

Ministère de la Culture  
Préfecture du Puy-de-Dôme  
Ville de Thiers

**VILLE DE THIERS**  
**SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE**

**PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR**  
**P.S.M.V.**

**RAPPORT DE PRESENTATION**

**VOLUME I**

**HISTOIRE ET PATRIMOINE - TYPOLOGIE DU BATI**  
**ET ANNEXES : CIMETIERE SAINT-JEAN, EGLISE SAINT-GENIES**  
**ET CARTES THEMATIQUES**

**DOSSIER D'ARRET**

**VERSION décembre 2016 – V4**

28 AOUT 2010 – 14 MARS 2016 – mise à jour 13 - décembre 2016

Bernard Wagon, Chargé d'Etude du PSMV  
Valérie Rousset, Historienne de l'Art  
Carole Jaffré, urbaniste

## VOLUME I – histoire et patrimoine

CHAPITRE 1- LE CONTEXTE HISTORIQUE .....	5
I.1 - Les origines : Thigernum castrum (VI <sup>e</sup> -IX <sup>e</sup> siècles) .....	6
I.2 - Thiers sous la féodalité (Xe-XIe siècles) .....	8
I.3 – Du seigneur de Thiers au comte du Forez.....	14
I 4 - La ville aux XIVe et XVe siècles .....	16
I 5 – Thiers au XVIe siècle .....	18
I.6 - La Contre-Réforme .....	19
I.7 - Le déclin des industries locales (XVIIIe siècle) .....	21
I.8 – La coutellerie au XIXe siècle .....	23
I.9 – Le XIXe siècle, les aménagements urbains et les nouvelles architectures .....	26
I.10 – Le XXe siècle, l’aménagement urbain et les documents d’urbanisme .....	26
CHAPITRE 2 - L'EVOLUTION DE LA VILLE-HAUTE.....	29
II 1 – LE <i>CASTRUM</i> (X <sup>e</sup> – XIII <sup>e</sup> siècles).....	37
II.1–1 - L’enceinte, ses portes et ses tours.....	37
II.1.2 - Le château .....	40
II.1.3 - Le quartier du chapitre Saint-Genès .....	44
II.1.4 - le cimetière Saint-Genès .....	46
II.1.5 - Le réseau viaire .....	46
II.1.6 -Le tissu urbain .....	47
II.2 - LE BOURG CASTRAL PRIMITIF (la deuxième enceinte) .....	48
II.2.1 - L’enceinte, les portes et les tours .....	48
II.2.2 - Le réseau viaire .....	52
II.2.3 - Le tissu urbain .....	53
II 3 – LES EXTENSIONS DU BOURG CASTRAL .....	55
II.3.1 - La troisième enceinte (version Kristos) : l’extension de la ville.....	56
II.3.2 - La quatrième enceinte (version Kristos) : .....	66
II.3.3 - La cinquième enceinte (version Kristos) : .....	69
II.3.4 – Les quartiers hors les murs.....	71
CHAPITRE 3 – TYPOLOGIE DU BATI ET DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX.....	81
A – LES IMMEUBLES DE LA SECONDE MOITIE DU XVe SIECLE – DEBUT XVIe SIECLE.....	83
A-1 : La parcelle et la morphologie du bâti .....	84
A-2 : La distribution intérieure – L’escalier .....	92
A-3 : Les procédés de construction .....	94
A-4 : La composition de la façade .....	99
A-5 : Les caves et galeries souterraines .....	105
A-6 : Les éléments d’architecture .....	108
A-7 : Le décor sculpté.....	127
B – LES IMMEUBLES DU DEUXIEME QUART DU XVIe SIECLE – DEBUT XVIIe SIECLE .....	129
B-1 : La parcelle et la morphologie du bâti .....	130
B-3 : Les procédés de construction .....	140
B-4 : La composition des façades .....	140
B-6 : Les éléments d’architecture .....	142
B-7 : Le décor.....	150
C – LES IMMEUBLES DU XVIIe SIECLE .....	152
C-1 : La parcelle et la morphologie du bâti .....	153
C-2 : La distribution intérieure – L’escalier .....	159
C-3 : Les procédés de construction .....	161

C-4 : La composition de la façade .....	162
C-6 : Les éléments d'architecture.....	164
C-7 : Le décor.....	170
D – LES IMMEUBLES DU XVIIIe SIECLE.....	171
D-1 : La parcelle et la morphologie du bâti .....	172
D-2 : La distribution intérieure – L'escalier .....	174
D-3 : Les procédés de construction .....	175
D-4 : La composition de la façade .....	175
D-6 : Les éléments d'architecture .....	176
D-7 : Le décor .....	184
E – LES IMMEUBLES DU XIXe SIECLE .....	186
E-1 : La parcelle et la morphologie du bâti .....	187
E-2 : La distribution intérieure – L'escalier .....	189
E-3 : Les procédés de construction .....	191
E-4 : La composition de la façade.....	192
E-6 : Les éléments d'architecture.....	194
E-7 : Le décor.....	201
ANNEXES DOCUMENTAIRES .....	203
ANNEXES 1 – LE CIMETIERE SAINT-JEAN .....	204
ANNEXES 2 - SAINT-GENES .....	230
ANNEXES 3 - CARTES THEMATIQUES .....	238
ANNEXE 4 – NOM DES RUES .....	249

Thiers, « ...petite ville fort marchande, bien bâtie et peuplée. Ils font principalement trafic de papier et son  
renommés d'ouvrages de couteaux et de cartes à jouer... »  
« J'approche d'une petite ville ; elle est située à mi-côte ; une rivière baigne ses murs et coule ensuite dans  
une belle prairie...Je la vois sous un jour si favorable que je compte ses tours et ses clochers ; elle me paraît  
peinte sur un penchant de la colline. »

Montaigne. Visite Thiers à son retour d'Italie, le 17 novembre 1581

# **CHAPITRE 1- LE CONTEXTE HISTORIQUE**

A 40 km de Clermont-Ferrand, la ville de Thiers borde et domine les gorges de la Durolle creusées dans les sols granitiques noirs des premiers contreforts des monts du Forez. Composée à l'origine de deux entités distinctes réunies à la Révolution, le Moûtier, agglomération ecclésiastique restée embryonnaire jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle dans la plaine de la Limagne, et le *castrum* laïque juché sur une plate-forme dominante, la ville présente un remarquable ensemble bâti tramé d'un lavis de rues et de ruelles qui s'est développé en phases successives.

## I.1 - Les origines : Thigernum castrum (VI<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles)

Bien que l'existence d'une voie romaine reliant Clermont (*Augustonemetum*) à Lyon (*Lugdunum*) suggère une occupation ancienne du site, aucun vestige gallo-romain n'a été identifié dans la ville comme dans ses abords. Les premières mentions qui ne sont pas antérieures au VI<sup>e</sup> siècle concernent deux paroisses de fondation mérovingienne qui seraient donc à l'origine de la ville, l'une constituée dans la plaine de la Limagne, l'autre sur la plate-forme rocheuse dominant les gorges de la Durolle.

Pour l'historien local Alexandre Bigay<sup>1</sup>, le *Thigernum castrum* cité en 580 par Grégoire de Tours<sup>2</sup> serait né sur l'éperon autour de l'église Saint-Genès. Pour Gabriel Fournier<sup>3</sup>, c'est non sur le site de hauteur mais auprès de la rivière autour de l'église Saint-Symphorien élevée vers 532 où se serait développé très tôt un quartier dit « du Moûtier » qu'il faudrait restituer l'emprise d'un noyau primitif. Les reliques de saint Symphorien, martyrisé à Autun sous Marc-Aurèle vers 180<sup>4</sup>, auraient été vénérées dans une châsse d'argent déposée dans le sanctuaire. Théodoric, roi de Metz, fils de Clovis, s'empara lors de la campagne d'Auvergne du *castrum* de *Thigernum*, situé dans l'actuel quartier du Moûtier (*monasterium*), pilla et incendia le sanctuaire ainsi que les maisons élevées à ses côtés<sup>5</sup>.

Selon une autre thèse, c'est une église érigée vers 575 sur le promontoire qui domine au sud et à l'ouest la plaine de la Limagne, à l'est les gorges de la Durolle qui aurait motivé la naissance du fameux *castrum* primitif. Sa fondation sous l'autorité de l'évêque de Clermont, saint Avit (571-594), aurait été entreprise à l'emplacement du tombeau du jeune martyr Genès, originaire de Thiers, converti au III<sup>e</sup> siècle par l'ermite Sirénat<sup>6</sup>.

L'église Saint-Symphorien et la « ville basse » au Moûtier comme l'église Saint-Genès auraient été vandalisées vers 732 lors d'une invasion des Sarrasins, puis à nouveau en 752 et en 764 lors des guerres entre Pépin le Bref et le duc d'Aquitaine Waïffre. Saint-Symphorien aurait été alors placée sous l'autorité du secrétaire de Pépin, Joseph, et rattachée en 765 à un monastère de l'ordre de Saint-Benoît fondé par l'évêque de Clermont, Aldebert<sup>7</sup>. Au siècle suivant, les Normands s'attaquèrent au monastère et à son église qui furent à nouveau détruits.

Pour Hubert Jacqueton<sup>8</sup>, *Tigernum casrum* consistait au VIII<sup>e</sup> siècle comme au VI<sup>e</sup> siècle en un seul petit bourg ecclésial installé dans la plaine, désolidarisé de l'église Saint-Genès restée alors isolée sur le promontoire rocheux. La formation d'une place forte laïque puis d'une communauté n'aurait ainsi pris véritablement forme qu'avec l'émergence de la féodalité aux Xe-XI<sup>e</sup> siècles.



La « ville haute » vue du Moûtier

<sup>1</sup> Alexandre Bigay, L'abbaye du Moûtier. Essai historique. Société d'Etudes locales de Thiers éditeur, Raclot imprimeur à Clermont-Ferrand, s.d. (entre 1926 et 1944), p. 15.

<sup>2</sup> Grégoire de Tours, *de Gloria martyrium* 51 (MGH SRM I 2, 74) et 66 (MGH SRM I 2, 83, éd. Krusch, Hanovre, 1884.

<sup>3</sup> Gabriel Fournier, Châteaux, villages et villes d'Auvergne, d'après l'Armorial de Guillaume Revel, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n°4. Paris, Art et métiers graphiques, 1973, pp. 86-90.

Emmanuel de Boos, L'armorial d'Auvergne Bourbonnais et Forest de Guillaume Revel, Nonette : Créer, 1998, Vol. 1, pp. 128-131, Vol. 2, planche 50.

<sup>4</sup> Louis Bréhier, In : Congrès archéologique de France, LXXXVII<sup>e</sup> session, Clermont-Ferrand, 1924, Société française d'Archéologie. A. Picard, libraire, et Société générale d'imprimerie et d'édition : Paris, 1925, pp. 287-343.

<sup>5</sup> Hubert Jacqueton, Etudes sur la ville de Thiers. Laffitte Reprints, Marseille, 1977, Réimpression de l'édition de Paris, 1894, pp.4-5.

<sup>6</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, pp. 14-15.

<sup>7</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau : Horvath, 1987, p. 232.

<sup>8</sup> Hubert Jacqueton, op. cit.



Carte dite « de Cassini », seconde moitié du XVIIIe siècle



Atlas de Trudaine (Atlas des routes de France). Troisième quart du XVIIIe siècle. Archives Nationales, le Caran.

## I.2 - Thiers sous la féodalité (Xe-XIe siècles)

Au début du Xe siècle, le comté d'Auvergne fut divisé en circonscriptions dont celle de Turluron, dont dépendait Thiers, qui aurait été donnée à Malfroy (ou Malfred), pour Baluze petits-fils du comte d'Auvergne, pour Marcellin Boudet, membre de la famille de Mercœur, descendante des anciens ducs d'Aquitaine. D'après l'historiographie locale, Malfroy aurait été à l'origine, vers 927, de la fondation d'un premier château édifié sur la plate-forme rocheuse partagée par l'église Saint-Genès<sup>9</sup>.

A Malfroy, premier seigneur de Thiers, succéda son fils Guy Ier (cité en 952) puis le frère de ce dernier Etienne Ier, attesté dans une donation en 955<sup>10</sup>. Otbert, fils d'Etienne, hérita par la suite de la seigneurie<sup>11</sup>.

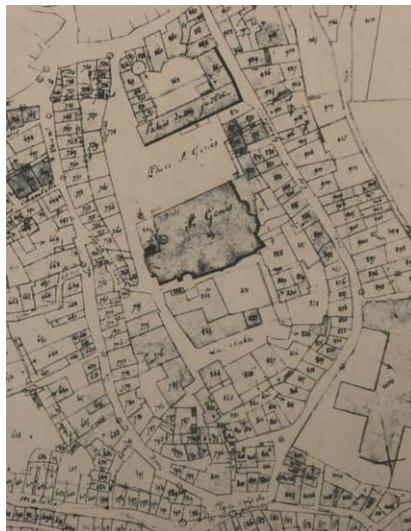
L'abbaye du Moûtier, spoliée de ses possessions au Xe siècle par les seigneurs de Thiers, recouvrit l'ensemble de ses biens sous Guy II (petit-fils de Malfroy) en 1011 ou 1012<sup>12</sup>. Il en fit don à Odilon, abbé de Cluny, et fut à l'origine vers 1026<sup>13</sup> de la reconstruction de l'église Saint-Symphorien et de Saint-Genès qu'il dota d'un chapitre de chanoines pourvu des revenus de l'église d'Aigueperse et de Saint-Jean de Thiers<sup>14</sup>.

Deux agglomérations se seraient ainsi constituées parallèlement mais au gré pourtant de fortunes différentes.

Le bourg ecclésial du Moûtier (la « ville basse »), placé sous l'autorité d'un abbé, bénéficiait d'un site en zone de contact entre la plaine et la montagne sur la voie d'échange entre Clermont et Lyon par le passage de la Durolle au pont du Moûtier. Très tôt, un lieu d'échange (la Foire au Pré) et de circulation des marchandises aurait favorisé son développement économique.

C'est à la « ville haute » bénéficiant d'une défense naturelle que revinrent cependant l'attrait et le rattachement d'une population de plus en plus nombreuse et désireuse de sécurité, au détriment d'un *castrum* ecclésial resté vraisemblablement embryonnaire<sup>15</sup> dans la plaine.

Etienne, seigneur de Thiers (né vers 1044 – mort en 1124, fils d'Etienne de Thiers et de Lanche de Chalons) fonda l'ordre érémitique de Grandmont en 1074. Aux alentours de 1076, il se retira dans la forêt de Muret, près d'Ambazac, pour y vivre en ermite<sup>16</sup>. Une communauté se forma auprès de lui et éleva la première église de l'ordre dédiée à Notre-Dame avant d'essaimer dès la seconde moitié du XIIe siècle en France et en Angleterre. Etienne de Muret ne fonda paradoxalement aucun couvent dans sa ville natale et ce n'est que sous l'impulsion de la Contre-Réforme, soit vers 1663<sup>17</sup>, que les Grandmontains s'installèrent à Thiers.



La morphologie générale de l'ancien castrum de la « ville haute » lisible sur le plan cadastral de 1836 : au Nord, de plan quasi rectangulaire, l'emprise de l'ancien château des seigneurs de Thiers, au centre l'église Saint-Genès indiquée par une croix.

<sup>9</sup> Alexandre Bigay, *Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789*, op. cit., p.16.

*Histoire des communes du Puy-de-Dôme*, sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau, Horvath, 1987.

<sup>10</sup> David-Gérard Morel, *La ville de Thiers et ses environs à la fin du Moyen Age (XIIIe – XVIe siècles)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Josiane Teyssot, Université Blaise Pascal Clermont II, 2002-2003, p. 32.

<sup>11</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p.18.

<sup>12</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p.20.

<sup>13</sup> Alexandre Bigay, *L'abbaye du Moûtier. Essai historique*. Thiers, Société d'Etudes Locales de Thiers éditeur, Raclot imprimeur à Clermont-Ferrand, s.d. (entre 1926 et 1944).

Louis Brehier, op. cit., p. 288.

<sup>14</sup> *Histoire des communes du Puy-de-Dôme*, op. cit. p. 232.

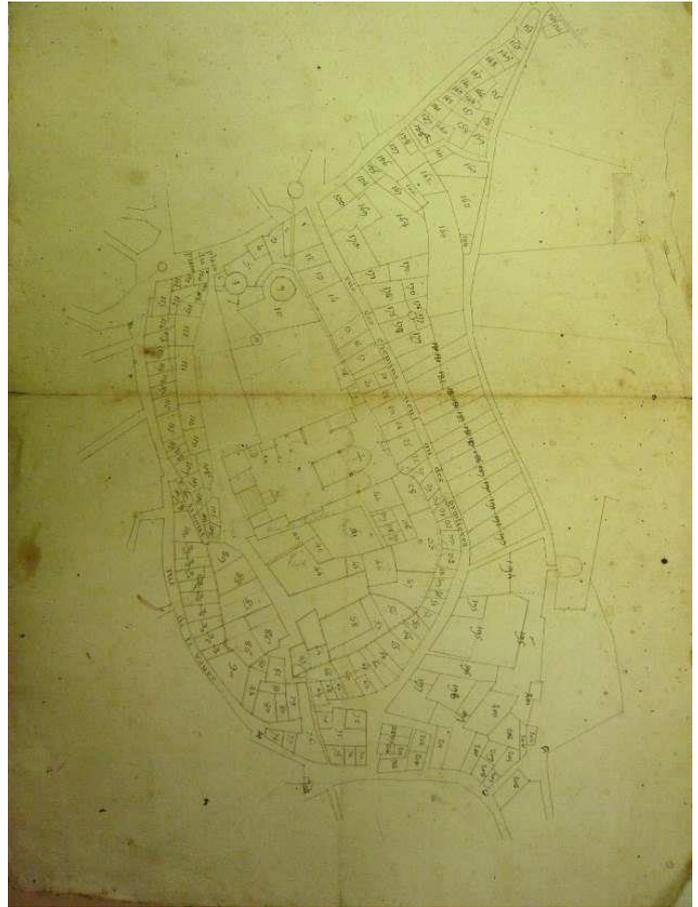
<sup>15</sup> Alexandre Bigay, *Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789*, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.54.

<sup>16</sup> Alexandre Bigay, *Thiers, capitale de la coutellerie*, Ed. Paris : Thiers, Mont-Louis imprimeur à Clermont-Ferrand, 1953, p.35.

<sup>17</sup> *Histoire des communes du Puy-de-Dôme*, op. cit., p. 241.



*La plate-forme castrale. Plan de 1750 ou de 1768 ? (Détail)*



*Plan du castrum. 1750.*



*La cité médiévale de Thiers vers 1450 représentée sur le dessin de l'Armorial de Guillaume Revel, réalisé pour le compte de Charles, duc de Bourbon, duc d'Auvergne et comte du Forez, avant que ce dernier ne disparaisse en 1456. Bien que reflétant une vision schématisée de la ville au XVe siècle, le document constitue une représentation de la position dominante de l'ancienne place forte.*

## *L'église Saint-Symphorien et les vestiges de l'abbaye bénédictine du Moûtier*

L'église Saint-Symphorien fut classée Monument Historique en 1837 puis déclassée en 1877 sans que l'on en connaisse les raisons exactes. Elle fut à nouveau classée en 1925.

L'état de l'édifice, très remanié dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, est connu par le rapport que Prosper Mérimée, alors inspecteur des Monuments historiques, établi en 1838, une lithographie de 1840, une série de photographies prises entre 1878 et 1882 par M. Eleuthère Brassart, ainsi que par le dessin dressé en 1882 par Emile Mallay, architecte diocésain<sup>18</sup>. Une restauration radicale entreprise en 1882 toucha l'édifice que l'on réduisit alors à la nef, en laissant à l'abandon l'ancien chœur préroman et roman. Quelques années auparavant, l'unité architecturale du site avait été largement entamée lors de la réalisation en 1851 de la route de la Vallée desservant les usines des gorges de la Durolle.

Des bâtiments conventuels qui se développaient au nord de l'église ne subsistent que le bâtiment appelé le « château abbatial » qui correspond à la porterie de la fin du XV<sup>e</sup> siècle commandant l'entrée du logis abbatial. Deux grosses tours rondes dotées de canonnières constituaient alors la défense de la porte en arc brisé qui s'ouvre au centre de la construction. Celle-ci, vendue en 1761<sup>19</sup>, fut pourvue de deux galeries de bois et percées de baies de forme rectangulaire.

La partie primitive de l'édifice édifiée avant l'An Mil correspond à un chœur à chevet plat construit en moellons d'arkose, de gneiss, de granit et de galets de la Durolle, noyés dans un mortier de chaux et de sable. A l'est s'ouvrent trois baies : la baie centrale est constituée d'un arc en « entrée de serrure » et présente des claveaux soudés par des joints rubanés bien marqués. Les deux fenêtres latérales, plus petites sont coiffées d'arcs outrepassés constitués d'un bloc de pierre dans lequel ont été tracés de faux clavages. Dans la maçonnerie du mur nord, une pierre décorée de nœuds d'entrelacs disposés sous deux arcades, pourrait correspondre à un élément d'un chancel carolingien pouvant témoigner de l'existence d'un édifice antérieur du Haut Moyen Age.

A l'intérieur, le sanctuaire présente des arcs d'applique légèrement outrepassés reçus par des impostes moulurées de cavet, de nervures verticales, de cannelures et de cordelière.

Sous le sanctuaire se développe une crypte désormais inaccessible. On en connaît cependant le plan grâce à un relevé réalisé en 1882 par Emile Mallay, architecte diocésain. Les traces de trois peintures murales subsistent dans le chœur primitif : la première date du XVe siècle, les deux autres du XVI<sup>e</sup> siècle : l'une représente le martyr de saint Symphorien<sup>20</sup>.

Au début du XI<sup>e</sup> siècle, un nouveau chœur est édifié à l'ouest du sanctuaire primitif. Cantonné de deux collatéraux, il présente les vestiges de tribunes dont les fenêtres hautes sont caractérisées par des colonnettes supportant les arcs en plein cintre. Le bras nord a été détruit en 1851 au moment où l'on fit passer la route de la Vallée le long des murs gouttereaux dans l'emprise de ce qui était le cloître<sup>21</sup>.

De 1499 à 1504, Guillaume II de Montboissier (disparu en 1503), abbé commendataire du Moûtier fit construire sur le collatéral sud une petite chapelle carrée aujourd'hui laissée à l'abandon. La clef de voûte porte ses armes : champ d'or semé de croisettes de sable, avec un lion rampant, de sable<sup>22</sup>.

Les donations faites à l'abbaye en 1094 eurent pour conséquence une importante campagne de transformations sur l'ancien chœur, la nef et le narthex au XII<sup>e</sup> siècle.

Entre 1678 et 1679, le prieur claustral de l'abbaye entreprit des travaux dans les bâtiments claustraux délabrés et menaçant ruine depuis 1624<sup>23</sup> : chambre d'un religieux, garde-ropes du dortoir, égouts de la cuisine. Il fit faire un potager, un tournebroche, blanchir et réparer la cuisine, fit recouvrir le dortoir et les cloîtres et fournir les tuiles...fit rapporter de la terre pour « rendre les cloîtres unis » ... Mais en 1679, l'abbaye n'avait plus de ressources pour survenir aux dépenses et remédier à la ruine de la vieille nef romane et du clocher. Cette situation aboutira à la dispersion progressive de la communauté criblée de dettes<sup>24</sup>.

En 1870, le bâtiment menaçait ruine ; sa restauration ne fut entreprise qu'en 1882 et se traduisit par l'amputation des parties anciennes (le sanctuaire antérieur à l'An Mil, deux travées du chœur avec leurs collatéraux et la chapelle Montboissier. Le chœur fut alors établi dans l'ancien carré du transept et les voûtes de la nef furent abaissés. Néanmoins, les piliers des quatre travées de la nef, les grandes arcades et les parties basses du narthex ont été sauvés. Dans la nef, les chapiteaux des demi-colonnes ornés d'oiseaux affrontés, de sirènes, de génies nus, de cigognes et de palmettes (XII<sup>e</sup> siècle) forment un ensemble d'une belle homogénéité.

---

<sup>18</sup> Louis Bréhier, op. cit., pp. 290-292.

<sup>19</sup> Alexandre Bigay, Thiers, capitale de la coutellerie, op. cit., pp. 126-127.

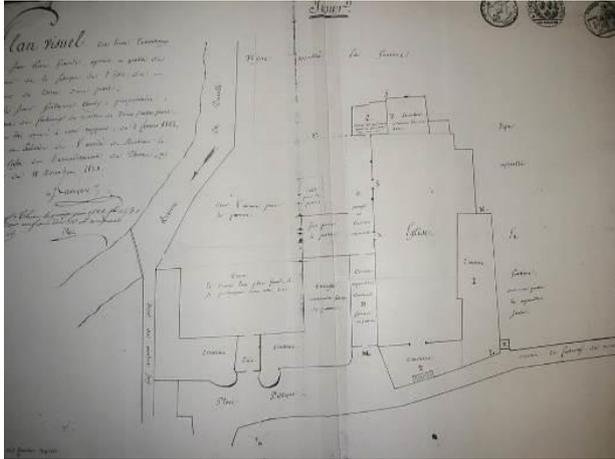
<sup>20</sup> Alexandre Bigay, Thiers, capitale de la coutellerie. Ed. Paris : Thiers, Mont-Louis imprimeur à Clermont-Ferrand, 1953, p. 127

<sup>21</sup> Alexandre Bigay, Thiers, capitale de la coutellerie, op. cit. p. 349

<sup>22</sup> Alexandre Bigay, L'abbaye du Moûtier. Essai historique, op. cit., pp. 200-201.

<sup>23</sup> Alexandre Bigay, L'abbaye du Moûtier, op. cit., pp. 124-125.

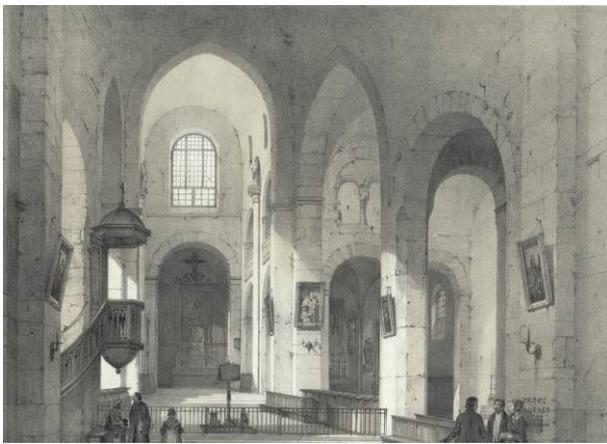
<sup>24</sup> Paul Valaude, L'abbaye du Moûtier à Thiers - Documents inédits. In : Le pays thiernois et son histoire, n°23, automne 1998, Association « Le Pays Thiernois », Thiers, 1998, pp. 18-19.



Etat des lieux de l'abbaye du Moûtier en 1821



L'église Saint-Symphorien et la porterie du logis abbatial.



L'église du Moûtier en 1830. Extrait de « Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Auvergne », de Taylor et Nodier, Ed. Engelmann, Paris, 1829.

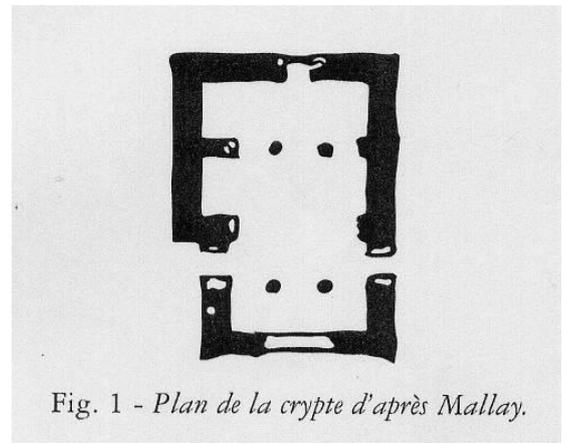
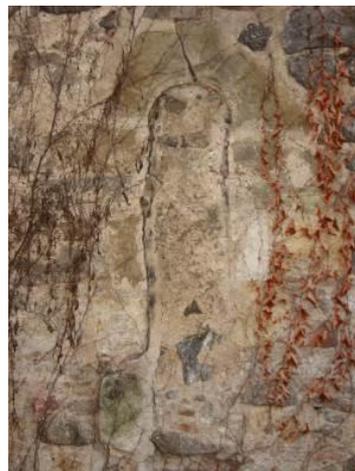


Fig. 1 - Plan de la crypte d'après Mallay.

Plan de la crypte par Mallay, architecte diocésain, vers 1882.



Le chevet de l'église Saint-Symphorien (Xe siècle)

## L'église Saint-Genès

L'église Saint-Genès, en position centrale à l'intérieur des murs de la place forte, et l'ancien château des seigneurs de Thiers, constituent le binôme majeur de la constitution du *castrum*. L'édifice, d'origine mérovingienne, fut reconstruit au XI<sup>e</sup> siècle et doté en 1016 d'un chapitre de douze chanoines<sup>25</sup> dont les bâtiments canoniaux se développaient au sud-est (un seul pan de mur en évoque aujourd'hui la présence).

D'après Grégoire de Tours, Avitus évêque de Clermont en 571 éleva le premier édifice à l'endroit où un saint martyr du nom de Genès révéla l'existence de son tombeau à un laboureur. Des éléments de mosaïques découverts en 1863 sous le pavage de la première travée de la nef lors des travaux d'installation d'un nouvel orgue en évoqueraient l'existence d'après Louis Bréhier<sup>26</sup> et Mallay, architecte diocésain. Leur datation a cependant été remise en cause par Henri Stern qui place les mosaïques à la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. La Gallia Christiana<sup>28</sup> confirme la date de la fondation du premier sanctuaire au VI<sup>e</sup> siècle en rapportant une inscription disparue qui existait dans le chœur mentionnant aussi une reconstruction en 1107. L'église, alors prétendue en bois, aurait été incendiée au VIII<sup>e</sup> siècle puis reconstruite au XI<sup>e</sup> siècle. Elle est dotée en 1016 d'un chapitre de douze chanoines par Guy seigneur de Thiers comme en témoigne la charte de fondation signée par pape Benoît VIII<sup>29</sup>. L'édifice est ainsi rebâti. Au XIII<sup>e</sup>, la large nef reçoit une voûte de pierre que l'on peut voir aujourd'hui. Au XV<sup>e</sup>, des chapelles de dévotion sont accolées aux bas-côtés ; celle de Guillaume de Montboissier, abbé de Moutier (1499-1504) vient se greffer sur toute la largeur du bras nord du transept. En 1568, les protestants qui prennent la ville et la pillent, incendièrent l'église. A la Révolution, le chapitre est dissous. Au XIX<sup>e</sup> siècle des modifications peu esthétiques touchèrent la nef à hauteur du narthex et la croisée du transept au-dessus de laquelle fut édifié un clocher<sup>30</sup>. Les travaux menés en 1860-63 supprimèrent le mur pignon ouest pourvu d'un porche profond abritant un immense escalier donnant accès à un portail en plein cintre comme en porte le représente une lithographie de Taylor et Nodier de 1829<sup>31</sup>.

L'édifice, devenu « Temple de la Raison » en 1794<sup>32</sup>, était bordé au nord par le cimetière que traversait côté ouest l'ancienne rue du Palais, au sud par les bâtiments claustraux organisés autour d'une cour dite au XV<sup>e</sup> siècle « la place commune du Saint-Esprit »<sup>33</sup>.

C'est une construction complexe constituée d'une large nef de trois travées précédées d'un narthex et flanquée au sud et au nord par des bas-côtés. Un large transept peu saillant, couvert à la croisée d'une imposante coupole, précède le chœur constitué d'une abside semi circulaire accostée de deux absidioles voûtées en cul-de-four, l'une au sud de plan rectangulaire, l'autre au nord, polygonale. Le chevet comme le bras sud du transept est orné de bandes décoratives en damier.

La construction de l'édifice réalisée en moyen appareil cubique de moellons de granit et d'arkose débuta au milieu du XI<sup>e</sup> siècle par le chœur tripartite ouvert par des arcs outrepassés sur un grand transept couronné d'un mur percé de baies ternées. A l'extérieur, le bras sud du transept est doté de trois fenêtres à colonnettes prenant appui sur une corniche sculptée d'un motif de damier. La nef ainsi que les bas-côtés étaient charpentés. Dans la partie supérieure où s'ouvrent des fenêtres plus petites se développent d'autres motifs en mosaïque polychromes aux tons bruns, rouges et jaunes.

On décida dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle de voûter le vaisseau réservé aux fidèles. De nouveaux arcs doubleaux furent ainsi bâtis dans la nef et flanqués de colonnes à chapiteaux corinthiens. Pour contrebuter la poussée de la voûte projetée, il fallut voûter de demi-berceaux les bas-côtés. La largeur de la nef (9,20 m) rendant trop audacieuse la réalisation du voûtement, on abandonna le projet. Elle resta ainsi couverte d'une charpente jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'avancée des techniques constructives assura le lancement d'une voûte sur croisée d'ogives dans la plus large des églises romanes d'Auvergne<sup>34</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, une coupole sur trompes, ornée d'une peinture murale romane figurant le Christ en majesté, fut bâtie à la croisée du transept (initialement charpenté). Bien qu'elle fût restaurée au XVI<sup>e</sup> siècle, l'absidiole nord conserve son arc d'entrée roman (milieu XI<sup>e</sup> siècle) porté par deux colonnes aux chapiteaux ornés de palmettes. Il ne subsiste des bâtiments claustraux que les lambeaux de la façade de la Clôtra, chapelle romane détruite en 1982.

<sup>25</sup> Gallia Christiana, II, Instrumenta, col. 75-77.

<sup>26</sup> Au pays de la coutellerie. Huit jours à Thiers. Thiers : éditions A.Favyé, 1921, 5<sup>e</sup> édition, p. 98.

<sup>27</sup> Marcel Aubert. In : Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 1955, p. 162.

<sup>28</sup> La Gallia christiana, II, col.243 ; Instrumenta, col 75-77/

<sup>29</sup> Gallia Christiana, II, Instrumenta, col. 75-77.

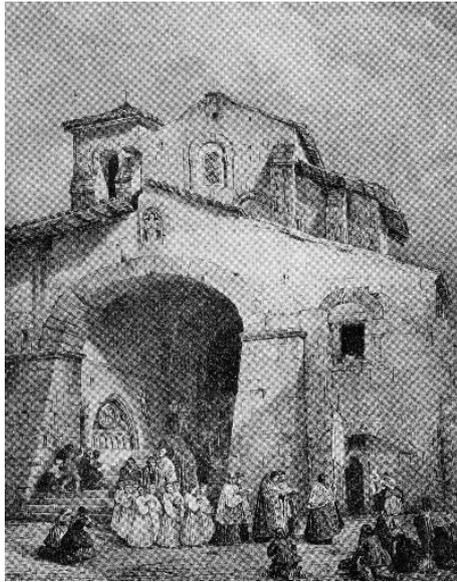
<sup>30</sup> *Op. Cit.* p. 330

<sup>31</sup> Dominique de Larouzière-Montlosier, L'insertion romane en Auvergne, de la poutre à la voûte X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, Ed. Créer, 2003, p.330.

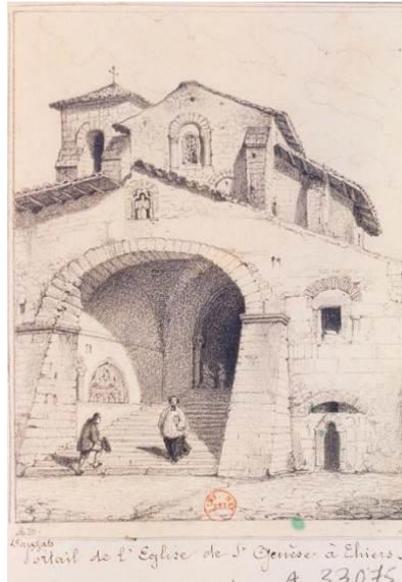
<sup>32</sup> Lucien Gillet, Quelques aspects de la Révolution à Thiers. In : Le pays thiernois et son histoire, n°25, mai 2001. Association « Le pays thiernois », Thiers, 2001, p. 5.

<sup>33</sup> André Kristos, La première enceinte. In : Le Pays thiernois, n°1, octobre 1983. Association « Le Pays thiernois », Thiers, 1983, p. 6.

<sup>34</sup> Dominique de Larouzière-Montlosier, *op. cit.*, 342.



L'ancien porche occidental de l'église Saint-Genès, 1830. Extrait de Taylor et Nodier, *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Auvergne*. Ed. Engelman, Paris, 1829.



Portail de l'église Saint-Genès. Dessin de Dauzat, BnF



Fragment d'une mosaïque de la fin du XIIe siècle découvert en 1863 sous le pavage de la première travée de la nef de l'église Saint-Genès lors des travaux d'installation d'un nouvel orgue.

### I.3 – Du seigneur de Thiers au comte du Forez

Dès les XIIe, XIIIe siècles, un bourg se constitua au nord du *castrum*, sur une zone peu pentue, plus favorable ainsi au développement que les parties sud, est et ouest. On l'enserra, vraisemblablement au cours du XIIIe siècle, dans une enceinte de forme semi-circulaire pourvue de portes de ville armées de tours. La muraille, lisible dans la morphologie urbaine actuelle, se découvre par tronçons sur la face orientale.

De son côté, le Moûtier fut placé sous la protection d'Alphonse de Poitiers en 1251, date du pariage entre l'abbé et le comte<sup>35</sup> - pariage par lequel fut créée une prévôté qui fonctionna jusqu'en 1537. La charte signée alors décrit l'organisation de l'abbaye, avec ses frères convers, son hôpital et ses hospitaliers chargés des soins des pauvres, son moulin farinier situé sur le pourtour de la clôture sur la Durolle<sup>36</sup>, ainsi que son four banal<sup>37</sup>.

Était prévue au contrat de pariage la fondation d'une ville neuve sur des terres cédées par l'abbé. D'après Gabriel et Pierre-François Fournier, le projet de bastide nouvelle, faisant tort au seigneur laïc et au développement de la ville haute, demeura en l'état embryonnaire.

Au XIIIe siècle, le seigneur de Thiers, Guy VI, épousa Clémence de Courtenay, petite-fille de Louis VI le Gros. Son successeur, Guy VII, octroya aux habitants de la ville, le 12 mai 1272, une charte de franchises par laquelle un corps consulaire fut nommé<sup>38</sup>. Les articles de celle-ci portent sur la réglementation de l'achat et de la vente du vin, sur la réquisition d'animaux de trait<sup>39</sup>, sur les droits de leude et de mouture, sur la surveillance du château et de la ville (6 veilleurs étant désignés chaque nuit et placés aux portes de la cité par les chevaliers).

Cette première charte de coutumes fut confirmée le 9 mai 1301 par Guy VII et Guillaume IV de Thiers, son fils<sup>40</sup>. Les assemblées générales de la ville se tenaient en la maison commune dite « du Saint-Esprit » située dans le quartier de la Chabre (derrière et au sud de l'église Saint-Genès) que le seigneur avait cédée aux habitants<sup>41</sup>.

Comme en fait l'hypothèse David-Gérard Morel, le comte Guy V de Forez récupéra le château de Thiers en 1258, lorsque Brunissend de Comborn, veuve de Chatard de Thiers, fut contrainte de laisser la tutelle et la curatelle de ses enfants au comte à condition que celui-ci paie les dettes de son époux et rende le château de Thiers aux héritiers du seigneur lorsqu'ils auront 21 ans<sup>42</sup>.

En 1301, peu de temps après avoir confirmé la charte de franchises, Guillaume IV de Thiers avait fait don de ses châteaux de Thiers et de Peschadoires au comte de Forez<sup>43</sup> en gardant cependant l'usufruit (il habite alors encore le château).

La même année, il fut dans l'obligation d'abandonner temporairement l'administration de la seigneurie à Jean Ier de Forez auquel le roi Philippe IV le Bel cédait le fief et l'hommage du château de Thiers. En 1303, le comte de Forez qui gérait la ville sans y cependant résider y nomma un châtelain, Eustache Varret, auquel succédèrent Guillaume de Montbenel (1317), puis le chevalier Bertrand de Feveyrol (1344, 1347)<sup>44</sup>.

En 1308, Guillaume de Thiers, endetté, accepta du comte Jean de Forez un échange par lequel il cédait le château et la seigneurie de Thiers contre le château de Saint-Maurice-en-Roannais et la seigneurie de Durand Châtelus.

En 1308, le comte de Forez, Jean Ier, est ainsi en possession du château et de la seigneurie de Thiers. Le roi, voyant d'un mauvais œil la prise de pouvoir du comte de Forez sur la seigneurie de Thiers, demanda la saisie du château mais le restitua peu après en 1310.

---

<sup>35</sup> Pierre-François Fournier, Gabriel Fournier, *Villes et villages neufs au XIIIe siècle en Auvergne : à propos des fondations d'Alphonse de Poitiers. Journal des savants*, 1985, n°4, p. 196.

<sup>36</sup> sur l'emprise duquel fut construite en 1830 « l'usine de l'Abbaye ». Des Patières à la vallée des Usines, op. cit., p. 5.

<sup>37</sup> Alexandre Bigay, *L'abbaye du Moûtier. Essai historique*. Thiers : Société d'Etudes locales de Thiers éditeur, Raclot imprimeur à Clermont-Ferrand, s.d. (entre 1926 et 1944), p. 72.

<sup>38</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p. 76.

<sup>39</sup> David-Gérard Morel, *La ville de Thiers et ses environs à la fin du Moyen Age (XIIIe – XVIe siècles)*, Mémoire de maîtrise sous la direction de Josiane Teyssot, Université Blaise Pascal Clermont II, 2002-2003, p. 50.

<sup>40</sup> Alexandre Bigay, *Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789*, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.28. Hubert Jacqueton, *Etudes sur la ville de Thiers*, op. cit. pp.13-14.

<sup>41</sup> Hubert Jacqueton, op. cit. pp.32.

<sup>42</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 57.

<sup>43</sup> David-Gérard Morel, op. cit., pp. 60-62.

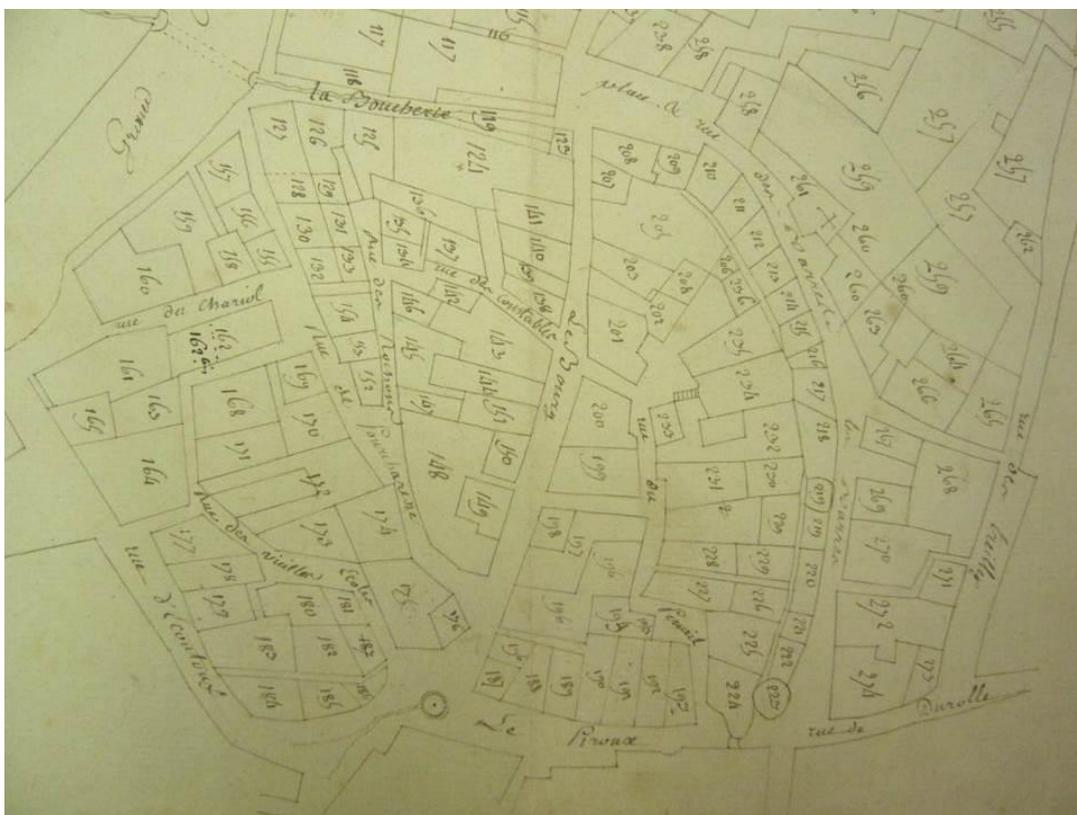
<sup>44</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 111.

En 1318, Guiot (Guy III), fils de Jean Ier de Forez épousait Jeanne de Bourbon<sup>45</sup>, fille du duc de Bourbonnais et petite-fille du comte de Clermont, Robert de France. Guiot reçut ainsi les châteaux de Thiers et de Saint-Just-en-Chevalet.

Jeanne de Bourbon devient comtesse de Forez en 1333 à la mort de Jean Ier. Sa fille Jeanne, détentrice de la seigneurie, épouse en 1357 le Dauphin d'Auvergne Béraud II, et lègue à sa fille Anne-Dauphine, née en 1358, ses droits sur la ville. Son fils Louis devient comte de Forez (Louis Ier) mais mort sans héritier, c'est à son frère Jean que revient la charge. Jugé inapte à gérer le comté, son oncle et curateur, Renaud de Forez, devient régent du comté mais c'est Jeanne de Bourbon qui assume le sort de la ville en décidant des cens et des rentes.

L'activité coutelière, qui fera la renommée de la ville, ne serait apparue que dans le dernier quart du XIVe siècle. En 1336, les droits de *leydes* (taxes sur les marchandises entrant dans la ville et perçues par les seigneurs) font apparaître que les couteaux proviennent de l'extérieur de la ville ; ces taxes, n'étant plus mentionnées en 1379 attestent de leur fabrication à l'intérieur de l'enceinte de la ville<sup>46</sup>.

Cette industrie, utilisant du fer importé du Dauphiné, se développa au Moyen Age pour palier la pauvreté des sols. Elle bénéficiait de la force motrice exceptionnelle et constante de la Durolle. Le succès de la production favorisa le développement d'un commerce florissant, la création de foires et de marchés et la constitution d'un corps de marchands<sup>47</sup>.



*Le bourg castral primitif. Plan de la ville, troisième quart du XVIIIe siècle.*

<sup>45</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 80.

<sup>46</sup> Des Patières à la vallée des Usines, Documents de l'Office de Tourisme, p. 1

<sup>47</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau : Horvath, 1987, p. 233.

Gabriel Fournier, Châteaux, villages et villes d'Auvergne, d'après l'Armorial de Guillaume Revel, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n°4. Paris, Art et métiers graphiques, 1973, p. 87

## I 4 - La ville aux XIVe et XVe siècles

L'historiographie fait peu cas, faute vraisemblablement de sources écrites, de la Guerre de Cent Ans comme de la Peste Noire qui décima une partie de la population.

Une phase de destruction massive au cours de la seconde moitié du XIVe siècle due à la guerre franco-anglaise pourraient expliquer l'absence de traces de maisons antérieures au XVe siècle ainsi que l'implantation d'une enceinte (la « grande enceinte », fin XIVe – début XVe siècle) destinée à protéger les faubourgs formés autour du bourg initial.

La petite-fille de Jean Ier de Forez, Jeanne, apporta la seigneurie de Thiers dans les possessions de son époux Béraud II, dauphin d'Auvergne. Leur fille Anne Dauphine, héritière du comté du Forez, se maria en 1368 à Louis II de Bourbon, fils du duc de Bourbon Pierre Ier et d'Isabelle de Valois<sup>48</sup>, arrière-petit-fils de Philippe III le Hardi et frère de Jeanne de Bourbon, épouse de Charles V<sup>49</sup>.

Le duc Louis II de Bourbon, qui combattit au côté de Du Guesclin en Normandie, Guyenne et en Espagne, reçut ainsi la province du Forez, entrée stratégique sur l'Auvergne par la seigneurie de Thiers. Resté fidèle au roi de France, Jean II le Bon, il devint un des régents du royaume après la mort de Charles V le Sage en 1380<sup>50</sup>.

Il réorganisa la défense de sa ville alors plongée en pleine guerre de Cent Ans, la dotant d'une nouvelle enceinte, dite « grande enceinte »<sup>51</sup>, fit réparer les fortifications du château, paver les rues et édifia pour son compte l'Hôtel du Pirou à partir, sans doute, d'une demeure déjà existante qui dut être agrandie et remaniée<sup>52</sup>.

Après la mort de Louis II en 1410, son fils Jean vendit l'hôtel du Pirou en 1423 à Guillaume Boulier, seigneur du Chariol qui procéda à son agrandissement<sup>53</sup>.

Jean Ier succéda à son père, Louis II, en 1410 et mourut en captivité à Londres en 1434. Son fils, Charles Ier épousa Agnès de Bourgogne, fille du duc de Bourgogne Jean Sans Peur. Il sera l'un des négociateurs du traité d'Arras en 1435 scellant la réconciliation entre le roi de France et le duc de Bourgogne.

Son fils Jean II lui succéda en 1456. Ayant pris parti pour la Ligue du Bien Public, révolte de la noblesse contre le pouvoir royal, il se vit privé sa ville de Thiers par Louis XI en 1465 qui en donna la garde au chambellan Jean de Montespedon<sup>54</sup>. La ville fut rendue peu après au duc de Bourbon qui mourut sans héritier en 1488. Vint Anne de France, fille de Louis XI et sœur de Charles VIII, qui épousa Pierre II de Beaujeu en 1474. On doit à ce dernier l'établissement en 1501 d'un terrier<sup>55</sup>. Sa fille Suzanne de Bourbon mariée à Charles de Montpensier en 1505 reçut la seigneurie.

La période du XVe siècle et le début du XVIe siècle au cours de laquelle règnent les ducs du Bourbonnais correspond à une forte expansion urbaine et économique de Thiers. Les activités artisanales de la ville, alors gouvernée par des familles étroitement liées au Royaume de France, assurèrent son développement. Pour beaucoup liées à la force motrice des eaux de la Durolle, la papeterie, la coutellerie, les tanneries et le tissage du chanvre ancrèrent à Thiers non seulement un réseau d'artisans mais une activité marchande forte et dynamique qui contribua à enrichir de grandes familles de la bourgeoisie.

L'industrie de la papeterie, qui remonte au moins à 1444 et qui connaîtra son apogée au XVIIIe siècle, fut introduite par les habitants d'Ambert où était confectionné le papier destiné à l'imprimerie. La confrérie des papetiers adopta pour insigne le chiffre quatre<sup>56</sup> que l'on trouve sculpté sur des blasons ou médaillons situés dans des maisons de la ville, notamment au 10 rue du Bourg.

Thiers se cantonna à la fabrication de papiers pour les registres, le papier timbré et les cartes à jouer (attestées au XVIe siècle) réalisés à partir de chiffons malaxés puis transformés en feuilles<sup>57</sup>.

---

<sup>48</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 85.

<sup>49</sup> Emmanuel de Boos, L'armorial d'Auvergne Bourbonnois et Forest de Guillaume Revel, Nonette : Créer, 1998, Vol. 1, pp. 128-131, Vol. 2, planche 50.

Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.31.

<sup>50</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 96.

<sup>51</sup> Alexandre Bigay, L'abbaye du Moûtier. Essai historique. Société d'Etudes locales de Thiers éditeur, Raclot imprimeur à Clermont-Ferrand, s.d. (entre 1926 et 1944), p. 85.

<sup>52</sup> Bruno Phalip, Auvergne et Bourbonnais – le cadre civil, Ed. Picard, 203, p.

<sup>53</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.56.

David-Gérard Morel, op. cit., p. 133.

<sup>54</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 98.

<sup>55</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 102.

<sup>56</sup> J.-R. Beaujeu-Aiguebonne, Note sur le « Quatre de Chiffre ». In : Bulletin de la Société des Etudes Locales et du Musée, Thiers, n°19, 1959.

<sup>57</sup> Anne Henry, Thiers, une exception industrielle, Puy-de-Dôme. Images du Patrimoine, 2004, p. 10

Les ateliers étaient aménagés au bord de la Durolle dont les eaux permettaient d'actionner les maillets assurant la frappe des chiffons pour en extraire la pâte à papier. Les feuilles étaient ensuite installées et suspendues dans les greniers ventilés des maisons afin d'être séchées.

Le développement de cette activité fut source de profit pour certaines familles bourgeoises telle que la famille Ossandon qui finança l'édification d'un hôtel particulier de style Renaissance au 8, rue Grenette et d'une chapelle dans l'église Saint-Genès<sup>58</sup>.

La coutellerie, vraisemblablement apparue dès le XIVe siècle, comptait en 1476, 23 artisans principalement localisés dans la rue de la Croix de la Pierre (actuelle rue Mancel Chabot), d'autres rue du Marchadil et rue de la Vaure (rue de la Coutellerie), rues Conchette, du Lac, de Barbasse. On en comptait 31 en 1501<sup>59</sup>.

Cette industrie consistait en la fabrication de petits objets métalliques appelés « quincaillerie ». Les premiers ateliers hydrauliques, appelés « rodets » se sont d'abord développés en bordure de Durolle dans le quartier du Moûtier sous la « ville haute »<sup>60</sup>, puis ont peu à peu gagné les gorges en amont de la rivière.

Les tanneries sont mentionnées dans les livres terriers de 1476 : onze tanneurs y sont alors comptés. La ville s'était spécialisée dans les cuirs forts dont le tan était obtenu à partir de la macération d'écorces de chêne. Les tanneries étaient en général situées en aval de la Durolle à partir du pont de Seychal.

Parmi les anciennes productions figure la production du fil de chanvre cultivé dans la plaine de la Limagne. Teintés et préparés en ville, les fils de faible coût étaient ensuite vendus en Espagne où leur commerce connaissait une expansion florissante<sup>61</sup>.

Outre ces activités liées aux eaux de la Durolle, la culture de la vigne constituait, toujours d'après les terriers du XVe siècle, l'une des composantes de l'économie thiernoise.



*Ville Thiers par Constant Bourgeois, 1820. BnF.  
Vue sur le donjon et la tour de l'Horloge du château.*



*L'hôtel du Chariol (du Pirou)*

<sup>58</sup> Des patières à la vallée des Usines, op. cit., p. 2

<sup>59</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 185.

<sup>60</sup> Anne Henry, Thiers, une exception industrielle, Puy-de-Dôme. Images du Patrimoine, 2004, p.8.

<sup>61</sup> Anne Henry, Thiers, une exception industrielle, Puy-de-Dôme. Images du Patrimoine, 2004, p.9.

## I 5 – Thiers au XVI<sup>e</sup> siècle

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la ville était dans les possessions du connétable de Bourbon, puis passa au chancelier Duprat qui la conserva jusqu'en 1569, date à laquelle Louis de Bourbon, neveu du connétable de Bourbon récupéra la baronnie<sup>62</sup>. Selon Alexandre Bigay, la population s'accrût de façon remarquable : de 1 800 habitants environ en 1301, elle était de 8 000 habitants en 1576<sup>63</sup>.

La ville étendue depuis les XIV<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles au nord, à l'ouest et au sud dans les limites de la grande enceinte, gagna vers l'ouest vers le pont de Seychal. D'après les historiens A. Bigay et A. Kristos, on établit à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle une enceinte afin de protéger cette extension dont l'occupation semble être attestée par le bâti dès les XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

A la prospérité retrouvée après la guerre de Cent Ans succéda les temps des épreuves des guerres de Religion dès 1562, des épidémies puis de la famine.

D'après A. Bigay, la ville est prise en janvier 1568 par le vicomte de Broniquel à la tête de 14 000 protestants qui commirent « *brusleries, sacquagements, pilleries et déprédations* », pillèrent et incendièrent maisons et églises<sup>64</sup>. Saint-Symphorien et ses bâtiments claustraux furent ruinés<sup>65</sup>. Saint-Genès fut sauvée de justesse des flammes, moyennant finance, grâce à l'intervention du consul Benoît Allègre. Suivirent dans les années 1580-1586 une épidémie meurtrière à laquelle succéda la famine en 1592-1594<sup>66</sup>.

Paradoxalement – à moins qu'il ne faille minimiser l'impact de la guerre et des épidémies - le dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle est une période florissante pour l'architecture de la ville à laquelle sont à rattacher nombre de demeures et d'hôtels et d'importants remaniement de maisons anciennes. Ce développement de la ville est dû à l'oligarchie marchande tramant en cette période de troubles des réseaux commerciaux sur les grandes places commerciales, les ports de l'Europe occidentale, l'Espagne et l'Italie<sup>67</sup>. Les industries coutelières et papetières étaient prospères ; les papetiers fournissaient tout le royaume, traitant avec l'Allemagne, la Hollande, l'Italie et l'Espagne. En 1570, les papetiers et les couteliers s'établirent en jurande dont les statuts furent approuvés en 1584<sup>68</sup>. D'autres corporations, dont les statuts sont datés de 1575, étaient bien implantées dans la ville : celles des gainiers (au nombre de 30) des cordonniers (16), et celle des tailleurs, moins nombreux<sup>69</sup>.

---

<sup>62</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau, Horvath, 1987, p. 236.

<sup>63</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.50.

<sup>64</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p.76.

Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sousop, op. cit., p. 239.

<sup>65</sup> Paul Valaude, Les Huguenots à Thiers. In : Le Pays thiernois, n°21, septembre 1995, Association « Le pays thiernois, Thiers », 1995, p.2.

<sup>66</sup> Gabriel Fournier, Châteaux, villages et villes d'Auvergne, d'après l'Armorial de Guillaume Revel, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n°4. Paris, Art et métiers graphiques, 1973, pp. 86-90.

<sup>67</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau, Horvath, 1987, p. 239.

<sup>68</sup> Gabriel Fournier, op. cit., p. 87.

<sup>69</sup> AD 63, C 726.

## I.6 - La Contre-Réforme

Les nouveaux cadres administratifs des Elections (administration fiscale royale) créées à Thiers en 1629, affermirent le pouvoir royal<sup>70</sup>. D'après Alexandre Bigay, elles étaient installées au 27, rue de la Coutellerie, immeuble qui dû être antérieurement rattaché à l'hôpital.

En 1629, le fléau de la peste toucha la ville. A la fin du siècle, en 1692, la disette décima les habitants et les morts furent enterrés au cimetière « des délaissés » aménagé alors sous les jardins de l'hôpital<sup>71</sup>, rue Mancel-Chabot. La maladie s'abattit à nouveau sur la ville en 1741, renouvelant l'usage de ce « champ des morts ».

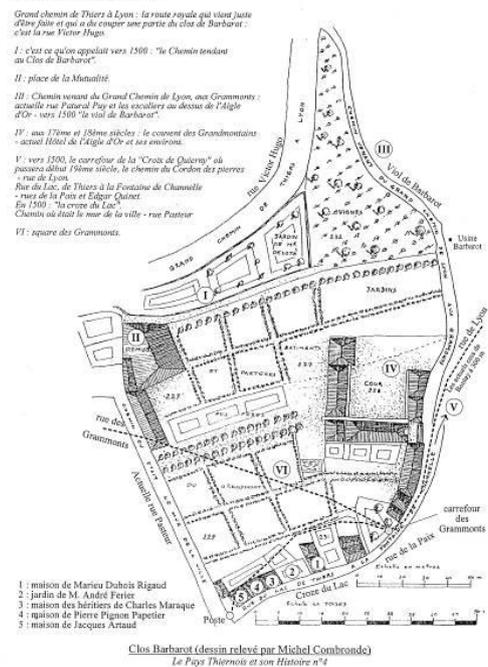
La Contre-Réforme impulsa dès le début du XVIIe siècle par l'affermissement du pouvoir central et l'œuvre réformatrice des évêques la venue de nouveaux ordres religieux. Les Franciscains s'installèrent en 1608 dans l'hôtel au n°4, rue du Bourg.

Les Capucins d'abord au Moûtier en 1606 s'implantèrent avec l'aide du sieur de Faye et de son épouse Mlle de la Fayette<sup>72</sup> rue de Barante en 1623 (actuelle sous-préfecture) à l'extérieur de la ville enclose. Suivirent en 1633 les Pères du Saint-Sacrement chargés de l'enseignement ainsi que les Ursulines (actuelle médiathèque).

Leur bâtiment fut vendu bien national à la Révolution et annexé alors à la mairie, au tribunal de commerce et de justice. Le bas-relief surmontant sa porte est frappé aux armes de la ville, « de gueule à la nef d'argent » (navire symbolisant le commerce thiernois étendu dès le XVIe siècle au Portugal, en Espagne, Amériques, Indes)<sup>73</sup>.

Les Grandmontains s'établirent à Thiers entre le faubourg de la Porte Neuve et du Lac en 1651 (actuelle Place de Verdun)<sup>74</sup>. D'après Antoine Guillemot, leur église ne fut bâtie qu'après 1670. En 1769, l'autorité royale créa un prieuré commendataire. Un an plus tard, l'ordre était supprimé par lettres patentes du roi du 3 mars 1770 et les bâtiments vendus aux enchères. L'hôtel de Paris et l'hôtel de l'Aigle d'Or s'installèrent ici vers 1921. Il ne reste des bâtiments que l'emprise de l'aile sud ainsi qu'une imposante demeure.

Extrait de l'atlas de la Mouvance de la Seigneurie du Chapitre St Genès CC 42 - enregistré en 1767



Le couvent des Grandmontains. Dessin Michel Combronde d'après le plan de 1767.

<sup>70</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p.54.

<sup>71</sup> Alexandre Bigay, op. cit., p.73.

Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau : Horvath, 1987, p. 240.

<sup>72</sup> Revue des Monuments historiques, n°178, 1991.

Guillemot, Notes sur Thiers, 6 avril 1893, AD 63, 3 E 1916.

<sup>73</sup> Georges Therre, Jacques Ytournel, Mémoire en images. Thiers. Saint-Cyr-sur-Loire : éditions Alain Sutton, 2003, T.1, p. 78.

Marilyne Doutré, Palais de justice et prisons dans la ville : l'œuvre de Ledry (1778-1861) en Auvergne. In Histoire de l'Art, n°31, octobre 1995, pp. 37-46

<sup>74</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, op. cit., p. 241.

Guillemot, Notes sur Thiers, 6 avril 1893, AD 63, 3 E 1916 :

Les Clarisses se fixèrent dans la ville en 1663 (peut-être au 18, rue du Docteur Lachamp). En 1660, les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie firent édifier un immeuble rue de Barante (ancien musée)<sup>75</sup>.

L'installation progressive des établissements religieux et l'émergence des premiers quartiers extra-muros dont celui qui se développa à l'extérieur de la porte Malorie le long de la rue Pavée (actuelle rue Rouget-de-L'Isle) dès les années 1660 relève de l'abandon des enceintes des XVe et XVIe siècles désormais obsolètes.

A partir de 1671, les papetiers furent soumis à de nouvelles taxes sur les transports de chiffons auxquelles s'ajoutèrent de lourds impôts sur les moulins. L'activité thiernoise, qui connaissait jusque-là un développement prospère, entama son déclin.

L'hôpital était composé de trois fondations distinctes, l'hôpital de la Charité fondé au moins depuis le XVe siècle rue de la Coutellerie, l'hôpital neuf de la Trinité destiné aux pauvres créé en 1571 rue des Groslières (actuelle rue Mancel Chabot), et l'hôpital de la Charité pour les orphelins construit au XVIIe siècle rue de Bartasse (rue de Barante)<sup>76</sup>. Par ordonnance royale de 1668, il fut reconstitué en un seul établissement à l'emplacement de l'hôpital de la trinité, rue Mancel-Chabot.

Le bâtiment jugé trop petit en 1724 fut l'objet d'un projet de reconstruction dès 1731<sup>77</sup>. L'hôpital général et l'Hôtel-Dieu ne furent réunis qu'en 1776 dans les nouveaux bâtiments édifiés rue Mancel-Chabot (ancienne rue Groslières). La chapelle de l'hôpital construite au XVIIe siècle fut rebâtie entre 1830 et 1837 avec une façade en pierre de Volvic.

---

<sup>75</sup> Guillemot, Notes sur Thiers, 6 avril 1893. AD 63, 3 E 1916.

<sup>76</sup> Au pays de la coutellerie. Huit jours à Thiers. Thiers : éditions A. Favé, 1821, 5<sup>e</sup> édition, pp. 105-106.

<sup>77</sup> AD 63, C 1002, C7550.

<sup>78</sup> AD 63, C 1071, C 1001, C 7550, C 1438.

## I.7 - Le déclin des industries locales (XVIII<sup>e</sup> siècle)

En 1681, Anne-Marie-Louise d'Orléans (la Grande Mademoiselle), cousine germaine de Louis XIV<sup>79</sup>, céda la baronnie de Thiers à son mari le duc de Lauzun - il aurait possédé l'Hôtel de Lauzun, rue Grenette. Ce dernier la vendit le 5 février 1714 au financier Antoine Crozat<sup>80</sup> dont les descendants en conservèrent la propriété jusqu'à la Révolution.

Malgré la concurrence anglaise et la baisse des activités papetières, l'activité de la ville<sup>81</sup>, bénéficiant de sa position sur la voie de communication reliant Clermont à Lyon, restait florissante dans ces premières décennies du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>82</sup>.

Après des couteliers, les tanneurs, les teinturiers, les cartiers installés depuis le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>83</sup> et les papetiers, les vigneronniers représentent plus de 7 % de la population (le vignoble thiernois se développant sur 430 ha)<sup>84</sup>. On recensait en 1738, 32 marchands de vin, 24 cabaretiers, 3 celliers, soit 160 personnes représentant plus de 12 % de la population citadine<sup>85</sup>. 8,22 % des habitants de Thiers étaient des commerçants parmi lesquels les marchands de détail tenaient boutiques dans les rues du Bourg, Grenette, du Pirou, Conchette et au faubourg du Moûtier. Les bouchers, *poulaiers*, et tripiers étaient implantés dans le quartier du Bourg. Les marchands de gros, au nombre de 44, se regroupaient dans les rues du centre de la ville (rue du Bourg, du Château, Conchette, des Barres, de la Vaure et rue Neuve) où ils occupaient de vastes demeures pourvues de dépendances pour le stockage des marchandises.

L'activité papetière dont la manufacture de cartes qui occupait alors 10 maîtres, déjà ralentie au siècle précédent, diminua en raison de la baisse de la consommation et des exportations dues à l'augmentation du prix du chiffon et à la concurrence sur les marchés espagnols des papeteries parisiennes et génoises<sup>86</sup>. Sur les 22 moulins à papier n'en subsistaient plus que 12 en 1717 ; en 1738, les cartiers, autrefois réputés, n'étaient plus que 3 dans la ville<sup>87</sup>. De la même façon, l'établissement d'un nouvel impôt sur les cuirs contribua au déclin des tanneries dans les années 1788<sup>88</sup> ; sur 25 tanneries que comptait autrefois la ville, il n'en restait que 6<sup>89</sup>.

Dans l'objectif de stimuler l'économie locale, les subdélégués de Thiers tentèrent sans véritable succès d'introduire la plantation du mûrier pour l'élevage du ver à soie ainsi que la culture du riz touchée en 1741 par la « peste du riz »<sup>90</sup>.

Dans la « ville basse », une inondation ravagea en 1707 les biefs et les systèmes hydrauliques des fabriques, détruisit l'abbaye et ses bâtiments conventuels. Coup fatal pour le monastère qui entama son déclin : en 1769, seuls deux moines occupaient l'abbaye qui, par une bulle pontificale de Pie VI, en 1782, fut contrainte à la fermeture.

En 1791, l'assemblée générale réunit les deux communes de Thiers et du Moûtier et nomma le premier maire, Antoine Rudel. La Révolution frappa de plein fouet l'économie locale déjà ralentie par la concurrence : le difficile approvisionnement en grains, en charbon et en fer fit décroître la production industrielle que l'on tenta de relancer en 1793-1794 avec la fabrication de pièces de fusils, de sabres et de baïonnettes destinés à la défense nationale<sup>91</sup>.

---

<sup>79</sup> Armes de Thiers : *de gueules à un vaisseau d'argent*, armes... désignant une ville de Négoce et d'industrie. Au pays de la coutellerie. Huit Jours à Thiers. Thiers, Ed. A. Favvyé, 1921, 5<sup>e</sup> édition.

<sup>80</sup> Hubert Jacqueton, op. cit. p.106.

Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau, Horvath, 1987, p. 240.

<sup>81</sup> La ville comptait 18 000 habitants.

<sup>82</sup> AD 63, C 2759. D'après un mémoire du maire, la ville était considérée comme la « seconde ville de la province » vers 1739.

<sup>83</sup> Michel de Montaigne dans son voyage à Thiers en 1581 a constaté la renommée et le bon marché des cartiers thiernois : « J'y pus voir faire des cartes chez Palmier. Il y a autant d'ouvriers et de façons à cela qu'à une autre bonne besogne. Les cartes ne se vendent qu'un sol les communes et les fines deux ».

<sup>84</sup> Bruno Tournilhac, op. cit., pp. 351.

<sup>85</sup> Bruno Tournilhac, op. cit., pp. 349-355.

<sup>86</sup> AD 63, C 588.

<sup>87</sup> Bruno Tournilhac, op. cit., pp. 351.

AD 63, C 485.

<sup>88</sup> AD 63, 4 C 77.

<sup>89</sup> AD 63, C 550.

<sup>90</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, sous la direction de André-Georges Manry. Le Coteau, Horvath, 1987, p. 244.

<sup>91</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme, op. cit., p. 243.



*Plan de la ville de Thiers en 1750 ou 1768 ?.*

## I.8 – La coutellerie au XIXe siècle

Après la Révolution, alors que furent administrativement unifiées la « ville basse » et la « ville haute », la disparition des tanneries et des papeteries (la dernière papeterie ferma ses portes en 1911) fit de la coutellerie l'unique activité de la ville. Son essor eut des conséquences sur la rivière dès lors réinvestie pour la force motrice de ses eaux par les couteliers et sur le centre ancien de la ville avec le développement des ateliers à domicile aménagés soit dans les anciennes échoppes médiévale, soit dans des ateliers installés dans les cours et les jardins<sup>92</sup>.

L'activité coutelière fit preuve d'une grande vitalité en exportant couteaux, rasoirs, et ciseaux à travers l'Europe et le monde entier<sup>93</sup>. A partir de 1850, cette vitalité fut renforcée par l'apparition des premières « usines » de coutellerie situées au Creux de l'Enfer, dans les anciens moulins à papier. La retenue des eaux à l'aide de 140 écluses dans les gorges de la Margeride permit la création d'une vallée « des Usines » longue de trois kilomètres que desservait le chemin des Rochers. En 1851, une nouvelle « route de la Vallée » fut aménagée sur la rive gauche de la Durolle afin de faciliter la déserte et l'approvisionnement des usines.

L'électrification au début du XX<sup>e</sup> siècle permit aux couteliers de s'affranchir de la rivière. La production s'intensifia, multipliant le nombre d'opérations, non plus seulement sur la Durolle, mais dans la « ville haute » et les villages environnants<sup>94</sup>. Elle représenta également une importante évolution technique pour les émouleurs qui, à cette époque, délaissèrent les lieux humides et peu accessibles de la Durolle pour s'implanter à proximité de leurs lieux d'habitation. Les espaces de travail collectifs furent ainsi peu à peu abandonnés au profit d'ateliers individuels dans lesquels chacun travaillait avec son propre moteur.

Progressivement, tous les métiers furent touchés par la mécanisation qui eut une incidence forte sur l'organisation du travail et l'évolution urbaine. Aux petits ateliers installés dans les quartiers anciens, on préféra les usines établies en dehors de la ville le long des voies de communication vers Lyon, Clermont et Vichy donnant ainsi naissance à de nouveaux quartiers<sup>95</sup>.

La diversification industrielle dans les domaines de la forge (pièces automobiles, prothèses chirurgicales, traitement de surface, plasturgie...) permit un regain économique durant la Première Guerre Mondiale avec des activités liées à la Défense nationale. La crise des années 1930 entraîna la fermeture de plusieurs entreprises. Après la seconde guerre mondiale, les rouets de la vallée de la Durolle furent abandonnés. Les usines chargées de nouveaux types de productions (accastillage, fabrication de couvert en acier inoxydable, platerie...) furent alors transférées dans des zones industrielles dans les plaines alluviales de la Durolle et de la Dore.

Thiers s'impose aujourd'hui comme capitale nationale de la coutellerie avec 70 % de la production nationale. Le musée de la Coutellerie en retrace l'histoire avec une collection exceptionnelle du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours<sup>96</sup>. La ville a mis en place des programmes de réhabilitation et de valorisation des friches industrielles : sentier de découverte et centre d'interprétation sur la vallée et les usines de l'Usine du May.

### Les usines du XIXe siècle de la vallée<sup>97</sup>

L'usine du Creux de l'Enfer : appelée au XV<sup>e</sup> siècle « Gour des Fades », « Martinet de l'Enfer » au XVIII<sup>e</sup> siècle, « Usine du Creux de l'Enfer » au XIX<sup>e</sup> siècle. A l'origine, se trouvait ici un ancien rouet, attesté dès 1476. En 1836, on trouvait à l'emplacement de l'actuel édifice un martinet. Dans les années 1880, Pierre Delaire, coutelier parisien, aménage une aiguiserie et des ateliers de façonnage de manches. Le bâtiment actuel (premier quart du XX<sup>e</sup> siècle) fut spécialisé dans la forge et la découpe des lames de couteaux. Racheté en 1986 par la ville, il est occupé depuis 1998 par un centre d'art contemporain.

---

<sup>92</sup> Anne Henry, Thiers, op. cit., p. 8

<sup>93</sup> Anne Henry, Thiers, op. cit., p. 13

<sup>94</sup> Anne Henry, op. cit., p. 17.

<sup>95</sup> Anne Henry, op. cit., p. 18

<sup>96</sup> Anne Henry, op. cit., p. 5.

<sup>97</sup> Des Patières à la vallée des Usines, op. cit., p.18

L'usine du May : construite en 1890 par un coutelier parisien réputé, Ernest Grange Jeune. Son architecture typique de la fin du XIXe siècle est caractérisée par l'emploi de moellons de granit, de bandeaux de lave et d'encadrements de fenêtres en brique ou en lave. Au XV<sup>e</sup> siècle, se trouvait un *mailh* à papier qui a donné son nom à l'usine. Elle ferma au début du XX<sup>e</sup> siècle et fut alors divisée en petits ateliers loués à des artisans. L'édifice racheté par la ville de Thiers dans les années 1980 est inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques depuis 2002.

L'usine d'Entraygues ou Matrice d'Entraygues : Elle fut construite en 1836 dans le lit de la rivière d'où son nom d' « Entraygues » signifiant « entre les eaux ». Le bâtiment a été restauré entre 1998 et 2002 par l'association « Matrices d'Entraygues ».

Les Forges Mondières : Construites sur le rocher en 1901 sur le site d'une ancienne scierie dont des murs à pans de bois sont encore visibles. Spécialisées dans la fabrication de lames de couteaux de table, elles fermèrent leurs portes en 1980. Les systèmes de transmission, les marteau-pilon, le petit outillage et les produits semi finis restent en l'état dans le bâtiment. Le site a été racheté par la commune en 1984 et est inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2002.

L'îlot Navarron : Avant 1757, il s'agissait d'un ancien rouet vendu à cette date pour être transformé en papeterie. L'activité dura jusqu'en 1852. En 1910, la famille Navarron racheta l'entreprise pour y fabriquer des manches de couteaux en bois exotiques. L'édifice est à trois niveaux avec des murs à pan de bois, typique des usines de papeteries de la région. Sur la rive gauche, se trouve le rouet Delaire.

Crospailhat : Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> un moulin à papier fut tenu par la famille Andrieu pour devenir en 1865 l'usine de coutellerie de la famille Sabatier-Courcon qui racheta alors une partie importante de l'abbaye du Moûtier.

L'usine du Faux Martel : L'usine, accessible par la rue des Rochers ou par une passerelle sur la Durolle, fut édifée en 1836 à l'emplacement d'anciens rouets. Elle est caractéristique des bâtiments industriels de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec ses murs en granit et ses ouvertures en briques.

L'usine du Faux Martel ou Usine Mallorie : Dès 1836 est mentionné un moulin à farine à cet emplacement. En 1882, l'usine appartient à l'entreprise Crospailhat et servait à émoudre des couteaux. Elle brûle en partie en 1950.

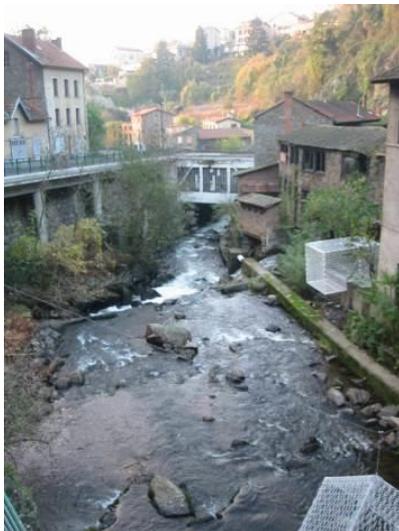
L'usine la Grace : Mentionnée comme rouet en 1783. Elle appartenait à la famille Sabatier qui possédait les rouets La Grace, Crospailhat, Camusat et Faux-Martel. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les Sabatier relient en une même usine les rouets la Grace et Camusat usant d'un bief commun. Depuis 1979, l'usine Ferrier fabrique des pièces en acier pour l'automobile.

L'usine Camusat : Du nom d'une famille de marchands des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Elle fut rachetée en 1850 par la famille Sabatier. Entre 1925 et 1950, le fabricant de machines Terrasse racheta les lieux puis cessa son activité dans les années 1970. En 1979, l'usine Ferrier acquit les lieux et installa l'atelier de fabrication dans l'usine à la Grace, délaissant ainsi depuis Camusat.

L'usine Cavalier : Mentionnée comme usine à émoudre les couteaux en 1836. Depuis 1979, l'usine appartient à l'entreprise Ferrier qui a délaissé le bâtiment.

L'usine de la Croix de Fer : Une des deux unités de production de l'entreprise Wichard, leader mondial d'accastillage marin. Cette ancienne papeterie en activité jusqu'en 1885 fut ensuite transformée en coutellerie.

L'usine du Pont de Seychal : Appelée « le Paquebot » du fait de sa forme, elle était l'une des plus importantes papeteries de Thiers. Vers 1902, elle devint le siège de la Société Générale de Coutellerie et Orfèvrerie, spécialisée plus tard dans les couverts en acier inoxydable.



*La vallée des usines.*



a. s. o. - 5237. - THIERS (P.-de-D.)  
Manufacture de Coutellerie  
France et Exposition G. COGNET

*Atelier de cacheur de corne de la manufacture Cognet. Carte postale vers 1930. Coll. Musée de la coutellerie.*



*Emouleurs couchés. Carte postale. Vers 1930. Coll. Musée de la Coutellerie*

## I.9 – Le XIXe siècle, les aménagements urbains et les nouvelles architectures

Le XIXe siècle a vu la ville se transformer sous deux aspects : les opérations d'aménagement urbain issues du percement de nouveaux axes dont la route impériale au début du XIXe (rue Terrasse), rue des Grammonts, rue François Mitterrand et rue Pasteur et la transformation du château au profit d'un tribunal en 1836. La nouvelle route de Clermont à Saint-Etienne et Lyon, dite route du Cordon, désenclave la ville (l'hôtel de l'Aigle d'Or est bâti en 1836), ce que l'arrivée du chemin de fer surenchérit dès 1872-1874.

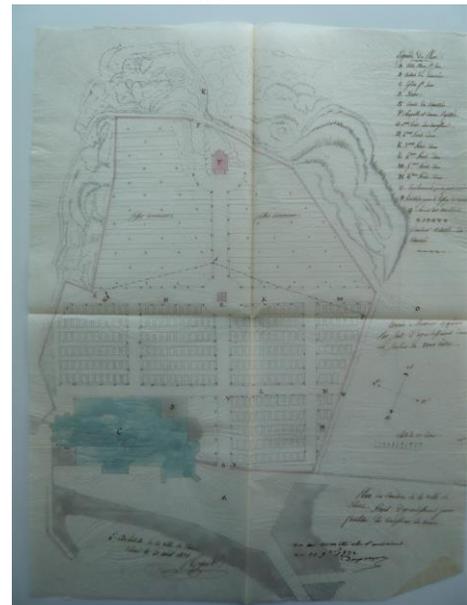
L'aménagement du tribunal et d'une grande place a imposé la suppression du cimetière Saint-Genès et le transfert des sépultures dès 1798 dans le cimetière de l'église paroissiale de Saint-Jean-du-Passet située hors les murs. Le lieu, béni en 1805, fut agrandi dès 1831 sur les plans de Roger, architecte de la ville.



*En rouge, la voirie actuelle reportée sur le plan de 1768.*



*Le tribunal*



Descriptif et Plan du cimetière Saint-Jean par Roger, architecte, le 20 août 1831.  
AD 63 2 O 430-14.

Le projet d'aménagement pour les nouvelles concessions adopte les grandes lignes de division du cimetière ancien.

## I.10 – Le XXe siècle, l'aménagement urbain et les documents d'urbanisme

Les transformations se traduisent par une somme d'opérations d'aménagement ponctuelles et l'apparition du dispositif de protection et de mise en valeur, accompagné d'une vaste mesure d'accompagnement pour la réhabilitation du bâti.

En 1904, création de l'hôtel des Postes (actuelle gendarmerie)

En 1907, transfert, rue Garnier, de la fontaine située au milieu de la rue Conchette

Avant la guerre de 1914-1918, création de villas de type Belle-Epoque, mais en dehors de la Ville

Entre les deux-guerres, construction d'un nouvel hôtel des Postes en 1939  
Elargissement de la voirie en porte à faux sur le rempart, rue Terrasse

Après la guerre de 1940-1945, la démolition d'une partie des vestiges du château fait place à une école, le CES.

La halle aux grains est démolie en 1960, au profit de la place des Martyrs.  
En 1968, des démolitions sont faites pour la construction du groupe scolaire rue du 8 mai.

L'actuel bâtiment de la mairie remplace un édifice remarquable, l'ancienne sous-préfecture, détruite en 1976.

En 1982, démolition de la chapelle la Clôtra du cloître Saint-Genès

L'essentiel du développement urbain se fait dans la plaine et les pentes proches de la ville.

La création de l'autoroute Clermont-Ferrand Lyon (A89), dite « la Transeuropéenne », situe Thiers dans un axe majeur est-ouest et en lien direct avec la ville de Clermont-Ferrand.

Le centre-ville est touché par des opérations ponctuelles, dont certaines ont été largement programmées par la version 1982 du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur, soit par des objectifs clairement énoncés (curetages, renouvellement d'îlots, comme les Forgerons), soit par une absence de protection du bâti, même très ancien (XVe - XVIIe siècle).

Les rues Conchette et du Bourg ont été rendues piétonnes, avec un traitement de sol en pavés de béton en dans les années 70/80.

Par ailleurs, l'abandon des immeubles, ou l'acquisition sans mise en œuvre immédiate de travaux de préservation ont conduit à la ruine de certaines parties d'îlot (place Lafayette, rue Mancel-Chabot).

Parmi les opérations ponctuelles majeures, on compte le parking et la place Antonin Chastel situés sur l'emprise de l'ancien marché, achevés en 2009. De même l'îlot des Forgerons s'achève en 2010.

Parallèlement la mise en valeur du patrimoine industriel est engagée (le long de la Durolle).

Un important programme de renouvellement urbain est destiné à lier logement social, réhabilitation des immeubles et réaffectation du bâti insalubre. L'Etat soutient la collectivité par des contrats successifs (OPAH, ANRU, etc.)

Autres aménagements urbains :

- Modification du pont de Seychal.
- La démolition de la tour, face au pont de Seychal.
- La démolition du Musée de Barante, ancien établissement des Sœurs de la Visitation, XVIIe siècle (hors secteur sauvegardé) au profit d'un parking.
- La démolition d'immeubles, Place Lafayette en 2008 et la réalisation d'une place à niveaux en 2009-2010.
- La démolition de la maison Daguerre (XVIIe siècle) en mai 2010.
- De nombreuses démolitions résultent du relief et se traduisent par d'importants soutènements avec des contreforts en béton armé.

### **Historique des documents d'urbanisme de la ville**

On ne connaît pas de plan d'alignement du milieu du XIXe siècle (absence d'archive).

Le périmètre du PSMV compte 17 monuments historiques classés et inscrits.

Le Secteur Sauvegardé a été délimité par arrêté interministériel du 31 octobre 1974

- Le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur est approuvé le 7 février 1985 (modifié en 2008).
- La révision totale du secteur sauvegardé a été engagée par arrêté ministériel du 30 juillet 2002, il est mis en révision.

Le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 24 mars 1982 :

- Première révision approuvée le 20 octobre 1988 (consécutive à la réalisation d'une recherche Plan Urbain (Identité et Développement)
- Deuxième révision approuvée le 23 décembre 1993 (définition de nouvelles zones d'activité / prise en compte de la démarche de Développement Social Urbain lancée en 1989.
- 5 modifications de ce POS et une 6e est actuellement en cours.
- Une 3ème révision du POS a été prescrite depuis le 17 décembre 1997.
- 3ème révision relancée par délibération du 8 octobre 2001 lors de la mise en œuvre des Assises.

## **CHAPITRE 2 - L'EVOLUTION DE LA VILLE-HAUTE**

La ville de Thiers se compose de deux sites distincts unifiés administrativement en 1793. Le premier, dans la plaine sur la rive gauche de la Durolle, est issu de la fondation de l'abbaye bénédictine du Moûtier et de son église dont la création appartiendrait à l'époque mérovingienne. Le second, établi par des seigneurs laïques au X<sup>e</sup> siècle auprès de l'église Saint-Genès, s'est développé sur la plate-forme rocheuse<sup>98</sup> dominant les gorges de la Durolle et la plaine de la Limagne.

Les historiens Alexandre Bigay en 1947, puis André et J.-L. Kristos, Henri Soanen et Laurent Mosnier dans les années 1980-2000 ont retracé les différentes étapes de l'évolution de la « ville haute » depuis ses origines jusqu'à nos jours à partir de sources d'archives importantes. David-Gérard Morel dans son travail universitaire consacré en 2002-2003 à l'histoire de Thiers du XIII<sup>e</sup> siècle au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup> a profondément enrichi la documentation et son analyse. Parmi les différentes sources manuscrites qui ont étayé leurs études figurent : le droit de *leyde* de 1336 et 1379, le plan de la ville fortifiée dressé vers 1450 dans l'Armorial de Guillaume Revel ainsi que les livres terriers de 1476, 1501 et 1531<sup>100</sup>.

La révision du Secteur Sauvegardé a permis de mener de 2008 à 2010 l'étude à la parcelle des quelques 800 immeubles thiernois contenus dans le périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur qui prend en compte la ville ancienne et des parties de ses extensions postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle. Cette enquête a permis d'une part de proposer une chronologie des différentes phases constructives du bâti illustrant les programmes de développement et d'extension de la ville, d'autre part de procéder au repérage des vestiges des différentes enceintes et de leurs dispositifs de défense.

---

<sup>98</sup> La plate-forme est constituée de granit décomposé, appelé localement « gore ». Cette roche particulièrement friable a facilité le creusement de caves, parfois sur deux niveaux, qui sont l'une des caractéristiques de la ville et de son habitat.

H. Pelletier, Qu'est-ce que le gore ? In : Bulletin de la Société des Etudes locales et du Musée, Thiers, n°23, 1963, p. 10.

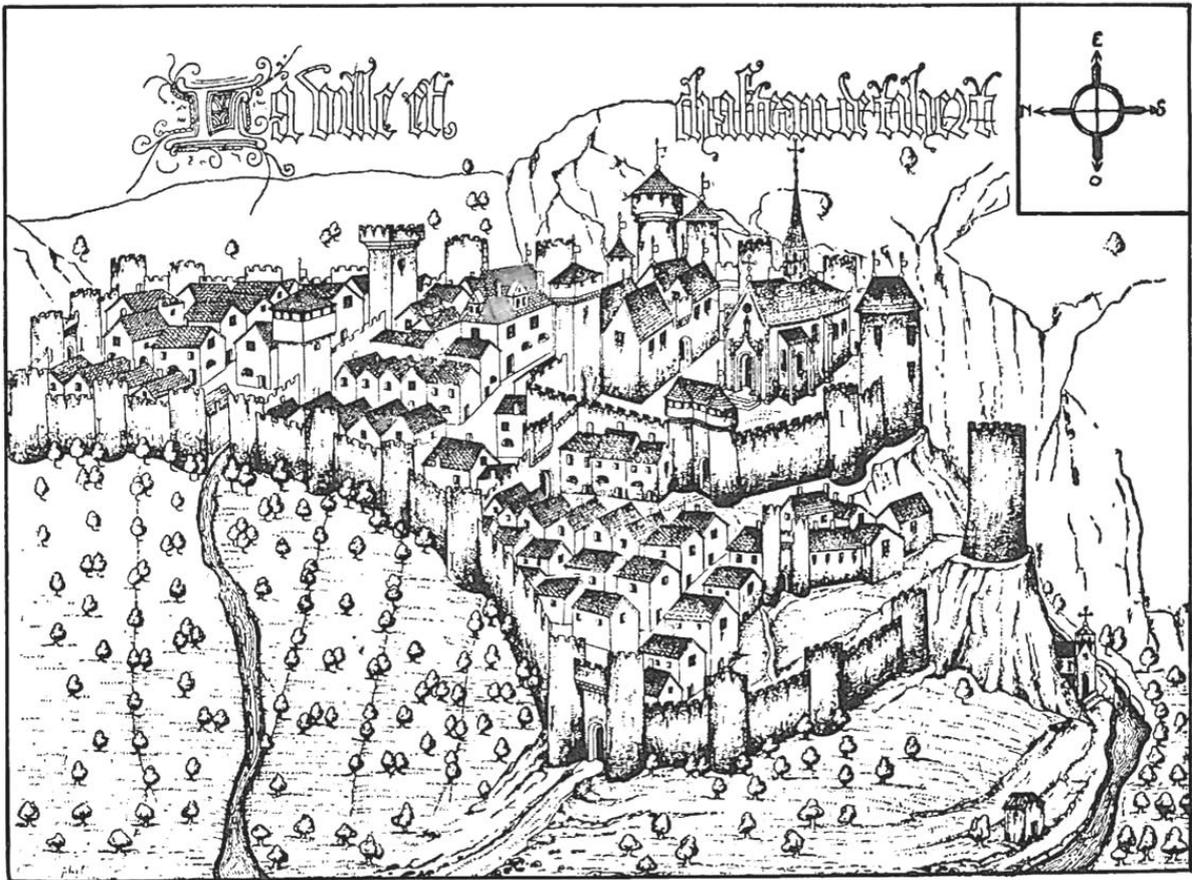
<sup>99</sup> David-Gérard Morel, La ville de Thiers et ses environs à la fin du Moyen Age (XIII<sup>e</sup> – XVI<sup>e</sup> siècles), Mémoire de maîtrise sous la direction de Josiane Teyssot, Université Blaise Pascal Clermont II, 2002-2003, 2 volumes.

<sup>100</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.34. Enquêtes traduites par Antoine Guillemot, Tarifs des droits de leyde dans Mémoires de la Société de la Diana (Montbrisson), T. IX.



Dessin de l'Armorial de Guillaume Revel, vers 1450

(données : A. Bigay, H. Soanen, J.-L. et A. Kristos. DAO : V. Rousset 2008)

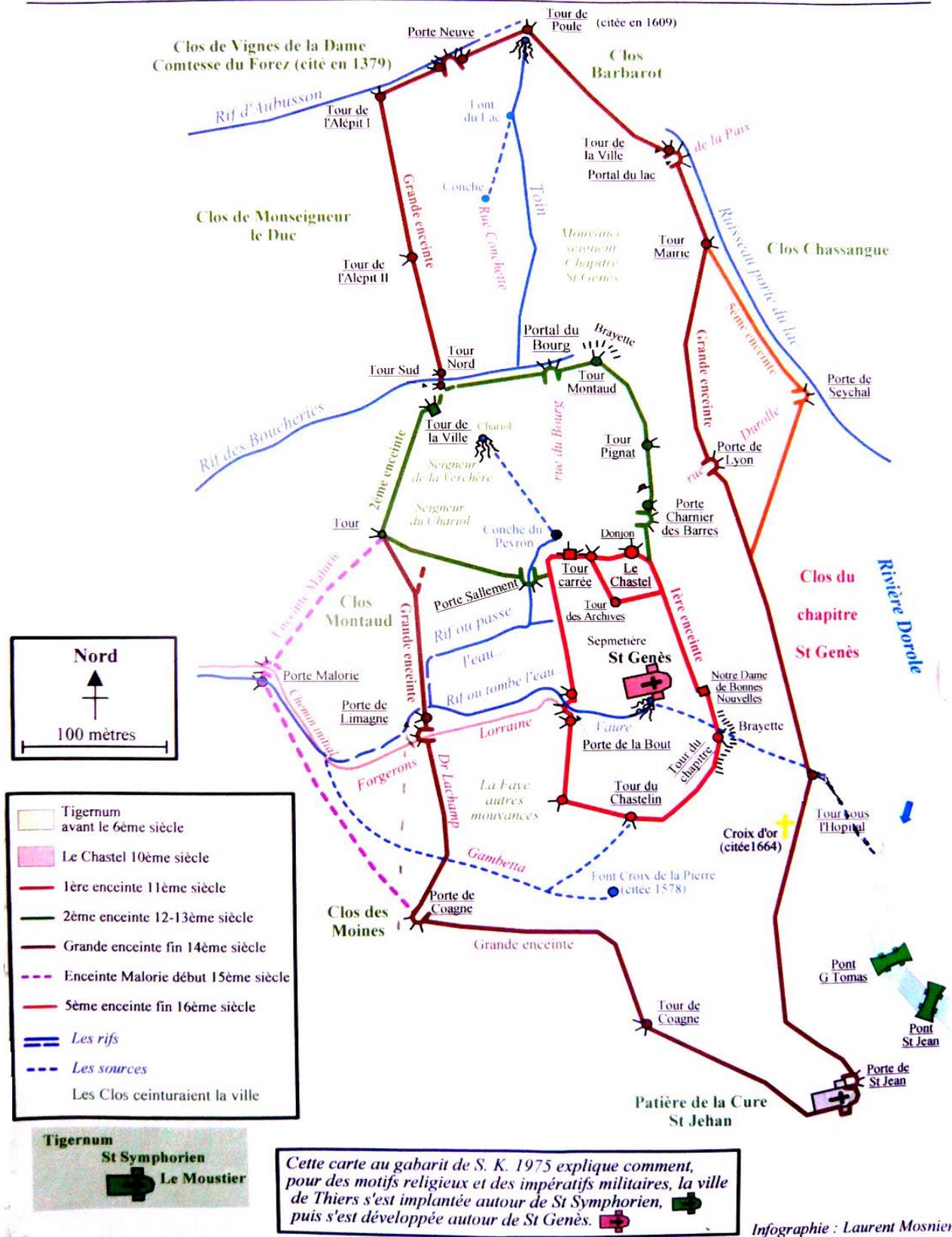


*La ville aujourd'hui et sur la représentation du milieu du XVe siècle (dessin d'après l'Armorial de Guillaume de Revel).*



*Plan de la ville de Thiers (1750 ou 1768)*





DEPARTEMENT DU PUY DE DOME

# VILLE DE THIERS

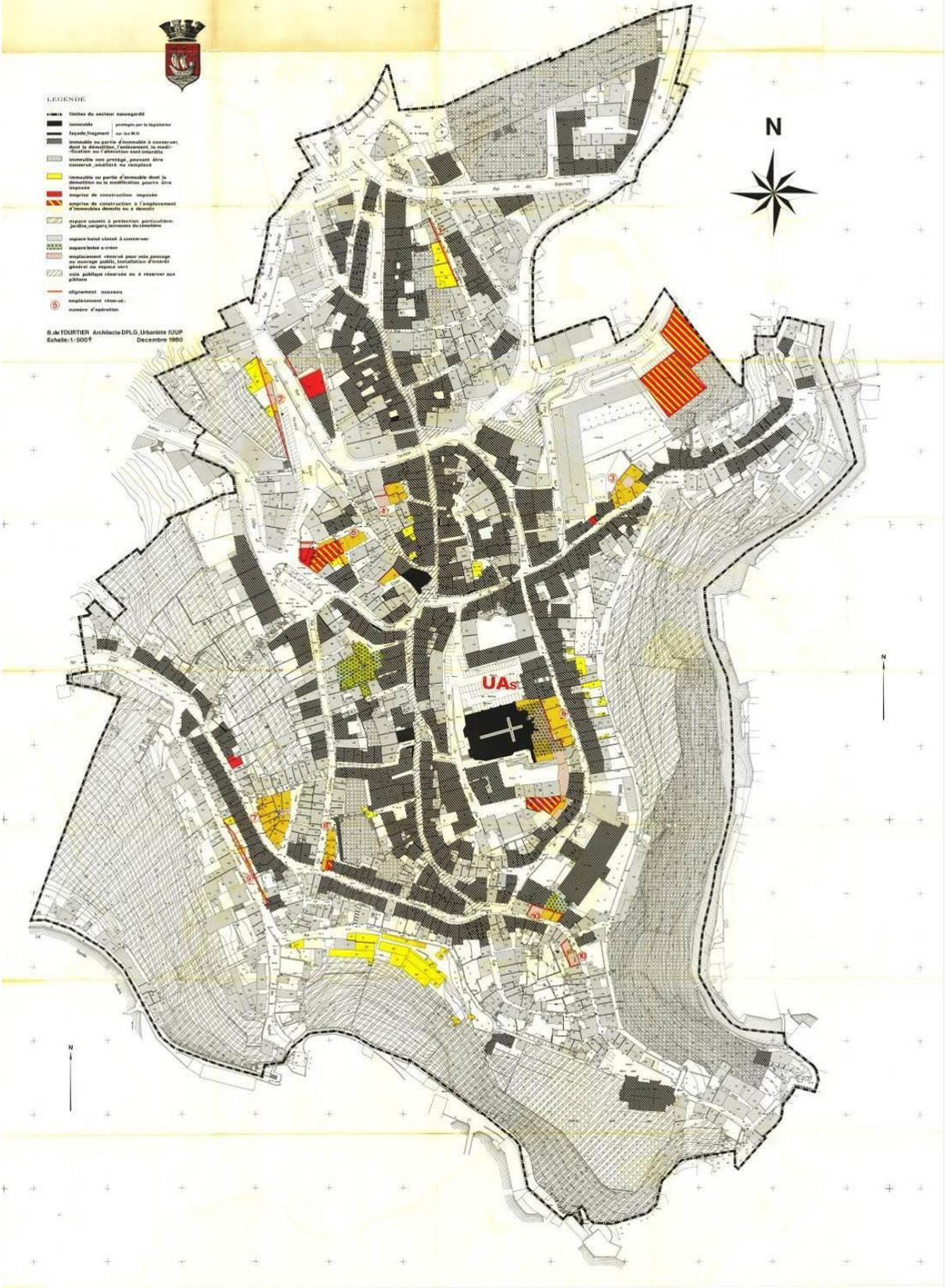
PLAN DE SAUVEGARDE  
ET DE MISE EN VALEUR



## LEGENDE

- limite du secteur sauvegardé
- insensibles protégés par la législation
- façade d'agrément sur rue
- insensibles ou partie d'insensibles à conserver, dont la destruction, l'abandon, la modification ou l'altération sont interdites
- insensibles sans protégé, pouvant être conservés, restitués ou restaurés
- insensibles ou partie d'insensibles dont la destruction ou la modification pourra être autorisée
- emprise de construction imposée
- emprise de construction à l'aménagement d'insensibles dévolus ou à démolir
- espace ouvert à protection particulière: jardins, vergers, terrasses de maisons
- espaces bâtis classés à conserver
- espaces bâtis à créer
- emplacement réservé pour une voirie protégée ou pour un usage public: installation d'équipement général ou d'usage privé
- voirie publique réservée ou à réserver aux piétons
- alignement autorisé
- alignement réservé
- ⑤ nombre d'opérations

B. de TOURTIER Architecte DPLG Urbaniste IUPP  
Echelle 1:5000  
Décembre 1980



Périmètre du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de la ville de Thiers. B. de Tourtier, 1980

## II 1 – LE CASTRUM (X<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècles)

Un premier noyau urbain, correspondant au *castrum* des seigneurs de Thiers, s'est formé aux premiers temps de la féodalité sur une plate-forme de plan quasi-rectangulaire axée nord-sud, de 165 m de longueur sur 85 m en moyenne de largeur. Le site naturellement défensif sur son socle rocheux inclut au sud l'église Saint-Genès<sup>101</sup> édifiée, d'après l'historiographie locale, sur les traces d'un sanctuaire du VI<sup>e</sup> siècle, près d'une zone marécageuse alimentée par une source, et le château des seigneurs de Thiers qui prit place au nord.

### II.1-1 - L'enceinte, ses portes et ses tours

#### L'enceinte

L'enceinte, dite « muraille du Chastel de Thiers »<sup>102</sup> dans le livre terrier de 1476, est conservée par tronçons sur un linéaire de 190 m environ sur le front ouest et sud-ouest.

Au sud-est et à l'est, la muraille qui devait border le rebord de la plate-forme n'a pas été reconnue et semble donc avoir été entièrement détruite. D'après la chronique de saint Etienne de Muret reprise par Alexandre Bigay<sup>103</sup>, seuls des jardins se développaient à l'origine au-dessous du château, là où se développa ensuite le quartier des Barres.

Au nord et au nord-est, les parcelles 327, 332, 331 présentent en rez-de-chaussée des murs épais de 1,50 m en moyenne qui pourraient constituer des indices pour restituer sur ce flanc le prolongement septentrional de l'enceinte, joignant au nord-ouest la tour-porte de la Chancellerie (tour Carrée). La muraille, la tour de l'Horloge ainsi que le corps de bâtiment du château supposé au nord-est (à l'emplacement de la prison du XIX<sup>e</sup> siècle auraient donc été protégés par la ligne défensive de la plate-forme sur son côté le plus étroit mais non le moins vulnérable.

Sur le front occidental, la muraille a été installée sur le rebord du plateau où l'on peut en observer l'épaisse maçonnerie (E. : 1,50 m à 2,20 m au rez-de-chaussée de la maison au 18, rue du Palais) dans les immeubles bordant la rue du Palais et la place du Palais. Le socle rocheux accuse par rapport à la rue de la Coutellerie un abrupt d'au moins 4 à 5 m de hauteur.

Le substrat semble très irrégulier avec des débordements accentués dans lesquels ont été creusées des caves semi-enterrées prolongeant les ouvroirs de maisons de la rue de la Coutellerie.

La muraille s'accôle à l'angle nord-ouest de la tour-porte de la Chancellerie mais la jonction même (juxtaposition ou liaisonnement ?) n'est pas visible.



*L'enceinte du castrum conservée en élévation sur laquelle s'appuie la demeure 18, rue du Palais. Le dernier niveau appartient à une phase de surélévation.*



*14, 15 rue du Palais. Enceinte du castrum visible dans le premier niveau de cave.*

<sup>101</sup> André Kristos, La première enceinte. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983, p.6.

<sup>102</sup> A. M. Thiers, CC26.

André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983, p.6.

André Kristos, La première enceinte au X<sup>e</sup> siècle. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.4.

André Kristos, Tour de Maître G. Fournier. In : Le pays thiernois, n°18, avril 1993, Association « Le pays thiernois », Thiers, pp.19-20.

<sup>103</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.36.

Le *castrum* était pourvu de deux portes de ville : une porte incluse dans une tour Carrée, dite « tour de la Chancellerie » (ou « tour d'Espinghal » ou « de Chabanel »<sup>104</sup>) et une porte à l'ouest appelée « Porte de la Bout ». Sise dans l'axe de l'église Saint-Genès, elle était défendue par deux tours rondes représentées sur le dessin de Revel.

La Portula au sud et la porte de Bonne Nouvelle à l'est devaient constituer des entrées secondaires.

Hormis la tour-porte de la Chancellerie qui pourrait constituer l'élément défensif le plus ancien, il ne semble pas que les tours rondes de la fortification, représentées sur le dessin de Guillaume de revers vers 1450, soient antérieures au XIIIe siècle.

### La tour-porte de la Chancellerie (Tour Carrée)

La tour-porte de la Chancellerie (dite « tour carrée ») est la seule des tours thiernoises à adopter un plan massé rectangulaire. L'étude la maison qui la flanque au sud a permis d'observer le collage de l'enceinte du *castrum* sur son angle sud-ouest. On ignore en revanche si une liaison existe entre ces deux entités et il est difficile de déterminer ici la chronologie relative entre ces deux éléments de la fortification.

L'ouvrage défensif, qui pourrait constituer l'élément le plus ancien du *castrum* conservé en élévation – son plan comme l'appareil des deux arcades militent pour un édifice romain ou de tradition romane (XIIe siècle - première moitié du XIIIe siècle) intègre deux grandes arcades en arc en plein cintre (murs nord et sud) situant le passage de la porte de ville (17 et 20 rue du Palais). Etant murée, on ignore si leurs sous-faces intègrent le logement pour des herses ou un autre dispositif de fermeture (il semble qu'il n'y ait pas eu d'embrasure).

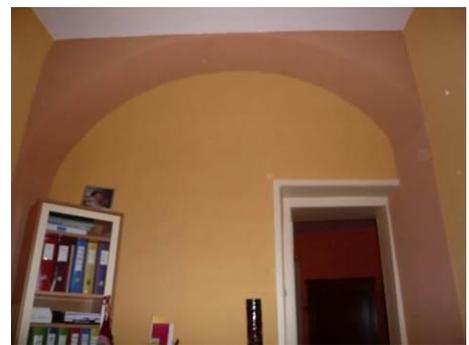
Plusieurs historiens ont restitué ici un pont-levis pour expliquer l'important dénivelé entre la rue du Pirou et l'arcade qui, dans le mur nord de la tour, constitue le passage<sup>105</sup>.

Il n'est cependant pas exclu que le niveau du sol n'ait été plus élevé aux XIIe – XIIIe siècles sur le flanc extérieur nord du *castrum*. Quant aux corbeaux fichés dans la partie inférieure du mur nord, ils peuvent situer, non les vestiges de la structure d'un pont-levis, mais le niveau de plancher de la demeure qui fut adossée à la tour *a posteriori* (cette dernière aujourd'hui détruite est attestée par le cadastre napoléonien et plusieurs cartes postales de la fin du XIXe ou du début du XXe siècle).

Le dernier niveau de la tour présente sur son mur ouest l'embrasure d'une baie dont le tableau a été muré ; ce qui ne permet plus désormais d'identifier le type d'ouverture. Cependant, comme en a fait l'hypothèse Alexandre Bigay, il y aurait tout lieu de penser qu'il s'agit d'une archère destinée jusqu'au XVe siècle à défendre le flanc nord-ouest du *castrum*.



La tour-porte de la Chancellerie vue de la place du Pirou



La tour-porte de la Chancellerie. Premier étage, arcade du mur sud.



Tour-porte de la Chancellerie. Embrasure d'une meurtrière disposée sur le mur ouest au deuxième étage.



Place du Pirou vue depuis la rue du Pirou. Maison (disparue) flanquant au XIXe siècle la tour-porte de la Chancellerie.

<sup>104</sup> A. M. Thiers, CC 26.

Alexandre Bigay, Thiers, capitale de la coutellerie. Ed. Paris : Thiers, Mont-Louis imprimeur à Clermont-Ferrand, 1953, pp.123-124.

<sup>105</sup> André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : Le pays thiernois, n°12, novembre 1989, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.3.

### La porte de la Bout et ses tours

La porte occidentale, disparue, était cantonnée de deux tours rondes. David-Gérard Morel trouve mention de l'une d'elles dans le terrier de 1476 contre laquelle le couturier Guillaume de l'Ossedat fit bâtir son petit hôtel<sup>106</sup>.

### La tour de la Faye

La tour dite « de la Faye »<sup>107</sup> ou « du Château », citée dans le terrier de 1476, a été détruite vers 1950 mais le chicot de son flanc nord reste pris dans la cour de la maison au 42 rue de la Coutellerie.

### La tour du Châtelain et la Portula

Les vestiges de la tour du Châtelain ont pu être observés à l'occasion de travaux menés sur la maison au 52 rue de la Coutellerie.

L'édifice a dû être détruit dans la seconde moitié du XVe siècle lorsque l'on a établi contre son flanc sud la maison de la rue de la Coutellerie, et à son emplacement une maison en forme de tour dont le rez-de-chaussée voûté inclut trois fentes d'éclairage dirigées vers l'est, le sud et l'ouest.

D'après le parcellaire, nous faisons l'hypothèse que la Portula était accolée au flanc ouest de la tour sur les actuelles parcelles des maisons des 13, 15 ou 52 rue de la Coutellerie.

### La tour du Chapitre

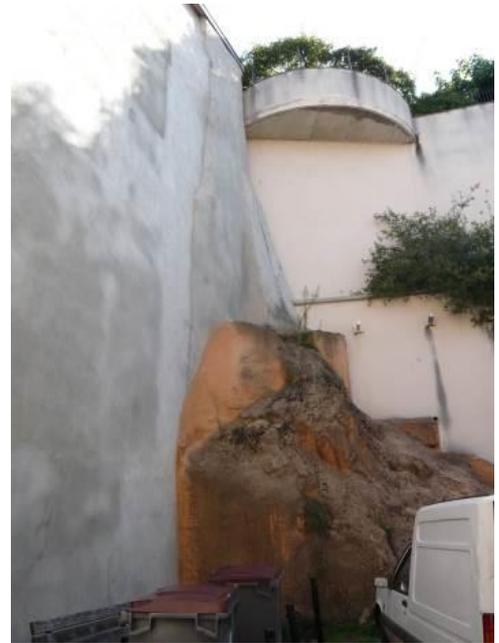
La tour du Chapitre érigée au sud-est des bâtiments du chapitre ne semble pas avoir laissé de traces.

### La tour du Chapitre

La tour du Chapitre érigée au sud-est des bâtiments du chapitre ne semble pas avoir laissé de traces.

### La porte et la tour Notre-Dame de Bonne Nouvelle

Elles se situaient à l'est dans l'axe du chevet de l'église et du cimetière paroissial. Leurs vestiges, aujourd'hui disparus, auraient été reconnus vers 1983 lors de démolition de maisons de la rue Mancel Chabot. La *pedde* Saint-Genès fut vraisemblablement aménagée au XVIIe siècle dans l'ancien rempart afin de remplacer la porte Notre-Dame<sup>108</sup>.



42, rue De la Coutellerie  
Emplacement de la tour de la Faye dont de maigres vestiges sont maintenus dans la maison.



52, rue de la Coutellerie.  
Vestiges de la base de la tour du Châtelain dans l'ancienne cour de la maison.



La pedde Saint-Genès

<sup>106</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 144.

<sup>107</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 114.

<sup>108</sup> André Kristos, La première enceinte - suite. In : Le pays thiernois, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, pp.14-16.

## II.1.2 - Le château

Le château, détruit avant 1825 lors de la construction du palais de justice et de la prison par Ledru et Cournon, est figuré sur le dessin de Guillaume de Revel où il adopte le plan d'un grand quadrilatère situé à l'angle nord-est du *castrum*. Il était cantonné de quatre tours circulaires dont la plus importante, la tour maîtresse dite « tour de l'Yrisson » (le donjon emblématique du pouvoir seigneurial) est figurée couronnée de mâchicoulis.

Le donjon détruit entre 1830 et 1836 est représenté avec la tour dite « de l'Horloge » sur l'Atlas de Plan de 1768, ainsi que sur une lithographie du Taylor et Nodier datée de 1830. Des sondages archéologiques entrepris en mai 2010 par l'INRAP ont montré que ses maçonneries avaient été entièrement détruites ne laissant apparaître que l'empreinte de la fondation.

La muraille limitant le château au nord part de la tour de l'Horloge pour marquer au niveau du donjon un contour semi-circulaire. Le tronçon ouest est couronné par un chemin de ronde armé d'une archère dont le tableau est visible de la cour de la demeure au 6, rue du Pirou.

L'enceinte se prolonge à l'est par un court tronçon jouxtant aujourd'hui les prisons du palais de justice bâties au XIXe siècle. On trouve au rez-de-chaussée de ces dernières, à l'angle intérieur nord-ouest, une maçonnerie dont l'appareil pourrait signaler une construction antérieure au bâtiment du XIXe siècle (4, 5 rue du Palais). L'hypothèse d'un corps de bâtiment du château implanté en contrebas de la plate-forme castrale, soit à l'est du donjon, serait donc à retenir.

La muraille a fait l'objet d'un diagnostic archéologique mené par Christian Le Barrier (INRAP) en mai 2010.

A l'ouest du donjon, la tour de l'Horloge (ou du « Reloge») conserve en partie ses maçonneries visibles aujourd'hui encore depuis la rue du Pirou. On note sur sa face nord les traces d'une étroite baie (archère ?). Remaniée aux XIX et XXe siècles, elle constitue aujourd'hui la dernière évocation du château du XIIIe siècle que devrait prochainement appuyer un projet de mise en valeur de son couronnement.

La tour du Refuge s'élevait à l'angle sud-est et fut détruite lors de la construction du palais de justice<sup>109</sup>.

La tour des Archives, qui figure sur le plan d'état des lieux du château et des prisons par Ledru et Cournon en 1811<sup>110</sup>, se dressait à l'angle sud-ouest de la forteresse pour former le pendant de la précédente.

On ignore le plan et l'organisation qu'adoptait l'*hospitium* (logis seigneurial) ainsi que les dépendances greffées auprès de lui. Le dessin de l'armorial de Guillaume de Revel du milieu du XVe siècle, montre quatre constructions parallèles dont deux, donnant sur la place, viennent encadrer une porte armée d'une large bretèche.



Plan cadastral de 1836 où figure en plan la tour de l'Horloge.



"Coupe sur la ligne AB" - "premier étage des prisons" (détail)  
0,575 x 0,74 m - encre noire, traits gris et rose - Echelle : 5 mm par mètre  
"Clémence-Ferrand, le 24 mai 1811" signé L.C.F. Ledru et Cournon



"Coupe sur la ligne CD" - "Tour de l'Horloge"  
0,575 x 0,74 m - encre noire, traits gris et rose - Echelle : 5 mm par mètre  
"Clémence-Ferrand, le 24 mai 1811" signé L.C.F. Ledru et Cournon

"Une des tours" dessinée par Ledru et Cournon en 1811, pour le calculer des vestiges du château de Clermont, dessinée face au développement des prisons, sous l'ère de l'édifice qui fut le palais de justice en 1811.  
"On voit en face de l'édifice, la tour de l'Horloge, la tour des Archives, la tour du Refuge, la tour de l'Yrisson, le bâtiment qui occupait au rez-de-chaussée de la tour de l'Horloge, avec deux ou trois autres qui ne dépassent pas de l'édifice. Le premier étage est destiné à la prison, le second est le logement de la garde nationale, le dernier étage ou au rez-de-chaussée de la tour de l'Horloge et de l'Yrisson deux autres étages en face du premier et second étages de la prison nationale."  
"Clémence-Ferrand, le 24 mai 1811" signé L.C.F. Ledru et Cournon

Le château et les anciennes prisons. Archives nationales, le Caran, F13, catalogue.

<sup>109</sup> Gabriel Fournier, op. cit., pp. 88-91.

Emmanuel de Boos, L'armorial d'Auvergne Bourdonnois et Foretz de Guillaume de Revel. Nonette : Créer, 1998, pp. 129-131.

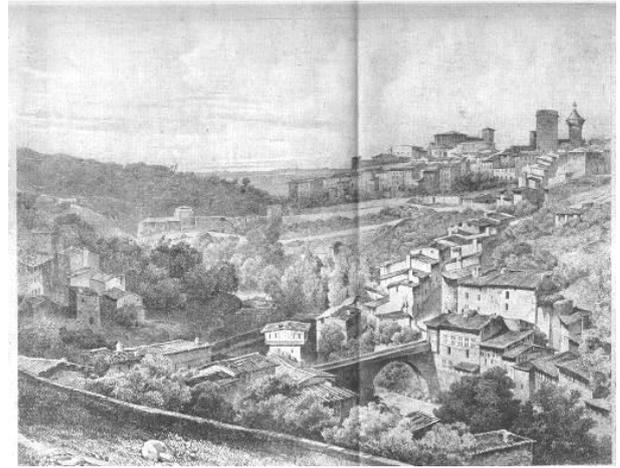
<sup>110</sup> Archives nationales, le Caran, F13. Catalogue. Thiers



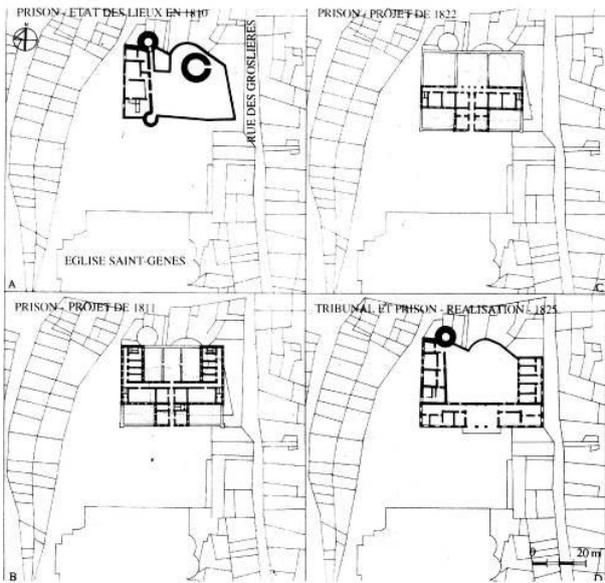
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Ville de Thiers. Dessin Constant Bourgeois, 1820. BnF  
Le donjon est représenté à côté de la tour de l'Horloge. A l'extrémité gauche de la grande enceinte, une construction quadrangulaire qui pourrait correspondre à l'ancienne Tour del Rat (« Tour sous l'hôpital »).

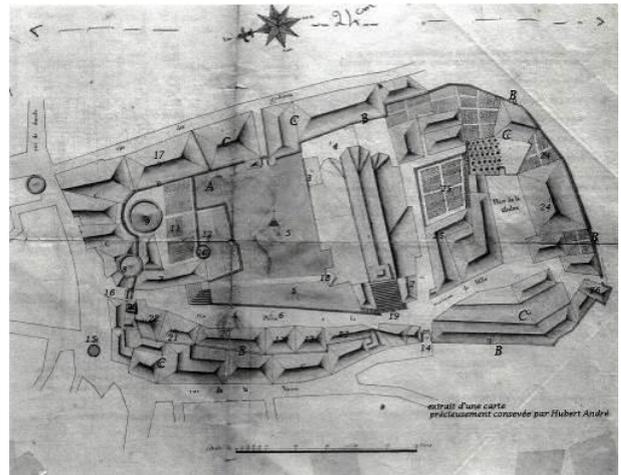
A droite, sous la tour de l'Horloge, figure un grand bâtiment : ancienne église des Ursulines ?



Thiers en 1830. Lithographie représentant Thiers et son donjon en 1830, avant que celui-ci ne soit détruit (peu avant 1836). Extrait de Taylor et Nodier, Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France, Auvergne. Ed. Engelman, Paris, 1829



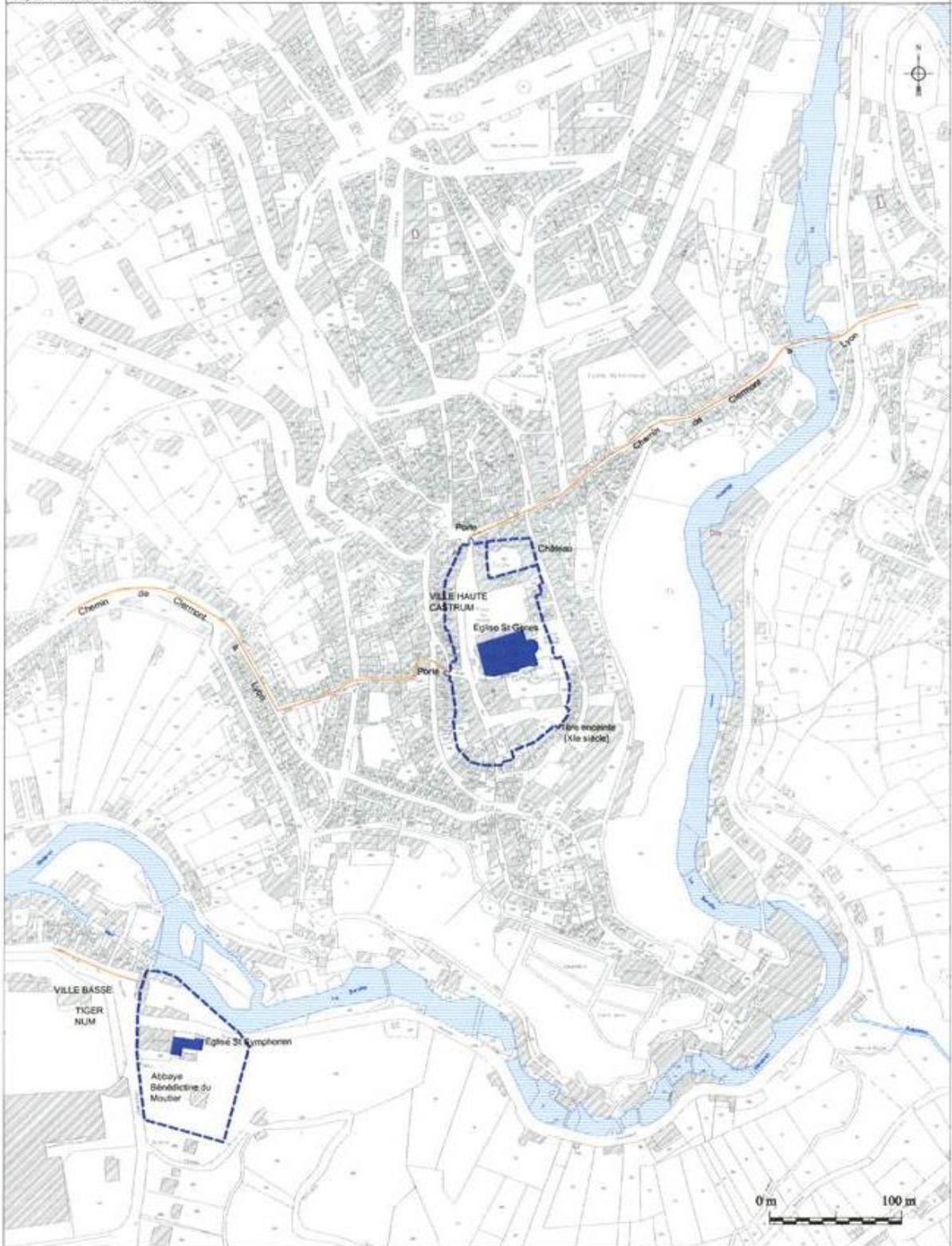
Plans du château. Marie-Line Doutré



Plan du castrum. Non daté. XVIIIe siècle ?

# THIERS AUX X<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles

D'après H. Soane, J.-L. et A. Krists





*L'enceinte semi-circulaire du donjon*



*L'archère du chemin de ronde vue depuis la cour de la demeure 6, rue du Pirou.*



*La tour-porte de la Chancellerie et la tour de l'Horloge*



*La muraille inscrite dans Les travaux de rénovation d'une ancienne école en logements. Cl. 14 mars 2016. La présence visuelle de la tour au sommet de la ville a été renforcée par un palimpseste.*

### II.1.3 - Le quartier du chapitre Saint-Genès

Les bâtiments du chapitre se regroupaient au sud de l'église Saint-Genès près de laquelle coulait<sup>111</sup> la Vaure, source alimentant un cours d'eau parcourait le flanc occidental du *castrum* pour gagner la rue dite de la Vaure (actuelle rue de la Coutellerie). Une niche aménagée sous le parvis de l'église pourrait la situer.

La structure d'un cloître composé de galeries couvertes n'est pas véritablement attestée. On peut seulement faire l'hypothèse au vu de pans de murs situés au sud-est du sanctuaire et des plans de la ville des XVIIIe et XIXe siècles d'un ensemble canonial composé de différents bâtiments ordonnés autour d'une aire de plan quasi-carré de grandes dimensions. Cette dernière est identifiable en effet sur les plans de 1750, 1768 et de 1836. Son empreinte est par ailleurs partiellement conservée dans le plan du groupe scolaire bâti en 1950 par l'architecte de Thiers Vidal<sup>112</sup>.

A l'ouest se situaient les bâtiments du prévôt que l'on trouve aujourd'hui dans l'immeuble situé rue Jean Brugière (cf. PSMV : 458-9). La partie la plus ancienne peut être attribuée à la seconde moitié du XVe siècle et présente plusieurs corps de bâtiments agencés autour d'une cour à l'origine ouverte sur la rue Brugière. Une porte à linteau en arc en accolade située au rez-de-chaussée est ornée d'un écu sur lequel était sculptée une croix (bûchée) évoquant le statut religieux des occupants. Au noyau ancien de la prévôté furent associées des extensions bâties à la fin du XVIe siècle ou au début du XVIIe siècle.

Le bâtiment de la Clôtra est la seule construction romane parvenue jusqu'à nos jours sous la forme d'un chicot de sa façade qui, au XIIe siècle, s'ouvrait sur le jardin du cloître. Un premier étage était doté de deux fenêtres romanes détruites en 1982 lors de la démolition de l'édifice. L'arcade du rez-de-chaussée a visiblement été remaniée au XIXe siècle lorsque l'on ajouta dans son cadre trois petites arcades sommées d'un oculus quadrilobé.

Le bâtiment était occupé jusqu'au XXe siècle par une chapelle dont on possède des vues intérieures. Il est possible qu'il ait accueilli à l'origine la salle capitulaire.

D'après le terrier de 1476 étudié par David-Gérard Morel, les demeures de Jehan Arcangier et Bertrand Vidal (prêtres et chanoines), et de Gilbert Fichard, chargé de la surveillance des denrées et des marchandises dans la châtellenie<sup>113</sup>, étaient situées autour du cloître.

Une place « commune » séparait les maisons de Bertrand Vidal installées au sud du cloître et le bâtiment de la confrérie du Saint-Esprit (déjà citée en 1301 dans la confirmation de la première charte de coutumes<sup>114</sup>) où se tenaient les assemblées générales de la ville<sup>115</sup>. La demeure qui occupe aujourd'hui son emprise ne semble pas être antérieure à la fin du XVIIIe siècle (cf. PSMV : 462-9).



L'église Saint-Genès. Carte postale. Coll. Office de Tourisme



Le cloître représenté sur le plan de 1768.



Les vestiges de la Clôtra.



Le bras sud du transept de l'église Saint-Genès et l'ancienne cour du chapitre en 1846. Lithographie Mathieu, dessin Durant.

<sup>111</sup> André Kristos, La première enceinte. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983, p.6.

<sup>112</sup> Médiathèque du patrimoine, 0081-063-0046.

<sup>113</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 120.

<sup>114</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.28. Hubert Jacqueton, Etudes sur la ville de Thiers, op. cit. pp.13-14.

<sup>115</sup> Hubert Jacqueton, op. cit. pp.32.



*La Clôtra (en 1947 ?) Cl. Médiathèque du patrimoine.*



*La façade de la Clôtra détruite en 1982. Cl. Médiathèque du patrimoine.*

## II.1.4 - le cimetière Saint-Genès

Jusqu'à la Révolution, le cimetière de la paroisse Saint-Genès se développait au nord de l'église sise au cœur de l'ancien *castrum*<sup>116</sup>, au moins depuis le XV<sup>e</sup> siècle, période à laquelle il est cité pour la première fois. En août 1474, en effet, un arrangement entre le seigneur de Thiers et le chapitre Saint-Genès fut passé pour recréer l'actuelle rue du Palais afin d'en diminuer la pente (devant la Caisse d'Épargne) et de construire un mur de 7 à 8 pieds de hauteur pour soutenir le cimetière<sup>117</sup>.

L'aire qui lui était consacrée, représentée sur le plan de la ville<sup>118</sup> (généralement daté de 1768), constitue une grande surface de plan rectangulaire occupant l'espace disposé depuis le flanc septentrional de l'église et les bâtiments de l'ancien château qui, détruits peu avant 1836 (date de l'établissement du plan cadastral de la ville) donneront place au palais de justice et à la prison attenante<sup>119</sup>. La suppression de cette grande et ancienne zone sépulcrale permit ainsi de constituer un programme urbain de grande ampleur commandé par l'édification du palais de justice devant lequel s'étendait une nouvelle place publique, dite « Place Saint-Genès ». Celle-ci ne put se faire qu'à la suite de l'enlèvement des sépultures et donc des terres - le niveau de sol fut alors abaissé d'au moins 2 m - motivant par la suite l'aménagement d'un emmarchement monumental desservant le nouveau portail de l'église.

Le projet d'un nouveau cimetière pour la paroisse Saint-Genès, hors les murs, pour motif de « convenance et de salubrité » aurait vu le jour dès 1791<sup>120</sup>. La municipalité, désormais chargée de la gestion des sépultures, s'enquit d'un nouvel emplacement ; plusieurs terrains furent proposés : une vigne appartenant au prieuré des Grammons, un terrain situé près du cimetière des Délaissés créé sous l'hôpital pour les deux paroisses de la ville peu avant 1694<sup>121</sup> ainsi qu'un terrain, propriété communale, jouxtant l'église Saint-Jean, soit le cimetière paroissial devenu bien communal. C'est sur ce dernier que le choix se porta en 1793. Mais l'exhumation des sépultures du cimetière de Saint-Genès ne semble avoir débuté que vers 1798, lorsque que les restes furent déposés dans un ossuaire nouvellement aménagé dans une cave voûtée placée sous le clocher de l'église Saint-Jean. Le « cimetière neuf », sous-entendu la terre qui l'accueillait, fut béni en 1805<sup>122</sup>. La construction ne débuta que de nombreuses années plus tard comme l'attestent les sources écrites conservées aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme.

A l'est du cimetière se trouvait la bibliothèque du chapitre<sup>123</sup> dont l'emprise a été reconnue dans l'immeuble incluant en soubassement la *pedde* Saint-Genès (cf. PSMV : 321-13). Au rez-de-chaussée, une pièce voûtée d'ogives évoque en effet une phase de construction intervenue au cours du XVII<sup>e</sup> siècle avant que le bâtiment ne soit remanié et agrandi au XVIII<sup>e</sup> siècle.

## II.1.5 - Le réseau viaire

En raison des caractéristiques de la tour-porte de la Chancellerie, il semble que l'entrée initiale dans le Chastel était commandée par celle-ci au-devant de laquelle passait le chemin de Clermont à Lyon.

Ce dernier, depuis la plaine, traversait le Moûtier et franchissait la Durolle par un gué remplacé au moins dès le XV<sup>e</sup> siècle par le pont d'Oschon. Il gravissait le versant de la colline par la rue Pavée (actuelles rue Rouget de l'Isle et Gambetta), gagnait le bas de la muraille du *castrum* pour remonter vers le nord contre sa fortification.

A partir de la tour-porte de la Chancellerie, le chemin descendait vers l'est pour rejoindre le passage sur la rivière en empruntant les actuelles rues du Pirou et Durolle en direction du pont de Seychal (attesté dans le terrier de 1476).

---

<sup>116</sup> Valérie Rousset, Bernard wagon, Recherche documentaire sur le cimetière Saint-Jean, D.R.C. Auvergne, CRMH, 2009.

<sup>117</sup> André Kristos, « La première enceinte – suite », *Le pays thiernois*, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, p. 9.

<sup>118</sup> AM Thiers CC32, plan de 1768 et sa copie.

<sup>119</sup> André Kristos, « La porte Notre-Dame de Bonnes nouvelles », *Le pays thiernois*, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.2.

<sup>120</sup> Communication de Philippe Fraboni que nous remercions très vivement.

<sup>121</sup> AD 63, 2 F 1916. Guillemot, Notes sur la ville de Thiers, 6 avril 1893,

D'après Guillemot, un cimetière, appelé « des Délaissés » fut créé en 1694 sous l'impulsion d'une mortalité particulièrement forte sous les jardins de l'hôpital pour les deux paroisses de Thiers, et béni le 2 juin de cette année par M. Louis Soudy, curé de Saint-Jean. Il fut une nouvelle fois béni en 1709, année de famine, puis servit en 1741 lors de la peste des rizières. Depuis, son usage est tombé à l'abandon et comme le souligne Guillemot, on n'en retrouve aujourd'hui plus les traces.

<sup>122</sup> Georges Therre, Jacques Ytournal, *Mémoire en images*. Thiers. Saint-Cyr-sur-Loire : éditions Alain Sutton, 2003, T.2, p. 17.

<sup>123</sup> André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : *Le pays thiernois*, n°13, juin 1990, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.13.

Dans le *castrum*, une rue partant du nord formait un axe vers le sud pour desservir le château, la place puis l'église au niveau de laquelle fut ouverte la porte de la Boue. Plus au sud, elle rejoignait la Portula défendue par la tour du Châtelain.

La *pedde* Saint-Genès assure sans doute depuis le XVII<sup>e</sup> siècle seulement le lien entre la place du Palais (l'ancien cimetière paroissial) et la rue Mancel Chabot. Elle dut percer alors l'enceinte pour remplacer la porte Notre-Dame de Bonnes Nouvelles située sur le flanc oriental du *castrum*.

## II.1.6 -Le tissu urbain

### Les parties occidentale et méridionale

La série des demeures établies sur la frange occidentale de la plate-forme et contre la muraille n'ont pas livré en élévation de vestiges antérieurs à la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Construites ou reconstruites en grande partie aux périodes modernes et contemporaines, elles renferment divers détails, percements de passage ou de baie des XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles), suggérant le quasi-abandon de la valeur défensive de l'enceinte.

On sait grâce à l'étude du terrier de 1476 par David-Gérard Morel que le secteur compris entre la porte de la Boue et la tour de la Faye (à l'ouest des bâtiments du chapitre Saint-Genès) était investi par plusieurs demeures : celles de Jehan Astieret Jehan du Teilh (prêtres), François de l'Arrière (prêtre et chanoine), et de Philibert Mareschal.

## II.2 - LE BOURG CASTRAL PRIMITIF (la deuxième enceinte)

Le *castrum*, maintenu dans les limites de son rempart, fut complété sous l'arrivée de la population attirée par les libertés et la protection des seigneurs par l'installation d'un bourg castral aux XIIe – XIIIe siècles qui prit place au nord (entre les rues actuelles Terrasse, Alexandre Dumas et Fernand Forest).

Cette première extension, de forme semi circulaire, fut protégée par une enceinte, dite « muraille du Bourg » dans le terrier de 1476<sup>124</sup>, que doublait sans doute un fossé à l'est, au nord et à l'ouest.

### II.2.1 - L'enceinte, les portes et les tours

#### L'enceinte

La muraille reconnue sur le flanc oriental du bourg soit du Portal du Bourg jusqu'au château, et très partiellement sur le flanc sud pourrait relever d'une phase de construction du XIIIe siècle. Au 23, rue Alexandre Dumas des arrachements de maçonnerie pourraient situer une tour médiévale détruite.

Au nord, et à partir du Portal du Bourg, ainsi qu'à l'ouest, aucune trace n'a été reconnue. Il s'agit ici de parties accusant à l'origine un fort dénivelé dont la muraille dût respecter la pente. Dans l'immeuble 8, rue Terrasse, les vestiges d'une demeure du XVIIe siècle implantée à plus de 4 m en contrebas de la rue Terrasse aménagée au XIXe siècle témoigne de la déclivité importante du terrain.

Dans les parcelles des immeubles aux 6, rue du Transvaal et 7, rue Alexandre Dumas la muraille accuse une épaisseur de 1,35 et s'élève sur plus de 5 m. Dans la demeure 4, rue du Pirou, un mur épais de 1,30 m au deuxième étage semble inclure les traces d'un chemin de ronde ; ce sont des indices pour envisager l'extension de la muraille du bourg jusqu'à l'enceinte du *castrum* avant que l'on ne bâtisse la porte Charnière ainsi que les demeures sises sur le côté pairs de la rue du Pirou.

Comme le montre le parcellaire confrontant l'enceinte sur sa face orientale, celle-ci était bordée à l'extérieur par un chemin où vinrent s'installer *a posteriori* d'étroites cours privées dépendantes de demeures qui furent adossées ici à partir de la seconde moitié du XVe siècle.



*Tronçon de l'enceinte (en partie basse) vu depuis la parcelle 7, rue Alexandre Dumas.*



*Tronçon de l'enceinte partant de la tour Pignat (à droite) vers les vestiges d'une tour (à gauche) reprise au XVIe siècle par une tourelle d'escalier.*

<sup>124</sup> A.M. Thiers, CC26.

David-Gérard Morel, op. cit., p. 115.

La « muraille du bourg », était percée par trois portes de ville : le Portal du Bourg (porte Formet) au nord, la porte Sallamans au sud par laquelle on cheminait pour atteindre la porte de la Boue et la porte Charnière à l'est, appelée « porte des Barres » au XV<sup>ème</sup> siècle<sup>125</sup>.

### La porte Charnière (ou Chanière)

Cette dernière est la seule porte de ville conservée. Elle a été vraisemblablement reconstruite dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle à l'emplacement d'une porte initiale.

La présence de la tour de Maître Raymond (XIII<sup>e</sup> siècle) à ses côtés laisse supposer que la porte initiale se situait à cet emplacement.

### La tour de Maître Raymond

La tour de Maistre Reymond de Veryière<sup>126</sup> est un édifice de plan circulaire assurant au XIII<sup>e</sup> siècle la défense de la porte de la ville primitive. Elle fut accostée au XV<sup>e</sup> siècle par une nouvelle porte (la porte Charnière). Elle aurait appartenu aux Favier qui habitaient le 14 rue du Bourg<sup>127</sup>.

La tour qui comprend une cave voûtée a fait l'objet d'importants remaniements. La base de la tour visible au second niveau de cave de la maison arrière est légèrement talutée. Aux rez-de-chaussée et premier étage, de petits espaces voûtés situent peut-être d'anciennes latrines aménagées côté nord dans l'épaisseur du mur et éclairées par de petites fenêtres (des dispositions similaires sont maintenues dans la tour Pignat). La tour abaissée d'au moins un niveau, était couverte au 19<sup>e</sup> siècle d'une toiture à deux pans.

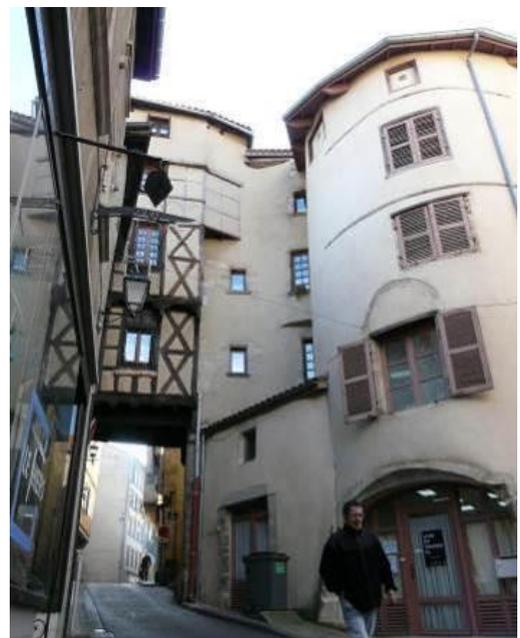
Une grande arcade en pierre, ouverte au rez-de-chaussée, indique une phase d'aménagement au XVI<sup>e</sup> siècle qui révèle l'abandon du caractère défensif de l'ouvrage.

La connexion de la tour et du rempart, côté nord, n'a pu être vérifiée faute d'avoir été autorisé à visiter la maison mitoyenne



MARCELYN COSTRIER,  
à Thiers.

Porte Charnière (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle)



La tour de maître Raymond (XIII<sup>e</sup> siècle) et la porte Charnière.

<sup>125</sup> Alexandre Bigay, *Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789*, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.36.

<sup>126</sup> Dénomination de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

David-Gérard Morel, *op. cit.*, p. 115.

<sup>127</sup> Albert Ojardias, *Les vieux logis de Thiers*, Congrès archéologique de France, Clermont-Ferrand, LXXXVII<sup>e</sup> session, 1924, Société française d'Archéologie, Paris, A. Picard, 1925, pp. 336 – 343.

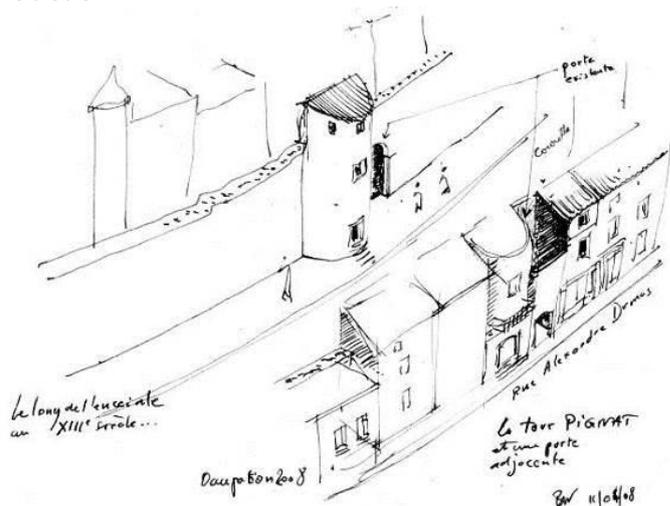
### La tour Pignat

La tour Pignat (appartenant aux frères Pierre et Robin Pinhatz à la fin du Moyen Âge<sup>128</sup>), est un ouvrage de plan semi-circulaire du XIII<sup>e</sup> siècle très vraisemblablement contemporain de la tour de Maître Raymond.

L'ouvrage<sup>129</sup>, adossé à l'enceinte, est un édifice très remanié : percement de nouvelles baies aux XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècles, ajout d'un corps de bâtiment le long de la rue, abaissement des niveaux supérieurs aux XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècles, aménagements de logements au XIX<sup>e</sup> siècle. La vis d'escalier qui assure depuis la parcelle mitoyenne ; la distribution de ses niveaux, pourrait appartenir à un aménagement du XVII<sup>e</sup> siècle (peut-être contemporain du percement des croisées de la tour).

Bien que remaniée, la tour conserve des poutres « murailles » supportées par des corbeaux de pierre, de petits réduits logés dans l'épaisseur du mur côté nord qui pourraient situer d'anciennes latrines ainsi que les vestiges d'une voûte couvrant à l'origine son 3<sup>e</sup> étage (aujourd'hui niveau de combles).

La grande arcade percée dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle dans l'enceinte contre la tour pour assurer un passage vers la rue Alexandre Dumas illustre, comme maints vestiges conservés dans les tronçons de l'enceinte, la phase d'abandon de la muraille qui découla de l'extension déjà effective de la ville hors les murs au XV<sup>e</sup> siècle.



La tour Pignat en 2008.



La tour Pignat, le 14 mars 2016

### La tour Montaud

La tour Montaud dont les vestiges semblent apparaître dans la cour de la maison au 4 rue du Bourg est déclarée au terrier de 1476 par le marchand Guillaume Montaud<sup>130</sup>. D'après les traces au sol, cet ouvrage serait, comme la tour de maître Raymond, de plan circulaire.



Vestiges supposés de la tour Montaud (4, rue du Bourg)

<sup>128</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 115.

<sup>129</sup> Des sondages archéologiques des maçonneries ont été réalisés en 2009 dans l'optique d'un programme de réhabilitation de la tour et de l'enceinte.

Mylène Navetat, Rue du Transvaal et rue Alexandre Dumas, commune de Thiers, Puy-de-Dôme, Hadès, 2009.

<sup>130</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 116.

### **Le portal du Bourg**

Le Portal du Bourg et ses tours disposés dans l'axe de la rue du Bourg, n'ont pas laissé de traces dans le parcellaire, ni dans la maison de la seconde moitié du XVe siècle au 4, rue Antonin Chastel. Les fondations de l'immeuble au 2, rue Terrasse (XIXe siècle) ont été trop conséquentes pour pouvoir maintenir quelques indices.

André Kristos fait l'hypothèse d'un pont-levis sur le devant du Portal, franchissant le fossé par lequel s'écoulait le Rif de la Conchette<sup>131</sup>, représenté sur le dessin de Guillaume de Revers (milieu XVe siècle) entre les tours sud et nord de la grande enceinte ainsi que sur le plan de 1750.

### **La tour de la Ville et la tour dite « sous la halle »**

La tour de la Ville au nord-ouest, fermant la rue Lasteyras, n'a pas été conservée, de même la tour ouest (dite tardivement « Tour sous la halle »).

---

<sup>131</sup> André Kristos, Le pont-levis du Portal du Bourg, Le Pays thiernois et son histoire, Thiers, 1984, n°2, p. 10.

## II.2.2 - Le réseau viaire

Le bourg était traversé par deux axes majeurs : la rue du Bourg, axe nord-sud reliant le portal du Bourg au Peyrou et à la tour-porte de la Chancellerie, et la rue du Pirou, axe est-ouest aboutissant sur la porte Chanière.

La rue secondaire, la rue du Transvaal (ancienne rue du Penailh), parallèle à la rue du Bourg puis coudée dans sa partie sud, accueillait à la fin du Moyen Âge des auberges (les auberges du Chapeau Rouge et des Chalons) dont David-Gérard Morel<sup>132</sup> a trouvé les mentions dans le terrier de 1476.

La place du Pirou, désignée dans une charte de 1310 sous le nom de place du Prétoire<sup>133</sup>, est située contre l'accès nord au château (tour-porte de la Chancellerie).

Cette place, sur laquelle se trouvait la Conche du Peyron (fontaine du Peyron) fut bordée au nord au XV<sup>e</sup> siècle par l'Hôtel du Pirou dans lequel aurait été situé l'auditoire de la justice seigneuriale. Le duc Louis II de Bourbon, seigneur de Thiers, abandonna l'ancienne forteresse pour s'installer ici<sup>134</sup> après avoir remanié et agrandi le bâtiment.

A l'extrémité sud-est, se trouvait une place sur laquelle fut élevée aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, une halle aux grains, partiellement détruite dans les années 1960 (actuelle place des Martyrs de la Déportation)<sup>135</sup>. Un niveau couvert de voûtes d'arêtes en constitue vraisemblablement les derniers vestiges.

### Les peddes

Le réseau viaire thiernois inclue des *peddes*, non local qualifiant des passages publics aménagés sous des bâtiments. Dans le bourg, on connaît la *pedde* de la rue du Transvaal qui date de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, dans le *castrum*, la *pedde* Saint-Genès du XVII<sup>e</sup> siècle, au quartier Saint-Jean, la *pedde* de la rue d'Alger qui relèverait d'un percement du XVI<sup>e</sup> siècle.



Rue du Bourg. 22 octobre 2014



La pedde de la rue du Transvaal tendue entre deux maisons.

<sup>132</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 217.

<sup>133</sup> Au pays de la coutellerie. Huit Jours à Thiers. Thiers, Ed. A. Favé, 1921, 5<sup>e</sup> édition, p.92.

<sup>134</sup> Emmanuel de Boos, L'armorial d'Auvergne Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel, Créer, 1998, p. 129.

<sup>135</sup> E. Verbeck, Projet de construction d'une nouvelle halle au XVIII<sup>e</sup> siècle. In : Le pays thiernois, n°9, juin 1987, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1987, p.15.

## II.2.3 - Le tissu urbain

Comme le démontre le repérage patrimonial, les maisons qui occupent le bourg castral primitif ne paraissent pas antérieures à la seconde moitié du XVe siècle. Faut-il croire que la guerre de Cent Ans fit table rase d'îlots entiers ou bien que le bourg n'ait été aux XIIIe et XIVe siècles que dans un état embryonnaire ?

Un réseau des eaux usées (latrines et éviers) constitué de conduites, d'androne, parfois de venelles latrinales, a été repéré dans de nombreux bâtiments (5, 45, 52, rue de la Coutellerie). Tout laisse à penser que les eaux convergeaient dans des égouts collecteurs situés dans la rue dont David-Gérard Morel a trouvé mention dans les terriers<sup>136</sup>.

La rue du Bourg, ancienne rue des Escuyers citée en 1501, est l'axe majeur du bourg et rassemble un grand nombre de maisons et de demeures en pan de bois élevées dans la seconde moitié du XVe siècle ou au début du XVIe siècle. Les plus riches demeures patriciennes sont toutefois des constructions de pierre occupant le bord est de la rue : n°10 (maison ayant appartenu au XVe siècle aux Favié, marchands et de papetiers), n°12 et n°14.

La rue du Pirou, comme la place du Pirou, présente de nombreuses maisons et demeures des XVe et XVIe siècles. Celles du côté pair ont été adossées à l'enceinte du *castrum* et ont été dotées de cours aménagés entre cette dernière et la muraille du château.

La partie prise entre la rue du Transvaal et l'enceinte du bourg ne semble relever que d'une occupation plus récente comprise entre le dernier quart du XVIe siècle et le XVIIIe siècle.

L'îlot bordant la rue Terrasse est contemporain de l'aménagement de la Route Impériale au début du XIXe siècle mais renferme au n°8, les restes d'une riche demeure du XVIIe siècle.

Les îlots ouest implantés de part et d'autre de la rue Mercière sont issus de remaniements réalisés de la fin du XVIe siècle au XVIIIe siècle et sont aujourd'hui entrecoupés de dents creuses ou de bâtiments rebâti au XXe siècle.

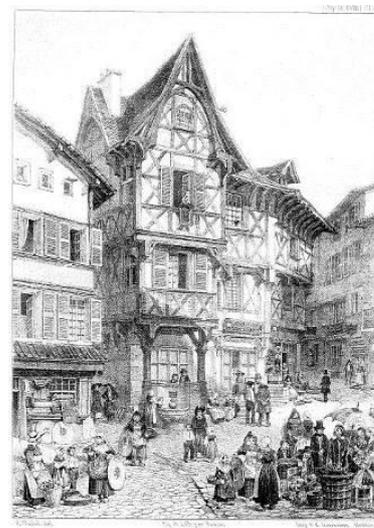
En revanche, la rue Grenette présente un ensemble exceptionnel de la fin du XVIe de riches demeures et d'hôtels particuliers.



*La rue du Bourg, axe majeur de la première extension reliant la place du Pirou au Portal du Bourg.*



*L'hôtel du Pirou dominant la place du Pirou. Rebâti et remanié au début du XVIe siècle par Louis II de Bourbon, seigneur de Thiers, qui en fit sa demeure.*

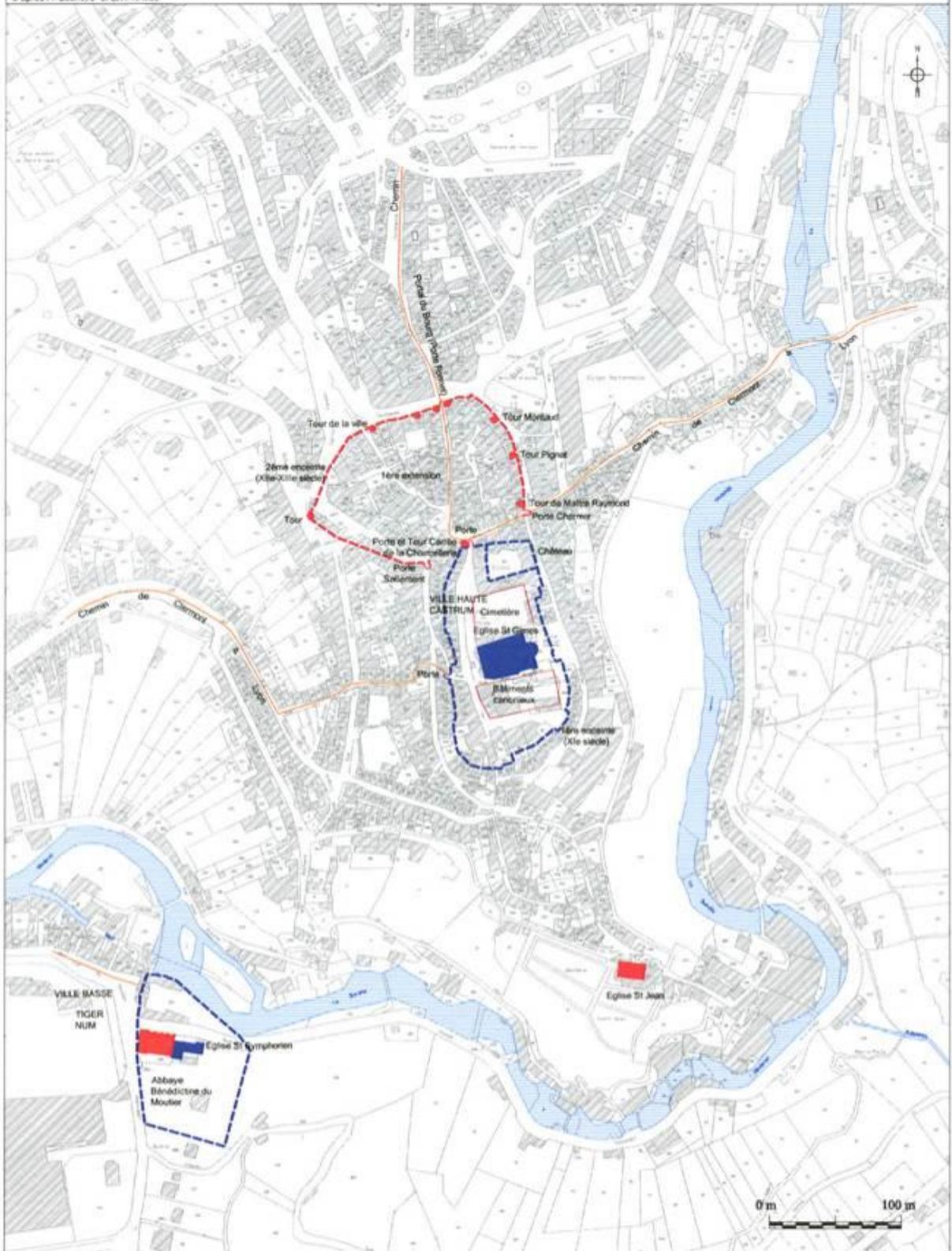


*Sur le devant de l'hôtel du Chariol, la fontaine du Peyron (vasque du XVIIe siècle ?).*

<sup>136</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 137.

# THIERS AUX XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècles

D'après H. Soane, J.-L. et A. Kristas



## II 3 – LES EXTENSIONS DU BOURG CASTRAL

A partir du *castrum* et de son bourg se greffèrent peu à peu des faubourgs enclos de murailles lors de la guerre de Cent Ans.

La succession des tracés des enceintes qui ont suivi à la deuxième enceinte (bourg castral) diverge quelque peu selon les historiens qui se sont attachés au sujet, à savoir Alexandre Bigay en 1947, puis André et Jean-Louis Kristos et Henri Soanen à partir des années 1980.

### Les troisième, quatrième et cinquième enceintes d'après A. Bigay

#### La troisième enceinte

Pour Alexandre Bigay repris par David-Gérard Morel, un faubourg cristallisé de part et d'autre de la rue de la Coutellerie se forma à l'ouest du *castrum*, nécessitant l'édification d'une ligne défensive à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (Troisième enceinte). Partant au nord de l'enceinte du bourg primitif, elle est supposée descendre le long de l'actuelle rue du Docteur Lachamp (côté est), s'orienter ensuite vers l'est le long de la rue Gambetta pour remonter ensuite au niveau de la place Lafayette vers la tour du Chastelain.

#### La quatrième enceinte (la grande enceinte)

Une quatrième enceinte aurait enserré la ville avec ses nouvelles extensions en prenant la zone nord du bourg primitif, la zone ouest fermée par la porte Malorie, la zone sud et sud-est en englobant la plate-forme rocheuse de Saint-Jean, ainsi que la zone orientale implantée en contrebas du *castrum*. D'après l'historien, elle fut l'œuvre de Louis II de Bourbon qui la mit en chantier entre 1400 et 1410.

#### La cinquième enceinte

Il s'agirait d'un complément apporté au XVI<sup>e</sup> siècle à la grande enceinte sur le flanc nord-est de celle-ci, pour former une avancée de plan triangulaire jusqu'à la place du Corps de Garde (rue Durolle). Elle aurait été achevée vers 1585 – 1589.

### Les troisième, quatrième et cinquième enceintes d'après A. Kristos, J.-L. Kristos et H. Soanen

#### La troisième enceinte (la grande enceinte)

Pour André Kristos, Henri Soanen et Jean-Louis Kristos la troisième enceinte aurait en revanche concerné à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle un périmètre beaucoup plus important et débordant largement de l'emprise qu'en donne Alexandre Bigay. Communément désignée sous l'appellation « Grande enceinte », elle englobait plusieurs faubourgs constitués peu à peu au nord, au sud, à l'ouest et à l'est<sup>137</sup>.

#### La quatrième enceinte

L'enceinte Malorie incluant la porte du même nom n'aurait constitué qu'une extension à la précédente au début du XV<sup>e</sup> siècle afin de défendre un quartier formé à l'ouest de la cité.

#### La cinquième enceinte

L'édification d'une cinquième enceinte au nord-est serait issue - les auteurs rejoignant sur le sujet Alexandre Bigay - d'une phase opérée à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>137</sup> André Kristos, La troisième enceinte. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983, p.9.

### II.3.1 - La troisième enceinte (version Kristos) : l'extension de la ville d'après le repérage du bâti (PSMV)

#### A - Le quartier nord

Le quartier nord se constitua au-delà de la porte du Bourg dans le prolongement du bourg castral initial, le long de la rue Conchette que fermait la porte Neuve. Une seconde porte de ville, le *portal* du Lac au-delà duquel se trouvait un petit lac, était aménagée à l'est. Dans cette partie, le rempart incluait cinq tours rondes : la tour Nord, la tour l'Alepit I, la tour l'Alepit II, la tour de Poule (peut-être seulement à partir du XVIIe siècle), la tour de la Ville rattachée au Portal du Lac et la tour dite, aujourd'hui, de la Mairie. Seuls les vestiges de la tour d'Alepit II sont conservés. Une fontaine visible sur les plans anciens occupait l'intersection des rue Abbé Delotz et Conchette, en alimentant un ruisseau, le rif de la Boucherie, qui s'étirait vers le sud puis se dirigeait vers l'ouest comme le représente le dessin de l'armorial de Guillaume Revel.

L'occupation de ce quartier est attestée, dès la seconde moitié du XVe siècle, par un ensemble de maisons et de demeures patriciennes, et par le terrier du duc de Bourbonnais rédigé en 1476 : Jehan Fauqueton déclare un hôtel rue de la Conchette<sup>138</sup> où le chapitre tient de nombreuses possessions.

La boucherie et l'abattoir étaient installés contre la muraille du bourg castral, soit au sud du quartier nord et profitait du « Rif des Boscheries, provenant de la Conche qui permettait l'évacuation des déchets<sup>139</sup>

#### L'enceinte

Outre la tour de l'Alepit II dont les vestiges s'élèvent encore avec un chicot de la muraille le long de la rue de la Bienfaisance (Cf. PSMV : 269-25), on ne repère aucun tronçon probant de l'enceinte qui entourait le quartier nord. On en suppose néanmoins le tracé dans l'immeuble au n°10 rue Abbé Delotz où des murs de forte épaisseur sont précédés (côté intérieur) par un passage qui semble être issu du chemin qui longeait à l'origine la muraille.

Ce chemin, dont le tracé a perduré jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ou au début du XIXe siècle (une rue est représentée ici sur le plan de la ville de 1768) est attesté par l'étude archivistique de David-Gérard Morel<sup>140</sup> : en 1464, Bonnet Surquel a le droit, contre paiement d'un cens, d'appuyer sa maison dans la partie nord de l'actuelle rue Abbé Delotz, à la muraille en laissant « *un chemin en manière qu'un homme à cheval y puisse passer au dessoubz* ».

C'est ici que se situait la tour de l'Alepit I dont on ne trouve plus trace aujourd'hui dans le bâti. En revanche, on observe dans les bâtiments autrefois rattachés aux Sœurs de Nevers, l'emprise d'un couloir nord-sud reprenant semble-t-il le tracé du chemin longeant autrefois le pied et le revers de la muraille. C'est ici que se trouvait jusqu'au début du XIXe siècle le prolongement de la rue de la Bienfaisance avant que celui-ci ne soit recoupé et investi par la chapelle des Sœurs de Nevers.

---

<sup>138</sup> David-Gérard Morel, La ville de Thiers et ses environs à la fin du Moyen Age (XIIIe – XVIe siècles), Mémoire de maîtrise sous la direction de Josiane Teyssot, Université Blaise Pascal Clermont II, 2002-2003, p. 110.

<sup>139</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 223.

<sup>140</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 119.

### La tour d'Alepit II

Les vestiges de la tour d'Alepit se situent au bord de la rue de la Bienfaisance et sont soudés à l'arrachement du rempart (1,50 m d'épaisseur).

L'occupation urbaine est attestée par le terrier de 1476<sup>141</sup> et les îlots intégrant des maisons édifiées dans la seconde moitié du XVe siècle – début XVIe siècle implantées sur les rues du Marché (du *Marchadil*), Conchette et Alexandre Bigay.

Mais il semble que ce soit dans la seconde moitié du XVIe siècle que le quartier ait connu la plus importante vague de construction et de reconstruction réalisée souvent à partir des contraintes d'un parcellaire antérieur. Ces réalisations, appartenant souvent à l'édification d'hôtels, regroupent parfois plusieurs anciennes maisons.

Les maisons les plus anciennes durent comporter des jardins contrairement à celle du bourg primitif où le maillage bâti est plus dense.

Entre les rues Conchette et Pasteur se développent de grands espaces libres qui constituèrent aux XVIe et XVIIe siècles l'agrément des plus riches demeures.

Le bâti de la seconde moitié du XVe – début XVIe siècle se concentre dans la partie la plus étroite de la rue Conchette, soit au sud, et dans les îlots implantés près de la porte Neuve.

Il s'agit pour beaucoup de maisons en pan de bois de faible emprise au sol, à deux étages, caves enterrées et combles en surcroît.



*La base talutée de la tour d'Alepit II, rue de la Bienfaisance.*



*La rue Conchette*



*Tronçons de la rue de la Bienfaisance investis par les bâtiments de sœurs de Nevers au XIXe siècle. Ancien chemin supposé sur le revers de l'enceinte de la ville*

<sup>141</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 144.



Le quartier sud se développa en une étroite bande de terrain protégée par la muraille et la tour de Coagne. Une porte du même nom en permettait l'accès. L'ouvrage disparu est restitué par les historiens à l'intersection des actuelles rues de Coagne, d'Alsace et Anna Chabrol.

### C - Le quartier sud-est : le quartier Saint-Jean

Le quartier Saint-Jean, isolé du *castrum*, se développe du nord-ouest au sud-est sur l'avancée de type « éperon barré ».

#### L'église Saint-Jean du Passet et son cimetière

L'ancienne église paroissiale de Saint-Jean-du-Passet (de *pas*, passage étroit descendant au travers des *patières* dans les gorges de la Durolle), mentionnée dans un acte de donation en 1016 par Baluze, domine à la pointe sud-est de la ville les gorges de la Durolle<sup>142</sup>. L'édifice a été rebâti à la fin du XVe siècle dans le style gothique mais englobe les traces d'un état roman illustré par un grand arc en plein cintre reposant sur des cordons ornés de billettes situé dans le collatéral nord. Il participait au XVe siècle à la défense de la ville avec la porte fortifiée Saint-Jean, partiellement conservée à ses côtés. A l'est, les combles du chœur renferment les traces d'échancrures attestant son rôle défensif. L'édifice se compose d'un vaisseau central de quatre travées, couvert de voûtes sur croisées d'ogives, accosté de deux collatéraux. Le chœur à pans est précédé d'une travée droite. Remaniée au XVIIe siècle (ajout d'une extension occidentale renfermant une tribune et un escalier en vis la desservant), annexée à une fabrique d'armes blanches à la Révolution qui supprima la paroisse, l'église fut rendue au culte en 1794 (la paroisse ayant été rétablie lors du Concordat de 1801<sup>143</sup>). Elle fit l'objet ensuite d'un nouveau programme ornemental (décor mural, mobilier néogothique, vitraux du maître verrier clermontois Mailhot réalisés de 1892 à 1896)<sup>144</sup>. Elle est aujourd'hui désaffectée.

Un cimetière y était rattaché pour servir aux sépultures des habitants de la paroisse<sup>145</sup>. C'est ce dont témoigne le plan de la ville de Thiers dressé vers 1768. Les terrains, figurés sur ce document au sud et à l'ouest de l'église, étaient répartis en cinq zones délimitées par une allée centrale transversale nord-sud et deux allées secondaires longitudinales. La trame, dictée par le relief du terrain, fut en grandes lignes conservée lors des aménagements entrepris par la municipalité en 1831. La partie occidentale, longeant la rue Anna Chabrol, plantée de vignes, correspond au terrain qui sera achetée par la municipalité à Champandard en 1837 afin d'agrandir le cimetière.

Deux autres documents, extraits des Archives Départementales<sup>146</sup>, évoquent encore le cimetière ancien. En effet, deux délibérations du conseil municipal, datées du 12 avril 1838 et du 19 décembre 1838, font état de « pierres tumulaires »



L'église et le cimetière Saint-Jean



Arcade romane entre la nef et le collatéral nord de l'église Saint-Jean

<sup>142</sup> Hubert Jacqueton, *Etude sur la ville de Thiers*, Laffitte Reprints : Marseille, 1977, Réimpression de l'édition de Paris, 1894, 128.

<sup>143</sup> AD 63, 2 F 1916. Guillemot, Notes sur Thiers, 6 avril 1893.

<sup>144</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le coteau : Horvath, 1987, pp. 248 et 249.

<sup>145</sup> Valérie Rousset, Bernard wagon, Recherche documentaire sur le cimetière Saint-Jean, D.R.C. Auvergne, CRMH, 2009.

<sup>146</sup> AD 63, 2 O 430/14. Agrandissement du cimetière, délibération du conseil municipal, 12 avril 1838.

AD 63, 2 O 430/14. Agrandissement du cimetière, 19 décembre 1838.

sises sur le site.

Le lieu dut accueillir dès le premier quart du XIXe siècle non seulement les sépultures des paroissiens de Saint-Jean mais celles des habitants rattachés à la paroisse Saint-Genès.

En effet, sous l'impulsion d'une nouvelle législation (décret du 23 Prairial An XII - 12 juin 1804) ordonnant le transfert des cimetières hors l'enceinte des villes, la commune de Thiers dut procéder à la suppression du cimetière Saint-Genès, sis jusque-là intra-muros.

La gestion et la réappropriation du cimetière Saint-Jean furent engagées par la commune dès 1831 avec la rédaction d'un règlement de concessions daté du 20 mai. Le 20 août de la même année, l'architecte de la ville, Roger, dressa un plan de répartition des nouvelles concessions en conservant la trame ancienne du cimetière. Les demandes affluent et la place s'avérant vite insuffisante, la municipalité procéda à l'agrandissement du cimetière en achetant en 1839 à M. Champandard une vigne située à l'ouest le long de la rue des Murailles de Coagne (actuelle rue Anna Chabrol). C'est ici, au nord-ouest du cimetière « primitif », que l'on réserva un espace destiné aux Protestants (l'emplacement est figuré sur le plan de Lecat en 1876).

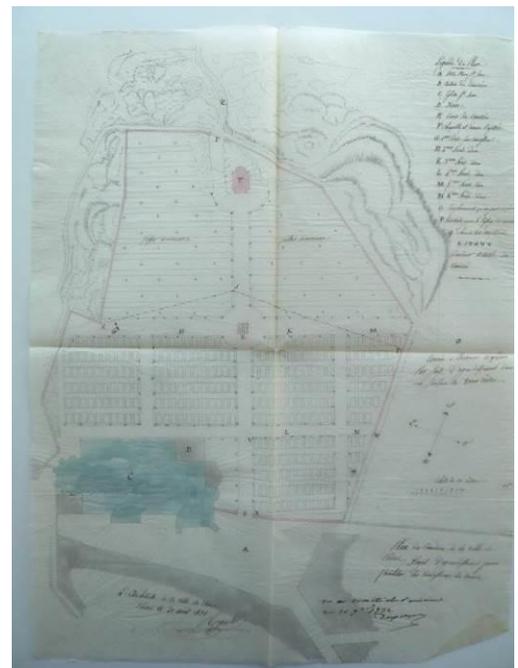
Malgré cette première extension, le cimetière ne pouvait pas répondre aux demandes d'une population coutelière alors en plein développement. Le terrain fut ainsi agrandi et aménagé au sud-est sous la direction de l'architecte de la ville, Maillot, et de l'entreprise Sabatier-Saint-Aubin à laquelle la municipalité confia les travaux en 1853. C'est lors de cette période ou quelques années après que fut prise une photographie exceptionnelle, conservée aux Archives Municipales, qui fixe l'image d'un cimetière en pleine évolution.

L'année 1872 fut marquée par l'édification, au centre de l'allée majeure du cimetière, du monument érigé par le maire, M. Cerisier, dédié à la mémoire de son fils.

Sous une demande toujours très vive, la municipalité décida en 1875 de réserver le cimetière à la seule la paroisse Saint-Jean. Un nouveau cimetière aménagé aux Limandons accueillit ainsi les habitants des paroisses de Saint-Genès et du Moutier. Il fallut néanmoins entreprendre de nouveaux travaux d'aménagement des lignes de concessions à Saint-Jean dès 1876 ; c'est à l'architecte Lecat que revint le projet dont il dressa le plan.



Fig. 4 : Le cimetière vu depuis le quartier Saint-Jean (parcelle 534)



Descriptif et Plan du cimetière Saint-Jean par Roger, architecte, le 20 août 1831. AD 63 2 O 430-14. Le projet d'aménagement pour les nouvelles concessions adopte les grandes lignes de division du cimetière ancien.



L'église et le cimetière Saint-Jean à la fin du XIXe siècle. Archives municipales

### L'enceinte et la porte Saint-Jean

La porte fortifiée Saint-Jean constituerait ainsi, avec l'église, l'élément le plus ancien du quartier Saint-Jean. Par un chemin pentu et sinueux, elle menait vers le pont Saint-Jean sur la Durole.

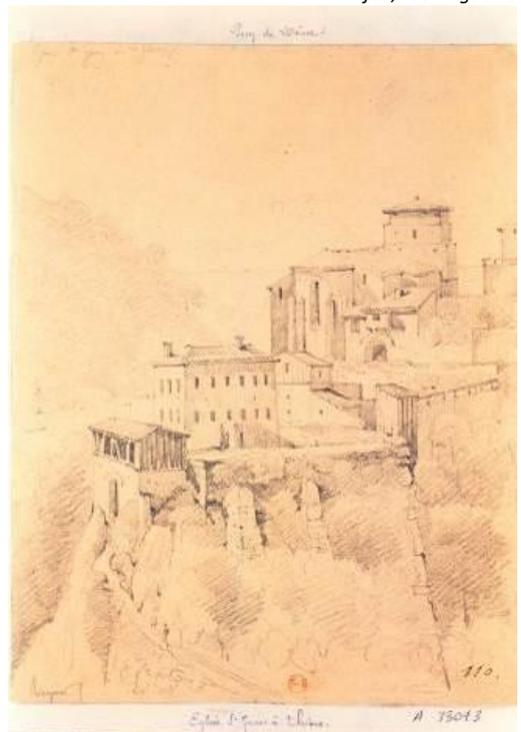
On conserve de la porte les vestiges de l'arcade en arc brisé bordé de chanfrein, un mur en retour d'équerre vers l'intérieur ainsi que deux canonnières (l'une étant englobée dans une petite sacristie dépendante de l'église). Le mur en équerre et des gravures du XIXe siècle témoignent d'un ouvrage plus complexe constitué d'un poste de garde et d'une bretèche.

Le soubassement de l'enceinte, qui s'inscrit dans le prolongement de la porte, n'est conservé que sur 5 m environ mais son tracé le long de la rue des Murailles est clairement défini par les murs de soutènement des jardins des maisons des rues du 4 Septembre et Mancel Chabot qui ont été mis en œuvre à son emplacement.

Le long de la rue Anna Chabrol, aucun élément ne permet de situer avec exactitude le tracé. On peut penser tout au plus que la muraille suivait le bord intérieur de cette voie où des murs de soutènement de jardins ont pris place à la période moderne. La tour de Coagne, que les historiens placent au niveau de la parcelle du 11, rue d'Alger, ne semble pas avoir laissé de vestiges ; à moins qu'il ne faille envisager qu'elle ait été installée non contre la muraille mais à quelques mètres d'elle, là où s'impose une maison avec tour (2, rue Anna Chabrol)



*Les vestiges de la porte Saint-Jean armés de bouches à feu, rue Daguerre*



*La porte Saint-Jean au XIXe siècle. Dessin d'Auguste Régnier (1787- 1860). BnF*

### Le réseau viaire

Les rues d'Alger et du 4 septembre, qui structurent le quartier Saint-Jean, forment un tracé en forme d'amande, tracé qui viendrait appuyer l'idée d'une occupation ancienne du site, antérieure au positionnement du *castrum*.

La rue d'Alger s'ouvre sur la place Lafayette par une *pedde* aménagée *a posteriori* au rez-de-chaussée de la maison 8, place Lafayette. Des traces conservées sous la sablière de la construction semblent indiquer que l'ouverture du passage ne peut être que postérieure à la période de la seconde moitié du XVe siècle – début XVIe siècle. Il faudrait ainsi faire l'hypothèse que la création du passage date du XVIe siècle, période qui correspond à l'édification des plus anciennes demeures de la rue (2, 4, 6 rue d'Alger).

Le tracé de la rue du 4 Septembre à partir de la place Lafayette qui donne accès à l'église Saint-Jean, relève en revanche d'un programme urbain fixé au moins depuis le XVe siècle (Cf. 46, rue Mancel Chabot).

### Le tissu urbain

L'occupation du quartier Saint-Jean semble être liée aux phases chronologiques des XVIe et XVIIe siècles – aucun élément bâti antérieur n'ayant été repéré. Si l'on en juge par les maisons, son urbanisation aurait débuté en effet à partir du dernier quart du XVIe siècle seulement au contact de la *pedde* de la rue d'Alger. C'est à partir du XVIIe siècle, qu'auraient mis en chantier plusieurs îlots composés pour l'essentiel de maisons modestes en pan de bois.

## **D. Le quartier ouest**

Le quartier ouest aurait été enclos par la muraille au niveau du côté pair de la rue Mancel Chabot où s'ouvrait la porte de Limagne. Le repérage du bâti n'a pas permis de trouver trace ni de la muraille ni de sa porte située dans l'axe des rues de Lorraine et des Forgerons.

### Le réseau viaire

Ce quartier était parcouru du nord au sud par la rue de la Coutellerie, qui rassemble aujourd'hui encore les maisons des XVe-XVIe siècles en pan de bois les plus remarquables de la cité. Au nord, elle est dite « *rue soubz la Porte Sallamans* » dans le terrier de 1476<sup>147</sup>. Dans sa partie centrale, elle portait le nom de l'hôpital qui en occupait le bord au Moyen Âge (25, rue de la Coutellerie). A l'extrémité sud, la voie débouche sur la place Lafayette, ancienne place de la Croix de la Pierre.

Avant le XVe siècle, les demeures sises à l'est de cet axe, étaient bordées à l'arrière par un chemin (appelé « *relaiz* ») d'environ 2 m de largeur les séparant de la muraille du *castrum*. Après le milieu du XVe siècle, les propriétaires, comme ceux de la rue du Pirou, furent autorisés à agrandir leurs demeures en établissant les murs arrière contre l'enceinte<sup>148</sup>.

Les maisons qui s'adosent en effet à la muraille possèdent une cour arrière dans laquelle se situe l'escalier en vis ; ces espaces, exiguës et sombres, souvent humides, sont le résultat du fractionnement du « *relaiz* », chemin au pied de la muraille, investi au XVe siècle par le bâti domestique (12, rue de la Coutellerie)

De la rue de la Coutellerie partent des rues perpendiculaires, étroites et pentues, dirigées vers l'ouest et le sud. La rue des Forgerons, dite « *rue qui pend* », fut dotée d'escaliers à la fin du XVIe siècle<sup>149</sup>. La rue de Lorraine, « *rue des Estoneaulz* » en 1476, sera équipée d'escaliers après le XVIe siècle. On pense qu'elle accusait à l'origine un tracé rectiligne depuis la porte de la Bout (traversée de la parcelle 23, rue de la Coutellerie) qui fut à partir du XVe siècle dévié dans sa partie haute pour englober un nouvel îlot.

La rue de la Dore fut élargie, à la période moderne, dans sa partie supérieure. Elle donnait accès à une venelle latrinale longeant l'arrière des maisons de la rue Gambetta (du 13 au 33 rue Gambetta).

Les andrones repérées dans plusieurs maisons de la rue de la Coutellerie s'inscrivent dans un réseau perpendiculaire à la voirie.

<sup>147</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 116.

<sup>148</sup> André Kristos, La première enceinte au XVe siècle. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, pp.4-6.

<sup>149</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 145.

### Une place sur le devant de la porte de la Bout

La partie située sous la porte de la Bout était constituée par une place publique avant 1476 comme l'indique le terrier étudié par David-Gérard Morel<sup>150</sup> - à cette date, en effet, le couturier Guillaume de l'Ossedat déclare ci un petit hôtel. On conserve le témoignage de cet espace public au rez-de-chaussée de la demeure 26, rue de la Coutellerie où se trouvent les vestiges d'une alvéole profonde taillée dans le rocher pouvant situer une fontaine publique. Cet aménagement pourrait dater du XIIe siècle au vu de deux corbeaux sculptés d'une tête de chat et d'une tête de lièvre de facture romane.

Le parcellaire actuel, de forme triangulaire, circonscrit entre les rues de la Coutellerie et la Petite rue du Palais évoque encore cet espace public sur l'emprise duquel s'implanta le bâti après la Guerre de Cent Ans.

D'ici, un axe d'entrée de ville ouest (rue de Lorraine et rue des Forgerons) a ouvert à l'urbanisation d'un faubourg linéaire, après la guerre de Cent Ans.



*Demeure 26, rue de la Coutellerie.  
Fontaine et corbeaux romans suggérant l'emprise d'une place publique antérieure à la seconde moitié du XVe siècle.*

### Une place sur le devant de la Portula et de la Tour du Châtelain ?

Comme sur le devant de la porte de la Bout, il semble que l'îlot triangulaire bordé par l'impasse et la rue de la Coutellerie ait été implanté à partir de la seconde moitié du XVe siècle sur l'emprise d'une ancienne place. Comme on l'a mentionné précédemment, c'est au contact direct des vestiges de la tour du Châtelain qu'il faudrait situer l'ancienne porte de ville, la Portula (11, rue Petit Plais, 1, impasse de la Coutellerie).

<sup>150</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 143. A.M. Thiers, CC26, f°26 v°.

L'hôpital de la ville (Hôpital de la Charité relevant du chapitre Saint-Genès) se situait, comme le mentionne le terrier de 1476, sur le côté ouest de la rue de la Coutellerie, dans l'îlot bordé par les rues de Lorraine et de la Faye. En 1560, l'évêque de Clermont Guillaume du Prat le dota de nombreux legs qui pourraient avoir permis sa reconstruction<sup>151</sup>. En effet, les immeubles correspondant à l'ancien établissement implanté aux 25 et 27 rue de la Coutellerie sont représentatifs de deux phases de construction, l'une relevant de la seconde moitié du XVe siècle, l'autre du dernier quart du XVIe siècle.

La rue de la Coutellerie est bordée par les maisons et demeures mises en œuvre dans la seconde moitié du XVe siècle. Essentiellement édifiées en structure en pan de bois, elles se juxtaposent selon des volumétries répétitives incluant cour et tour d'escalier à l'arrière sur le côté pair. Plusieurs rez-de-chaussée sont associés du côté est à des caves semi-enterrées entièrement creusées dans le rocher ; la base du socle rocheux de la plate-forme ne serait donc pas linéaire.

Le côté impair, bénéficiant de terrains plus importants, a donné lieu dès la seconde moitié du XVe siècle à des constructions plus importantes. Dans l'îlot compris entre la rue de la Faye et de la Dore (du 31 au 41, rue de la Coutellerie), les parcelles en profondeur étaient occupées par des demeures à deux corps de bâtiment répartis de part et d'autre d'une cour intérieure.

### **E - Le quartier est**

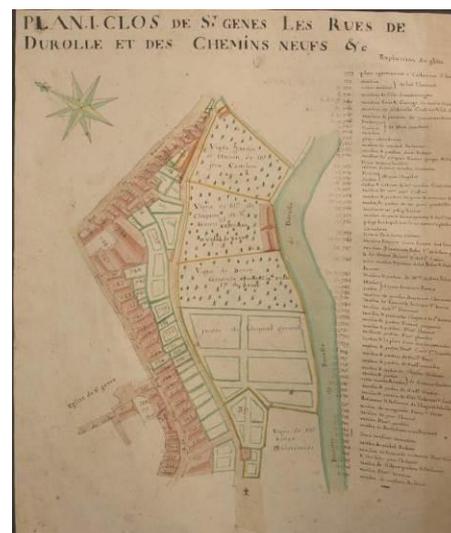
A l'est, se situait le quartier des Barres dont les mentions sont portées dans les terriers du XVe siècle. Il se développait sur une étroite bande de terrain disposée entre les *patières* aménagées sur les terrains pentus des bords de la Durole, la plate-forme castrale et le bourg primitif<sup>152</sup>.

### L'enceinte

La muraille courait le long de la rue des Murailles depuis la porte Saint-Jean, s'incluant la porte de Lyon (rue Durole) en passant par une venelle perpendiculaire à la rue Durole, puis remontait vers le nord jusqu'à la Porte du Lac (d'après A. Bigay).

A l'exception d'un tronçon du mur de soutènement de la rue des Murailles (jardin de la maison 8, rue Mancel Chabot), on ne repère aucune trace de la ligne de défense comme de la porte de ville.

A. Kristos situe sur la rue des Murailles en contrebas de l'hôpital une tour, dite « Tour de l'Hôpital » ou « *Tour del Rat* »<sup>153</sup> (du celte signifiant « forteresse »). Celle-ci a disparu mais semble figurer encore sur le plan cadastral napoléonien comme sur un dessin de Constant Bourgeois de 1820 conservé à la Bibliothèque nationale de France).



Atlas des propriétés du chapitre de Saint-Genès, 1768. Archives municipales

<sup>151</sup> David-Gérard Morel, op. cit., p. 126.

<sup>152</sup> André Kristos, Les barres à Thiers. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.9

<sup>153</sup> Tour sous l'hôpital sur les plans d'A. Kristos.

## Le réseau viaire

Le quartier est traversé par la rue Mancel Chabot prolongée au nord par la rue Alexandre Dumas. De celle-ci partent perpendiculairement deux ruelles dont l'une peut être restituée entre les n°16 et 18.

## Le tissu urbain

Les maisons se répartissent entre la seconde moitié du XVe siècle-début XVIe siècle et le XVIIe siècle selon un parcellaire dense de petites maisons à corps unique. Les constructions du côté impair sont directement accolées à la plate-forme castrale ; celles du côté pair sont dotées de jardins se développant jusqu'au tracé de l'enceinte. C'est ici qu'ont été implantés à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle grand nombre d'ateliers de coutellerie.

Le parcellaire ancien des parties sud et nord a été fortement remanié lors de l'implantation de l'hôpital et du couvent des Ursulines. Les bâtiments de ces dernières ne s'installèrent pas sur des terrains vierges de toute construction mais en englobant des bâtiments plus anciens dont des parties des XVe et XVIe siècles sont encore conservés (6, rue Antonin Chastel). Leurs possessions s'étendaient au-delà de la rue du Huit mai où était implantée leur chapelle représentée en plan sur le plan de la ville de 1750, sur le cadastre napoléonien et sur un dessin de Constant Bourgois de 1820.



*L'ancien bâtiment des Ursulines (XVIIe siècle), aujourd'hui annexé à la médiathèque, place Antonin Chastel*



*L'hôpital vu depuis les gorges de la Durole.*

*Coll. Office de Tourisme*



## L'enceinte et la porte Malorie

La rue Gambetta relayée par la rue de la Coutellerie assurait l'accès vers le bourg initial et au Chastel. La tour qui protégeait la porte est une importante construction de plan circulaire munie de bouches à feu ; elle fut flanquée au XVII<sup>e</sup> siècle par une chapelle dédiée à Notre-Dame<sup>154</sup>.

La porte de ville a disparu mais on conserve le départ de l'enceinte qui la rattachait à la tour. Ici, sont conservés une partie du chemin de ronde ainsi que les vestiges des consoles qui supportaient la bretèche figurée sur le dessin de Revel. Le document médiéval signale la présence d'une seconde tour faisant le pendant de la tour Malorie. Nous n'en retrouvons pas trace ; en revanche un poste de garde du X<sup>e</sup> siècle de plan rectangulaire a été identifié sur le revers de la muraille. Les vestiges de celui-ci, englobé aujourd'hui par les escaliers de la rue Chauchat, se présentent sous la forme d'une construction de plan rectangulaire voûtée d'un berceau de pierre incluant les ébrasements d'archères ou de canonnières. Un niveau supérieur est évoqué par des bouches à feu (similaires à celles de la porte Saint-Jean) aménagées dans la muraille.

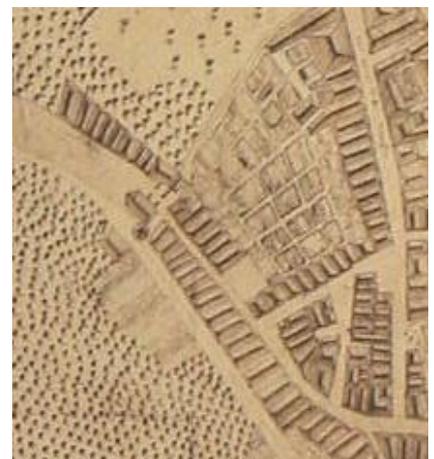
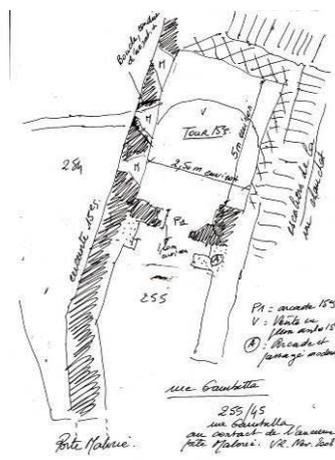
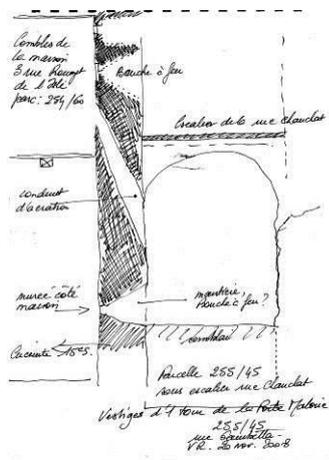
Les vestiges de l'enceinte, soudés à la tour Malorie, sont conservés le long de la rue Chauchat. Alexandre Bigay supposait que son tracé se prolongeait dans la partie basse de la ville, en suivant la ligne formée par les façades arrière des maisons de la rue Gambetta. Nous n'en trouvons pas les traces ; aussi faut-il penser, avec l'appui du plan de la ville de 1769, que la limite entre la ville enclose et l'espace extérieur se développait en bordure de l'actuelle rue d'Alsace (côté impair), soit au pied des jardins qui accompagnaient sans doute depuis les X<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles les maisons installées sur la rue Gambetta.



La tour Malorie



Le chemin de ronde couronnant l'enceinte entre la tour et la porte Malorie. Sur la face extérieure, vestiges des supports de corbeaux de la bretèche qui armait la porte.



Parcelle 255-45 : Poste de garde de la porte Malorie

## Le réseau viaire

<sup>154</sup> C. Pourreyron, Le culte de Notre-Dame au diocèse de Clermont en Auvergne, Ed. F. Bost, Nancy, 1935-1936, p. 282.

Le quartier est réparti entre la rue du Docteur Lachamp et la rue Gambetta reliées par la rue des Forgerons qui forme un axe pentu en direction de l'ancienne porte de Limagne.

La rue Gambetta (ancienne rue pavée) fut agrémentée en 1872 de deux fontaines<sup>155</sup> alimentée par des conduites d'eau : on ne conserve que la fontaine Notre-Dame à l'angle de la rue Gambetta et de la rue Chauchat.

D'autres fontaines furent installées dans la ville ; quelques-unes sont conservées rue Mancel Chabot, rue Alexandre Dumas, rue Durolle.

#### Le tissu urbain

Les maisons de la rue du Docteur Lachamp appartiennent à une phase d'urbanisation du XVIIe siècle même si quelques constructions attestent une occupation dès le XVIe siècle. Côté impair, les parcelles longues et étroites sont prolongées de jardins sur lesquels s'ouvrent des niveaux de soubassement.

Quelques maisons du XVIe siècle sont situées le long de la rue Gambetta dans la partie sud de l'îlot des Forgerons.

Un îlot triangulaire circonscrit par les rues des Forgerons, Sidi Brahim et Gambetta a été détruit au XXe siècle libérant un grand espace libre structuré en palier. Il y avait ici un maillage serré de maisons à pan de bois alignées sur la rue.

La partie ouest de la rue Gambetta qui se développe en un trait rectiligne depuis l'intersection de la rue de Coagne jusqu'à la porte Malorie, est bordée côté pair par un alignement régulier de petites maisons des XVe et XVIe siècles, bâties en pan de bois.

Leurs niveaux de soubassement s'ouvrent sur les façades arrière sur des cours ou des petits jardins aménagés à l'origine sur le revers de l'enceinte. Ces espaces ont progressivement été investis à partir de la fin du XVIIIe siècle par des extensions des corps de logis puis au XXe siècle par des ateliers ou des garages aménagés sous terrasse.



Fontaine, rue Chauchat (à l'angle de la rue Gambetta), qui fut inscrite en 1872 dans un projet de conduite d'eau.



Fontaine place Antonin Chastel (disparue)

<sup>155</sup>AD 63, 2 O 430-17.

### II.3.3 - La cinquième enceinte (version Kristos) : l'extension de la ville d'après le repérage du bâti (PSMV)

Pour les historiens A. Bigay, H. Soanen et A. Kristos, un nouveau faubourg situé le long de la rue Durolle, au-delà de la porte de Lyon, fut clos, entre 1585 et 1589<sup>156</sup>, d'une enceinte partant de la porte du Lac jusqu'au chemin des Murailles. Elle était percée à l'est par une porte, dite « porte de Seychal ».

Le chemin (ancienne route de Lyon) descendait jusqu'à la rivière que franchissait le pont de Seychal. L'ouvrage, attesté dans le terrier de 1476, mais que l'on suppose antérieur à cette date (XIIIe ou XIVe siècles) était précédé d'une tour dans laquelle fut installée par la suite une chapelle dédiée à Notre-Dame (détruite au début du XXe siècle à l'angle de la rue Durolle et de l'impasse Montmillant).



*La tour de la chapelle Notre-Dame en 1838*



*La tour de la chapelle Notre-Dame photographiée au début du XXe siècle*



*La rue Durolle menant sur la place du Corps de Garde*



*Le pont de Seychal*

<sup>156</sup> Alexandre Bigay, *Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789*, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.42.



## L'enceinte et la porte de Seychal

Le parcellaire ne semble pas conserver traces de l'enceinte ni de cette porte de ville.

## Le réseau viaire et le tissu urbain

Le quartier se développe en un faubourg linéaire réparti de part et d'autre de la rue Durolle. Très lacunaire (des maisons ayant été détruites côté pair, il est constitué de maisons à corps uniques de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ou du début du XVII<sup>e</sup> siècle. La maison au n°33, rue Durolle pourraient cependant illustrer une phase antérieure datable du deuxième quart du XVI<sup>e</sup> siècle au moins.

La partie sur la rue des Murailles a été investie tardivement (vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) par le bâti qui prit place sur les jardins dépendants des maisons sises sur la rue Durolle.

### II.3.4 – Les quartiers hors les murs

#### Le quartier des Grammonts

#### Extrait de l'atlas de la Mouvance de la Seigneurie du Chapitre St Genès CC 42 - enregistré en 1767

Grand chemin de Thiers à Lyon : la route royale qui vient juste d'être faite et qui a dû couper une partie du clos de Barbarot : c'est la rue Victor Hugo.

I : c'est ce qu'on appelait vers 1500 : "le Chemin tendant au Clos de Barbarot".

II : place de la Mutualité.

III : Chemin versant du Grand Chemin de Lyon, aux Grammonts ; actuelle rue Patruel Poy et les escaliers au-dessus de l'Aigle d'Or - vers 1500 "le viad de Barbarot".

IV : aux 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> siècles - le couvent des Grandmontains - actuel Hôtel de l'Aigle d'Or et ses environs.

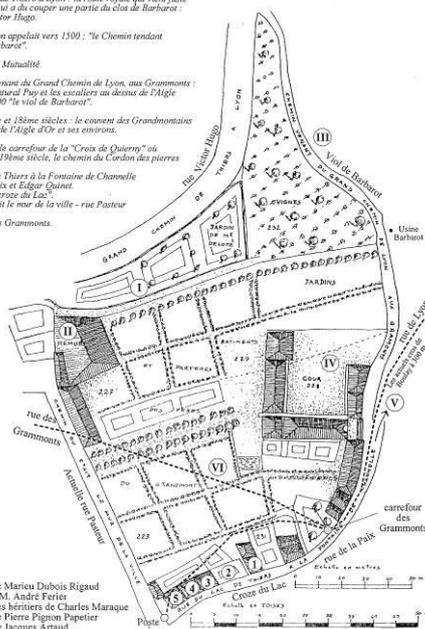
V : vers 1500, le carrefour de la "Croix de Quiery" où passera début 19<sup>ème</sup> siècle, le chemin du Cordon des pierres - ruelle de Lyon.

Rue du Lac de Thiers à la Fontaine de Charnelle - ruis de la Paix et Edgou Quiery.

En 1500 : "la croce du Lac".

Chemin qui était le mur de la ville - rue Pasteur.

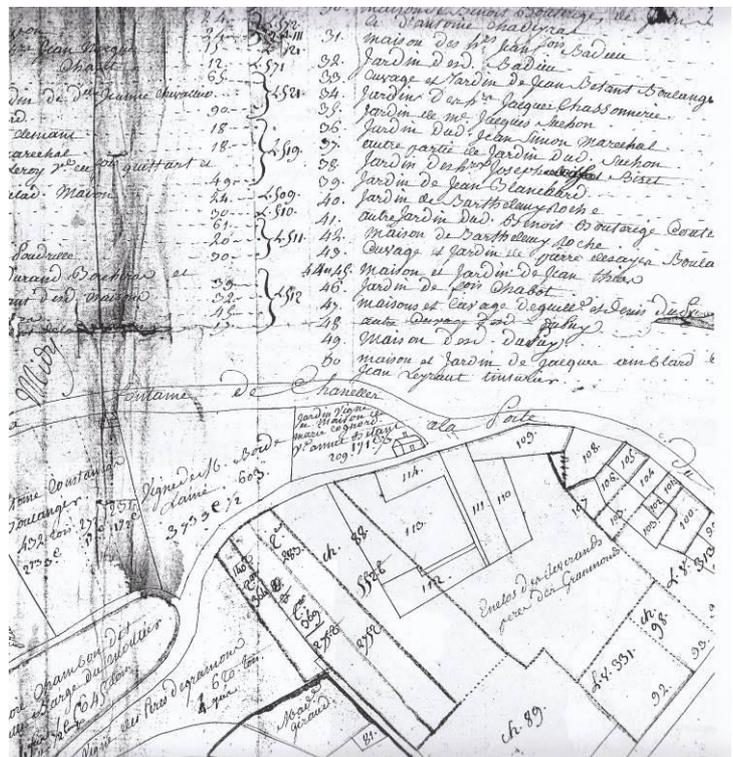
VI : square des Grammonts.



- 1 : maison de Mariou Dubois Rigaud
- 2 : jardin de M. André Ferrier
- 3 : maison des héritiers de Charles Maraquet
- 4 : maison de Pierre Pignoni Papetier
- 5 : maison de Jacques Artaud

Clos Barbarot (dessin relevé par Michel Combronde)  
Le Pays Thiernois et son Histoire n°4

Le couvent des Grandmontains. Dessin Michel Combronde d'après le plan de 1767.



Plan de la ville, détail sur le couvent des Grandmontains. Milieu XVIII<sup>e</sup> siècle ?  
Document conservé à l'Office de Tourisme de Thiers.

## Le quartier Daguerre

L'occupation bâtie de la partie de la ville située sur le chemin descendant de la porte Saint-Jean au pont Saint-Jean semble n'être attestée qu'à partir du XVIIe siècle.

Une imposante demeure du XVIIe siècle, qui aurait servi d'annexe à l'hôpital, longe la rue Daguerre ; elle fut remaniée et agrandie par la famille Duzelier qui installa au début du XIXe siècle une manufacture spécialisée dans la fabrication d'éléments de corne (poignées et cannes de parapluies).

En contrebas auprès de la rivière, une ancienne tannerie (XVIIe siècle ?) conserve au rez-de-chaussée d'anciennes cuves en terre cuite.

Une demeure aux 5 et 7 rue Daguerre pourrait dater au moins du XVIIIe siècle. La construction qui figure sur une lithographie d'Engelmann vers 1830 et sur un dessin d'Auguste Régnier (1787-1860), fut achetée vers 1930 par une congrégation religieuse qui fonda la « Maison de la providence ». L'institution, bénite par Monseigneur Piquet en 1936, ferma ses portes vers 1970.



Le pont Saint-Jean en 1829



Le pont Saint-Jean au début du XXe siècle. Carte postale ancienne

## Le quartier Rouget-de-l'Isle

Ce quartier se développa à partir des années 1660-70 le long de la rue Pavée à l'extérieur de l'enceinte Malorie. Seul le côté nord de la rue fut investi de maisons à corps unique et façade en pan de bois.

Au sud, un petit ruisseau constitue vraisemblablement l'exutoire des rifs provenant du *castrum* et du bourg castral.



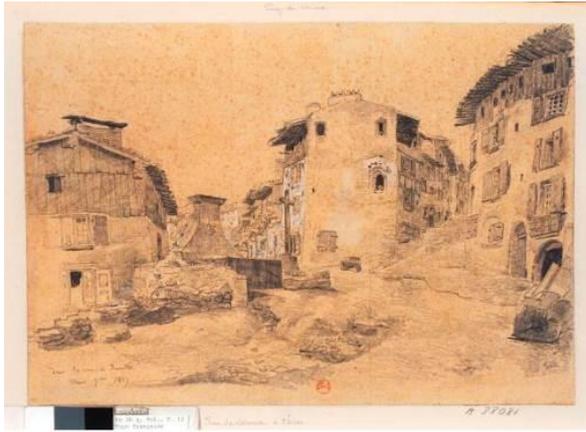
Maisons de villes (XVIIIe siècle), rue Rouget de l'Isle (avec avant-toit de boutique)

## Le quartier du pont de Seychal

Ce quartier est situé le long de la rue Durolle dans son tronçon allant de l'ancienne porte de Lyon et de la place du Corps de Garde au pont de Seychal. Un parcellaire dense de maisons accolées les unes aux autres ou séparé de venelles (parfois latrinales) en occupe les deux bords. Une forte majorité de maison ne sont pas antérieures au XVIe siècle.

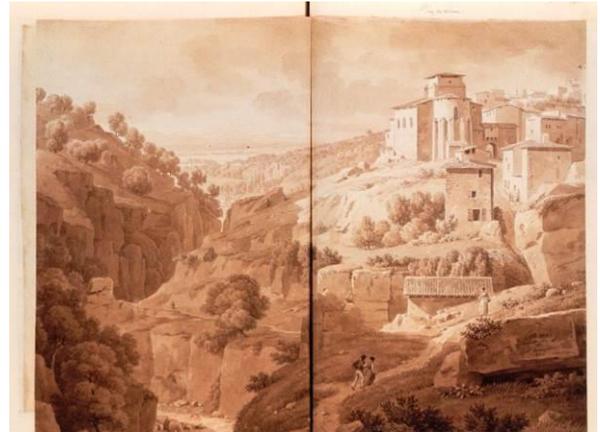
Les ruines d'une maison de la seconde moitié du XVe siècle sont cependant conservées au bas de la pente. C'est ici que se trouvait la fameuse tour qui abrita une chapelle dédiée à la Vierge.

Un ensemble de demeures des XVIe – XVIIe siècles est installé au bord de la rivière où étaient implantés des lavoirs (l'un d'eux est encore en place).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

*Dans la rue Durolle. Dessin, 1837. BnF.  
La place du Corps de Garde vue depuis l'est, et sa fontaine.*



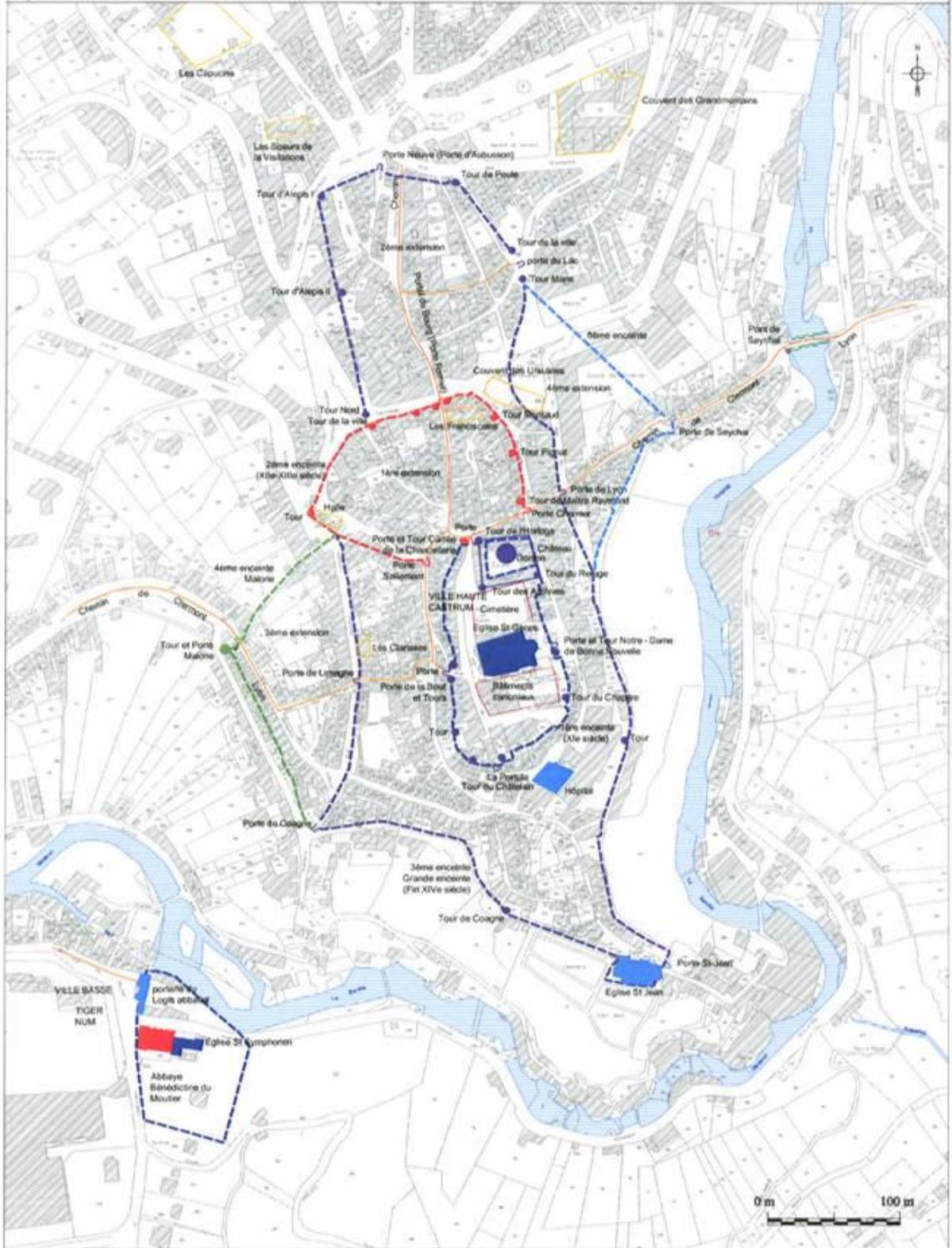
*L'église et la porte Saint-Jean. Dessin Constant Bourgeois, vers 1820.  
BnF*



*Fontaine XIXe siècle, place du Corps de Garde*

# THIERS AU XVII<sup>e</sup> siècle

D'après H. Soane, J.-L. et A. Kribbe



## II.4 – L'ÉVOLUTION DES GRANDES VOIES DE COMMUNICATION ET LES PONTS SUR LA DUROLLE

Au Moyen Âge, le chemin de Clermont à Lyon passait par le Moûtier, empruntait le gué sur la Durole (emplacement du pont du Moûtier ou pont Oschon attesté au XVe siècle) l'actuelle rue Rouget de l'Isle, la rue Gambetta, la rue de la Coutellerie où s'ouvrait l'une des portes du *castrum* (porte de la Bout), la rue du Pirou accédant à la tour-porte du château dite « de la Chancellerie », puis la rue Durole pour franchir la rivière au pont de Seychal<sup>157</sup>, sans doute construit ou reconstruit aux XIIIe – XIVe siècles<sup>158</sup>.

Une nouvelle route, dite « Route royale », qui figure sur le plan de la ville de 1768, fut mise en œuvre au XVIIe siècle afin de contourner la cité médiévale fortifiée et le passage dans les gorges de la Durole.

Elle laissait ainsi supposer les extensions futures de la ville dont les établissements religieux furent les noyaux initiaux dans la partie nord extra-muros de la ville.

Du pont du Moûtier, la route royale laissait sur sa droite la rue pavée (actuelle rue Rouget de l'Isle), gravissait la pente par l'avenue Béranger jusqu'à l'avenue Philippe Dufour, gagnait les rues Fernand Forest, Prosper Marilhat et Victor Hugo, vers le quartier de Pierre Plate.

Le développement de la ville à l'extérieur de son périmètre ancien se densifia au siècle suivant après que l'on ait détruit les enceintes.

En 1764, alors que le pays était pacifié, l'usage des remparts devint obsolète ; sur l'ordre de l'Intendant d'Auvergne on procéda ainsi à leur démolition<sup>159</sup> et au comblement des fossés qui les doublaient.

Comme le montre le plan de la ville dressé en 1768, les quartiers du Lac (autour de l'actuelle rue François Mitterrand) urbanisé à partir du couvent des Grandmontains, des rues Barante, Gabriel Marc et Rouget-de-L'Isle, jusque-là occupé par les jardins, les vignes et les prés furent ainsi les objets d'un début d'urbanisation.

Seuls les terrains pentus (les *patières*) des franges est et sud de la vieille ville restèrent voués aux jardins et aux vignes.

La « Route Impériale », ouverte entre 1801 et 1817<sup>160</sup> (actuelle route nationale 89), forme à l'ouest et au nord de la ville ancienne une large échancrure dont le tracé emprunte l'avenue des Etats-Unis, la rue Terrasse (alors ouverte), la place Antonin Chastel pour gagner au nord-est la rue de Lyon.



La rue Terrasse



La route Impériale (rue Terrasse). Carte postale, fin XIXe siècle

<sup>157</sup> Georges Therre, Jacques Itournel, Mémoires en images. Thiers. Saint-Cirq-sur-Loire, Ed. Alain Sutton, 2003, T.2, p. 48.

Marc Prival, Couteaux et couteliers. Nonette, Ed. Créer, 1990, p. 16.

André Kristos, Le peuplement de Margeride vers les XIIe et XIIIe siècle. In : Le Pays thiernois, n°5, avril 1985, Association « Le Payx thiernois », p. 3.

<sup>158</sup> Op.cit. p. 6.

André Kristos, La première enceinte. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983, p.6.

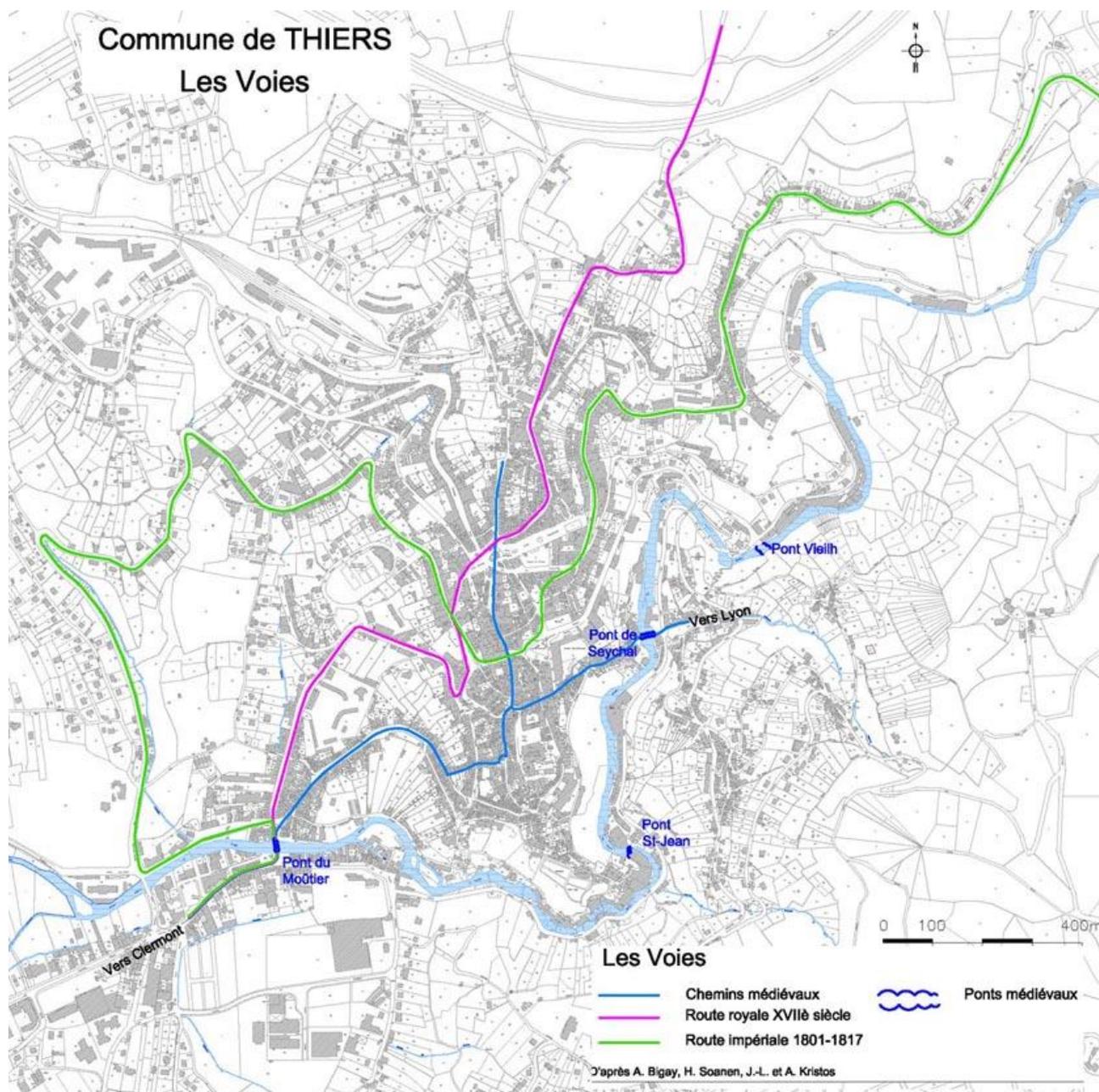
<sup>159</sup> Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947, p.52.

<sup>160</sup> Michel Combronde, Nouvelle traversée de la ville de Thiers. In : Le pays Thiernois, n°3, mai 1984, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1984, pp. 6-13.

En 1851, la route « de la Vallée » fut aménagée sur la rive gauche des gorges de la Durole afin de desservir les usines nouvellement installées sur la rivière.

Son tracé trancha dans l'ancienne abbaye du Moûtier en longeant directement le flanc septentrional de l'église Saint-Symphorien et détruisit le pont Vieil<sup>161</sup>.

Le terrier de 1476 dénombre quatre ponts sur la Durole : les ponts de Seychal et de Saint-Jean, le pont du Moûtier (ou « pont Oschon » ou « du Navire »), ainsi que le pont Vieil, en partie détruit lors de l'aménagement en 1851 de la route de la Vallée<sup>162</sup>. Le pont de Seychal, composé de deux arches en arc brisé reçues par une pile à becs triangulaires, fit l'objet de réparations en 1753-1756 puis en 1785<sup>163</sup>.



<sup>161</sup> Georges Therre, Jacques Itournel, *op. cit.*, p. 48.

<sup>162</sup> Georges Therre, Jacques Ytournel, *op. cit.*, T.2, p. 48.

<sup>163</sup> Marcel Prade, *Les ponts monuments historiques*, Poitiers, Brissaud, 1986, pp. 300-301.

## B – 5 – CARACTERISTIQUES DU RESEAU VIAIRE ET DU TISSU URBAIN INTRA-MUROS

La conservation du réseau viaire et la continuité de la trame du parcellaire constituent l'intérêt patrimonial de la « ville haute ». Celle-ci n'a que peu évolué sauf dans l'emprise de l'ancien *castrum* et dans sa partie nord où les modifications les plus importantes sont issues du percement de la « Route impériale » au début du XIXe siècle (actuelle RN 89).

Le lacs tortueux et pentu des vieilles rues étroites et des places, fixé depuis au moins les XVe et XVIe siècles, donne à la ville son caractère « méridional » exposé au Midi vers la plaine de la Limagne.

Des percées visuelles, au détour d'une ruelle ou d'une place, relie le centre ancien à deux entités territoriales distinctes par leurs caractéristiques physiques et paysagères qui l'entourent : la grande plaine de la Limagne qui se développe au sud et l'écrin de verdure que forme le versant oriental des gorges creusées par la Durolle dans les terrains granitiques noirs.

Si l'urbanisation extra-muros amorcée au XVIIe siècle et développée au XVIIIe siècle a pu investir le nord, l'ouest (le long de la rue Rouget-de-L'Isle), le caractère abrupt des anciennes *patières* (terrains incultivables) échelonnées hors les murs à l'est et au sud, a favorisé le maintien de zones de verdure et d'échappées visuelles.

L'homogénéité et la persistance de la trame urbaine fixée à la fin du Moyen Age résulte de la préservation des alignements sur rue et de l'absence de rognage radicaux sur le parcellaire. En effet, la richesse patrimoniale de la ville est constituée par la trame urbaine médiévale remarquablement préservée, et par la conservation des maisons, luxueuses ou modestes qui assurent une lecture continue de l'histoire des XVe-XVIe siècles à nos jours.

Si l'on repère des interventions ponctuelles intra-muros aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, elles n'ont nullement brouillé la lecture du bâti antérieur et n'ont pas généré de grandes restructurations urbaines.

Des documents photographiques pris au début du XXe siècle montrent le traitement des rues pavées à caniveau latéral ou central.



Angle de la rue de la Coutellerie et de la rue Gambetta. Caniveau central sur la rue Gambetta. Médiathèque du patrimoine.



La rue de la Coutellerie (1940-50) avec caniveaux latéraux. Médiathèque du patrimoine.

## SOURCES HISTORIQUES ET HISTORIOGRAPHIQUES

### . Sources manuscrites

#### *Archives départementales du Puy-de-Dôme*

##### **Série C**

- C 726 : Communauté d'arts et métiers
- C 4138 : Etat des paroisses de l'élection de Riom
- C 2759 : Affaires communales
- C 588 : Inspection des manufactures
- C 485 : Papeteries
- 4 C 77 : Tanneries
- C 550 : Tanneries
- C 1001 : Hôpital de Thiers
- C 1002 : Hôpital de Thiers
- C7550 : Hôpital de Thiers

##### **Série O**

- 2 O II : 1824, Plan en élévation d'une des façades du clocher de l'église du Moûtier – Projet de reconstruction. Plan de l'église paroissiale du Moûtier, 1902.
- 2 O 430-17 : Fontaines lavoirs, 1807-1874 : fontaine du Boulay et de la rue du Pavé (1872), rue de Lyon (1874).
- 2 O 430-13 : Eglise et presbytère, 1808-1925
- 2 O 430/14. Descriptif et Plan du cimetière, par Roger, architecte, 20 août 1831.
- 2 O 430/14. Plan Général du cimetière de St Jean, 14 avril 1876, par l'architecte soussigné, Lecat.

##### **Série F**

- 2 F 1916. Guillemot, Notes sur la ville de Thiers, 6 avril 1893

#### *Archives municipales de Thiers*

CC 26 : terrier de 1476

CC 29 : terrier de 1531 et Transcription d'Henri Soanen.

#### *Médiathèque du patrimoine*

Thiers, école, 0081-063-0046

### . Sources imprimées

Archives nationales, Le Caran, F13. Prisons de Thiers, 1811.

### . Sources cartographiques

Carte dite de Cassini, établies entre 1750 et 1793 par François Cassini et Thury et autres, au 1/86 400  
Atlas de Trudaine (Atlas des routes de France), Troisième quart du XVIIIe siècle, Archives nationales

CC 42 : Atlas des possessions du chapitre Saint-Genès, 1768  
CC 32 : plan de la ville (incomplet), 1750 ?  
Plan cadastral de 1836

Office du Tourisme

Plan de la ville de Thiers sous forme de photographie (original perdu), 1750 ou 1768 ?

. Références bibliographiques

Marcel Aubert. In : Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 1955.

Alexandre Bigay, L'abbaye du Moûtier. Essai historique. Société d'Etudes locales de Thiers éditeur, Raclot imprimeur à Clermont-Ferrand, s.d. (entre 1926 et 1944).

Alexandre Bigay, Le vieux Thiers depuis les origines jusqu'à la Révolution de 1789, Imp. Jean de Bussac, Clermont-Ferrand, 1947.

Alexandre Bigay, Thiers, capitale de la coutellerie. Ed. Paris : Thiers, Mont-Louis imprimeur à Clermont-Ferrand, 1953.

Emmanuel de Boos, L'armorial d'Auvergne Bourbonnois et Forestz de Guillaume Revel, Créer, 1998.

Maryline Doutre, Les prisons dans la ville : l'œuvre de Ledry (1778-1861) en Auvergne. In Histoire de l'Art, n°31, octobre 1995.

Henri Fontenille, Thiers et son passé, Clermont-Ferrand, 1933, Réed. Thiers, Société des Etudes locales, 1982.

Gabriel Fournier, Châteaux, villages et villes d'Auvergne, d'après l'Armorial de Guillaume Revel, Bibliothèque de la Société française d'archéologie, n°4. Paris, Art et métiers graphiques, 1973.

Gabriel et Pierre-François Fournier, Remarques sur les origines de Thiers, Revue d'Auvergne, Clermont-Ferrand, T. 72, 1958.

Gallia Christiania, II, col.243 ; Instrumenta, col 75-77.

Lucien Gillet, Quelques aspects de la Révolution à Thiers. In : Le pays thiernois et son histoire, n°25, mai 2001. Association « Le pays thiernois », Thiers, 2001.

Marguerite Gonon, Les relations de Thiers avec le Forez au Moyen Age (XIIe-XIVe siècle). Bulletin de la Société des Etudes locales de Thiers, 1989, pp. 3-6.

Anne Henry, Thiers, une exception industrielle, Puy-de-Dôme. Images du Patrimoine, 2004.

Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le Coteau : Horvath, 1987.

Hubert Jacqueton, Etude sur la ville de Thiers. Laffitte Reprints : Marseille, 1977, Réimpression de l'édition de Paris, 1894.

Dominique de Larouzière-Montlosier, L'insertion romane en Auvergne, de la poutre à la voûte X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, Ed. Créer, 2003.

André Kristos, Le peuplement de Margeride vers les XIIIe et XIIIe siècle. In : Le Pays thiernois, n°5, avril 1985, Association « Le Pays thiernois ».

André Kristos, La porte Notre-Dame de Bonnes nouvelles. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.2.

André Kristos, La première enceinte - suite. In : Le pays thiernois, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers.

André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : Le pays thiernois, n°13, juin 1990, Association « Le pays thiernois », Thiers.

André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : Le pays thiernois, n°1, octobre 1983, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1983.

André Kristos, La première enceinte au XVe siècle. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers.

André Kristos, Tour de Maistre G. Fournier. In : Le pays thiernois, n°18, avril 1993, Association « Le pays thiernois », Thiers.

André Kristos, Le pont-levis du Portal du Bourg, Le Pays thiernois et son histoire, Thiers, 1984, n°2.

David-Gérard Morel, La ville de Thiers et ses environs à la fin du Moyen Age (XIIIe – XVIe siècles), Mémoire de maîtrise sous la direction de Josiane Teyssot, Université Blaise Pascal Clermont II, 2002-2003, 2 volumes.

Laurent Mosnier, Thiers et son château. In : « Le pays thiernois et son histoire, n°24, printemps 2000, Association « Le pays thiernois, Thiers, 2000, pp. 28-35.

Mylène Navetat, Rue du Transvaal et rue Alexandre Dumas, commune de Thiers, Puy-de-Dôme, Hadès, 2009.

Des Patières à la vallée des Usines, Docs. Office de Tourisme.

Au pays de la coutellerie. Huit Jours à Thiers. Thiers, Ed. A. Favyé, 1921, 5<sup>e</sup> édition.

Bruno Phalip, Auvergne et Bourbonnais gothique. Le cadre civil, Ed. Picard, 2003.

Bruno Phalip, Charpentiers et couvreurs. L’Auvergne médiévale et ses marges. DARA, Documents d’Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne. N°26, 2004.

C. Pourreyron, Le culte de Notre-Dame au diocèse de Clermont en Auvergne, Ed. F. Bost, Nancy, 1935-1936.

Marcel Prade, Les ponts monuments historiques, Poitiers, Brissaud, 1986.

Marc Prival, Couteaux et couteliers. Nonette, Ed. Créer, 1990.

Valérie Rousset, Bernard Wagon, Recherche documentaire sur le cimetière Saint-Jean, D.R.A.C. Auvergne, CRMH, novembre 2009

Vallée des Usines, document de l’office de tourisme.

Paul Valaude, Les Huguenots à Thiers. In : Le Pays thiernois, n°21, septembre 1995, Association « Le pays thiernois, Thiers, 1995.

E. Verbeck, Projet de construction d’une nouvelle halle au XVIIIe siècle. In : Le pays thiernois, n°9, juin 1987, Association « Le pays thiernois », Thiers, 1987.

Georges Therre, Jacques Itournel, Mémoires en images. Thiers. Saint-Cirq-sur-Loire, Ed. Alain Sutton, 2003, T.2.

Grégoire de Tours, *de Gloria martyrium* 51 (MGH SRM I 2, 74) et 66 (MGH SRM I 2, 83, éd. Krusch, Hanovre, 1884.

Grégoire de Tours, Le Livre des martyrs, Œuvres complètes, T. IV, Ed. Paléo, Sources de l’histoire de France, 2003.

## **CHAPITRE 3 – TYPOLOGIE DU BATI ET DES ELEMENTS ARCHITECTURAUX**

## **TPOLOGIE RETENUE**

- A – LES IMMEUBLES DE LA SECONDE MOITIE DU XVe SIECLE – DEBUT XVIe SIECLE
- B – LES IMMEUBLES DU DEUXIEME QUART DU XVIe SIECLE – DEBUT XVIIe SIECLE
- C – LES IMMEUBLES DE LA SECONDE MOITIE DU XVIe SIECLE – DEBUT XVIIe SIECLE
- D – LES IMMEUBLES DU XVIIIe SIECLE
- E – LES IMMEUBLES DU XIXe SIECLE

## A – LES IMMEUBLES DE LA SECONDE MOITIE DU XV<sup>e</sup> SIECLE – DEBUT XVI<sup>e</sup> SIECLE

A-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

- A-1-a : La petite maison
- A-1-b : La demeure

A-2 : La distribution intérieure – L’escalier

A-3 : Les procédés de construction

- A-3-a : Le pan de bois
- A-3-b : Le mur maçonné en pierre

A-4 : La composition des façades

- A-4-a : Les façades en pan de bois
- A-4-b : Les façades en pan de bois à panneauage
- A-4-c : Les façades en pierre et enduit

A-5 : Les caves et galeries souterraines

A-6 : Les éléments d’architecture

- A-6-a : Les devantures, portes et fenêtres
- A-6-b : Les couvertures et charpentes
- A-6-c : Les plafonds, planchers et sols, le traitement des murs intérieurs
- A-6-d : Les cheminées
- A-6-e : Les éviers et les latrines
- A-6-f : Autres équipements domestiques

A-7 : Le décor sculpté

## A-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

### A-1-a : La petite maison

Les petites maisons, de type « maison bloc », occupent des parcelles de plan rectangulaire, étroites et perpendiculaires à la rue. Alignées sur l'espace public, elles peuvent être associées, soit à un jardin, soit à une cour arrière selon le lieu d'implantation qui résulte à la fois de l'évolution de la ville et du relief de celle-ci.

Elles forment des modules de 4 à 7 m de largeur correspondant à la portée moyenne d'une poutre se développant en profondeur sur 10 à 13 m.

Juxtaposées les unes aux autres, parfois disposées à l'angle de deux rues, elles sont bâties essentiellement en pan de bois et structurées de murs de refend maçonnés sur lesquels s'ancrent les ossatures en bois des façades en gouttereaux, principales et arrière. Elles sont systématiquement couvertes de toitures parallèles à la rue, à une ou deux pentes ; aucune façade en pignon n'a été recensée.

#### **La petite maison sans cour ni jardin**

Les maisons sans cour ni jardin sont essentiellement concentrées dans l'îlot 22 entre la rue de la Coutellerie et la partie haute de la rue Gambetta, et dans sa partie alignée le long de la rue Gambetta (entre les rues de la Dore et du Docteur Lachamp). On les trouve aussi dans la séquence urbaine du 24 au 36 rue Gambetta.

Certaines parcelles ne sont pas traversantes, leurs murs arrière sont alors directement mitoyens avec les maisons voisines : 3 rue Gambetta, 19 rue du bourg. Le principe prévaut pour les maisons qui, sises sur la Petite rue du Palais, s'adossent directement à la plate-forme castrale.

D'autres maisons s'étendant en profondeur occupent des parcelles traversantes bordant à l'arrière des venelles parfois latrinales (11 et 9 rue Gambetta). Dans l'îlot compris entre les rues Gambetta et Anna Chabrol en revanche, les façades arrière s'ouvrent sur une ruelle étroite (rue des Forges).



*Maison bloc, sans cour ni jardin, non traversante. 3 rue Gambetta*



*Maison bloc, sans cour ni jardin, traversante. 26 rue Gambetta. Façade sur rue.*



*Maison bloc, sans cour ni jardin, traversante. 26 rue Gambetta. Façade arrière sur venelle.*

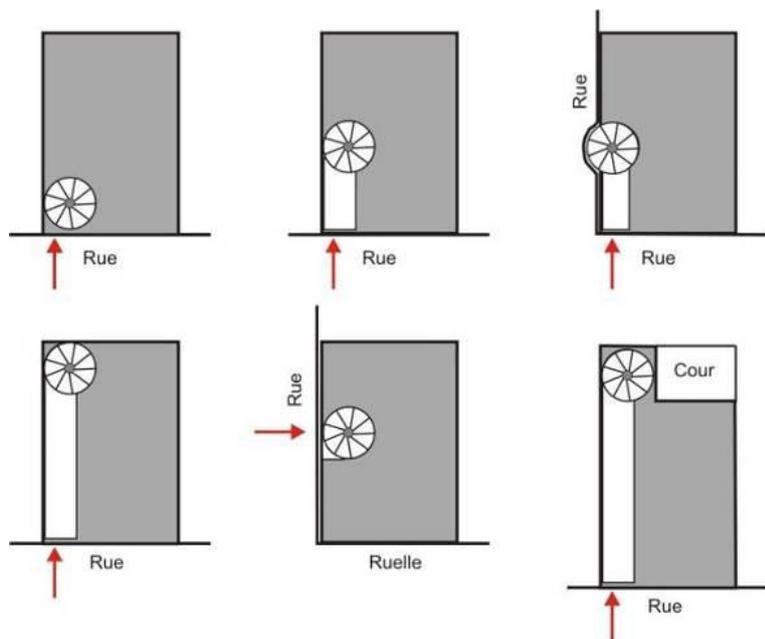
### La petite maison avec cour arrière

L'occupation du fond de parcelle par de petites cours est systématique sur le front bâti oriental de la rue de la Coutellerie du n°2 au 14, puis du n°30 au 52.

Ce sont de petits espaces de plan carré ou rectangulaire, parfois exigus et peu éclairés, ménagés contre le rocher et la muraille qui s'élève sur ce dernier pour enserrer l'ancien *castrum*, dans lesquels se développent les escaliers en vis logés dans des tourelles hors œuvre ou semi dans l'œuvre. Libérant ainsi l'intérieur de la demeure de l'élément de distribution, ils constituent des espaces sanitaires favorisant l'éclairage et l'aération des pièces arrière. Outre leur intérêt lié à la salubrité de la propriété privée, ils durent constituer des espaces (*brayetes*) nécessaires à l'entretien courant de l'enceinte castrale - comme on le trouve au XVI<sup>e</sup> siècle dans les maisons adossées à l'enceinte du bourg primitif, rue Alexandre Dumas. En ce sens, on peut penser qu'ils résultent d'un programme d'urbanisme et de ses codes par lesquels les habitants étaient autorisés, d'après l'étude du terrier de 1476 par André Kristos<sup>164</sup>, « à hausser la maison et l'appuyer contre la muraille » en gagnant ainsi sur le chemin, le « relais », qui jusque-là longeait le pied de la muraille.

Le plan de Thiers de l'armorial de Guillaume de Revel, réalisé vers 1450, montre sur le tronçon de la muraille comprise entre la porte de la Bout et la tour du Châtelain (rive est de la rue de la Coutellerie), un espace non bâti et drainé seulement par un simple chemin (le « relais »). En revanche, le tronçon nord de la rue entre la porte de Sallement et la porte de la Bout est déjà investi par le bâti, correspondant soit aux demeures qui s'y trouvent toujours, soit à un état antérieur de ces dernières.

L'organisation « logis – cour arrière » est reconnue ponctuellement aux 13 et 15 rue Conchette où deux maisons jumelles (ou en mitoyenneté) sont desservies par un escalier en vis commun, installé dans une étroite cour arrière.



12 rue de la Coutellerie.  
La cour logée entre le logis et la plate-forme castrale.



38 rue de la Coutellerie.  
Maison bloc avec cour arrière.

<sup>164</sup> André Kristos, La première enceinte au XVe siècle. In : Le pays thiernois, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.4.  
André Kristos, Tour de Maistre G. Fournier. In : Le pays thiernois, n°18, avril 1993, Association « Le pays thiernois », Thiers, pp.19-20.

### La petite maison avec jardin arrière

Les maisons associées en fond de parcelle à un jardin sont regroupées le long de la rue Gambetta dans les îlots établis près de la ligne des enceintes de ville (auprès de la grande enceinte établie à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et contre l'enceinte Malorie du début du XV<sup>e</sup> siècle).

Pour Alexandre Bigay, André Kristos et Henri Soanens en effet, les remparts se développaient sur la ligne formée par les façades arrière des demeures, excluant la partie jardin de celles-ci.

Le repérage du bâti n'ayant révélé aucune trace susceptible de confirmer cet hypothétique tracé, tout nous laisse penser que la muraille courait à l'emplacement des clôtures des cours et des jardins situés à l'arrière des maisons, soit le long des actuelles rues d'Alsace et Anna Chabrol.



66 rue Gambetta.

La façade arrière domine l'ancien jardin (sur la rue d'Alsace) investi au XX<sup>e</sup> siècle par un garage couvert d'une terrasse.

### Les exemples de maisons jumelles ou à partage de mitoyenneté

Les exemples de maisons jumelles sont identifiés aux 13 et 15 rue Conchette où un escalier en vis hors œuvre dessert deux habitations, aux 32 et 34 rue Conchette, 1 rue Conchette – 6 place Antonin Chastel ainsi qu'aux 76 et 78 de la rue Gambetta.



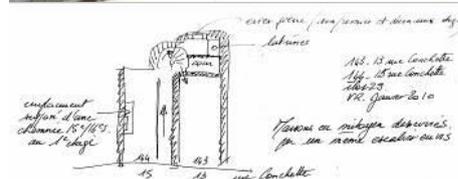
32 rue Conchette.

Maison jumelle sur parcelle traversante.



34 rue Conchette

Maison jumelle sur parcelle traversante.



13 et 15 rue Conchette.

Deux maisons distribuées par un même escalier disposé hors œuvre dans une cour arrière.



Maisons blocs jumelles sur parcelles traversantes avec cour/jardin. 76 et 78 rue Gambetta Les couples porte-devanture s'inscrivent sous une sablière commune de deux écus.

### **L'organisation de la petite maison**

La petite maison thiernoise ne comporte qu'un seul corps de bâtiment de deux étages. Polyvalente, elle associe dans une même unité un local commercial ou artisanal cantonné au rez-de-chaussée et une habitation répartie entre le premier et second étage. L'ensemble est complété par un niveau de comble et un ou deux niveaux de cave.

Elle est pourvue d'une seule pièce par niveau que signalent les registres des baies en façades.

Les maisons de ville sont élevées sur un voire deux niveaux de **cave** enterrés. Certaines parcelles dont celles établies sur le côté oriental de la rue de la Coutellerie incluent des caves semi-enterrées creusées dans le granit au fond du rez-de-chaussée.

Voûtées en berceau en plein cintre (parfois aplati), elles sont associées à des niches, placards ou « alvéoles » taillées dans le substrat rocheux, accroissant les espaces de rangement et de stockage liés à l'activité artisanale ou au logis.

**Le rez-de-chaussée** est réservé à l'activité professionnelle (ouvroir : échoppe, atelier) et se développe bien souvent en profondeur en jouxtant le couloir ou la cage de l'escalier qui depuis la rue et par une porte piétonne dessert l'habitation.

La ville de Thiers présente dans bien des cas des dispositions de rez-de-chaussée parfaitement conservées, à savoir le couple porte et devanture d'ouvroir (à une baie dans la maison élémentaire, à deux baies dans la demeure).

**Le premier étage** est réservé à l'habitation dont la salle (*aula*) est l'espace majeur. Pièce à vivre, dans laquelle se déroulent la vie privée de la famille mais aussi la vie sociale, l'*aula* accuse une ampleur plus ou moins importante en fonction du rang des propriétaires.

La cheminée qui assure ici le chauffage mais surtout la cuisson des aliments est associée à l'évier logé dans une niche murale, lui-même parfois voisin des latrines (29 rue Durole).

Dans le cas de parcelles profondes, la salle servant aussi de cuisine est parfois jouxtée par une pièce arrière réservée à une chambre. Une simple cloison en pan de bois sert alors de séparation et recoupe les espaces.

**Le second étage**, dévolu à l'intimité de la famille, est celui de la chambre (*camera*) ou des chambres en fonction de l'étendu de la parcelle.

**Les combles** constituent des espaces importants, non cloisonnés, en surcroît, constituant parfois de véritables niveaux largement ouverts vers l'extérieur, lumineux et aérés.

Ils durent convenir et répondre aux stockages de matériaux et de denrées pour la famille, et aux activités artisanales de la ville, notamment à l'industrie papetière attestée au moins dès la seconde moitié du XVe siècle. Cette dernière qui nécessitait en effet des lieux de séchage importants dût influencer sur la composition de la demeure



3 rue du Bourg

Cave enterrée couverte d'un berceau maçonné en plein cintre légèrement aplati.



2, rue Gambetta



47, rue de la Coutellerie

## A-1-b : La demeure

Les demeures se distinguent de la petite maison par leur superficie et le nombre de travées de fenêtres sur rue.

Comme la petite maison, elle ne comporte le plus souvent qu'un corps de bâtiment – l'organisation en deux corps de bâtiment étant exceptionnelle.

La parcelle d'une largeur moyenne de 9 à 11 m (doublant ainsi le module de base de la maison élémentaire) se développe toujours en profondeur sur 11 à 13 m en moyenne.

La façade gagnant ainsi en développement se compose de deux à trois travées de fenêtres et peut inclure en rez-de-chaussée deux devantures d'ouvroir : 47 rue de la Coutellerie, 21 rue de la Coutellerie, Maison de « l'Homme des bois », 44 rue Conchette, 12 rue de la Coutellerie, 10 et 12 rue du Bourg.

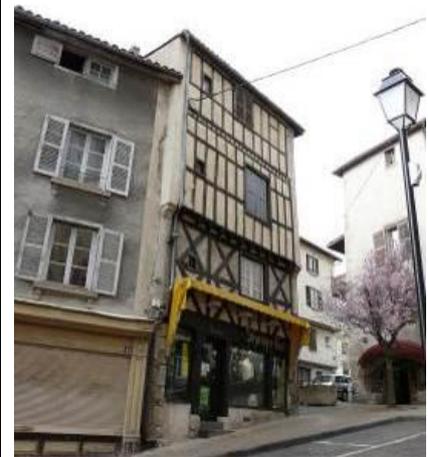
La majorité des demeures présente une façade principale en gouttereaux ; deux d'entre-elles seulement sont pourvues de façade pignon (1 et 8 place du Pirou).

### *La demeure sans cour ni jardin*

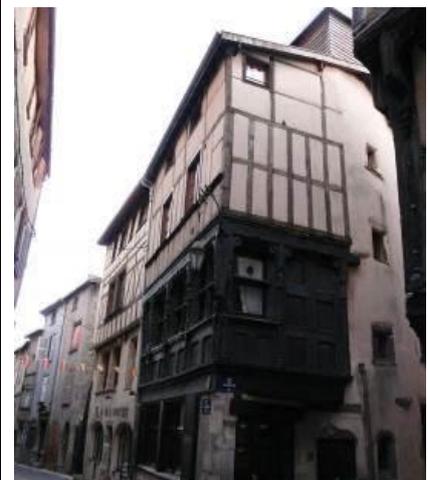
Sises en bout d'îlot ou en mitoyen, elles occupent des parcelles traversantes libérant deux ou trois façades sur rue (ou venelle) : maison « l'Homme des bois », 21 rue de la Coutellerie, la maison au 44 rue Conchette, et au 45, rue de la Coutellerie, 2 rue Alexandre Dumas, 11 rue du Bourg.



45, rue de la Coutellerie (401-22).



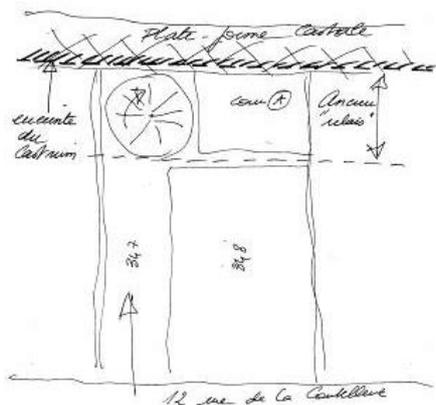
44, rue Conchette (198-27).  
Maison en bout d'îlot, sans cour ni jardin.



21, rue de la Coutellerie (364-20).  
Maison dite de « l'Homme des bois » implantée à l'angle de deux rues.

**La demeure avec cour**

Alignée sur la rue, la demeure expose sa façade arrière sur l'espace d'une cour dans laquelle se développe l'escalier en vis.



Ancien "Relais": chaux amonçage au pied de la muraille du château. En 1476: les Robraut s'étaient construits à l'arrière de leur maison à l'arrière de la muraille de la "relais".  
34.7/34.8 - 14  
11/2/0.8 VR

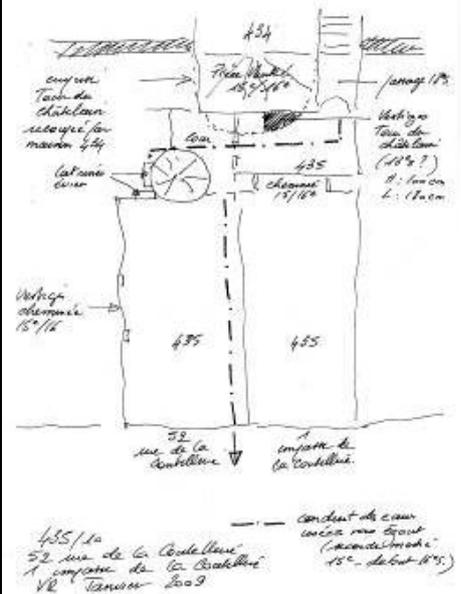
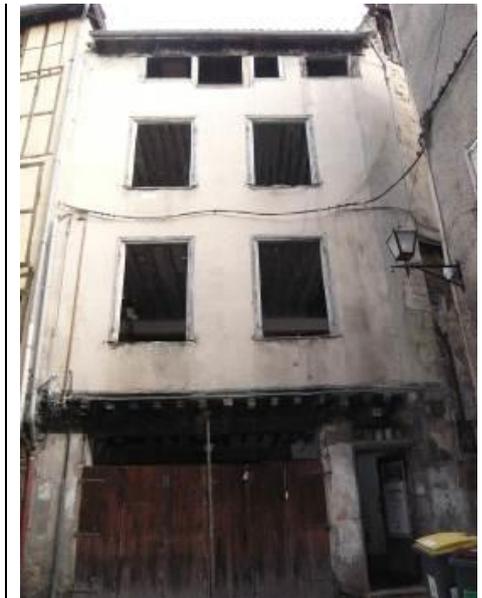
12 rue de la Coutellerie. Maison avec cour arrière et cage d'escalier semi-hors œuvre.

**La demeure à deux corps de bâtiment et cour distributive**

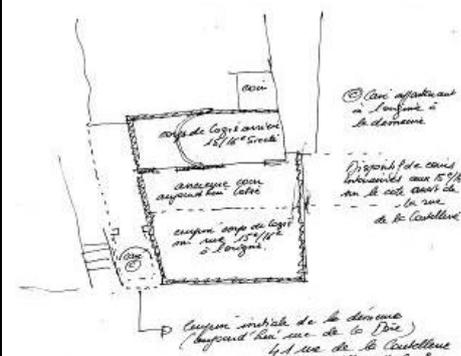
Une série de demeures, implantée sur le côté ouest de la rue de la Coutellerie entre les rues de la Faye et de la Dore, semble présenter deux corps de bâtiment parallèles, un sur rue, l'autre en cœur de parcelle et bordé à l'arrière par un jardin. Les sépare une cour intérieure dans laquelle était vraisemblablement disposé l'escalier en vis qui distribuait les deux bâtiments.

Ces cours ont été, en globalité ou partiellement, annexées à la période moderne soit par une extension bâtie du corps sur rue, soit par la cage d'un escalier monumental, ce qui explique la difficulté de cerner avec précision l'organisation et la distribution de ces immeubles : 35, 37 bis, 39 et 41 rue de la Coutellerie.

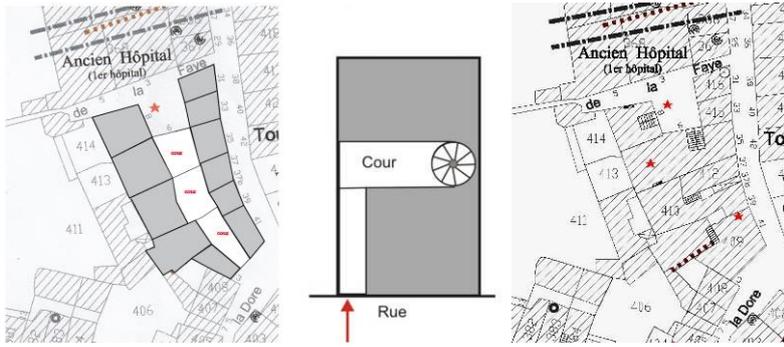
Au 39 rue de la Coutellerie, une porte sur la façade du corps arrière atteste d'une cour intérieure. Il n'est pas exclu, dans le cas du 41 rue de la Coutellerie, que le corps arrière corresponde à une extension postérieure entreprise au XVIIe siècle.



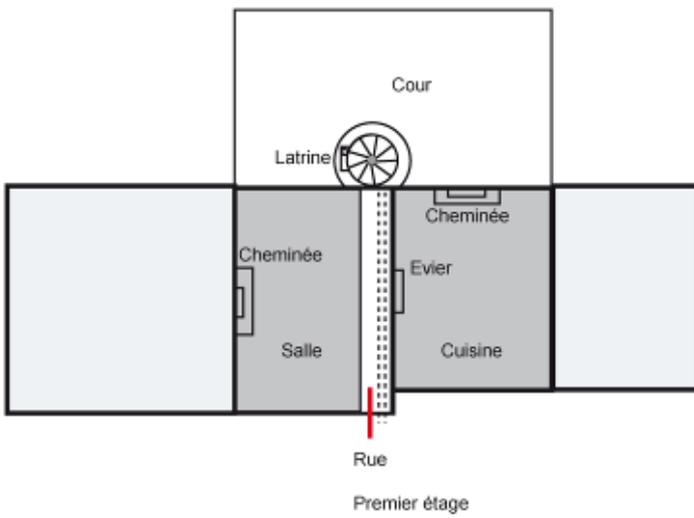
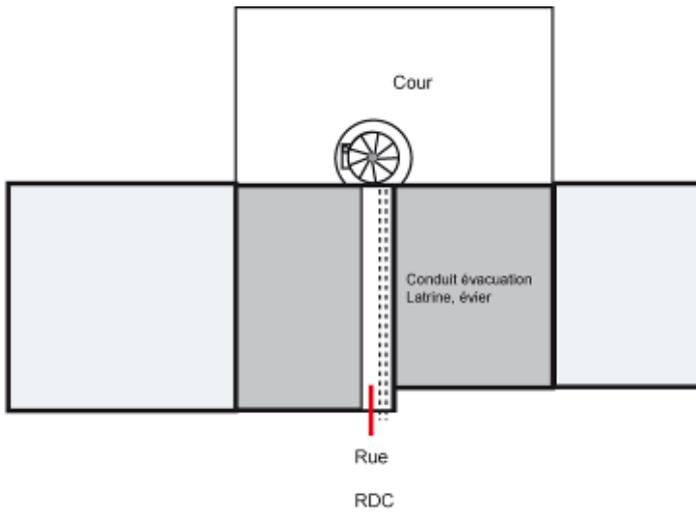
52, rue de la Coutellerie



41, rue de la Coutellerie



La demeure à deux corps de bâtiment accolés et cour arrière



52, rue de la Coutellerie et 1, impasse de la Coutellerie



52, rue de la Coutellerie et 1, impasse de la Coutellerie. La salle avec les vestiges de sa cheminée gothique



52, rue de la Coutellerie et 1, impasse de la Coutellerie. La cuisine avec son évier et sa cheminée

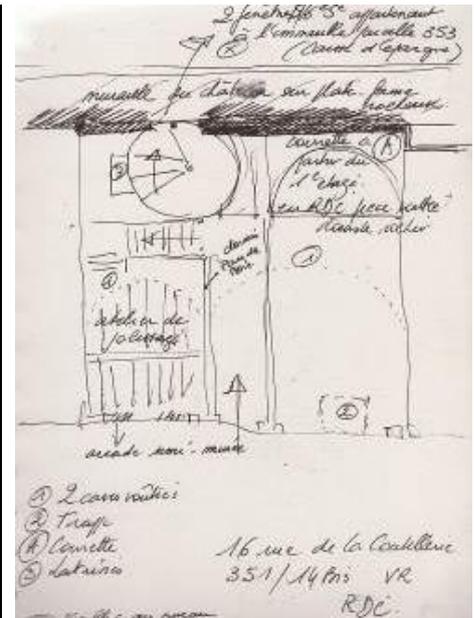
## L'organisation de l'immeuble

Le caractère polyvalent qui caractérise la petite maison reste de règle dans la demeure qui allie dans un même bloc un niveau commercial ou artisanal à des niveaux réservés à l'habitation.

La demeure à cour distributive, dont la présence est supposée dans une série de parcelles de la rue de la Coutellerie, présenterait des dispositions assez communes pour le corps principal sur rue réunissant dans un même bloc le local professionnel en rez-de-chaussée et le logis avec la salle cantonné aux étages ; le corps arrière ne formant peut-être qu'un espace destiné à des annexes.

La superficie de la parcelle assure le développement des espaces de production ou de commerce et habitables. Il n'est pas rare que le **rez-de-chaussée** se compose non plus d'une seule boutique étroite et profonde mais de deux (16 rue de la coutelleries).

Le local professionnel peut être par ailleurs étendu sur l'espace d'une pièce arrière comme au 14 rue du Bourg (236) où une cheminée dût être liée à l'activité artisanale.



16 rue de la Coutellerie (351-14 bis)



14 rue du Bourg

Une cheminée occupe une pièce disposée en rez-de-chaussée derrière l'échoppe.

La salle située au **premier étage** adopte une superficie plus ample conservant la double fonction de cuisine et de salle de réception. Certaines demeures présentent néanmoins un découpage des fonctions isolant la salle unique de la cuisine.

Dans les demeures des 11 et 14 rue du Bourg, le premier étage est réparti en deux espaces distincts séparés par un mur de refend et desservis par un escalier en vis commun.

La cuisine rassemble dans les deux cas une cheminée ainsi que de petits espaces dévolus à l'évier et aux latrines.

Le **second étage** comme le précédant double les espaces habitables enrichissant l'habitation d'une chambre supplémentaire.



14 rue du Bourg

Cheminée en pierre de la cuisine (1<sup>er</sup> étage).



11 rue du Bourg

La cuisine au premier étage avec sa souillarde

## A-2 : La distribution intérieure – L’escalier

L’escalier en vis qui génère une faible emprise au sol, commande l’accès aux différents niveaux des petites maisons comme des demeures. Montant de fond en combles, il n’excède pas 2 m de diamètre dans les petites maisons, et peut varier de 2 m à 2,50 m en moyenne dans les demeures.

### *Escalier dans l’œuvre*

Il peut être fondu dans la construction -c’est ce que l’on observe dans la majorité des cas pour la petite maison- parfois en léger débord lorsque la construction possède une façade latérale. Systématiquement en position latérale, il occupe soit le devant de la maison au contact direct avec la porte piétonne comme le suggèrent des vestiges conservés dans deux petites maisons aux 78 et 80 rue Gambetta, soit le milieu ou le fond de la parcelle ; il est alors desservi par un couloir le reliant à la rue (45 rue de la Coutellerie, 47 rue de la Coutellerie).

Si l’immeuble possède deux façades, il peut s’inscrire sur la façade latérale et être commandé directement depuis la rue sans couloir d’accès (petite maison 10 rue Alexandre Dumas, demeures aux 11 et 14 rue du Bourg, 21 rue de la Coutellerie. Sa place sur le revers de la façade, principale ou secondaire, quand il est compris dans le bloc du logis, est signalée depuis la rue par une travée formée par la porte et des jours qui permettent la diffusion de la lumière dans la révolution.

Le passage qui en commande l’accès depuis la rue est plus ou moins large, en fonction des dimensions de l’immeuble. Le plus souvent sous plafond, il est délimité dans les petites maisons par une simple cloison à pan de bois le séparant de l’atelier ou de l’échoppe, dans les demeures en pierre par des murs de refends maçonnés. Une porte y est percée afin d’accéder depuis le passage au local du rez-de-chaussée.

### *Escalier en vis hors œuvre*

La présence d’une cour arrière ou latérale permet de loger l’escalier dans une tour hors œuvre libérant ainsi la superficie de l’espace intérieur. En position latérale, il est soit placé au contact de la rue (2 rue de la Coutellerie), soit en fond de parcelle et desservi alors par un couloir d’accès latéral (12 rue de la Coutellerie).

Au 16 rue de la Coutellerie, le couloir perpendiculaire à la rue se développe en milieu de parcelle et accuse un retour d’angle pour joindre la vis latérale. Si la catégorie demeure à cour distributive était vérifiée, il faudrait envisager un système distributif composé d’une tour d’escalier hors œuvre sur cour assurant l’accès aux différents niveaux des deux corps de bâtiment (35, 37 bis, 39 et 41 rue de la Coutellerie).

### *Matériaux et formes*

L’es escaliers en vis sont réalisés en arkose ou en granite, plus exceptionnellement en bois. Parfois, seul le dernier niveau (niveau de combles) est en bois. Un seul exemple d’escalier en andésite appartient à la maison 19 rue du Bourg. Le noyau prend naissance sur une base de forme prismatique qui constitue le seul véritable ornement sculpté de l’ouvrage. Les marches, portant noyau, sont en angle vif, accusent un retrait courbe à la jonction de l’axe montant ; seule la sous-face taillée en fuseau est profilée d’un bandeau.

Dans le cas d’escalier en bois, les marches sont taillées dans un seul bloc (47, rue de la Coutellerie).

Dans les demeures les plus riches, la cage de l’escalier était vraisemblablement couronnée d’une voûte (complétée peut-être d’un belvédère comme on le trouve fréquemment dans les demeures du XVI<sup>e</sup> siècle).

Seule la demeure au 11, rue du Bourg, présente une terminaison haute en voûte d’arêtes.



20 rue du Bourg (208-2).



19, rue du Bourg. Base du noyau

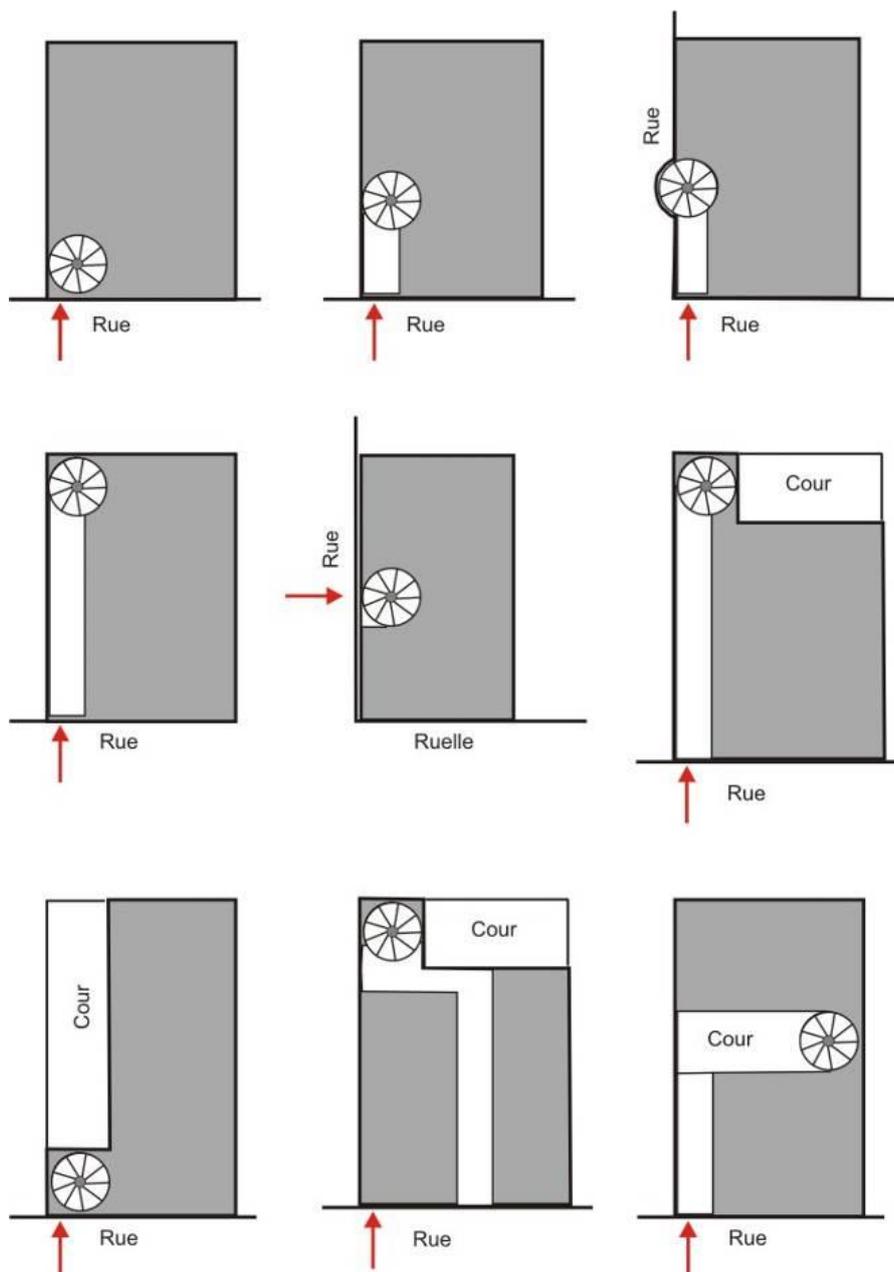


11 rue du Bourg. Escalier en vis dans l’œuvre couronnée d’une voûte d’arêtes.

La vis est souvent relayée dans la cave par une volée droite ou à quartier tournant et s'interrompt dans le comble au niveau du plancher de ce dernier sans dispositif particulier. Au 47 rue de la Coutellerie, la vis en bois monte de fond en comble depuis la cave et se prolonge dans le second niveau d'habitation par un escalier droit en bois, de type échelle de meunier. Les cages, circulaires et souvent dotées de niches d'éclairage, sont maçonnées mais peuvent parfois être bâties en cloisons de bois à partir du second étage. C'est dans l'épaisseur de leurs murs que sont installées les latrines aux conduits d'écoulement internes à la maçonnerie.

## LE SYSTEME DISTRIBUTIF

### La demeure



## A-3 : Les procédés de construction

### A-3-a : Le pan de bois

L'architecture des maisons de la seconde moitié du XVe – début XVIe siècle privilégie la construction en pan de bois, mode constructif répandu à la fin du Moyen Âge justifié par la rapidité de mise en œuvre, la réalisation en atelier (temps d'intervention sur chantier réduit).

Ce mode constructif concerne la totalité des petites maisons et seules quelques demeures affichent des constructions totalement en pierre (à titre indicatif, sur les 14 demeures de la rue du Bourg (axe majeur du bourg castral primitif), trois seulement sont en maçonnerie). Il est donc loin de déterminer le statut social des propriétaires.

Le choix de la construction en pan de bois est justifié par le coût avantageux du bois, de son transport, de la main d'œuvre par rapport à la pierre, la rapidité d'exécution d'éléments d'abord préfabriqués en atelier, puis assemblés sur le chantier. La technique assure des murs minces (18 cm d'épaisseur alors que les murs en pierre adoptent une épaisseur moyenne de 70 cm) et légers permettant un gain d'espace à l'intérieur des maisons. Ils autorisent les façades en encorbellement sur rue, accroissant le volume intérieur et la surface habitable des étages sans empiéter sur le domaine public. Utilisés pour les divisions intérieures, ils évitent toutes charges excessives sur les poutres.

Le manteau forestier du Forez procurait le bois de chêne nécessaire à la fabrication des pans de bois et acheminé par les eaux de la Durole.

Ces avantages ont répondu à la phase de reconstruction de la ville qui s'imposa après la fin de la guerre de Cent Ans qui avait décimait la population. La seconde moitié du XVe siècle marque en effet un nouvel essor de la ville nécessitant d'adopter des techniques de constructions rapides et les moins coûteux, ce à quoi répondait l'architecture en pan de bois.

#### *Les façades*

#### *L'ossature en bois*

La technique du pan de bois, mode constructif très répandu à la fin du Moyen Âge même s'il est attesté déjà aux XIIIe et XIVe siècles, relève de la charpente ; elle consiste en l'élaboration d'une ossature composée de diverses pièces de bois horizontales, verticales et obliques positionnées entre des refends maçonnés. Les intervalles formés par cette trame sont remplis de hourdis maçonnés en « menue pierre » en un blocage souvent grossier. L'ossature de la ou des façades forme avec la charpente de la couverture, les poutres et les cloisons intérieures un même ensemble cohérent.

#### **- Le rez-de-chaussée :**

Même s'il existe à Thiers des rez-de-chaussée maçonnés, c'est la structure porteuse en bois, composée de poteaux de forte section (18 à 20 cm en moyenne de section) supportant la sablière de plancher du premier étage, qui constitue la majorité des ouvertures et des portes ouvertes sur la rue. Afin d'isoler et de protéger la structure de bois des eaux de ruissellement, les poteaux sont posés sur des bases hautes taillées dans le granit ou l'arkose. La sablière de plancher (ou poitrail) qui forme le linteau commun à l'ouverture et à la porte reçoit les solives du plancher du premier étage.



*2, rue Gambetta.*

*Maison à rez-de-chaussée maçonné et niveaux supérieurs à pan de bois.*



*32, rue de la Coutellerie.*

*Le rez-de-chaussée se compose de poteaux de bois de très forte section qui supportent la sablière de plancher.*



*45, rue de la Coutellerie.*

*Rez-de-chaussée en pan de bois assisé sur des bases en pierre.*

#### - Les étages :

L'ossature, cadrée par les murs de refends maçonnés, forme une trame de pièces de bois de forte section élevées dans un même plan vertical.

Les pièces horizontales (sablères de plancher et de chambrée, entretoises), solidaires de la structure des planchers intérieurs, structurent le squelette selon les niveaux de la construction.

Les **sablères de plancher** sont portées par les poteaux du rez-de-chaussée et supportent les pièces verticales ou obliques des pans des étages. Prennent appui sur elles les solives des planchers.

Elles peuvent être posées directement sur les piles maçonnées du rez-de-chaussée lorsque celui-ci est en pierre. Lorsque des têtes de refends en encorbellement accompagnent le pan de bois, elles s'accrochent à sa maçonnerie sans ancrage.

Les **sablères de chambrée** sont posées sur les abouts des solives et servent de bases aux poteaux, potelets et aux croix de Saint-André des étages.

Les **sablères basses** posées horizontalement masquent les abouts de solives et sont supportées par des **pigeâtres** ancrés sur les poteaux structurants.

Les planchers sont formés par des poutres maîtresses posées transversalement au plan de la maison ; elles supportent les **solives** disposées longitudinalement. Leurs **abouts**, au nu de la façade ou saillants (dans le cas d'encorbellement), sont bloqués selon des espaces réguliers entre les sablières de planchers et de chambrée.

Les pièces verticales, en bois courts (un bois par niveau), et assemblées par tenons et mortaises aux sablières, donnent à l'ensemble la rigidité nécessaire à sa stabilité.

Les **poteaux corniers** forment les angles du squelette lorsque l'encorbellement du pan de bois est dégagé des murs de refend.

Les **poteaux** structurent le plan en travées de baies et de décharges ; les **poteaux dits d'huisseries** limitent et servent d'encadrements aux fenêtres tandis que les **potelets**, pièces secondaires sans valeurs structurelles fortes, rigidifient les allèges des fenêtres et les niveaux en surcroît.

Les pièces obliques sont destinées au contreventement de la trame constituée par les pièces horizontales et verticales. Ces éléments sont constitués aux XVe, XVIe siècles, voire souvent au XVIIe siècle, par des croix dites « de Saint-André » qui participent au maintien du remplissage, le hourdis.

Les différentes pièces du squelette sont attachées les unes aux autres par des **assemblages à tenon et mortaises**, obliques pour l'ancrage des croix de Saint-André sur les sablières.

#### - Les hourdis :

##### Hourdis maçonnés

Les hourdis sont obturés par des maçonneries de blocages composés de moellons, de déchets de pierre (arkose), de briques fines ou de fragments de tuiles noyées dans des mortiers de chaux grasse et de sable.

Au 52, rue de la Coutellerie, le parement intérieur des pans de bois des premier et deuxième étages intègre de manière répétitive, des fonds de pots de céramique, vraisemblablement ouverts côté extérieur. S'agit-il d'un exemple exceptionnel de nichoirs logés au cœur même de la façade ou d'une autre fonction inconnue ? Ces éléments pourront être vérifiés à l'occasion d'un décroûtage des enduits extérieurs.

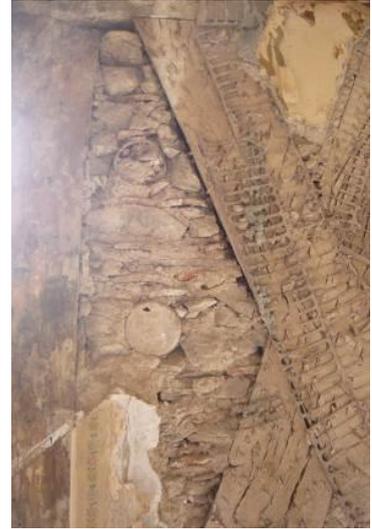
### Hourdis en torchis

Les pans de bois à structures d'éclisses et torchis sont aujourd'hui peu représentés dans la ville. Deux exemples sont cependant visibles au 14 rue Gambetta et au 44 rue Mancel Chabot mais appartiendraient non à la fin du Moyen Age mais au XVIe siècle voire XVIIe siècle.

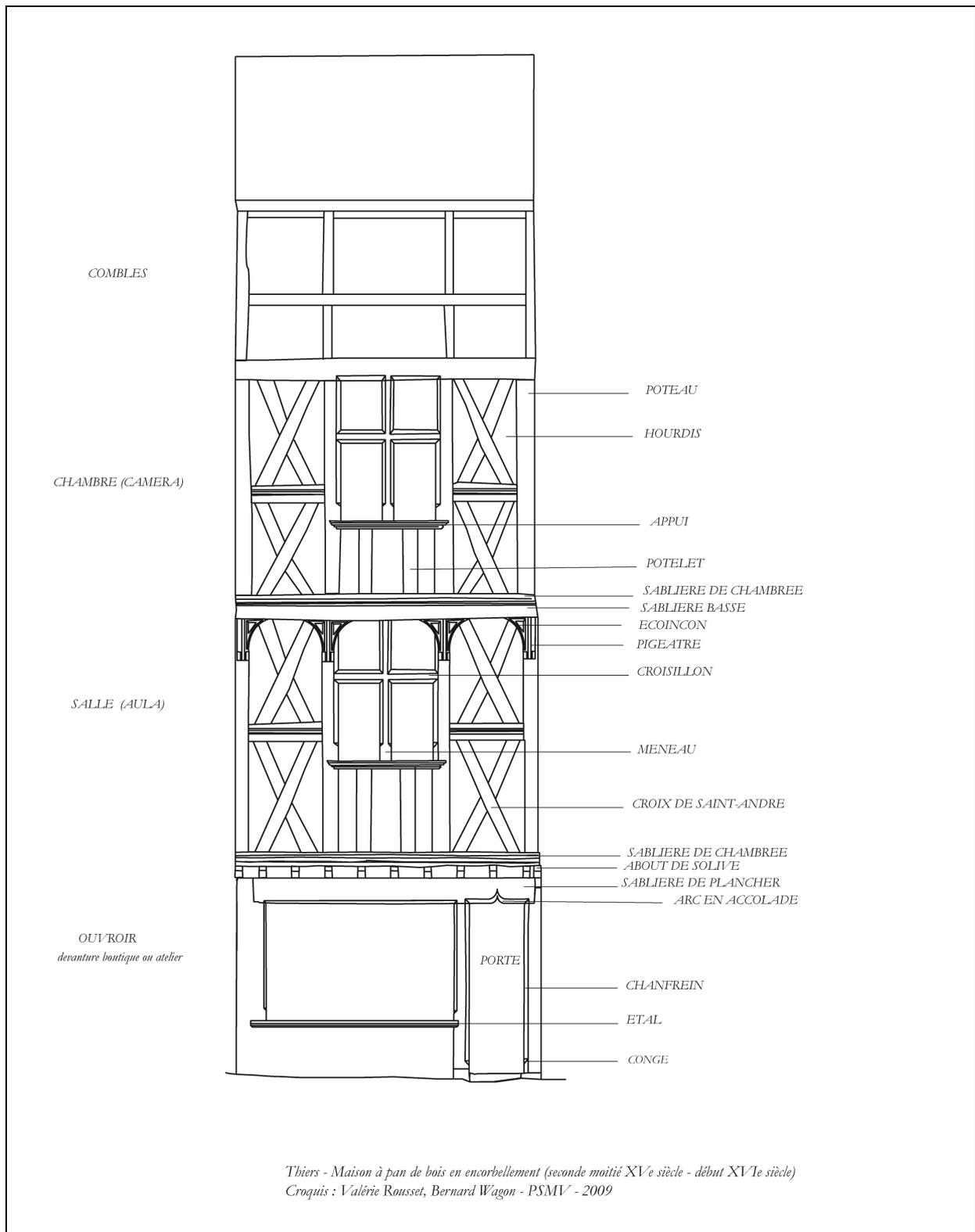
Il ne faut cependant pas exclure un usage plus massif de ce mode de construction puisqu'un grand nombre de pan de bois est toujours sous enduit.

#### **- Les cloisons :**

La technique du pan de bois n'est pas seulement réservée aux façades mais constitue les éléments de division des différents espaces établis sur un même niveau.



*52, rue de la Coutellerie.  
Face intérieure du pan de bois (1<sup>er</sup> étage).  
Hourdis incluant des fonds de pots en  
céramique.*



La construction en pierre concerne les murs de refends des petites maisons et des demeures en pan de bois, ainsi que l'ensemble de la structure de certaines demeures.

#### *La pierre dans le bâti en pan de bois*

La pierre sert dans les maisons à pan de bois à la construction des murs de refend, en pignon et mitoyen, sur lesquels sont fichés les pans de bois qui constituent en façade le mur gouttereau. Les façades arrière des maisons avec cour ou jardin sont parfois maçonnées.

Les refends sont bâtis en appareil en assises non réglées ou en *opus incertum* composé de moellons grossiers d'arkose et de granit, auxquels sont parfois mêlés des blocs de basalte et de trachyte. Les moellons sont soudés par un mortier de chaux et de sable grossier.

Dans certains cas, les refends prolongés en façade par des têtes de mur en saillie participent au maintien de l'ossature en bois de la façade avant à partir du premier étage. L'encorbellement ou le double encorbellement, est alors encadré par les refends dont le porte à faux est supporté par des consoles en pierre moulurées (44 rue Conchette).

#### *Les demeures en pierre*

Les constructions bâties en totalité en pierre appartiennent aux groupes des demeures. La pierre à bâtir est essentiellement l'arkose et le granit qui, taillés en blocs soigneusement équarris et posés en assises réglées forment les appareils de quelques rez-de-chaussée destinés à rester nus et apparents (21 rue Alexandre Bigay, 10 rue du Bourg, 1 rue Gambetta).

Il est en revanche plus difficile d'apprécier le mode de traitement des parements des niveaux supérieurs tant ceux-ci ont fait l'objet de revêtements d'enduits récents. Si l'on s'appuie sur les modes de bâtir communs à grand nombre de maisons de l'Auvergne et d'ailleurs, il serait fondé de penser que l'on préféra pour ces niveaux des appareils de blocage en moellons grossiers, noyés dans le mortier. Couverts d'un enduit lissé ou taloché, ils renforcent l'ordonnement des façades en mettant en valeur les encadrements de baies.

Des remaillages en terre crue réalisés *a posteriori* dans des gouttereaux ou refends en maçonnerie ont été identifiés comme au 7 rue de Lorraine.

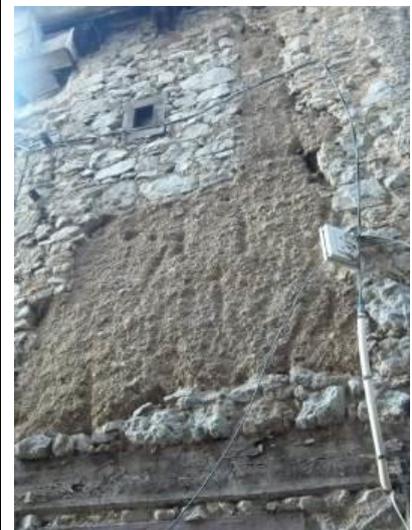
On peut s'interroger sur le traitement des angles des façades réalisés en alternance de pierres boutisses et panneresses qui étaient, soit laissés apparents, soit l'objet d'un décor pour lequel aucune trace n'a été repérée à ce jour.



21, rue Alexandre Bigay.  
Le rez-de-chaussée en bel appareil de blocs d'arkose.



1, rue Gambetta. Appareil en assises réglées en blocs de granit et d'arkose.



7, rue de Lorraine. Façade en maçonnerie remaillée en sous-œuvre en terre crue (pisé).

## A-4 : La composition de la façade

La grande majorité des maisons thiernoises présente des **façades en gouttereaux** ; elles se développent sous le rampant du toit à une ou deux pentes.

Deux exemples de **façade en pignon** sont connus : celle du « château du Chariol » et celle du 8 place du Pirou.

En pierre ou en pan de bois, la façade est composée de travées de fenêtres, unique, doubles voire triples en fonction de l'importance de la construction.

La porte d'entrée est généralement disposée en position latérale dans l'axe du couloir qui mène à l'escalier ou de l'escalier lorsque celui-ci est installé directement sur le revers de la façade. Elle s'inscrit alors dans une travée de jours d'éclairage dépendant de l'escalier.

Le rez-de-chaussée s'ouvre sur la rue par la devanture d'une ou de deux échoppes. Au 16 rue de la Coutellerie et au 6 Petite rue du Palais, la porte en position centrale est encadrée par deux boutiques.



8, place du Pirou



2, rue Gambetta



16, rue de la Coutellerie



4, Petite rue du Palais



1, place du Pirou. Château du Pirou

## A-4-a : Les façades en pan de bois

La composition des façades en pan de bois est réglée par les éléments de bois horizontaux, les sablières, dont les moulures saillantes délimitent les niveaux, et les éléments verticaux constitués par les travées de fenêtres, ou les travées de portes et jours d'éclairage des cages d'escalier.

### - Les pièces horizontales

Les débords formés par le corps des **moulures des sablières** correspondent aux niveaux de plancher. C'est vraisemblablement ici que s'arrêtait l'enduit qui couvrait la trame des poteaux, potelets et croix de Saint-André.

Les moulures sculptées des sablières sont plus ou moins complexes. Elles peuvent être :

- réduites, pour les sablières formant linteau en rez-de-chaussée, à un chanfrein associé souvent à un petit arc en accolade,
- composées de demi-tore, quart-de-rond, baguette, scotie ou cavet.

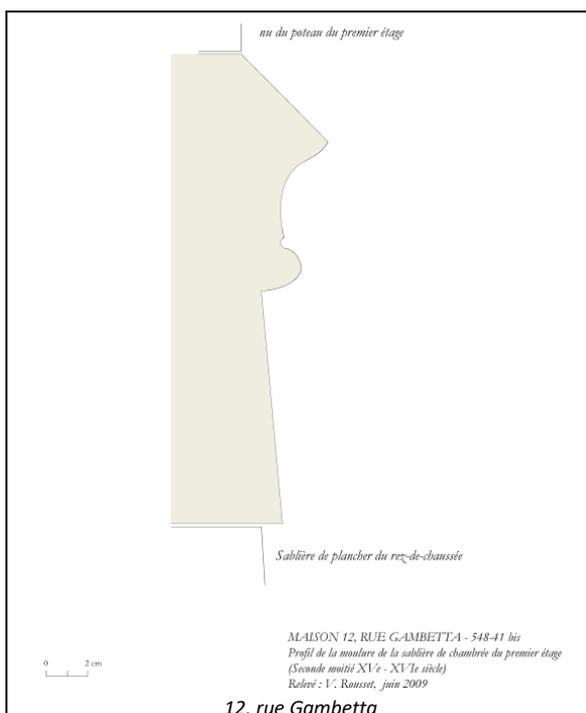
### - Les pièces verticales

La trame horizontale est complétée parfois par les moulures de parties inférieures des poteaux d'huisserie où des **pinacles sculptés** assurent des reliefs dégagés, sans doute, de l'enduit couvrant le reste du pan de bois.

Le mode de traitement affecté au contour des encadrements des fenêtres dépourvus de moulures demeure inconnu.

Les couvre-joints à coupe d'onglet qui ne semblent pas être antérieurs au XIXe siècle ont solutionné le passage de l'enduit et du tableau des fenêtres en apportant au revêtement de chaux et de sable un amortissement net et franc.

Faute d'indices probants, l'hypothèse d'enduit fin (n'excédant pas 1 cm d'épaisseur) mourant au contact des ouvertures est à retenir.



11, rue Gambetta



11, rue du Pirou



11 rue Gambetta

Sablière de plancher formant linteau.



51, rue de la Coutellerie (398-22). La moulure occupe la partie supérieure de la sablière dont le reste de la face extérieure est lisse. Seul l'angle inférieur est abattu d'un chanfrein et d'un petit arc en accolade.

## A-4-b : Les façades en pan de bois à panneautage

La façade peut être tramée de pièces de bois horizontales et verticales dont les parties saillantes sont laissées apparentes. Les pans de bois en **panneautages** sont ainsi constitués de panneaux délimités par les moulures des sablières et des poteaux.

Les résilles de bois ont valeur décorative. L'intérieur des panneaux était le plus souvent recouvert d'un enduit mettant en valeur la trame des moulures horizontales et verticales. On note cependant des cas plus exceptionnels où les croix de Saint-André participent à l'ornementation.

Sur la façade du 10 rue du Marché, les travées du pan de bois sont délimitées par des poteaux profilés à l'origine de pinacles (aujourd'hui bûchés) et une lisse initialement moulurée et ornée d'un arc en accolade.

Au 14 rue de la Coutellerie (350-14), la résille est complétée d'un contreventement constitué par des croix de Saint-André sculptées. Ce décor gothique, exceptionnel, est mis en valeur par l'enduit qui couvre encore les hourdis.

21 rue de la Coutellerie (Maison de l'Homme des bois). Le système de panneautage, agrémenté de placage de bois orné de motifs de plis de serviettes, reste exceptionnel dans la ville. C'est ici l'occasion d'un jeu subtil de décor alliant des motifs couvrants et des bas-reliefs figurés.

Une photographie ancienne rend compte du traitement du pan de bois du deuxième étage de la demeure. La structure en bois, vraisemblablement rebâtie au XVII<sup>e</sup> siècle, était recouverte d'un enduit et d'un décor peint en trompe l'œil (XVII<sup>e</sup> siècle ?) composé de bossages, de cadres, de cartouches et de plis de serviette.



10, rue du Marché

Les moulures des poteaux et de la lisse séparant les deux croix de Saint-André ont été bûchées.



14, rue de la Coutellerie



21, rue de la Coutellerie

La façade de la Maison de l'Homme des Bois en 1947. Cl. Médiathèque du Patrimoine.

### *L'encorbellement des pans de bois et ses supports*

La saillie, plus ou moins prononcée du pan de bois du premier étage, est portée par la sablière de chambrée encadrée soit par les têtes des refends maçonnés, soit par des poteaux corniers.

Les abouts des solives des planchers en assurent l'encorbellement.

Plusieurs traitements sont présents :

- abouts moulurés en culots prismatiques,
- abouts profilés en quart de rond et bandeau, parfois encadrés d'un mince chanfrein,
- consoles supportées par des jambes de force.



*44, rue Conchette*

*L'encorbellement du second étage est porté par une série de solives aux abouts moulurés en quart-de-rond supportant la sablière de plancher fichée sur les têtes de refend en surplomb.*



*26, rue de la Coutellerie. Abouts de solives moulurés en culots prismatiques*



*52, rue de la Coutellerie. Abouts de solives profilés en quart-de-rond et bandeau.*



*2, rue Alexandre Dumas*



*26, rue de la Coutellerie*



*20, rue du Bourg*

## Pigeâtres

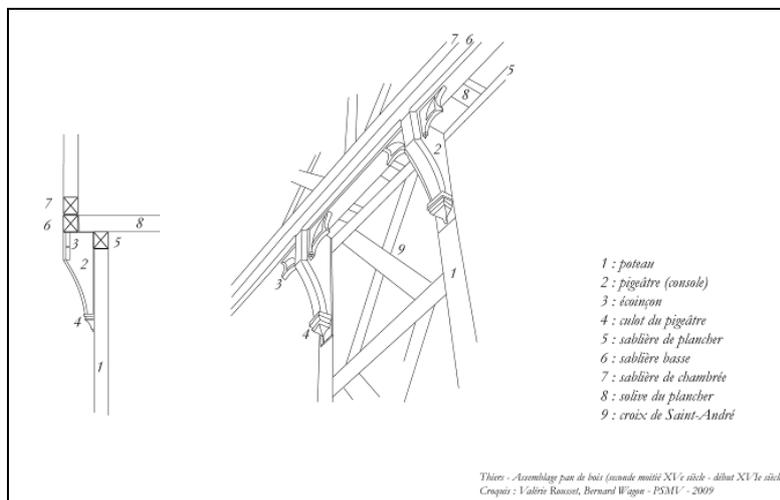
L'encorbellement du pan de bois peut être supporté par les poutres maîtresses du plancher reçues par des pigeâtres (consoles) ; les abouts des solives sont alors plaqués contre la sablière de plancher et masquées par elle.

L'encorbellement du second étage, plus exceptionnellement du premier étage, peut être porté par :

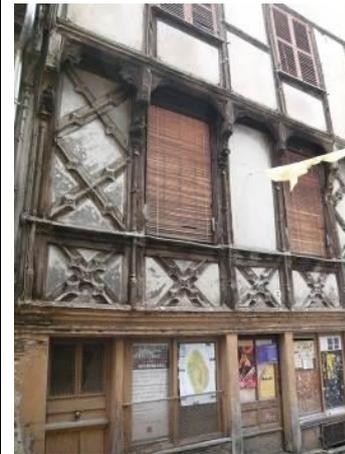
- les poutres maîtresses des plancher reçus sur des **pigeâtres** fichés dans les poteaux supportant une **entretoise** doublée par la **sablière de chambrée** - les solives étant masquées par l'entretoise.

Les pigeâtres sont systématiquement associés à des écoinçons en bois bilobés ou trilobés qui enrichissent l'ornementation de l'ossature.

Entre les pigeâtres sont tendus des arcs en accolade coiffant les fenêtres et les travées pleines à contreventement en croix de Saint-André.



12, rue de la Coutellerie



14, rue de la Coutellerie



56, rue de la Coutellerie

#### A-4-c : Les façades en pierre et enduit

La répartition des ouvertures en façade traduit l'organisation intérieure des demeures et permet dès la rue d'identifier la fonction des niveaux. Le rez-de-chaussée, réservé à l'activité professionnelle, s'ouvre sur la rue par une ou deux **arcades** couvertes d'arcs segmentaires profilés de moulures.

A leur côté figure la porte d'entrée (lorsque celle-ci n'est pas située sur une façade latérale) logée dans une arcade en arc brisé ou dans un encadrement rectangulaire que coiffe un linteau orné d'un arc en accolade.

La composition en travées de **fenêtres à meneau** révèle les pièces qui structurent l'habitation aux premiers et seconds étages. Une travée de petits jours rectangulaires désigne l'escalier en vis lorsque celui-ci est disposé sur le revers de la façade (en position latérale ou centrale).

Les fenêtres sont dotées d'un appui en pierre individuel que profilent des moulures.

Les combles en surcroît sont éclairés par des fenêtres : ces niveaux très remaniés n'ont pas livré les encadrements initiaux de ces ouvertures qui étaient vraisemblablement constituées de demi-croisées (fenêtres à deux baies séparées par un meneau).



10, rue du Bourg

Porte en position latérale desservant l'escalier en vis. Deux arcades (une remaniée) ouvrent sur la ou les échoppes occupant le rez-de-chaussée..



7, rue de la Coutellerie

Travée de jours latéraux de la cage d'escalier.



21, rue Alexandre Bigay



1, rue Gambetta

Porte encadrée par deux arcades d'ouvroirs.



12, rue du Bourg

Porte d'entrée commandant l'accès au passage conduisant à l'escalier.

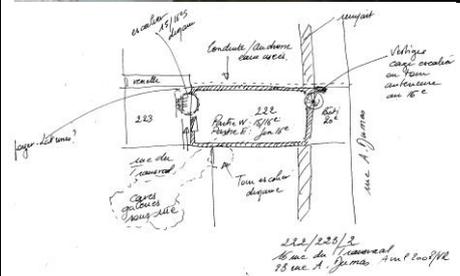
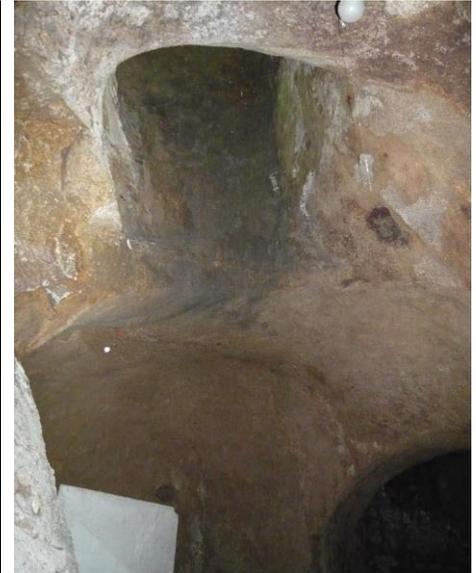
### Caves en sous-sol :

Chaque maison, petite ou grande, est systématiquement bâtie sur un ou deux niveaux de **caves** enterrées, parfois seulement partiellement enterrées - au 47, rue de la Coutellerie deux niveaux de caves voûtées se superposent.

Le substrat rocheux, constitué de granit altéré, appelé localement le *gore*, d'extraction facile, a favorisé le creusement des niveaux souterrains parfois spectaculaires et associés à des galeries souterraines franchissant pour certaines la rue.

C'est ce que l'on observe au 23, rue Alexandre Dumas dont les caves avec galeries passe sous la rue du Transvaal et au 6, rue Lasteyras. Selon la tradition orale, ces passages pouvaient relier des maisons en elles, fait que nous n'avons pu vérifier.

L'importance des activités commerciales et artisanales, la présence de la vigne, imposant la présence de lieux de stockage ont constitués des facteurs favorables aux multiplications de ces niveaux.



23, rue Alexandre Dumas.

### Caves semi-enterrées :

Les caves semi-enterrées, établies au rez-de-chaussée, sont systématiques sur le bord est de la rue de la Coutellerie au contact direct avec la plate-forme castrale (34 rue de la Coutellerie). Ces espaces, taillés dans le substrat rocheux (voûte comprise), prolongent l'espace professionnel aménagé côté rue et en constitue des extensions avantageuses pour le stockage de denrées ou de matériel.

Ces espaces s'ouvrent parfois sur le local professionnel par l'intermédiaire d'une arcade dont l'embrasure se dote souvent de gonds destinés à l'origine à des vantaux de bois.

Parfois, comme au 34 rue de la Coutellerie, la cave occupant le fond du rez-de-chaussée est réduite à un petit espace, sorte d'alvéole taillée dans le rocher pouvant être associé à des niches taillées elles aussi dans la roche, multipliant ainsi les espaces de rangement.



34, rue de la Coutellerie  
Cave semi-enterrée taillée dans le rocher.



6, rue de la Coutellerie

### Caves sous plafond :

Certaines maisons plus rares, possèdent, comme au 80, rue Gambetta, un niveau de cave enterré non voûté mais placé directement sous le plancher du rez-de-chaussée.

### Caves enterrées voûtées en berceau :

En règle générale, un niveau de cave enterré et voûté en maçonnerie se développe sur toute la profondeur de la parcelle (3, rue du Bourg).

Les murs peuvent alors être soit taillés dans le substrat rocheux, soit maçonnés comme la voûte qui se développe en berceau en plein cintre aplati. Une trappe disposée sur le revers de la façade et ouverte côté rue sur le devant de la façade des immeubles par un large soupirail permet un passage direct pour les matériaux depuis la rue.

Des « alvéoles », niches creusées dans le substrat rocheux côté rue ou en fond de parcelles, assurent l'extension de ces espaces de remise et d'entrepôt.



3 rue du Bourg. Demeure à cave voûtée en berceau plein cintre

### Caves enterrée couvertes de voûtes d'arêtes :

La voûte d'arête concurrence le berceau dans plusieurs demeures patriciennes de la rue du Bourg.

Le niveau de caves du 12, rue Bourg constitue l'exemple le plus remarquable. D'une superficie de 195 m<sup>2</sup> environ, il se compose de deux nefs composées de trois travées couvertes de voûtes d'arêtes reposant sur de larges piliers quadrangulaires aux angles abattus de larges chanfreins.

Ce grand espace, ménageant une halle prévue pour le stockage massif de marchandises, se dote latéralement de deux accès latéraux sur rue accessibles par des escaliers droits en pierre et se ramifie en une galerie souterraine creusée sous la rue du Transvaal dans la roche granitique sur près de 10 m de longueur vers l'est.



12 rue du Bourg



5, place du palais



11, rue du Bourg

### Caves enterrées : des aménagements taillés dans le rocher :

Les eaux de ruissellement comme les eaux de la Vaure située sur le plateau de Saint-Genès ont suscité la mise en œuvre d'aménagements complexes dans les parties basses et enterrées des maisons : puits, rigoles entaillées dans les sols alimentant parfois des citernes et des bassins (26 rue de la Coutellerie).



26 rue de la Coutellerie.  
Les eaux de ruissellement sont endiguées par des canalisations alimentant des bassins taillés dans le sol granitique.

### Les galeries souterraines ramifiées aux caves

Des galeries souterraines sont ramifiées aux caves des demeures des 23 rue Alexandre Dumas, 12 rue du Bourg et 6 rue Lasteyras.

Creusées dans le granit, elles se développent sous les rues.

La plus spectaculaire, qui débute sous la maison 23 rue Alexandre Dumas, se complexifie en plusieurs espaces voûtés plus ou moins importants intégrant des placards muraux et des puits de jours.

Elle se développe en profondeur, mais sans sorties dans une autre demeure, sous la rue du Transvaal.



*12, rue du Bourg*



*3, rue Alexandre Dumas*

## A-6 : Les éléments d'architecture

### A-6-a : Les devantures, portes et fenêtres

#### *Les devantures*

Les devantures s'inscrivent dans la structure du pan de bois. Les poteaux posés sur des bases en pierre qui les isolent des eaux de la rue forment le cadre vertical ; la sablière, souvent ornée d'un arc en accolade, en forme le linteau que supporte parfois de petits aisseliers moulurés d'écoinçons. L'étal, pièce de bois horizontale posée sur un mur-bahut maçonné, court de poteau à poteau. Souvent détruit au profit d'accès plus large au rez-de-chaussée, il est signalé par la mortaise orpheline dans laquelle était fiché le tenon de bois.

Le linteau formé par la sablière peut être associé soit à un décor réduit à un simple chanfrein, soit à une moulure complexe. Le cas de devanture logée et abritée par la sablière de l'encorbellement du premier étage sur pigeâtres n'est représenté que par une maison de la rue de la Coutellerie.



45, rue de la Coutellerie. Les traces d'assemblage témoignent de l'emplacement de l'étal sur les poteaux de la devanture photographiée en 1947 (Cl. Médiathèque du Patrimoine)



51 rue de la Coutellerie. Un écoinçon et l'arc en accolade taillé dans la sablière situent l'ouverture de l'ancienne devanture.



23, rue Gambetta. Devanture sous sablière chanfreinée, encadrée par un pilier maçonné et un poteau de bois dans lequel se situe la mortaise orpheline de l'étal en bois.



26, rue de la Coutellerie. La sablière de la devanture est profilée de moulures.



36, rue de la Coutellerie. Rare exemple de porte et de devanture inscrites sous des pigeâtres supportant la sablière de l'encorbellement du pan de bois du premier étage.

### *Les portes des façades en pan de bois*

Les portes d'entrée des maisons et des demeures à façades en pan de bois s'inscrivent sous les sablières de planchers faisant office de linteau. Les piédroits sont constitués de poteaux souvent communs à la baie de la devanture - la tête du refend maçonné pouvant jouer le rôle de piédroit.

Un petit arc en accolade désigne souvent l'emplacement de l'ouverture qu'entoure une moulure en chanfrein ornée à la base par un congé biais.



*76, rue Gambetta*



*51, rue de la Coutellerie  
L'arc en accolade inscrit sur la sablière indique  
l'emplacement de la porte.*

### *Les portes des façades en pierre*

Les plus riches demeures se dotent de portes piétonnes à un ou deux vantaux, inscrites dans des arcs brisés. Ceux-ci sont bordés de moulures de demi-tores, de tores en quart-de-rond et de scoties, amorties dans la partie inférieure par des bases prismatiques aux moulures plus ou moins savantes.

La partie supérieure de la baie est alors fermée d'un tympan dans lequel s'ouvre parfois un oculus ovoïde.

L'arcade de la porte du 14 rue du Bourg est l'exemple le plus riche de la ville avec une surenchère de pinacles à crochets, de feuilles de chardons et de bas-reliefs représentant des rameaux encadrant un écu sculpté.

Le type le plus récurrent est cependant représenté par un encadrement rectangulaire soit ourlé d'un simple chanfrein, soit orné de moulures gothiques qui peuvent se croiser sur le linteau en un arc en accolade.



*4 rue Gambetta*



*66, rue Durolle*



*21, rue Alexandre Bigay. Tympan percé d'un oculus*



*10, rue du Bourg*



*2, rue Alexandre Dumas. Linteau délardé d'un arc en accolade*

## Les fenêtres

### - Fenêtres à meneau :

Les fenêtres à meneau possédant encore leurs divisions de pierre ou de bois sont désormais fort rares dans la ville. Ces dernières, objets des convenances des modes, sont bien souvent évoquées par le départ du **meneau (élément vertical)** ou par les mortaises dans lesquelles étaient fichés les **croisillons** (pièces horizontales).

Autant d'indices susceptibles de servir à leur restitution.

L'encadrement des fenêtres en bois est profilé d'un simple chanfrein abattu par des congés biais taillés à la base du piédroit. Seule la demeure 21, rue de la Coutellerie présente des moulures de tores sur bases dégagées par des gorges.

La modénature est cependant plus élaborée dans l'architecture de pierre où diverses moulures (moulures croisées, chanfreins, gorges, scoties, quart-de-rond...) ourlent les encadrements.



21, rue de la Coutellerie



36, rue Conchette



11, rue des Forgerons



7, place Antonin Chastel



1, impasse de la Coutellerie  
Mortaise recevant à l'origine le tenon du  
croisillon de bois.



10, rue du Bourg

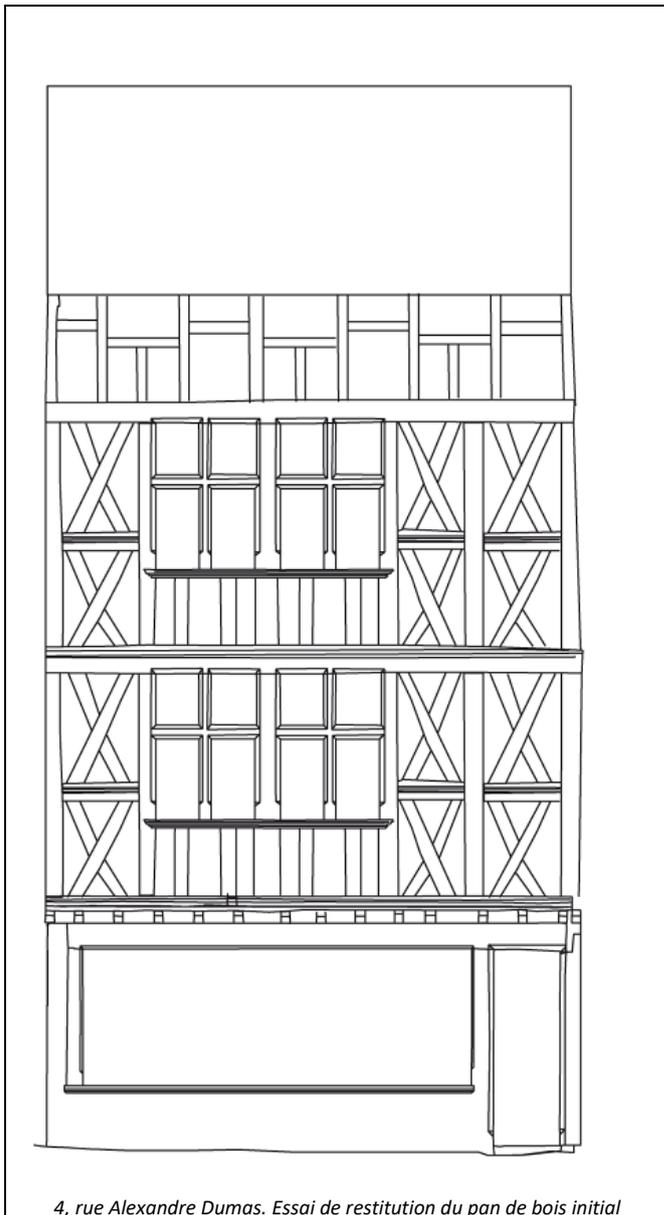


46, rue Mancel Chabo  
Fenêtre à meneau. Les deux ouvertures étaient  
ornées de petits arcs en accolade sculptés sur le  
linteau.

**- fenêtres à meneau jumelles :**

Les fenêtres à meneau jumelle sont attestées dans les maisons en pierre et en pan de bois où elles constituaient initialement de véritables claires-voies diffusant largement la lumière.

Subdivisées ultérieurement, en partie murées lors d'installations de baies de plus faible dimension, elles séparées par un trumeau central.



*4, rue Alexandre Dumas*



*10, rue du Bourg*



*47, rue de la Coutellerie*

**- Les fenêtres à traverse :**

La fenêtre à traverse est une petite baie divisée horizontalement par une pièce en bois ou en pierre. La traverse, souvent disparue, est évoquée par les mortaises conservées dans les piédroits dans lesquelles elle était à l'origine fichée.

Les appuis disposent de corps de moulures identiques à ceux des fenêtres à meneau.

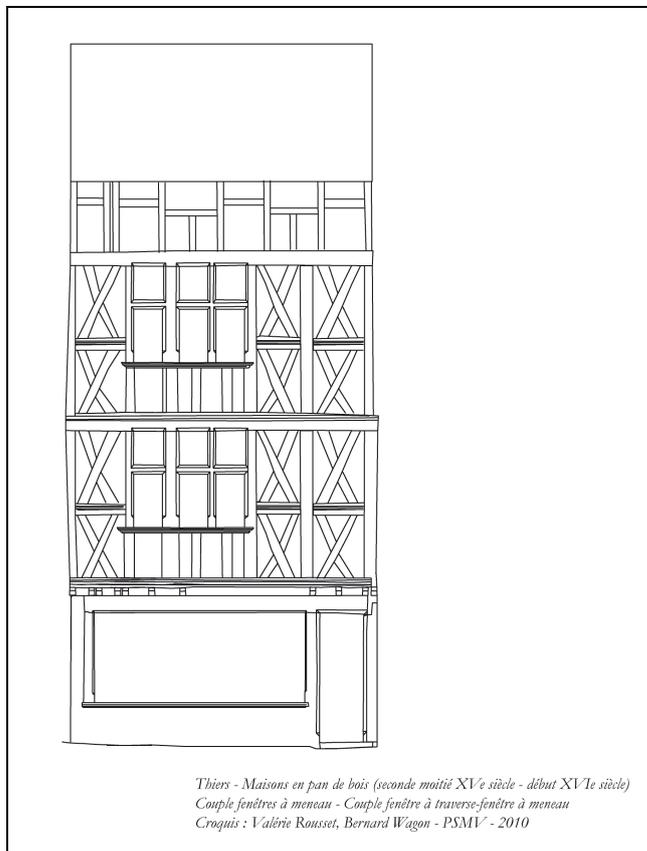


12, rue du Bourg. Fenêtre à traverse (murée) de la façade latérale.

**- Couple de fenêtre à traverse-fenêtre à meneau :**

Le couple fenêtre à meneau-fenêtre à traverse n'a été reconnu que sur quelques façades en maçonnerie ou en pan de bois.

Des détails tels que les écarts entre les largeurs de travées, la trace des appuis, le nombre des potelets d'allège, permettent néanmoins de le restituer sur de nombreuses façades remaniées.



Thiers - Maisons en pan de bois (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle - début XVI<sup>e</sup> siècle)  
Couple fenêtres à meneau - Couple fenêtre à traverse-fenêtre à meneau  
Croquis : Valérie Roussel, Bernard Wagon - PSMV - 2010



21, rue Alexandre Bigay



56, rue de la Coutellerie



3, rue du Bourg. Une fenêtre à traverse (à gauche) et une fenêtre à meneau (à droite) constituent peut-être le binôme initial.



4, rue Durolle.



16, rue de la Coutellerie. Hormis les éléments de division disparus, le couple fenêtre à traverse-fenêtre à meneau s'impose sur cette façade maçonnée.

### - Appui, gonds et coussièges :

Les fenêtres sont dotées d'**appuis individuels** en pierre ou en bois en fonction de la nature de la façade, que profilent des moulures de tore demi-circulaire, bandeau étroit, scoties et de baguette.

Bien souvent altérés par les pluies, ces éléments ont fait l'objet de reprises au fil des siècles ; peu d'exemples ainsi sont parvenus jusqu'à nous.

De la même façon, rares sont les détails de fermeture : au 1, impasse de la Coutellerie, des **gonds** fichés dans les montants des huisseries pourraient relever de dispositions anciennes voire initiales permettant la fermeture des baies par des volets intérieurs en bois.

Les transformations des menuiseries liées à l'évolution de la fenêtre ont entraîné la suppression du volet intérieur remplacé dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par le contrevent occultant la baie depuis l'extérieur.

Les fenêtres dépourvues d'embrasure dans la façade en pan de bois, en raison de la minceur des murs, sont logées dans des façades en maçonnerie dans des embrasures profondes agrémentées de **coussièges** en pierre.

### - Les jours d'escalier :

Les jours sont de petites fenêtres de forme rectangulaire donnant de la lumière aux escaliers en vis, latrines ou éviers.

Comme les fenêtres à meneaux et les fenêtres à traverse, leurs dispositions en travées verticales reflètent l'organisation intérieure des immeubles.



10, rue du Bourg. Jour signalant dès la rue la cage de l'escalier en vis de la demeure.



12, rue Gambetta. Appui en bois mouluré



1, impasse de la Coutellerie. Gond et feuillure



10, rue du Marché. Les vestiges d'un appui en bois, à gauche, signale l'emplacement de la fenêtre à meneau d'origine.

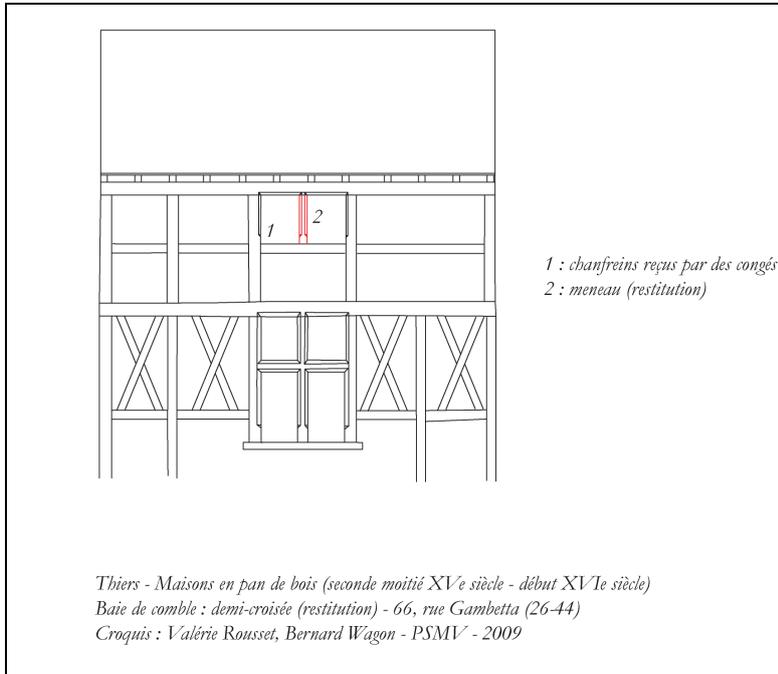


39 bis, rue de la Coutellerie. Coussièges en pierre aménagés dans l'embrasure de la fenêtre à meneau (division détruite).

**- Les fenêtres de combles des façades en pan de bois :**

L'unique exemple est celui de la maison n°66, rue Gambetta où une demi-croisée est constituée de piédroits (poteaux de l'ossature bois) abattus sur l'angle d'un chanfrein reçu en partie basse par des congés biais. Le départ supérieur du meneau est conservé dans le linteau en bois.

Sur le revers de l'encadrement, des gonds signalent la présence de volets de fermeture intérieur.



66, rue Gambetta

*Les couvertures*

Les toitures, majoritairement à deux pans parallèles à la voirie, adoptent de faibles pentes auxquelles sont adaptées des couvertures de tuiles canal (tuiles creuses) posées sur voliges.

Les toitures à fortes pentes restent exceptionnelles : seules deux demeures, à façade pignon, présentent de fortes pentes, à savoir l'hôtel du Chariol, 1, place du Pirou, et la maison au 8, place du Pirou dont la toiture initiale, remaniée au XIXe siècle, est connue par une photographie antérieure à 2000. Les couvertures sont composées de tuiles plates posées sur liteau.

L'adoption massive de la couverture à faible pente dès le XVe siècle semble être vérifiée par le dessin de l'armorial de Guillaume Revel sur lequel seuls l'hôtel du Chariol, quelques-unes des tours du *castrum*, et les corps de logis de l'ancien château sont chapeautés de couvertures aigües.



*Plan de l'Armorial de Guillaume Revel (vers 1450)*

**- Les souches de cheminées :**

Les souches des cheminées n'ont rien d'exceptionnel ; quadrangulaires, elles sont réalisées en maçonneries de moellons ou de briques recouvertes d'enduit.

Outre les mitrons d'apport plus récent (à partir du XIXe siècle), aucun dispositif particulier de couverture n'a été repéré.



*52, rue de la Coutellerie.*



*11, rue du Bourg.*

### Les charpentes

Les charpentes mettent en œuvre exclusivement le bois de chêne - l'emploi de résineux n'apparaissant que tardivement, *a priori* au XVIII<sup>e</sup> siècle.

#### - Charpentes à panne entre refend :

C'est le système le plus répandu notamment pour la petite maison dont la largeur (4 à 7 m) correspond à une portée de poutre moyenne. Il s'agit de la solution de base économique de mur à mur.

#### - Charpentes à couple de pignon (à ferme débordante) :

La partie de la charpente composée de deux chevrons formant ferme est disposée en débord par rapport au pignon du comble. Le sommet, assemblé par un poinçon et un entrait retroussé, couronne un grand arc constitué par les pièces courbes (aisseliers et jambettes) pour former le tracé d'un gâble.

L'hôtel du Chariol présente le seul exemple de **charpente débordante**.



50, rue Gambetta. Charpente à pannes entre refends.



Hôtel du Chariol (Château du Pirou), place du Pirou. Charpente à couple de pignon.



8, place du Pirou. Pignon en pan de bois. Cl. Office du Tourisme, antérieur à 2008.

### - Charpentes à ferme :

Les charpentes à ferme, poinçons et panne faîtière, appartiennent majoritairement aux demeures (9 à 11 m de largeur moyenne) et répondent à la nécessité de porter la poutre faîtière lorsque les refends sont hors de portée d'une simple poutre.

Quelques exemples, rares, ont cependant été observés dans des petites maisons. Il serait intéressant cependant de vérifier par la dendrochronologie la datation de ces ouvrages dont l'utilisation s'est vraisemblablement pérennisée aux périodes suivantes.

Au 16 rue du Bourg, les poinçons comme les entrails sont moulurés de chanfreins à congés en cuillère. L'un d'eux est octogonal et se dote d'une base et d'un chapiteau polygonaux moulurés de tores proches de ceux de charpentes du XVe siècle de Montferrand.



26 rue de la Coutellerie. Entrait mouluré.



66, rue Gambetta. Charpente à ferme : arbalétriers, entrails et poinçons.



16, rue du Bourg. Entrait et poinçon



16, rue du Bourg. Poinçon octogonal



32, rue Gambetta

**- Charpentes à enrayure :**

Les charpentes à enrayure, simples ou doubles, couvrent les cages d'escalier.



52, rue de la Coutellerie

**- Avant-toit débordant : sablière volante**

Les charpentes supportent des chevrons de fortes sections, pour beaucoup déposés et remplacés lors de ces dernières décennies par des chevrons de faibles sections. Aussi, est-il difficile d'estimer la saillie initiale des débords des toits de la fin du Moyen Age.

Il paraît probable en revanche qu'elle ait été importante afin d'assurer une bonne protection des murs de façades et de leurs baies.

L'exemple d'avant-toit à très fort débord est conservé au 7 rue de Lorraine. Les bouts des solives du plafond de l'étage supportent la sablière volante sur laquelle reposent les chevrons de la charpente.

Le dispositif permet de rejeter les eaux plus avant vers la rue en protégeant les façades et les passants. Cette même disposition est suggérée par des détails de charpentes du 12, rue Gambetta.



7, rue de Lorraine

1 : about de solives  
2 : sablière  
3 : panne de rive  
4 : chevron  
5 : voligeage  
6 : tuiles canal

*Thiers - Assaut-toit à débord - 7, rue de Lorraine (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle - début XVI<sup>e</sup> siècle)  
Cronqvist : Valérie Rancost, Bernard Wagon - PSMV - 2009*

**7, rue de Lorraine**

1 : Sablière basse avec rainure d'encastrement pour barreaudage (ou tiges)  
2 : Sablière haute  
3 : Mortaises à la surface de la sablière basse recouvrant l'encastrement de barreaudage de bois (ou d'écrous)  
4 : Poutre (de ferme)  
5 : Mortaises pour contre-fiche  
6 : Esparchement pour entrail  
7 : Contre-fiche  
8 : Entail  
9 : Arbalétrier  
10 : Chevron  
11 : Sablière volante

*Restitution hypothétique : charpente à ferme et avant-toit débordant*

*Thiers - Maison 12, rue Gambetta (seconde moitié XV<sup>e</sup> siècle - début XVI<sup>e</sup> siècle)  
Cronqvist longitudinal sur le revers de la façade sur rue au niveau du soubès  
FERMETURE DE COMBLE PAR BARREAUDAGE (hypothèse)  
Cronqvist : Valérie Rancost, Bernard Wagon - PSMV - 2009*

**12, rue Gambetta**

### - Avant-toit débordant

Deux documents des XVIIIe et XIXe siècles, conservés à la Bibliothèque nationale de France, représentent des toitures à chevrons accusant de forts débords garantissant la protection des façades, des personnes et des devantures des ouvriers.

Cette typologie qui paraît avoir été récurrente n'a pas laissé d'exemple.



*Dans la rue Durole. Dessin, 1837. BnF*



*Façades arrière des maisons rue Durole ?  
Dessin H. Clerget, XIXe siècle. BnF*

*Les plafonds*

**- Plafonds à la française :**

Ils sont inhérents à la maison thiernoise (petite maison et demeure) des XVe et XVIe siècles. Ils sont constitués de rangs serrés de solives de faible section reposant sur des poutres maîtresses ; des closoirs (planchettes obliques) ferment l'espace entre poutres et plancher. Des couvre-joints (larges baguettes de bois) obturent les espaces entre les lames des plafonds non bouvetées. A ce jour, aucun décor peint n'a été repéré.

**- Plafonds à la française sur consoles moulurées :**

Des exemples sont conservés aux 3, rue de Lorraine, 45, rue Conchette, 45, rue de la Coutellerie, et au 2, rue Alexandre Dumas. Les poutres maintenant les solives sont supportées par des consoles en bois en appui dans les refends. Leurs formes peuvent être plus ou moins complexes et ornées d'écoinçons, de gorges, de culots prismatiques, voire de tores.



*15, rue Conchette  
Plafond à la française conservant les closoirs et les couvre-joints.*



*3, rue de Lorraine. La console du plafond s'orne d'un large tore.*



*45, rue de la Coutellerie. Console ornée d'un écoinçon et d'un culot prismatique.*



*2, rue Alexandre Dumas. Dans un coffrage en lattis plâtré, la poutre maîtresse d'un plafond à la française est supportée par des consoles en bois ouvragées.*

### *Les sols*

Aucun **plancher** n'a été repéré précisément mais il faut croire, au vu des divers aménagements dont ont fait l'objet les bâtiments, que des exemples peuvent être maintenus sous les parquets plus récents.

Les dallages en **carreaux de terre cuite** (de forme carrée de 8 cm de côtés) sont posés sur des hourdis de terre crue aménagés soit sur un plancher, soit sur les reins des voûtes des caves en sous-sol. Les exemples rencontrés sont dépourvus de tout décor.

Les dallages de pierre sont réservés aux couloirs d'entrée et aux cours.



14, rue du Bourg. Dallage en carreaux de terre cuite conservé dans le niveau de comble.



4, rue du Pirou.

### *Le traitement des murs intérieurs*

C'est souvent à l'occasion de travaux que les observations sur les traitements des murs peuvent être menées.

Le chantier de restauration de l'immeuble au 52 rue de la Coutellerie (435-10) a permis de distinguer plusieurs strates d'enduits dans le premier et le second étage de l'habitation. Même s'il est malaisé de dater avec certitude la première couche, appliquée ici aussi bien sur les murs maçonnés que sur le revers de la façade en pan de bois, on observe sa justesse au support. Elle se compose d'un enduit de chaux grasse et de sable de granulométrie fine, soigneusement lissé à la truelle. Le décor peint, réduit à des aplats de couleur grise avec bandeau gris foncé formant plinthe haute, ne semble pas ancien. Mais il n'est pas exclu que le parement n'ait pas été doté à l'origine d'un programme pictural, notamment dans la salle.

L'enduit couvrant la totalité des parements intérieurs semble de règle et se justifie par la qualité médiocre des appareils qui ne sont prévus ni pour rester apparents, ni pour être jointoyés.

Les cheminées repérées équipent la salle ou la cuisine occupant le premier étage de la maison. Certaines, disposées au rez-de-chaussée, semblent être liées à des locaux artisanaux associés à des ouvroirs.

Il s'agit, même si un certain écart est à noter entre la cheminée de la salle et de la cuisine ou de l'arrière-boutique, d'ouvrages monumentaux, réalisées en pierre (arkose) adossés aux murs de refend. Seule une cheminée dépendante de l'ancien ouvrier de la maison 45, rue de la Coutellerie est réalisée en bois.

Les manteaux des cheminées installées dans les salles sont larges, débordants, et appareillés à croisettes ; ils forment de grands aplats ourlés de moulures de tores, quart-de-rond, scoties et gorges. Ce vocabulaire représentatif du gothique final se développe sur les piédroits reçus par des basses hautes prismatiques. Au 21 rue Alexandre Bigay, un écu sculpté sur le manteau en position centrale dans une étoile de David portait vraisemblablement les armes des propriétaires de la demeure.

Les cheminées que nous attribuons l'une à une cuisine, l'autre à une arrière-boutique ou à un atelier, présentent des manteaux aménagés dans l'épaisseur même du mur. Le linteau en forme d'arc en anse de panier tenu entre les piédroits est profilé d'une simple gorge peu profonde.

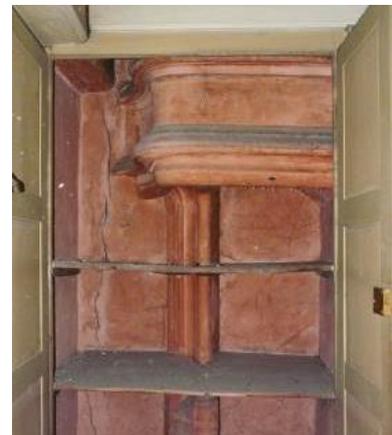
La plupart de ces ouvrages conservent leurs hottes (droites ou en tronc de pyramide), leurs conduits maçonnés en briques fines et plaqués sur le revers des murs de refends, et leurs souches de plan rectangulaire bâties en moellons ou en briques, le plus souvent enduites. Aucun détail véritablement architecturé ne les concerne (refends, appareil soigné...) ; de la même façon, on ne repère aucun type de recouvrement particulier si ce n'est les mitrons de céramique qui ne sont antérieurs, semble-t-il, aux XVIIIe – XIXe siècles.



21, rue Alexandre Bigay.



14, rue du Bourg. Cheminée en pierre



10 rue du Bourg. Cheminée de la salle (aula)



45, rue de la Coutellerie. Cheminée en bois disposée à l'arrière de l'ouvroir.



14 rue du Bourg. Arrière-boutique ou atelier occupant le rez-de-chaussée. Au côté de la cheminée, une porte ouvre sur d'anciennes latrines.



52 rue de la Coutellerie.



1 impasse de la Coutellerie

**Les évier (les esguyeres)**

La place de l'évier peut répondre à plusieurs dispositions : ouvert directement dans la salle dans les petites maisons, disposés dans un local réservé à son usage parfois couplé avec les latrines dans les demeures.

Quelle que soit l'importance de l'immeuble, les évier en pierre sont disposés dans des niches aménagées dans l'épaisseur même des murs. Des paillasse latérales en pierre et une étagère calée dans des rainures permettaient le rangement des ustensiles liés à l'eau.

Il est ouvert directement sur la salle des petites maisons (29, rue Durole) ou aménagé dans les demeures dans une pièce fermée contiguë de la cuisine.

Le plus remarquable est celui de la demeure du 11 rue du Bourg dans laquelle il est intégré dans un petit espace (la souillarde) de plan rectangulaire, au sol dallé de pierre, individualisé de la cuisine.

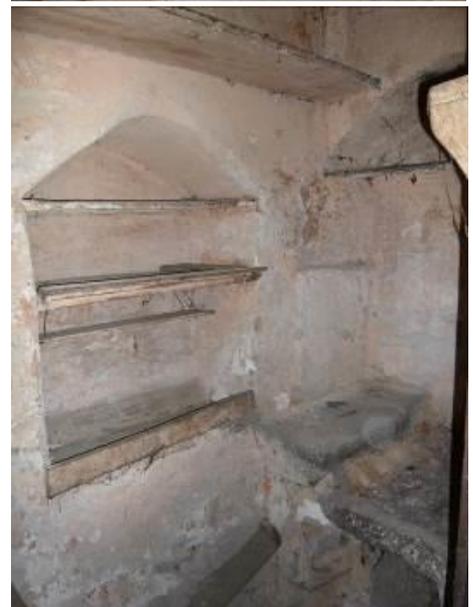
Dans deux maisons, la souillarde est éloignée de la salle comme de la cuisine et occupe une loge indépendante ; l'une est rattachée à des latrines (15, rue Conchette), l'autre au 2 rue de la Coutellerie est sise dans un corps arrière disposé sur la cour intérieur et pourrait avoir participé à une activité professionnelle plus qu'à l'équipement de l'habitation. Aux 10 et 14 rue du Bourg, la souillarde voûtée occupe auprès de la cuisine à l'étage un espace étroit, longitudinal, plaqué contre le mur de refend. Un espace similaire, consacré aux latrines, occupe le rez-de-chaussée. Le regroupement des éléments « sanitaires » observables dans bien des immeubles semble avoir été motivé par l'usage d'un réseau d'évacuation jumelé, voire commun.



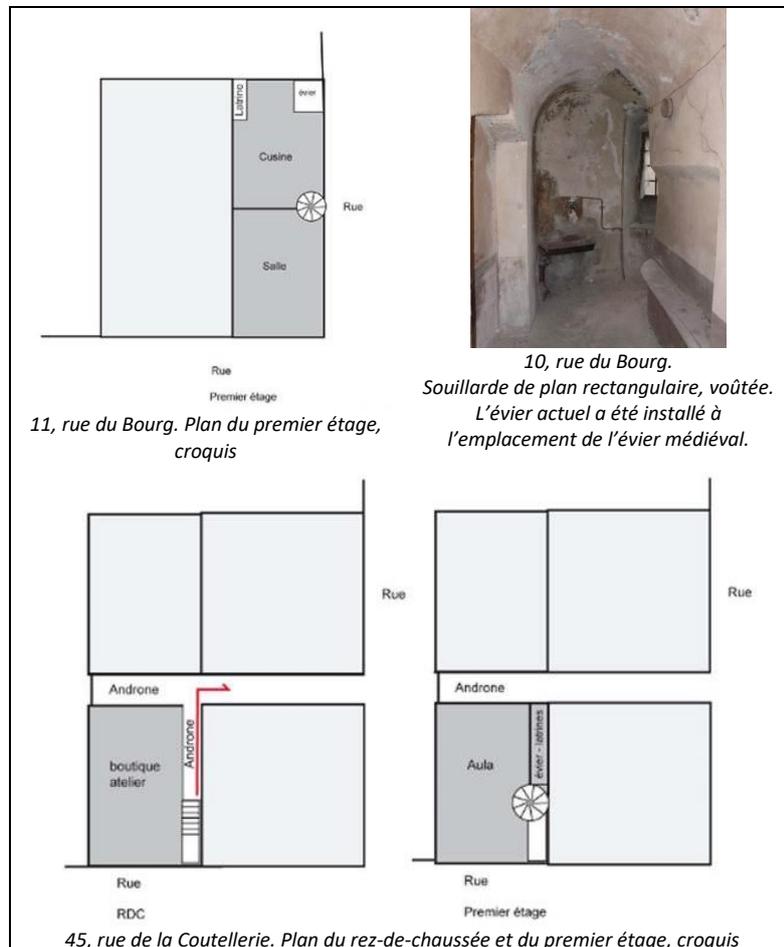
29, rue Durole. La niche d'évier disposée au côté de la niche de latrines.



2, rue de la Coutellerie. Evier disposé dans une pièce arrière sur cour.



11 rue du Bourg. La souillarde avec ses étagères et sa niche d'évier forme une loge dans la cuisine.



## Les latrines

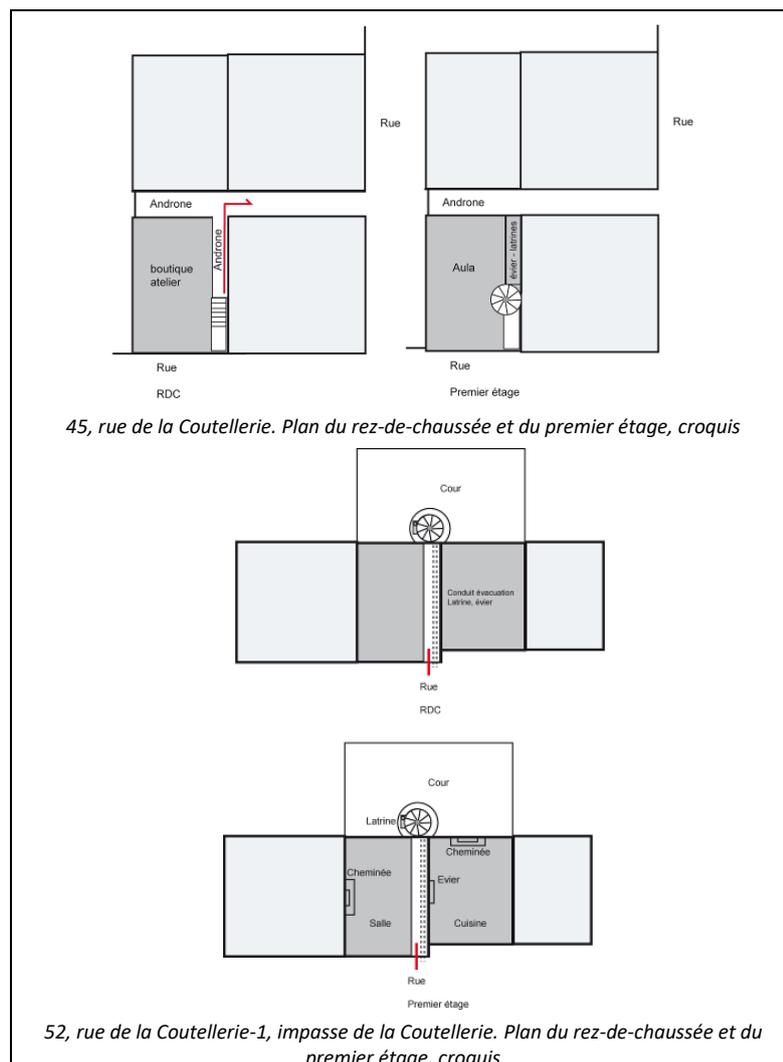
Dans un grand nombre de bâtiments, les latrines sont incluses dans l'épaisseur même de la maçonnerie des escaliers en vis et sont reliées à des **conduits d'écoulement** aménagés eux aussi dans le mur. Aucun écoulement extérieur direct n'a été repéré. En revanche, un réseau sanitaire complexe a été observé au 52 rue de la Coutellerie où le conduit vertical placé sous le siège percé en pierre se raccorde à une **conduite** en pierre aménagée dans le sol du rez-de-chaussée pour rejoindre dans la rue un égout supposé.

Ailleurs, le dispositif est placé dans une simple niche fermée par un vantail de bois, implantée dans le mur de refend ou gouttereau arrière. Dans les maisons les plus modestes, les latrines sont situées à côté de l'évier – cela supposerait ici encore un conduit commun.

Aux 7 et 45 rue de la Coutellerie, l'équipement est logé dans un espace étroit (**androne**) de 70 cm de largeur en moyenne plaqué contre le mur de refend, sis comme les aménagements réservés aux éviers, dans l'axe de l'escalier.

Dans ces deux exemples – et le cas se vérifie ailleurs – la loge des latrines surplombe un espace long et étroit implanté au rez-de-chaussée drainant vers l'extérieur les eaux usées dans une **venelle latrinale** suffisamment large pour le passage d'un homme.

Aucune fosse d'aisance n'ayant été observée, il faut penser que les évacuations des eaux usées (latrines et éviers) se faisaient systématiquement dans des réseaux de conduites et **d'égouts (voir repérage des réseaux des eaux usées dans Plan archéologique PSMV)**.



52, rue de la Coutellerie. Latrine logée dans l'épaisseur du mur de la cage de l'escalier. Conduite d'évacuation le sol du rez-de-chaussée.



7, rue de la Coutellerie. Androne en rez-de-chaussée recevant les eaux des latrines pour les évacuer vers une venelle latrinale.

Auprès des évier, des latrines et des cheminées qui constituent les équipements nécessaires à la vie de l'habitation, les placards muraux et les niches apportent un complément de confort. Outre quelques placards taillés dans le rocher dans certaines caves, on note la présence de ces éléments dans les pièces des premiers étages. Comme les niches, ils adoptent des ouvertures rectangulaires bordées de feuillures destinées à recevoir la fermeture de volets de bois.

Des niches d'éclairage, support de bougies ou de lampes, sont aménagées dans les murs des cages d'escalier en vis et peuvent être couvertes soit en bâtière, soit en arc en plein cintre.

Comme on l'a souligné précédemment, des bassins associés à des rigoles taillées dans les sols granitiques de certaines maisons se rattachent à la maîtrise des eaux de ruissellement et des sources coulant dans les niveaux de cave.

Dans la maison au n°38 rue de la Coutellerie, une cuve creusée dans le substrat rocheux situé au fond du rez-de-chaussée pourrait être liée, non au recueil des eaux, mais à la contenance de liquides nécessaires à une activité artisanale.



12, rue du Bourg

Niche d'éclairage de la cage de l'escalier en vis.



38, rue de la Coutellerie

Bassin taillé dans l'arène granitique.

## A-7 : Le décor sculpté

Aucune trace de décors peints sur les murs ou les plafonds n'a été repérée, ce qui n'exclut cependant pas leur présence sous les enduits. En revanche, les immeubles de la ville livrent une grande variété d'éléments sculptés conservés sur les façades ou dans l'intimité des intérieurs.

Le décor sculpté est réduit souvent à la seule modénature ornant les encadrements des baies et leurs appuis ainsi que les sablières des façades en pan de bois. Des décors plus riches composés de motifs végétaux ou de représentations humaines sont cependant présents sur quelques demeures.

La porte du 10, rue du Bourg, qu'encadrent des pinacles agrémentés de crochets, s'inscrit dans un arc brisé orné de feuilles de chardons. Sur le tympan figurent une coquille Saint-Jacques, des rameaux de chênes et de lunaire ainsi que les armes des Favier frappées sur deux écus au côté du chiffre 4, insigne de la confrérie des Papetiers

### La maison de « Homme des bois », 21, rue de la Coutellerie.

Outre l'écu taillé sur la porte (comme au 1, rue Brugière, 458-9), un ensemble de sculptures en haut-relief orne la structure du pan de bois de la façade : l'Homme des bois, hirsute, revêtu d'une peau de bête et portant un bâton couronné d'une tête encapuchonnée, petits personnages logés sous des dais, écus, placage de bois à motif de plis de serviette, têtes animales avalant les pinacles (engoulants).

Les engoulants sont des figures représentant deux têtes de monstres tirées du bestiaire médiéval tirant traditionnellement de leurs gueules puissantes une corde ou cherchant à l'avalier. Disposés habituellement sur les pièces horizontales d'une ossature en bois pour symboliser la traction et les charges exercées par les structures, ils sont ici placés sur les pinacles des poteaux, pièces verticales qui divisent la façade en travées. Quant au cordage, il est remplacé ici par la simple section chanfreinée des moulures en pinacles.

Au 14 rue de la Coutellerie, des personnages représentés en pied s'inscrivent sous les dais ménagés à la retombée des pignons supportant la sablière du deuxième étage. Le croisement des branches des croix de Saint-André sont marqués de fleurettes et de coquilles Saint-Jacques.



10, rue du Bourg



21, rue de la Coutellerie  
Maison de « l'Homme des bois » : écu sculpté  
ayant dû recevoir des armes peintes.



21, rue de la Coutellerie  
Maison de « l'Homme des bois »



14, rue de la Coutellerie

L'exemple de corbeaux sculptés de figures animales est exceptionnel.

On trouve dans le rez-de-chaussée de la demeure du 26 rue de la Coutellerie, les représentations, de facture romane, d'un lièvre et d'un chat sculptées sur les corbeaux qui supportaient à l'origine la poutre « muraille » du plafond. Ces éléments sont rattachés à une alvéole taillée dans le rocher qui pourrait correspondre à une ancienne source ou fontaine agrémentant une place publique antérieure au XVe siècle.

Dans la maison au n°9, rue du Pirou, un cartouche circulaire pouvant dater de la Renaissance est frappé du chiffre 4, insigne de la confrérie des Papetiers de Thiers.

Les abouts des solives du pan de bois de la maison au 11, rue du Pirou sont sculptés de représentations figurées symbolisant les Sept péchés capitaux.



11, rue du Pirou



26, rue de la Coutellerie. Corbeaux en arkose figurant les têtes d'un lièvre et d'un chat.



9, rue du Pirou. Le chiffre 4.

## **B – LES IMMEUBLES DU DEUXIEME QUART DU XVIe SIECLE – DEBUT XVIIe SIECLE**

### B-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

- B-1-a : La petite maison
- B-1-b : La demeure
- B-1-C : L'hôtel

### B-2 : La distribution intérieure – L'escalier

### B-3 : Les procédés de construction

- B-3-a : Le pan de bois et l'architecture de pierre

### B-4 : La composition des façades

- B-4-a : Les façades en pan de bois
- B-4-b : Les façades en pierre et enduit : demeures et hôtels

### B-5 : Les caves

### B-6 : Les éléments d'architecture

- B-6-a : Les devantures, portes et fenêtres
- B-6-b : Les couvertures et les charpentes
- B-6-c : Les plafonds, planchers et sols, le traitement des murs intérieurs
- B-6-d : Les cheminées
- B-6-e : Les éviers et les latrines
- B-6-f : Autres équipements domestiques

### B-7 : Le décor

- B-7-a : Le décor sculpté
- B-7-b : Le décor peint

## B-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

### B-1-a : La petite maison

Les petites maisons sont des « maisons blocs » à corps unique implanté sur des parcelles de plan rectangulaire, étroites et perpendiculaires à la rue. Alignées comme les maisons de la fin du Moyen Âge sur l'espace public, elles sont parfois associées à l'arrière à un jardin ou à une cour. De 4 à 7 m de largeur en moyenne, elles se développent sur 10 à 13 m de profondeur en moyenne. Elles sont systématiquement couvertes de toitures parallèles à la rue, à une ou deux pentes ; aucune façade en pignon n'a été recensée.

#### *La petite maison sans cour ni jardin*

Les maisons, non traversantes, sont adossées directement aux maisons voisines : 29 rue de la Coutellerie. Certaines d'entre elles se développent sur des parcelles traversantes entre rue et venelle comme en témoignent les maisons 8, impasse du 29 juillet et 33 rue Durolle. Aux n°40 et 42 de la rue Conchette, les bâtiments s'ouvrent sur deux rues parallèles.



29, rue de la Coutellerie. Maison Renaissance non traversante.

#### *La petite maison avec cour arrière ou jardin*

La présence de cour ou de jardin est attestée dans des îlots de la rue Gambetta et de la Coutellerie.



40, rue de la Coutellerie.  
L'hypothèse d'une ancienne cour arrière est à envisager en fond de parcelle.



33, rue Durolle. Maison sur parcelle traversante entre rue et venelle.



40 et 42, rue Conchette



64, rue Gambetta  
Maison bloc sur rue initialement dotée d'un jardin arrière.

### *L'organisation de la petite maison*

La petite maison du XVI<sup>e</sup> siècle – début XVII<sup>e</sup> siècle ne diffère pas dans son organisation de la maison de la fin du Moyen Âge. Comportant deux étages, c'est une maison polyvalente, associant dans une même unité un local professionnel cantonné au rez-de-chaussée et une habitation occupant les étages.

Un niveau de combles et un, voire deux niveaux de caves, complètent les dispositions intérieures.

Les maisons de ville sont élevées sur un voire deux niveaux de **caves**. Le premier niveau est parfois voûté d'un berceau en plein cintre, l'autre couvert d'une voûte d'arêtes donnant par deux arcades sur un jardin (23, rue du Docteur Lachamp).

Les dispositions, adoptées dans les maisons des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, restent cependant de règle dans la plupart des constructions postérieures ; rue de la Coutellerie, notamment, une cave taillée dans le rocher prend place au fond du rez-de-chaussée et forme une extension de l'ouvrage disposé côté rue. Cet espace est complété par un niveau enterré, voûté en berceau en plein cintre légèrement déprimé. Ici, s'ouvre une large trappe permettant depuis l'espace public de décharger matériaux ou denrées.

**Le rez-de-chaussée** est un niveau professionnel que longe soit le couloir d'accès à l'escalier séparé par une simple cloison, soit la cage d'escalier.

**Le premier étage** est le niveau « noble » de la maison où se situe la salle, grand espace dévolu à la cuisine et au lieu de réception.

**Le second étage** est réservé à la chambre ou aux chambres.

Comme à la période antérieure, **les combles** sont disposés dans des niveaux en surcroît.



23, rue du Docteur Lachamp



40, rue de la Coutellerie. Cave semi-enterrée taillée dans le substrat rocheux. Au fond, niche aménagée dans le rocher.

*La demeure sans cour ni jardin*

Incluse souvent dans un parcellaire ancien dense, hérité du Moyen Age, la grande demeure au n°4 de la place du Pirou s'étend sur une parcelle privée d'espaces extérieurs.



4, place du Pirou

*La demeure avec jardin*

Les demeures avec jardin sont rares. Celle de l'impasse Montmillant, à l'écart du centre, borde la voie tandis qu'un jardin se développe jusqu'à la rive droite de la Durolle. La tour dans laquelle s'inscrit l'escalier en vis et la porte d'entrée est adossée au logis.



4, impasse Montmillant.

*La demeure avec cour*

Le corps de logis englobant la cage d'escalier est aligné sur la rue ; la cour s'inscrit à l'arrière.



6, rue d'Alger

*L'hôtel sans cour ni jardin*

L'hôtel Ossandon (Renaissance) de la rue Grenette occupe une large parcelle disposée entre deux voies sans disposer d'espace de type cour ou jardin. Depuis l'entrée monumentale, un couloir transversal donne accès à la vis d'un escalier positionné sur la face arrière de l'immeuble.



8, rue Grenette.

*L'hôtel avec cour*

Les hôtels qui appartiennent à la période du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle occupent les îlots implantés de part et d'autre de la rue Conchette.

La plupart résultent de phases constructives intervenues sur un parcellaire plus ancien fixé dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – début du XVI<sup>e</sup> siècle au moins.

Au 12, rue du Marché, un couloir central dessert la cage de l'escalier en vis placée semi hors-œuvre sur la façade arrière placée sur cour.



12, rue du Marché.

L'hôtel du 4 rue du Bourg, daté de 1567, se compose de trois corps de logis organisés autour d'une grande cour intérieure. Une étroite cour en position latérale dans laquelle se développe l'escalier en vis reste secondaire.



4, rue du Bourg. Cour intérieure

L'hôtel au 4, rue Conchette, résulte du réaménagement d'une demeure sur cour composée de deux corps de logis (un sur rue, l'autre en fond de cour). L'établissement sur la cour d'un escalier monumental et d'une galerie, comme du portail d'entrée, relève d'une phase de travaux intervenue vraisemblablement au cours du dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle.



4, rue Conchette. L'escalier est situé dans une aile latérale sur cour

L'hôtel 10, rue Conchette est le résultat du remaniement d'une demeure sur cour (ou jardin ?) de la seconde moitié du XVe siècle – début XVIe siècle. Au corps de logis sur rue fut associés au XVIe siècle une aile en retour d'équerre sur la cour arrière ainsi qu'un corps de logis implanté en fond de parcelle.

L'ensemble forme ainsi un ensemble de trois bâtiments ordonnés autour d'une cour intérieure.

Malgré d'importants remaniements intervenus au XVIIIe siècle, l'immeuble au n°19 et la rue Conchette présente deux entités du XVIe siècle : un hôtel sur rue et un hôtel en cœur d'îlot.

Le premier se composait de deux corps de logis disposés en L à l'angle de deux rues et agencés autour d'une cour intérieure. Le second se situe au centre de l'îlot où il est desservi par un passage, via la cour, traversant le premier.

#### *L'hôtel avec cour et jardin*

On compte deux hôtels avec cour et jardin.

Le premier au 27, rue Conchette, situé le long de la rue Conchette, occupe une importante parcelle étendue jusqu'à la rue Traversière.

Le corps de logis principal se développe sur la rue et inclut un passage d'entrée latéral desservant l'escalier en vis ouvert sur une petite cour intérieure. Un corps secondaire forme une aile ouverte sur une cour arrière doublée d'un jardin.

L'hôtel au 19 rue Conchette porte la date de 1551 gravée sur la clef d'une arcade. Le corps de logis au centre de l'îlot est cantonné d'une tour d'escalier en vis. La façade principale s'impose sur la cour intérieure, commune à l'hôtel 14 rue Traversière, tandis que la façade arrière s'ouvre sur un jardin étendu à l'origine jusqu'à la rue Traversière.

#### *L'organisation de l'immeuble*

Le caractère polyvalent qui caractérise la petite maison reste de règle dans la demeure et l'hôtel.

Le rez-de-chaussée est dévolu aux locaux professionnels. Seul l'hôtel au 19 rue Conchette, disposé en cœur d'îlot et non pas sur la rue, présente un rez-de-chaussée destiné à l'usage des seuls habitants.

Les corps de bâtiment, constitués d'une aile bordant la cour ou le jardin des hôtels, présentent au premier niveau des pièces occupées par des cheminées, voire des éviers : 10 et 27, rue Conchette.

La salle était située au **premier étage** du corps de logis sur rue tandis que le second étage était réservé aux chambres.

Au 10, rue Conchette, la cuisine ainsi que les latrines étaient disposées dans l'aile sur cour.



10, rue Conchette



27, rue Conchette



19, rue Conchette



4, rue Conchette (231-23). De part et d'autre du portail d'entrée, s'ouvrent les arcades de deux ouvroirs.



*19, rue Conchette. Cheminée monumentale située au rez-de-chaussée du corps de logis.*



*10, rue Conchette  
La salle au 1<sup>er</sup> étage et les chambres au second étage du corps de logis sur rue ouvraient sur la cour intérieure par une loggia. La cuisine avec sa cheminée occupe l'aile sur cour.*

## B-2 : La distribution intérieure – L'escalier

L'usage de l'escalier en vis qui caractérise les maisons et demeures de la fin du Moyen Âge reste au XVI<sup>e</sup> siècle un élément majeur de la distribution intérieure.

La base du noyau de forme prismatique à la fin du Moyen Âge s'orne désormais de tores ; elle peut être cependant dépourvue de tout ornement.

Les escaliers à volées droites et quartier tournant ainsi que les escaliers à volées droites rampe sur rampe font néanmoins leur apparition.



5, rue Grenette. La vis et sa base profilée d'un petit tore.

### Escalier en vis dans-oeuvre

Dans l'hôtel au 10, rue Conchette, l'escalier en vis en pierre est englobé dans le volume de l'aile sur cour.

A l'hôtel Ossadon, comme au 12, rue du Marché, la vis est noyée dans la partie arrière du bâti sur le revers de la façade arrière.



27, rue Conchette.

La travée de jours d'éclairage de l'escalier en vis s'ouvre sur la cour intérieure.



7, rue Conchette. Base du noyau de l'escalier en vis



Hôtel 10, rue Conchette

L'escalier en vis en pierre dessert les différentes pièces par l'intermédiaire de portes à encadrements moulurés de fascies et de quart de rond.

### *Escalier en vis demi-hors-œuvre*

La tour circulaire ou carrée logeant l'escalier demi-hors-œuvre s'inscrit en débord de la façade sur rue ou sur cour.



*Rue Montmillant. Escalier en vis demi-hors-œuvre*



*4, rue du Bourg. Escalier en vis demi-hors-œuvre sur cour*



*19, rue Conchette. Escalier en vis demi-hors-œuvre sur cour*

### *Escalier à volée droite et quartier tournant*

L'escalier à volée droite et quartier tournant, alliance de la vis médiévale et de l'escalier droit Renaissance, est reconnu dans un hôtel de la rue Conchette (14, rue Conchette).



*14, rue Conchette. Escalier à volée droite et quart tournant*

### *Escalier rampe sur rampe*

La cage de l'escalier du 12 Alexandre Dumas, située sur le revers de la façade sur cour, se signale depuis l'extérieur par une travée de fenêtres. Au 8, place Antonin Chastel, l'escalier à l'Italienne situé en fond de parcelle est desservi depuis la rue par un couloir.



*8, place Antonin Chaste*



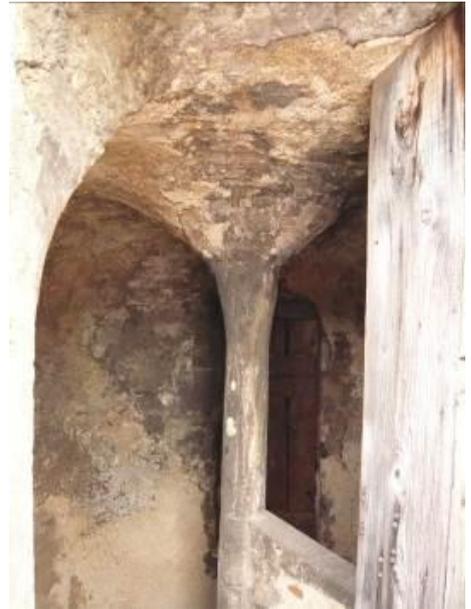
*12, rue Alexandre Dumas. Travée éclairant l'escalier rampe sur rampe*

### *Couvrement des escaliers en vis : voûtes et belvédères*

Si l'existence de couronnement en voûte et belvédère est supposée dès la période précédente, c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que le recourt à ce dispositif se fait de façon importante.

Le sommet de la cage est traité par un voutement en coupole en tore. Un escalier secondaire de faible dimension commande l'accès au niveau supérieur, composé d'un belvédère de plan circulaire ou carré en fonction de la tour d'escalier qu'il couronne.

Ces ouvrages émergeant du vélum de toitures sont constitués d'une colonnade assurant une vue sur 360°.



29, rue Conchette.



4, rue du Bourg.

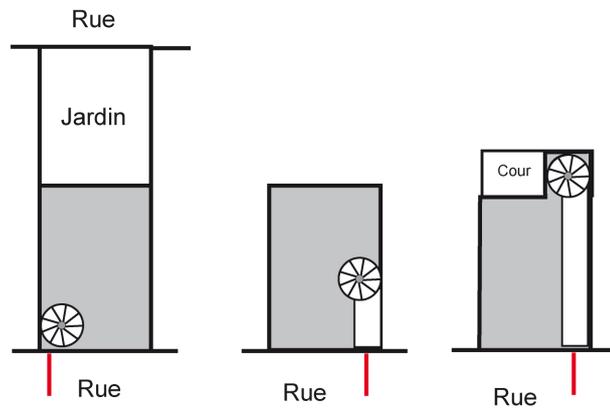


3, rue Lasteyras.

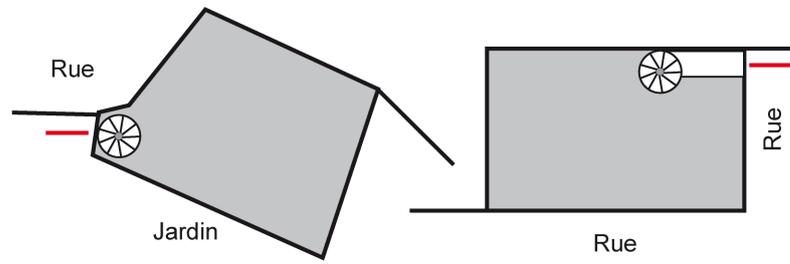


23, rue Alexandre Dumas

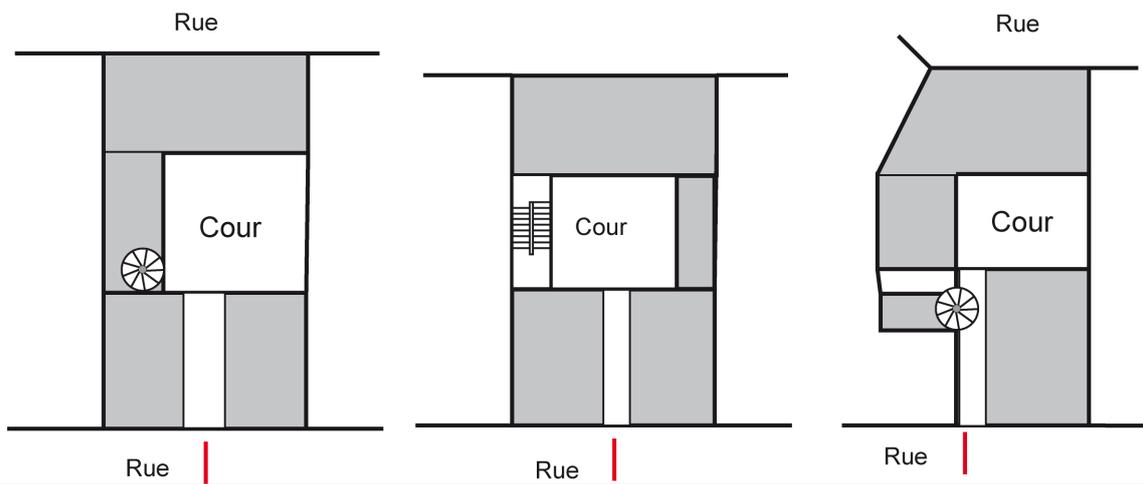
PETITES MAISONS



DEMEURES



HOTELS



## B-3 : Les procédés de construction

### B-3-a : Le pan de bois et l'architecture de pierre

L'architecture des maisons du XVI<sup>e</sup> siècle – début XVII<sup>e</sup> siècle adopte comme à la période précédente la construction en pan de bois. L'ossature en bois concerne essentiellement les façades callées entre les murs de refends bâtis en pierre.

Demeures et hôtels restent fidèles à l'architecture maçonnée même si l'immeuble au 27 rue Conchette fait exemple d'exception.

La construction en pierre caractérise les riches demeures ainsi que les hôtels. Il s'agit encore de maçonnerie en appareil de médiocre qualité mêlant des moellons de granit, d'arkose et de basalte noyés dans du mortier de sable et de chaux grasse destiné à être enduit.

## B-4 : La composition des façades

Les maisons présentent des **façades en gouttereaux** composées en travées : une **travée de fenêtre**, une **travée porte et jours d'éclairage** lorsque la cage de l'escalier se développe directement sur le revers de la façade sur rue.

La porte est systématiquement placée en position latérale afin de libérer l'espace intérieur nécessaire au local professionnel.

Les niveaux portés en saillie sur la rue sont quasi inexistant.

Lorsqu'ils existent, ils n'adoptent qu'un faible encorbellement (29, rue de la Coutellerie).



64, rue Gambetta



29, rue de la Coutellerie.

## B-4-a : Les façades en pan de bois

### *Façades en pan de bois et vocabulaire Renaissance*

Sablières et poteaux structurent l'ossature par un jeu de moulures en débord par rapport au nu du pan de bois et de ses hourdis.

Les dispositions restent identiques à celles des façades des maisons des XVe – début XVIe siècle. Seule l'introduction de motifs appartenant au vocabulaire de la Renaissance les distingue. En effet, pilastres et chapiteaux sont associés à des motifs de pinacles gothiques.

#### - Les pièces horizontales :

Les débords formés par le corps des **moulures des sablières** correspondent aux niveaux de plancher. C'est vraisemblablement ici que s'arrêtait l'enduit qui couvrait la trame des poteaux, potelets et croix de Saint-André.

#### La modénature

Les moulures sculptées des sablières sont plus ou moins complexes. Elles peuvent être composées d'un tore et de gorges. Les sablières des rez-de-chaussée formant linteau sont simplement abattues d'un chanfrein.

#### - Les pièces verticales :

Les poteaux d'huisserie sont profilés de pilastres.



33, rue Durolle



29, rue de la Coutellerie.

## B-4-b : Les façades en pierre et enduit : demeures et hôtels

Les façades ordonnancées s'organisent en travées de fenêtres à meneau dont les registres sont parfois soulignés par des bandeaux d'appui régnant sur toute la façade.

Les rez-de-chaussée allient la porte, inscrite dans une travée, et les arcades d'ouvriers.

La composition est mise en valeur par un enduit couvrant le parement du mur.



4, rue Lasteyras



8, rue Grenette

*Les caves*

Les caves des petites maisons sont disposées perpendiculaires à la rue et sont couvertes de voûtes en berceau en pierre.

Dans l'hôtel particulier au 8, rue Grenette, un premier niveau en soubassement se développe sous des voûtes d'arêtes. Un second niveau de cave, cette fois-ci enterré, se compose d'une série de pièces coiffées de voûtes en berceau.



8, rue Grenette

**B-6 : Les éléments d'architecture**

B-6-a : Les devantures, portes et fenêtres

*Les devantures*

**- Devanture en pan de bois :**

Les devantures des petites maisons s'inscrivent dans la structure du pan de bois, sous la sablière de plancher formant linteau commun avec la porte. Les ouvertures sont alors encadrées par les têtes des refends maçonnés et un poteau en bois les sépare de la porte.

**- Devanture en pierre :**

Les devantures des demeures et des hôtels sont constituées d'arcades en pierre couvertes d'arc en plein cintre déprimé.



40, rue de la Coutellerie



8, rue Grenette

*Les portes des façades en pan de bois*

Les portes d'entrée des maisons et demeures à façades en pan de bois s'inscrivent sous les sablières de plancher faisant office de linteau. Les piédroits sont constitués de poteaux souvent communs à la baie de la devanture - la tête du refend maçonné pouvant jouer le rôle de piédroit.

La modénature se réduit à de simples chanfreins abattus d'un congé sculpté à la base des piédroits.



29, rue de la Coutellerie

### *Les portes des façades en pierre*

Les plus riches demeures et les hôtels s'ouvrent sur la rue par des arcades en plein cintre légèrement surbaissées, surmontées dans les immeubles les plus riches d'un fronton triangulaire ou d'un entablement mouluré.

Les piédroits peuvent être ornés de pilastres ou de colonnes engagées.

Les encadrements rectangulaires avec imposte sont également présents : celui du n°4, place du Pirou est agrémenté de motifs de fasces et d'oves empruntés à l'Antique.



1, rue Lasteyras. Portail au fronton détruit. Celui-ci portait la date de 1572



4, rue Conchette



27, rue de la Coutellerie



20, rue du Bourg (208-1).



8, rue Grenette  
Porte et arcade de la façade arrière.



29, rue de la Coutellerie



4, place du Pirou. Porte à imposte ornée d'une gorge et d'oves

## Les fenêtres

### - Fenêtres à meneau - Façades en pan de bois (maisons) :

Encadrements traités en chanfreins et congés biais,

Introduction de motifs Renaissance : pilastres cannelés, bases plates et chapiteaux. Pérennisation du vocabulaire gothique (pinacles et modénature des cordons d'appui).



29, rue de la Coutellerie (367-20).



33, rue Durolle (275-6).



40, rue de la Coutellerie (427-11).

### Fenêtres à meneau de façades en maçonnerie (demeures et hôtels) :

#### Modénature

- chanfreins et congés biais,
- Fasces et quart-de-rond,
- Pilastres cannelés, bases, chapiteaux.



8, rue Grenette (135-18).



4, rue du Bourg (241-2).  
Fenêtres sur cour.



29, rue de la Coutellerie (369-20).

**- Couple de fenêtres à meneau**



4, rue du Bourg (241-2).  
Fenêtres à meneau jumelées.

**- Les fenêtres à traverse et jours – Façade en maçonnerie :**

Exemple de fenêtre à traverse à encadrement mouluré de quart-de-rond, de chanfrein et base prismatique.



Rue Montmillant (62-72).  
Fenêtre à traverse éclairant la cage de l'escalier en vis.



25, rue de la Coutellerie (369-20).  
Jour mouluré de quart-de-rond et de fascies.

*Appuis individuels et cordons d'appui régnants*

**- Appuis individuels :**

En bois : profilés de quart-de-rond, de baguettes et de bandeaux (exceptionnellement complétés de denticules).

En pierre : profilés de quart-de-rond et de doucines.



8, rue Lasteyras (178-17).  
Appui individuel



10, rue Conchette (226-23).  
Aile sur cour.

**- Cordons régnants :**

En bois : profil droit (29 rue de la Coutellerie),  
En bois : profilé de quart de rond et de baguettes.  
En pierre : profilés de doucines et de bandes.



4, place du Pirou (165-17).



10, rue Conchette (226-23).



29, rue de la Coutellerie (367-20).



3, rue Durole (275-6).

**- Les fenêtres de combles des façades en pan de bois :**

Inscrites entre les poteaux du pan de bois, les baies de combles sont constituées de demi-croisées. Les traces du meneau sont visibles au 64, rue Gambetta. Comme dans la seconde moitié du XVe siècle – début XVIe siècle, l'encadrement s'inscrit entre deux poteaux d'huissierie profilés d'un chanfrein reçu à la base par un congé oblique.

Les façades des maisons comptent deux voire trois demi-croisées assurant l'éclairage comme la ventilation des combles.



64, rue Gambetta (25-44).

**- Les fenêtres de combles des façades en maçonnerie :**

Des jours de combles, de forme rectangulaire, ponctuent régulièrement le niveau des combles en surcroît des demeures et des hôtels.



6 et 8, rue Grenette (134, 135-18).

## B-6-b : Les couvertures et les charpentes

Comme à la fin du Moyen Âge, les toitures des simples maisons, des demeures et hôtels, sont formées de deux pans parallèles à la voirie. De faible pente, elles reçoivent des couvertures de tuiles canal sur voliges.

Les charpentes à **pannes entre refend** restent de règle ; les charpentes à **ferme** ou **demi-ferme** concernent le plus souvent les bâtiments de grandes dimensions.



7, rue Conchette (140-29).

## B-6-c : Les plafonds, les sols, les traitements des murs

### *Plafonds à la française*

Les plafonds sont systématiquement composés de poutres maîtresses et de solives associées à des entrevous. Les joints entre les lames des planchers sont plaqués de couvre-joints. Cette structure de plafond à la française, attribuée surtout aux étages, laisse place au rez-de-chaussée à des plafonds composés de poutres de fortes sections supportant, selon des intervalles moins serrés, des solives dépourvues de aies d'entrevous.

Certains plafonds, dans le cas d'espace à couvrir important, sont renforcés par des piliers avec chapeau en bois.



4, rue d'Alger (514-40).



9, rue Durolle (264-7).

### *Les sols*

Les sols en carreaux de terre cuite (8 x 8 cm – 9 x 9 cm) sont le plus souvent attribués aux niveaux de combles où ils sont posés sur des hourdis de terre.

Dans la demeure au 5, rue grenette, ils concernent cependant le niveau de la salle.



5, rue Grenette (163-17).

### *Le traitement des murs intérieurs*

Les parements intérieurs des murs étaient naturellement enduits. Peu d'exemples restent cependant visibles et il faut compter sur des travaux à venir pour mettre au jour des enduits potentiels (voir Le décor peint).

## B-6-d : Les cheminées

La tranche chronologie, correspondant au dernier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, livre un grand nombre de cheminées monumentales en Arkose, à manteau droit porté par des jambages ornés de colonnettes engagées et chapiteaux ioniques. Ces dernières permettaient le chauffage des salles et des chambres des petites maisons, demeures comme des hôtels – leurs décors étant plus ou moins précieux en fonction de la nature de l'habitat.

Des types moins raffinés ont été repérés dans des pièces en rez-de-chaussée, souvent rattachés à des cuisines ou à des locaux artisanaux.



8, rue Grenette (135-18).

Cheminée en rez-de-chaussée : local artisanal ou cuisine.



67, rue Gambetta (37-38 – 45). Vestiges de la cheminée de la salle d'une petite maison.



18, rue Conchette (222-23).

Cheminée de la salle.



18, rue Conchette (222-23).

Cheminée de la cuisine ou d'un local artisanal.



2 et 4, rue d'Alger (514-40). La salle de cette demeure se dote d'une cheminée monumentale au manteau orné d'un cartouche.



10, rue Conchette (226-23).

Cheminée de la cuisine ou d'une chambre.



9, rue Durolle (264-7). Cheminée de la salle.

## B-6-e: Les éviers et les latrines

### *Les éviers et les latrines*



*8, rue de Lorraine (369-20).*



*27, rue Conchette (180-28).*

*La niche d'évier est placée au côté de la cheminée. Le coffre des latrines occupe le même espace qui semble correspondre, soit à la cuisine, soit à un espace rattaché à un local professionnel.*

## B-7 : Le décor

### B-7-a : Le décor sculpté

La richesse du décor sculpté, attribué aux portes monumentales sur rue ainsi qu'aux cheminées, caractérise la période du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle.

Cheminées monumentales à piédroits cantonnés de colonnettes engagées et chapiteaux ioniques,

Portes et fenêtres : pilastres, chapiteaux ioniques, doriques, corinthiens.



4, rue du Bourg (241-2). *Le Pêché originel.*



20, rue du Bourg (208-2).



8, rue Grenette (135-18).



19, rue Conchette (185-28).



18, rue Conchette (222-23).



10, rue Conchette (226-23).



10, rue Conchette (226-23).



4, rue Conchette (231-23).



8, rue de Lorraine (369-20)

## B-7-b : Le décor peint

Seule la maison au 29, rue de la Coutellerie a livré, à l'occasion de travaux, les dispositions des enduits intérieurs du XVI<sup>e</sup> siècle.

Appliqués sur le revers des façades en pan de bois, les enduits composés de sable fin et de chaux grasse, soigneusement lissés, ont été dotés d'un décor peint composé de croix de Saint-André reproduisant la trame de l'ossature de bois.



29, rue de la Coutellerie (367-20)

## C – LES IMMEUBLES DU XVII<sup>e</sup> SIECLE

### C-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

- C-1-a : La petite maison
- C-1-b : La demeure
- C-1-c : L'hôtel

### C-2 : La distribution intérieure – L'escalier

### C-3 : Les procédés de construction

- C-3-a : Le pan de bois
- C-3-b : Le mur maçonné en pierre

### C-4 : La composition des façades

- C-4-a : Les façades en pan de bois
- C-4-b : Les façades en pan de bois à panneauage
- C-4-c : Les façades en pierre et enduit

### C-5 : Les caves

### C-6 : Les éléments d'architecture

- C-6-a : Les devantures, portes et fenêtres
- C-6-b : Les couvertures et les charpentes
- C-6-c : Les plafonds, planchers et sols, le traitement des murs intérieurs
- C-6-d : Les cheminées
- C-6-e : Les éviers et les latrines
- C-6-f : Autres équipements domestiques

### C-7 : Le décor

- C-7-a : Le décor peint

## C-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

### C-1-a : La petite maison

Les maisons « élémentaires » sont implantées sur des parcelles rectangulaires, disposées perpendiculairement à la rue. Bâties suivant une maille compacte reproduisant des partis constructifs de la fin du Moyen Âge, elles caractérisent le tissu urbain des rues Rouget de l'Isle, Docteur Lachamp, et des rues du 4 Septembre et d'Alger dans le quartier Saint-Jean. L'îlot, situé entre les rues Mancel Chabot, du Petit Palais et de la place Lafayette, détruit en 2008, était également représentatif de cette phase de construction.

De 7 à 9 m de largeur sur 13 à 15 m de longueur en moyenne, elles sont majoritairement bâties en pan de bois et possèdent un jardin situé en fond de parcelle. Rue Rouget-de-L'Isle, quartier urbanisé à partir des années 1660, les constructions adossées au rocher, possèdent des cours ou de petits jardins placés à l'arrière mais en contrehaut.

Cette catégorie de maisons, définie par un type de maisons « blocs », hautes et étroites, répond à un programme unifamilial et polyvalent comportant un rez-de-chaussée professionnel et des étages réservés à l'habitation.

#### *La petite maison sans cour ni jardin*

Rares sont les maisons élémentaires dépourvues d'espace extérieur. Seule la maison 1, rue Mancel Chabot, réduite à un corps de logis allongé et aligné sur la rue, est accolée à l'arrière à la plate-forme rocheuse du *castrum*.



1, rue Mancel Chabot (328-13).

#### *La petite maison avec jardin arrière*

Sur le bord ouest de la rue du Docteur Lachamp, les demeures s'ouvrent à l'arrière sur des jardins accessibles depuis un niveau de soubassement semi-enterré.



25, rue du Docteur Lachamp (82-45).

### *La petite maison avec cour*



*25, rue du Docteur Lachamp (82-45)*

### *L'organisation de la petite maison*

La maison élémentaire se compose d'un niveau de cave enterré et vouté en berceau.

Des niveaux de soubassement semi-enterrés caractérisent les constructions de la rue du Docteur Lachamp. Polyvalentes, comme au XVe et XVIe siècles, elles se composent d'un rez-de-chaussée renfermant un local professionnel, d'un premier étage où se trouve la salle, pièce unique servant de cuisine et de lieu de vie de la famille, d'un second étage renfermant la ou les chambres et d'un niveau de combles en surcroît.

Lorsque le bâtiment s'étend en profondeur, la salle peut être doublée d'une chambre donnant sur l'arrière de la maison.



*21, rue Rouget-de-L'Isle (236-60).*



*15, rue Rouget-de-L'Isle (239-60).*



*1, rue Mancel Chabot (328-13).*

Les demeures : longueur de la façade sur rue entre 13 et 22 m.

*La demeure sans cour ni jardin*



1, rue du Docteur Lachamp (96-45).

*La demeure avec cour*

Le corps de logis, disposé parallèlement à la rue, est bordé à l'arrière par une cour.



18, rue du Docteur Lachamp (113-19).

*La demeure avec jardin*



16, rue du 4 Septembre (489-140).



18, rue Conchette (217-24).

### *L'organisation de l'immeuble*

L'organisation intérieure de la demeure répond comme dans la maison élémentaire à la nécessité d'allier, dans un même bâtiment, des fonctions professionnelles de type artisanales ou commerciales, et des fonctions résidentielles.

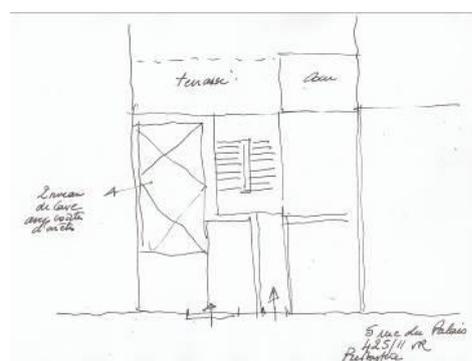
Aussi, les rez-de-chaussée sont-ils investis par les ouvroirs, les étages par les pièces qui constituent l'habitation : salle, cuisine, chambres. Les combles sont destinés au stockage.

Au 18, rue du Docteur Lachamp, deux courtes ailes disposées symétriquement de part et d'autre de la cour, intègrent des escaliers en vis ainsi que des pièces annexes à l'habitation dont on ignore cependant la fonction. L'hypothèse de deux entités, distribuées chacune par un escalier, est à considérer mais nécessiterait un examen des lieux approfondi étant donné les remaniements importants réalisés dans ces lieux après le XVIIe siècle.

*Hôtel avec cour arrière*

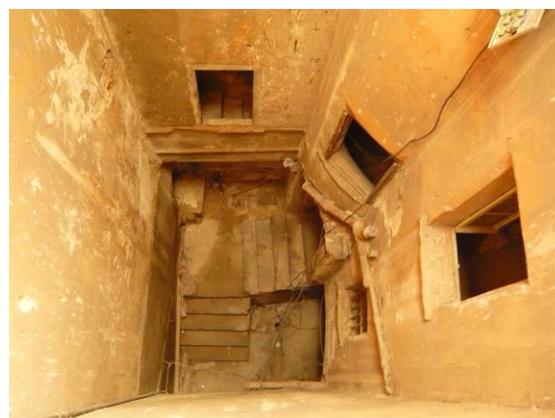


5, rue du Palais (425-11).



*Hôtel avec cour et jardin*

L'immeuble au 16, rue Alexandre Dumas, se compose de trois bâtiments agencés autour d'une cour intérieure latérale. En fond de parcelle, sur la rue du Huit mai, on peut supposer un jardin par la suite bâti.



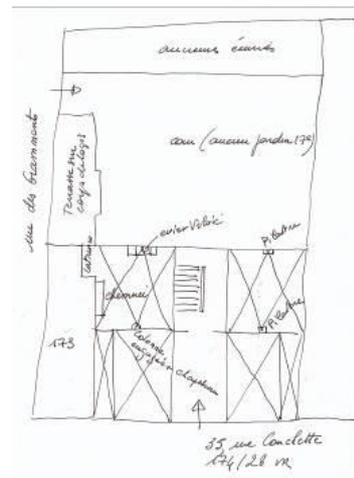
16, rue Alexandre Dumas (258-3).



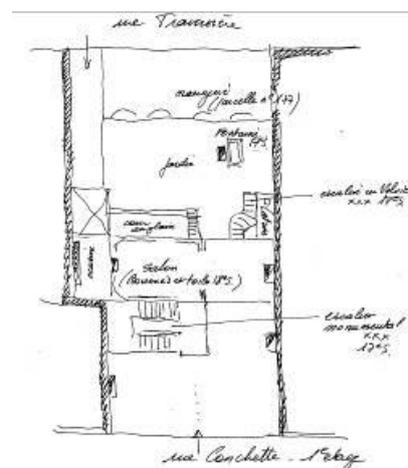
29, rue Conchette (179-28)

*Hôtel avec jardin*

L'hôtel 35, rue Conchette, est constitué d'un corps de logis sur rue et d'un jardin sis dans la partie arrière de la parcelle.



35, rue Conchette (174-28).



176/28  
31 rue Conchette  
23/4/03 V. Knauff



31, rue Conchette (176-28).

## C-2 : La distribution intérieure – L'escalier

### *Escalier en vis, escalier à volée droite – Petites maisons*

L'escalier en vis, qui s'impose depuis la seconde moitié du XVe siècle, reste présent mais est concurrencé par l'escalier droit dans un grand nombre de maisons élémentaires.



1, rue Mancel Chabot (328-13).



13 rue Rouget de l'Isle (240-60)

### *Escaliers en vis, escalier à volée droite, escalier à volées droites rampe sur rampe – Demeures*

Persistence de la vis (18, rue Conchette - 222-23)



18, rue Conchette (222-23).  
Vis logée dans une tour hors-œuvre.



6, rue du Transvaal (232-2).



16, rue du 4 septembre (489-140).



Place Francisque Fay (212-24).

*Escalier en vis, escalier à volées droites rampe sur rampe, escalier suspendu - Hôtel*

L'usage de la vis perdue dans la première moitié du XVIIIe siècle. Au 16, rue Alexandre Dumas, elle se développe à l'angle de deux corps de logis sur une cour intérieure desservie depuis la rue par un passage latérale.

L'escalier à volées droites rampe sur rampe et mur-noyau prend place dans une travée médiane incluant un passage communiquant avec le domaine public.

L'escalier suspendu à volées droites reste exceptionnel. Dans l'hôtel du 31, rue Conchette, l'ouvrage monumental a dû prendre place dans la cour d'une construction antérieure.



16, rue Alexandre Dumas (258-3).



5, rue du Palais (425-11).



35, rue Conchette (174-28).



31, rue Conchette 176-28).  
Escalier suspendu à volées droites, fin XVIIIe siècle.

## C-3 : Les procédés de construction

### C-3-a : Le pan de bois

La technique du pan de bois concerne les petites maisons et leur façade sur rue, plus exceptionnellement quelques demeures (16, rue du 4 Septembre).

Le pan de bois n'est plus positionné en encorbellement sur les façades, pour permettre l'agrandissement de la superficie intérieure des maisons, comme à la fin du Moyen Âge des encorbellements. Implanté sur un même plan, du rez-de-chaussée aux combles, il est désormais constitué d'une ossature de sablières et de poteaux dont les hourdis sont contreventés par un ensemble de poteaux et de lisses formant une grille serrée.

La porte et la devanture de l'ouvroir s'inscrivent, au premier niveau, sous une sablière dépourvue de moulure, et entre des poteaux lisses et les têtes maçonnées des refends.

L'exemple de rez-de-chaussée maçonné, doté du couple porte-devanture d'ouvroir, en arcade, reste exceptionnel.

Aucune pièce de bois ne faisant saillie sur le plan de la façade, on peut penser que cette dernière était recouverte d'un enduit.

Dans une phase de reconstruction, réalisée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la demeure du 21 rue de la Coutellerie, dite « maison de l'Homme des bois » (364-20), a été dotée, au deuxième étage et au niveau du comble, d'un pan de bois à grille masqué jusqu'aux années 1950 par un enduit peint, orné d'un décor de bossages, de cadres et de plis de serviettes.



1, rue Rouget de l'Isle (254-60)



21, rue de la Coutellerie (364-20).

En 1947 (cl. Médiathèque du patrimoine), et aujourd'hui.



15, rue Rouget de l'Isle (239-60).



25, rue du Docteur Lachamp (82-45).

Porte à encadrement rectangulaire en pierre et arcade d'ouvroir en pierre.

### C-3-b : Le mur maçonné en pierre

La construction en pierre, qui concerne les demeures et les hôtels, adopte des appareils irrégulièrement assisés, composés de moellons de grès, basalte, trachy-andésite et de granit, destinés à être enduits.

### C-4 : La composition de la façade

#### *Petite maison : façade composée*

- Travée porte latérale (et jours de latrines ou d'évier),
- Travée ouvrier, fenêtres.



15, rue Rouget de l'Isle (239-60).



25, rue du Docteur Lachamp (82-45).

#### *Demeure : façade composée*

- Travée porte latérale – fenêtre,
- Travée ouvrier, fenêtre.



16, rue du 4 septembre (489-140).

- Travée centrale porte-fenêtre
- Travées symétriques de fenêtres



Place Francisque Fay (212-24).

- Travée centrale porte – fenêtres,
- Travées symétriques d'arcades et de fenêtres.



18, rue du Docteur Lachamp (113-19).

*Hôtel : façade composée*

- Travée latérale porte - fenêtre
- Travée ouvrir, fenêtre.



*14, rue Alexandre Dumas (257-3).*

- Travée centrale porte – fenêtres,
- Travées symétriques d'arcades et de fenêtres.



*35, rue Conchette (174-28).*



*31, rue Conchette (176-28).*

## C-6 : Les éléments d'architecture

### C-6-a : Les devantures, portes et fenêtres

#### *Les devantures, portes et fenêtres des maisons*



25, rue du Docteur Lachamp (82-45).



17, rue Rouget de l'Isle (238-60).

#### *Les devantures, portes et fenêtres des demeures et hôtels*

Les portes d'entrée des maisons et demeures à façades en pan de bois, s'inscrivent sous les sablières de planchers faisant office de linteau. Les piédroits sont constitués de poteaux souvent communs à la baie de la devanture - la tête du refend maçonné pouvant jouer le rôle de piédroit.

Un petit arc en accolade désigne souvent l'emplacement de l'ouverture qu'entoure une moulure en chanfrein ornée à la base par un congé biais.



18, rue Conchette (217-24).



5, rue de la Coutellerie (131-18).



14, rue Alexandre Dumas (257-3).



31 rue Conchette (176-28)

## Les fenêtres

### - Appuis et cordons



36, rue Conchette (194-27).



14, rue Alexandre Dumas (257-3).



23, rue de la Coutellerie (365-20).



28, rue Conchette (179-28).

## Les fenêtres de combles

### - Façades en pan de bois



15, rue Rouget de l'Isle (239-60)

### - Façades en pierre



35, rue Conchette (174-28)

*Les couvertures*

Les toitures, majoritairement à deux pans parallèles à la voirie, adoptent de faibles pentes auxquelles sont adaptées des couvertures de tuiles canal (tuiles creuses) posées sur voliges.

*Les charpentes*

- **Charpentes à pannes entre refend – Petites maisons**

- **Charpentes à ferme – Demeures et hôtels**

## C-6-c : Les plafonds, planchers et sols, les murs

### *Voûtes en berceau anse-de-panier, voûtes d'arêtes*

Les passages menant sur les escaliers ou les cours sont couverts de voûtes en berceau.



Les voûtes d'arêtes concernent les caves, les niveaux en soubassement ou les rez-de-chaussée.



*14, rue Alexandre Dumas (247-3).  
Rez-de-chaussée.*



*31, rue Conchette (176-28).  
Premier étage.*



*5, rue de la Coutellerie (131-18).  
Premier étage.*



*16, rue Alexandre Dumas (258-3).*

### *Plafonds à la française*

*Les sols*

- Carreaux de terres cuites



14, rue Alexandre Dumas (257-3).

- Dallages en lave de Volvic



29, rue Conchette (179-28). Cour dallée.

*Les cheminées*



*6, rue du Transvaal (232-2).*



*16, rue Alexandre Dumas (258-3)*



*13, rue du Transvaal (206-2).*



*14, rue Alexandre Dumas (257-3).*



*Place Francisque Fay (212-24).*

## C-7 : Le décor

### C-7-a : Le décor peint



1, rue Conchette (224-23). Décor peint daté de 1650 ornant le belvédère d'un escalier en vis des XVe – XVIe siècles.



14, rue Conchette(224-23). Peinture (du XVIIe siècle ?) conservée dans le dernier niveau de la tour d'escalier sous un enduit.



4, rue Conchette (231-23).



16, rue Alexandre Bigay (133-29).

## D – LES IMMEUBLES DU XVIIIe SIECLE

D-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

- D-1-a : La demeure
- D-1-b : L'hôtel

D-2 : La distribution intérieure – L'escalier

D-3 : Les procédés de construction

- D-3-a : Le mur maçonné en pierre

D-4 : La composition des façades

- D-4-a : Façades en pierre et enduit

D-5 : Les caves

D-6 : Les éléments d'architecture

- D-6-a : Les devantures, portes et fenêtres
- D-6-b : Les couvertures et charpentes
- D-6-c : Les plafonds, planchers et sols, le traitement des murs intérieurs
- D-6-d : Les ferronneries
- D-6-e : Les cheminées
- D-6-f : Les boiseries
- D-6-f : Autres équipements domestiques

D-7 : Le décor

- D-7-a : Le décor peint et toiles marouflées
- D-7-b : Le décor de gypseries

## D - LES IMMEUBLES DU XVIII<sup>e</sup> SIECLE

### D-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

#### D-1-a : La demeure

Le XVIII<sup>e</sup> siècle n'a engendré que peu de constructions nouvelles, mais a généreusement impulsé des phases d'aménagement et d'embellissement d'immeubles anciens.

Cette phase concerne pour l'essentiel la mise en œuvre de demeures et de quelques hôtels.

#### *La demeure sans cour ni jardin*

Bâtiments de plan rectangulaire parallèle à la rue sur parcelle traversante ou non traversante.



9, rue Fernand Forest (207-46).



16, place du Palais (349-14).

#### *La demeure avec cour ou jardin*



6, place des Martyrs de la déportation (244-46).  
Demeure datée de 1785.



13, rue Alexandre Bigay (151-29).



4, rue Abbé Delotz (214-24). Datée de 1708.



9, square de Verdun (33-34).

## D-1-b : L'hôtel

L'hôtel, autrefois unifamilial, est conçu au XVIII<sup>e</sup> siècle en appartements occupant chaque plateau. Un grand escalier commun dessert alors ces différents espaces indépendants : hôtel de Riberolles, au 19 rue Conchette (186-2) ; hôtel 1, rue du Petit Palais (423-11).



1, rue du Petit Palais (423-11).

Issus de la réorganisation et de la quasi-reconstruction de bâtiment du XVI<sup>e</sup> siècle (19, rue Conchette), certains hôtels se composent de plusieurs corps de logis ordonnés autour d'une cour intérieure.



19, rue Conchette (186-28).



14, rue du Transvaal (592-2).

### *Hôtel avec jardin*

L'immeuble 11, rue des Grammonts rassemble, dans un même bloc, trois appartements. Une entrée, côté square de Verdun, incite à considérer l'emprise d'un grand jardin attenant à l'édifice.



11, rue des Grammonts (29-34).

## D-2 : La distribution intérieure – L'escalier

*Petite maison : escalier à volée droite*

Escalier en pierre ou en bois à balustres chantournés.



13, rue Alexandre Bigay (151-29).

*Escalier à volées droites rampe sur rampe, escalier suspendu à trois volées droites - Demeures et hôtels*



1, rue du Petit Palais (423-11). Escalier suspendu à trois volées



6, place des Martyrs de la déportation (244-46)



8, place du palais (321-13). Escalier suspendu à trois volées daté de 1772



9, rue Fernand Forest (207-46).



9, square de Verdun (33-34). Escalier monumental daté de 1711.



11, rue des Grammonts (29-34).

### D-3 : Les procédés de construction

D-3-a : Le mur maçonné en pierre

Le XVIII<sup>e</sup> siècle adopte exclusivement une architecture de pierre.  
Les murs sont réalisés en appareil de moellons grossièrement équarris de grès, de trachy-andésite, et d'Arkose.

### D-4 : La composition de la façade

D-4-a : Façades en pierre et enduit

*Demeure : façade composée*

- Travée porte latérale – fenêtres,
- Travée ouvrier, fenêtres.



13, rue Alexandre Bigay (151-29).

*Demeure et hôtel : façade composée, symétrique*

- Travée centrale porte – fenêtre,
- Travée ouvrier en arcades, fenêtres.



9, rue Fernand Forest (207-46).

- Travée centrale porte – fenêtres,
- Travée d'oculi et de fenêtres.



19, rue Conchette (186-28).

## D-6 : Les éléments d'architecture

### D-6-a : Les devantures, portes et fenêtres

#### *Les devantures*

Seules les maisons et les demeures intègrent, en rez-de-chaussée, des devantures artisanales ou commerciales.



9, rue Fernand Foretz (207-46).

#### *Les portes*

Les portes sont coiffées de linteau droit, d'arc en plein cintre aplati, d'arc segmentaire ou, pour les immeubles les plus riches, de frontons ou d'entablements curvilignes.



1, rue du Petit palais (423-11)



25, rue Mercière (143-15).



11, place des Martyrs de la Déportation (155, 156, 157-16).



19, rue Conchette (189-28). Porte ornée de pot-à-feu

## Les fenêtres

Les fenêtres « à la française » présentent des linteaux segmentaires. Dès le milieu du siècle, les encadrements sont dotés de feuillures afin de permettre la fermeture par des contrevents.

### - Les appuis

Les appuis, essentiellement individuels, sont en pierre ou en bois (dans le cas de remaniements sur des édifices plus anciens), et adoptent des contours chantournés.



5, rue du Pirou (217-2). Appui chantourné habillé d'une protection en zinc.



15, rue Lasteyras (636-1). Appui en bois chantourné.

### - Huisserie à petits bois

## Les fenêtres de combles

Combles éclairés par des séries d'œil-de-bœuf, de jours rectangulaires ou couverts d'arc segmentaires.



19, rue Conchette (186-28).



5, rue Rouget de L'Isle (253-60).  
Exemple de fenêtre à linteau segmentaire aménagée au XVIIIe siècle dans une façade en pan de bois du XVIIe siècle.



12, rue Alexandre Dumas (256-2).



20, rue Alexandre Dumas (260-2).  
La fenêtre du XVIe siècle a été remaniée au XVIIIe siècle : ajout d'une feuillure sur le tableau et d'un appui chantourné.



19, rue Conchette (186-28). Aile sur cour.



9, rue Fernand Forest (207-46).

*Les couvertures*

A deux pans ou à croupes, les toitures accusent de faibles pentes auxquelles sont adaptées des tuiles canal sur voliges.

Les avant-toits sont traités en corniches de pierre de Volvic ou en chevrons légèrement débordants.

Les toitures à fortes pentes restent exceptionnelles. Le pavillon de la demeure 4, place des Martyrs de la Déportation, présente une couverture en tuiles plates en écailles.



*4, place des Martyrs de la Déportation (246-46).*

*Les charpentes*

Les dimensions importantes des immeubles ont imposé l'emploi de charpentes à ferme.

## D-6-c : Les plafonds, planchers et sols, les murs

### *Les plafonds*

Les passages menant sur les escaliers ou les cours sont couverts de berceau.

Les rez-de-chaussée sont placés sous poutraison ou sous voûtes d'arêtes.

Les étages sont couverts de plafonds à la française ou de plafonds en lattis plâtrés, souvent ornés de décor de stuc et de corniches.



*9, square de Verdun (33-34).*



*6, place des Martyrs de la Déportation (244-6).*



*1, rue du Petit Palais (423-11).*

*Les sols*

- Carreaux de terre cuite,
- Dallage en lave de Volvic,
- Parquets.



*1, rue du Petit Palais (423-11).*



*12-14, rue Pasteur (165-28).*



*6, rue Alexandre Dumas (254-3).*



*5, rue du Palais (425-11).*



*9, square de Verdun (33-34).*



*11, place des Martyrs de la Déportation (155, 156-16)*

*Les ferronneries*



8, place du Palais (321-13).  
Garde-corps signé Jean Bucho, 1772.



11, rue des Grammonts (29-34).



31, rue Conchette (176-28)

*Les cheminées*

**- Cheminées en pierre de Volvic, de style Louis XVI**



*9, rue Grenette (161-17).*



*31, rue Conchette (176-27).*



*18, rue Conchette (222-18).*



*17, rue du Palais (341-14).*

*Les boiseries*



19, rue Conchette (186-28).



15, rue du Docteur Lachamp (87-45).



5, rue Grenette (162,163-17).



31, rue Conchette (176-28).



15, rue Alexandre Dumas (226-2).

D-6-g : Equipements domestiques divers

*Cuviers*

Exemple de cuvier installé auprès d'une cheminée, dans une pièce annexe à fonction de buanderie.



19, rue Conchette (186-28).

## D-7 : Le décor

### D-7-a : Le décor peint et toiles marouflées



4, place des Martyrs de la déportation (246-46).  
Décor peint dans une folie du dernier quart du XVIIIe siècle.



7, rue Rouget-de-L'Isle (249-60).



1, rue du Petit Palais (423-11).



31, rue Conchette (176-28).

D-7-b : Le décor de gypseries



2-4, rue d'Alger (514-40).



16, rue Alexandre Bigay (133-29).  
Gypserie, de style Louis XV, incluant des motifs révolutionnaires.



27, rue Conchette (180-28)

## E – LES IMMEUBLES DU XIX<sup>e</sup> SIECLE

### E-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

- E-1-a : La demeure
- E-1-b : L'immeuble de rapport

### E-2 : La distribution intérieure – L'escalier

### E-3 : Les procédés de construction

- E-3-a : Le mur maçonné en pierre

### E-4 : La composition des façades

- E-4-a : Les façades en pierre et enduit

### E-5 : Les caves

### E-6 : Les éléments d'architecture

- E-6-a : Les devantures, portes et fenêtres
- E-6-b : Les couvertures et charpentes
- E-6-c : Les plafonds, planchers et sols, le traitement des murs intérieurs
- E-6-d : Les ferronneries
- E-6-e : Les cheminées
- E-6-f : Les boiseries
- E-6-g : Autres équipements domestiques

### E-7 : Le décor

- E-7-a : Le décor peint
- E-7-b : Le décor sculpté
- E-7-c : Les papiers peints
- E-7-d : Les ateliers

## E-1 : La parcelle et la morphologie du bâti

### E-1-a : La demeure

Outre quelques remaniements opérés sur des immeubles antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, la ville ne renferme pas de bâtiments de type « petite maison » issus de phases de construction entreprises durant cette période.

En revanche, demeures et immeubles de rapport occupent, dans le tissu urbain, une place non négligeable, notamment le long des grands axes percés au cours de ce siècle.

#### *La demeure avec cour ou jardin*

Bâtiment de type « bloc » sur parcelle rectangulaire, perpendiculaire ou parallèle à la rue, de 12 à 14 m de largeur. Cour ou jardin s'étendent à l'arrière.



14, avenue Camille Joubert (187-47).

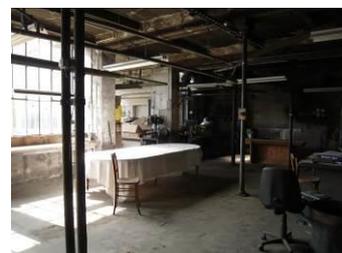


3, rue Fernand Forest (203-46).

#### *L'organisation de la demeure*

Les ateliers de coutellerie occupent les niveaux inférieurs de l'habitation, disposés en raison de la pente du terrain en soubassement.

Les rez-de-chaussée et les premiers étages sont réservés à l'habitation, et partiellement (en rez-de-chaussée) aux bureaux de l'activité professionnelle.



14, avenue Camille Joubert (187-47).

## E-1-b : L'immeuble de rapport

### *L'immeuble avec cour arrière*



10, rue des Grammonts (90-30).



12, rue des Grammonts (272-30).



5, rue des Grammonts (36-34).

### *L'immeuble de rapport sans cour*

L'exemple d'immeuble de rapport dépourvu de cour nous est donné par le 2 bis, rue François Mitterrand. Le bâtiment, construit par l'architecte local Cabanié, entre 1899 et 1913, a investi une parcelle longeant la voie sur laquelle s'ouvrent de larges devantures de magasins.

L'emprise de l'activité commerciale a contraint à placer sur la façade latérale, la porte qui dessert l'escalier. Celui-ci commande l'accès à deux niveaux de caves.

L'organisation de l'immeuble se découpe en deux étages, réservés à deux appartements autonomes, que complète un grand niveau de combles dans lequel se répartissaient plusieurs chambres de service.



2 bis, rue François Mitterrand (127-29).

## E-2 : La distribution intérieure – L'escalier

Le système distributif consiste, depuis la rue, en un passage menant depuis la porte, à la cage de l'escalier.  
Cette disposition concerne toutes catégories d'immeubles avec des amplitudes plus ou moins importantes.

*Escaliers à volées droites, escaliers suspendus tournant à trois volées, à deux volées à moitié tournantes, en vis suspendu - Demeure*



15, rue Terrasse (253-25). Passage monumental menant sur l'escalier



14, avenue Camille Joubert (187-47).



3, rue Fernand Forest (203-46).



6, rue Pasteur (162-28)



33, rue Conchette (175-28).

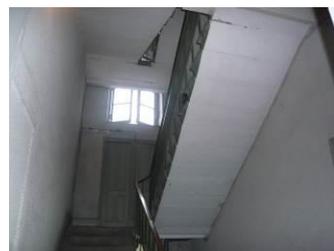


12, rue Camille Joubert (190-47).

*Immeuble de rapport*



*8, rue des Grammonts (86-30).*



*10, rue des Grammonts (90-30).*



*5, rue des Grammonts (36-34).*



*12, rue des Grammonts (272-30).*



*2 bis, rue François Mitterrand (127-29).*

## E-3 : Les procédés de construction

### E-3-a : Le mur maçonné en pierre

#### *Maçonneries et enduits*

Les murs réalisés en appareil de moellons assisés, noyés dans du mortier, étaient destinés à être couverts d'enduits. Nombreuses sont les constructions aux façades colorées, ocre rouge, ocre jaune ou gris, voire gris bleuté. Les encadrements des baies et les chaînages d'angle sont peints dans des tonalités de gris foncé, parfois noires, afin d'imiter la pierre de Volvic massivement utilisée, pour les tableaux des ouvertures et les chaînes d'angle, depuis le XVIIe siècle. Les encadrements des portes et des fenêtres, traités majoritairement en pierre de Volvic, mais aussi en Arkose ou en granit, jouent ainsi pleinement leur rôle dans la composition ordonnancée des façades.



14, rue Alexandre Dumas (257-3).  
Enduit ocre rouge et bandeaux noirs sur une façade du XVIIe siècle.

#### **- Couvre-joints :**

Les couvre-joints en bois, assemblés à coupe d'onglet, constituent des éléments en surépaisseur amortissant les enduits de façade.



55, rue Mancel Chabot (466-8).



Pierre en granit bouchardé (outil de dressage des pierres au XIXe siècle).



28, rue Gambetta (557-41).



30, rue Gambetta (561-41).



12, rue Mancel Chabot (297-7).  
Enduit ocre rouge. Les chaînages harpés imitent la pierre de Volvic, pourtant utilisée sur cette façade pour les encadrements des fenêtres du XIXe siècle.

## E-4 : La composition de la façade

### E-4-a : Les façades en pierre et enduit

*La demeure : façade composée*

Composition en travées souvent symétriques, axées sur la porte.



14, avenue Camille Joubert (187-47)



33, rue Conchette (175-28). Façade XIXe siècle néoclassique, directement inspirée par les modèles du dernier quart du XVIIIe siècle de la rue.



9, rue Terrasse (235-25).



15, rue Terrasse (253-25).

*Immeuble: façade composée en travées*

Une travée, formée par la porte et des fenêtres, peut être située dans la partie centrale de part et d'autre de laquelle s'ordonnent symétriquement les travées de devantures et de fenêtres.



*5, rue des Grammonts (36-34).*



*10, rue des Grammonts (90-30).*



*12, rue des Grammonts (272-30).*

## E-6 : Les éléments d'architecture

### E-6-a : Les devantures, portes et fenêtres

#### Les devantures

Sous linteau droit ou arcades, les devantures commerciales scandent régulièrement les rez-de-chaussée des immeubles.



2 bis, rue François Mitterrand (127-29). Les devantures au début du XXe siècle.



5, rue des Grammonts (36-34).

#### - Contrevents de devanture :

A la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, les devantures sont munies de contrevents à panneaux articulés. Beaucoup d'entre eux servent de protections aux huisseries métalliques des ateliers de coutellerie.



45, rue Mancel Chabot (472-8)



5, rue Durolle (262-7).



30, rue Gambetta (561-41)



3, impasse du 29 Juillet (129-18).



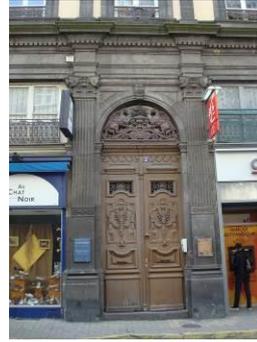
3, rue de la Faye (368-20).

## *Les portes*

Les portes sont à encadrements rectangulaires sous linteau ou entablement plus ou moins ouvragés (agrafes, denticules...°).

Les piédroits, lisses dans les constructions modestes, peuvent s'enrichir de pilastres ou de bossages.

Les immeubles de rapport les plus importants se dotent de portes en arcades, dont la plus exceptionnelle est celle du 2, rue Terrasse ; ici pilastres et chapiteaux ioniques appuient la monumentalité de l'ouvrage qui s'inscrit sous un entablement mouluré.



*2, rue Terrasse (191-1).*



*14, avenue Camille Joubert (187-47).*



*2 bis, rue François Mitterrand (127-29).*



*16, rue François Mitterrand (88-30).*



*5, rue des Grammonts (36-34).*

### *Les fenêtres*

Les encadrements, en pierre de Volvic, sont rectangulaires parfois couverts d'arc segmentaire.

Des entablements moulurés, ainsi que des frontons triangulaires, ajourent les fenêtres des plus riches constructions.

#### **- Contrevent à cadre et lames larges, persiennes :**

Les ouvertures sont, depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle, fermées par des contrevents. Certaines possèdent pourtant des volets intérieurs, comme au 2, rue Terrasse, qui favorisent ici la mise en valeur des encadrements moulurés.



5, rue des Grammonts (36-34).



2, rue Terrasse (191-1).

## E-6-b : Les couvertures et les charpentes

### *Les couvertures*

Les toitures accusent des pentes moyennes à fortes. Mansardées, à croupe, elles sont couvertes d'ardoises.

### *Les lucarnes*

Les lucarnes à fronton ou entablement segmentaire s'inscrivent dans les travées des fenêtres. Certaines d'entre elles ont reçu des habillages et des ornements de zinc ou de plomb.



2 bis, rue François Mitterrand (127-29).



2, rue Terrasse (191, 192, 193-1)



16, rue François Mitterrand (88-30).

### *Les charpentes*

Les dimensions importantes des immeubles a imposé l'emploi de charpentes à ferme.

*Les plafonds*

Les plafonds, en lattis plâtrés, s'accompagnent de décors de stucs plus ou moins raffinés : corniches, trumeau de cheminées, rosaces...



15, rue terrasse (253-25)



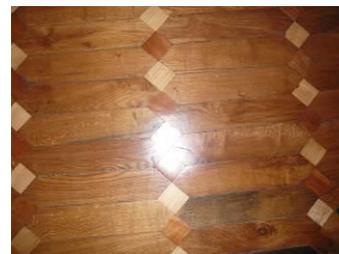
15, rue terrasse (253-25).

*Les sols*

Parquets et sols en mosaïque (exceptionnels),



15, rue Terrasse (253-25). Sol en mosaïque au premier étage.



35, rue Conchette (174-28).

Dallage en lave de Volvic réservé aux couloirs en rez-de-chaussée et aux traitements des sols extérieurs.

Garde-corps de balcons ou de fenêtres, rampes d'escaliers, impostes de portes en ferronnerie ou en fonte moulée.



15, rue Terrasse (253-25). Milieu du XIXe siècle



4, rue du Palais (456-9). Garde-corps de fenêtre en fonte moulée.



19, rue Conchette (186-28)



2 bis, rue François Mitterrand (127-29).



2 bis, rue François Mitterrand (127-29).



13, rue des Grammonts (28-34).

*Les cheminées*

- Cheminée de cuisines en pierre de Volvic.
- Cheminées de salle à manger, salon et chambre en marbre.

C'est auprès de cheminées des cuisines que sont conservés quelques potagers maçonnés



14, rue du Bourg (236-2). Potager du XIXe siècle installé dans la cuisine de la seconde moitié du XVe siècle – début XVIe siècle.



14, rue du Bourg (257-3). Potager implanté dans l'embrasure de la fenêtre du XVIIe siècle.



3, rue Fernand Forest (203-46).  
Cheminée de la cuisine.



50, rue Durolle (46-5). Au rez-de-chaussée,  
cheminée en pierre de Volvic datée de 1825.



35, rue Conchette (174-28). Salon



15, rue Terrasse (253-25). Salon.



2, rue Terrasse (191-1). Cheminée de chambre de  
service.

*Les boiseries*

Cimaises, placards, chambranles de porte et de fenêtre, casiers d'atelier.



*9, rue du Bourg (196-1).*



*12, rue des Grammonts (272-30).*



*3, rue Fernand Forest (203-46).*



*24, rue Mancel Chabot (303-7 bis).*



*15, rue de la Coutellerie (124-19).*

## E-6-g : Equipements domestiques divers

### *Les Latrines*

Les latrines sont rattachées à la cage de l'escalier, selon un principe récurrent depuis les XVe et XVIe siècles. Pour libérer l'espace intérieur et à des fins hygiénistes, certaines latrines de maisons bourgeoises sont greffées sur la façade arrière où elles sont portées en encorbellement par des structures métalliques. Toujours rattachées à l'escalier, les latrines réaménagées au XIXe siècle dans les petites maisons, sont installées dans les niveaux de combles.



3, impasse du 29 Juillet (129-19).



3, rue Fernand Forest (203-46).



10, rue des Grammonts (90-30).

## E-7 : Le décor

### E-7-a : Le décor peint

L'essentiel du décor peint est représenté par des faux bois ou faux marbre ajourant les menuiseries (cimaises, chambranles et vantaux de portes).



3, rue Fernand Forest (203-46).

### E-7-b : Le décor sculpté

La sculpture, comme la modénature, est rattachée aux ornements des éléments de façades en pierre de Volvic : clefs, agrafes, rosaces, denticules, piédroits de portes, entablements...



6 rue de Lyon (251-34). Agrafe



15, rue Terrasse (253-25). Agrafe en volute



6 rue de Lyon (251-34).

## E-7-c : Les papiers peints



25, rue de la Coutellerie -369-20). Papier peint Art déco, salle au rez-de-chaussée. Vers 1930.



3, rue Fernand Forest (203-46)



18, rue Alexandre Dumas (259-3). Chambre de service dans les combles.



14, rue du Bourg (236-2).  
Papier peint conservé dans une chambre de service dans les combles.

## E-7-d : Les ateliers

Simple et modestes aménagements dans le corps même des maisons, ou entités distinctes de celles-ci, les ateliers de coutellerie ont profondément coloré à partir du dernier quart du XIXe siècle, l'architecture et le tissu urbain de la ville.



24, rue Mancel Chabot (303-7 bis)



20, rue Mancel Chabot (301-7 bis).  
Atelier aménagé dans les combles et réhabilité en 2010 en chambre et bureau.

## **ANNEXES DOCUMENTAIRES**

# ANNEXES 1 – LE CIMETIERE SAINT-JEAN

## RECHERCHE DOCUMENTAIRE SUR LE CIMETIERE SAINT-JEAN (D.R.A.C. DE LA REGION AUVERGNE - C.R.M.H.)



VALERIE ROUSSET – Historienne de l'Art  
BERNARD WAGON – Architecte-Urbaniste

Novembre 2009

## **SOMMAIRE**

### **LE CIMETIERE SAINT-JEAN A THIERS**

Situation et description

La naissance en France du « cimetière contemporain »

L'exemple de Thiers

Le cimetière Saint-Genès

L'église Saint-Jean-du-Passet

La création d'un nouveau cimetière pour les paroisses Saint-Genès et Saint-Jean :  
le cimetière Saint-Jean

Conclusion

### **BIBLIOGRAPHIE**

### **ILLUSTRATIONS**

### **PLAN ET NUMEROTATION DES CONCESSIONS**

## RECHERCHE DOCUMENTAIRE SUR LE CIMETIERE SAINT-JEAN

### LE CIMETIERE SAINT-JEAN A THIERS

#### Situation et description

Le cimetière Saint-Jean se développe à la pointe de l'éperon rocheux au sud-est de la ville ancienne de Thiers, sur un vaste terrain situé au sud et au sud-ouest de l'église Saint-Jean (fig.1-6, 15). Cette aire - occupée par le cimetière paroissial « primitif » et des vignes jusqu'en 1839 - était disposée à l'extérieur de l'enceinte, appelée « grande enceinte », édifiée à la fin du XIVe siècle ou au début du XVe siècle afin de protéger les quartiers nés du développement de la ville castrale primitive. La muraille qui, d'après les études d'A. Bigay, H. Soannen, J.-L. et A. Kristos, longeait le bord septentrional de la rue Anna Chabrol (ancienne rue des Murailles de Coagne), constituait avec la nef et le clocher de l'église la limite défensive de la ville.

Le cimetière est aujourd'hui enserré d'un haut mur d'enclos maçonné, doté au nord, le long de la rue Anna Chabrol qui en constitue l'une des limites, d'un portail qu'encadrent deux piles à couronnements construites en trachy-andésite. Sur cette même face, une seconde ouverture - de proportions plus modestes et aujourd'hui murée - donnait également accès à la zone sépulcrale ; on apprend par les sources que cette ouverture était destinée, sans doute avant 1876, à la desserte du cimetière des protestants, isolé des sépultures catholiques à l'angle nord-ouest de l'enclos. Au sud-est et au sud, le périmètre se développe en limite de falaise où il domine la rive droite de la Durolle. Dans la partie surplombant les parcelles n°25 et 26 (soit au sud-est), la paroi rocheuse, très instable, a entraîné l'effondrement d'un tronçon de la muraille ; des travaux de confortement de la falaise sont actuellement à l'étude.

La déclivité prononcée du terrain a imposé une succession de terrasses est-ouest que desservent des allées perpendiculaires à une allée centrale nord-sud interrompue au niveau de la terrasse inférieure. Ici, le terrain, dépourvu de maillage cohérent, est réservé aux tombes modestes en terre, signe d'une hiérarchisation certaine de l'occupation funéraire. L'axe majeur, desservi directement par le portail d'entrée, est renforcé par un haut monument en croix édifié par le maire, M. Cerisier, le 30 mai 1872.

Le cimetière se compose de 9 sections comprenant un total de 720 tombeaux. La section 8000, à partir du tombeau 8118, investit de façon aléatoire la partie méridionale située en contrebas. Les tombes des autres sections sont en revanche organisées en une trame soigneusement réglée par un réseau d'allées transversales et longitudinales.

TOMBES PAR SECTIONS 15-11-2009		
0000	0001 à 0063	63
1000	1001 à 1083	83
2000	2001 à 2078	78
3000	3001 à 3088	88
4000	4001 à 4014	14
5000	5001 à 5061	61
6000	6001 à 6064	64
7000	7001 à 7056	56
8000	8001 à 8213	213
<b>TOTAL pris sur plan</b>		<b>720</b>

L'étude présente a permis de réaliser la couverture photographique pour tous les tombeaux, exception faite cependant des tombes en terre de la terrasse sud. Des fiches descriptives ont été réalisées pour 63 d'entre eux afin de dégager un premier essai typologique.

Ce repérage permet dès à présent de distinguer quelques grandes typologies, à savoir :

- Le tombeau surélevé avec stèle à l'antique agrémentée d'acrotères ornés de palmettes ou de visages (3010, 3043, 3072, 3077, 4010, 4013, 5012, 5016, 8012...), ou accompagné d'une colonne sur piédestal (2001). Fig.16, 17.

- Le tombeau avec stèle néogothique (0018, 2002, 2003, 2027, 3046, 5015, 5018, 5043...) en vogue au cours de la seconde moitié du XIXe siècle. Fig. 18, 19.

- Le tombeau-chapelle, d'inspiration néogothique des années 1830 à 1850, pour la plupart (0041, 1014), dont le plus remarquable est le tombeau de la famille Decousson (5029). Fig. 20, 21.

- Le tombeau avec édicule (colonnes ou ronde) et tombeau-chapelle d'inspiration antique (0050, 2011, 3071, 3073, 5049), voire gréco-égyptienne sur lequel s'élève parfois un obélisque (0059, 1007, 5050, 8005, 8013). Fig. 22, 23, 24, 25, 26.

- Le tombeau surélevé avec stèle de style Art Nouveau (2077). Fig.27.

- Le tombeau surélevé avec stèle de style Art Déco (2031, 2032, 2035, 8202). Fig.28.

De petites échelles métalliques et amovibles assurent souvent l'accès aux tombeaux très surélevés (0038). Avec la fin et le début du XXe siècle, apparaissent les vérandas et les auvents en ferronnerie, abritant désormais les sépultures maçonnées et en terre (3046, 3055).

- Les tombes en terre, très représentées, sont majoritairement situées sur la terrasse inférieure -quelques sépultures ayant été installées dans des espaces laissés vacants entre des allées de tombeaux monumentaux. Ces tombes, assez modestes, appartiennent à l'extrême fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle (3020, 3026). Fig. 29.

Peu de tombeaux sont signés par un architecte, un entrepreneur, un sculpteur ou un maître-verrier. La chapelle des Decousson (Fig. 20), édifiée en 1849, porte les signatures des sculpteurs réputés de Volvic, les Channeboux père et fils, celle de l'entrepreneur (malheureusement indéchiffrable).

La chapelle 3073, remarquable par son décor taillé dans l'arkose, est signée par l'architecte Lecat, architecte de la ville qui travailla à l'agrandissement du cimetière (fig. 24). Les serruriers de Thiers, Nadal et Chabrol, ont signé la verrière du tombeau 3046 dans les premières années du XXe siècle (fig.30).

## La naissance en France du « cimetière contemporain »

Sous Louis XVI, la déclaration royale du 10 mars 1776 interdisait pour des raisons d'hygiène d'inhumer dans les lieux de culte, impliquant la nécessité d'imaginer des cimetières pour l'élite et les classes moyennes<sup>165</sup>. C'est à la Révolution que le regard sur ces lieux, jugés alors insalubres, changea en transférant la gestion des cimetières, placée autrefois sous l'égide de l'Eglise catholique, à l'administration des communes nouvellement créées<sup>166</sup>.

Le décret du 23 Prairial an XII (12 juin 1804), établi au sortir des temps révolutionnaires, posa les fondements de la nouvelle législation française, toujours en vigueur : interdiction de toute inhumation dans les lieux de culte, rejet des cimetières en dehors du mur d'enceinte des habitations - chaque inhumation devant avoir une fosse séparée, juxtaposée à la fosse voisine, - possibilité, si les lieux consacrés aux inhumations le permettent, d'y faire des concessions de terrain aux personnes désirant y posséder une place distincte, délai d'exhumation fixé à 5 ans, définition de la surface des fosses, de la distance entre fosses, concessions familiales, légalisation des arbustes, enclos, droit de pierre sépulcrale et signe indicatif de la sépulture.

Le nouveau cimetière ouvert au public devint un véritable jardin funéraire, viabilisé et planté, avec ses espaces de circulation, son tracé viaire, mêlant l'initiative privée, et ses signes distinctifs et ses ornements à l'initiative publique.

Les demandes de concessions s'avérant de plus en plus nombreuses, les cimetières ne cessant de s'agrandir, l'administration royale ne put répondre aux procédures d'acquisition des concessions d'où l'ordonnance du 6 décembre 1843 qui établit trois classes de concessions, perpétuelles, trentenaires, et temporaires (de 15 ans). Dès lors, l'autorisation devint le fait du préfet puis celle des municipalités.

### L'exemple de Thiers

La ville de Thiers possédait deux cimetières paroissiaux : le cimetière Saint-Genès, intra-muros, et le cimetière Saint-Jean, implanté hors les murs. Le premier, mentionné dans un testament de 1271<sup>167</sup>, occupait les abords immédiats de l'église Saint-Genès sise au cœur de l'ancien *castrum*. Sa suppression et son transfert extra-muros s'inscrivirent dans le grand mouvement national de salubrité publique et de réforme des mentalités, des coutumes et des pratiques funéraires, qui toucha au début du XIXe siècle l'ensemble des villes et des villages français.

Le projet d'un nouveau cimetière pour la paroisse Saint-Genès, hors les murs, pour motif de « convenance et de salubrité » aurait vu le jour dès 1791<sup>168</sup>. La municipalité, désormais chargée de la gestion des sépultures, s'enquit d'un nouvel emplacement ; plusieurs terrains furent proposés : une vigne appartenant au prieuré des Grammonts, un terrain situé près du cimetière des Délaissés créé sous l'hôpital pour les deux paroisses de la ville peu avant 1694<sup>169</sup> ainsi qu'un

---

<sup>165</sup> Régis Bertrand, « Historique des cimetières », dans : *Journée d'étude sur le thème des cimetières mémoire des lieux*, jeudi 25 octobre 2001, SPPEF.

<sup>166</sup> Pascal Piéra, Daniel Lamotte, *Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand* ; Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, T. LXII, 2004.

<sup>167</sup> Gabriel et Pierre-François Fournier, Remarques sur les origines de Thiers, *Revue d'Auvergne*, T.72, 1957, p. 74.

<sup>168</sup> Communication de Philippe Fraboni que nous remercions très vivement.

<sup>169</sup> AD 63, 2 F 1916. Guillemot, Notes sur la ville de Thiers, 6 avril 1893,

D'après Guillemot, un cimetière, appelé « des Délaissés » fut créé en 1694 sous l'impulsion d'une mortalité particulièrement forte sous les jardins de l'hôpital pour les deux paroisses de Thiers, et béni le 2 juin de cette année par M. Louis Soudy, curé de Saint-Jean. Il fut une nouvelle fois béni en 1709, année de famine, puis servit en 1741 lors de la peste

terrain, propriété communale, jouxtant l'église Saint-Jean, soit le cimetière paroissial devenu bien communal. C'est sur ce dernier que le choix se porta en 1793. Mais l'exhumation des sépultures du cimetière de Saint-Genès ne semble avoir débuté que vers 1798, lorsque que les restes furent déposés dans un ossuaire nouvellement aménagé dans une cave voûtée placée sous le clocher de l'église Saint-Jean. Le « cimetière neuf », sous entendu la terre qui l'accueillait, fut béni en 1805<sup>170</sup>. La construction ne débuta que de nombreuses années plus tard comme l'attestent les sources écrites conservées aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme.

### Le cimetière Saint-Genès

Jusqu'à la Révolution, le cimetière de la paroisse Saint-Genès, se développait au nord de l'église sise au cœur de l'ancien *castrum* de Thiers (fig.7, 8). Il occupait cet emplacement au moins depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, période à laquelle il est cité pour la première fois dans les terriers. En août 1474, en effet, un arrangement entre le seigneur de Thiers et le chapitre Saint-Genès fut passé pour recreuser l'actuelle rue du Palais afin d'en diminuer la pente (devant l'actuelle Caisse d'Épargne) et de construire un mur de 7 à 8 pieds de hauteur pour soutenir le cimetière<sup>171</sup>.

L'aire qui lui était consacrée, représentée sur le plan de la ville<sup>172</sup> (généralement daté de 1768) (fig.7), constitue une grande surface de plan rectangulaire occupant l'espace disposé depuis le flanc septentrional de l'église et les bâtiments de l'ancien château qui, détruits peu avant 1836, datent de l'établissement du plan cadastral de la ville (fig.8), donneront place au palais de justice et à la prison attenante<sup>173</sup>. La suppression de cette grande et ancienne zone sépulcrale permit ainsi de constituer un programme urbain de grande ampleur commandé par l'édification du palais de justice devant lequel s'étendait une nouvelle place publique, dite « Place Saint-Genès ». Celle-ci ne put se faire qu'à la suite de l'enlèvement des sépultures et donc des terres - le niveau de sol fut alors abaissé d'au moins 2 m - motivant par la suite l'établissement de l'emmarchement monumental d'un nouveau portail d'entrée sur la face nord de l'église.

Aucun document à ce jour ne permet de retracer les modalités de la suppression du cimetière et ce qu'il advint des tombeaux qui s'y trouvaient. Il convient de penser que les familles thiernoises acquièrent des concessions dès la constitution administrative en 1831 du nouveau cimetière à Saint-Jean, voire très peu de temps avant celle-ci - c'est ce que suggèrent les dates inscrites sur quelques tombeaux, dont celui de la famille Courcon-Juillard portant la date de 1829, commémorant le décès de Marie Courcon (Cf. Fiche 0014) - mais qu'advint-il des tombeaux anciens et des ossements qu'ils contenaient ? Philippe Fraboni (ancien directeur de l'Office de Tourisme de Thiers qui s'est intéressé au sujet) fait l'hypothèse qu'un ossuaire, improvisé dans la cave du clocher de l'église Saint-Jean où se trouverait toujours encore quelques ossements, remplit alors la fonction avant que les restes ne soient ensevelis à nouveau. Il faut également considérer que l'on enterrait toujours de toute évidence au cimetière Saint-Jean les personnes de cette paroisse.

---

des rizières. Depuis, son usage est tombé à l'abandon et comme le souligne Guillemot, on n'en retrouve aujourd'hui plus les traces.

<sup>170</sup> Georges Therre, Jacques Ytournel, *Mémoire en images*. Thiers. Saint-Cyr-sur-Loire : éditions Alain Sutton, 2003, T.2, p. 17.

<sup>171</sup> André Kristos, « La première enceinte – suite », *Le pays thiernois*, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, p. 9.

<sup>172</sup> AM Thiers CC32, plan de 1768 et sa copie.

<sup>173</sup> André Kristos, « La porte Notre-Dame de Bonnes nouvelles », *Le pays thiernois*, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.2.

## L'église Saint-Jean-du-Passet

C'est à la pointe de l'éperon rocheux du quartier Saint-Jean et auprès de son église que fut ainsi installé le « cimetière neuf ».

L'église, ancienne église paroissiale de Saint-Jean-du-Passet (de *pas*, passage étroit descendant au travers des *patières* dans les gorges de la Durolle), mentionnée dans un acte de donation en 1016 par Baluze, domine à la pointe sud-est de la ville ancienne les gorges de la Durolle<sup>174</sup>. L'édifice a été rebâti à la fin du XVe siècle dans le style gothique mais englobe les traces d'un état roman illustré par un grand arc en plein cintre reposant sur des cordons ornés de billettes situé dans le collatéral nord. L'édifice participait au XVe siècle à la défense de la ville avec la porte fortifiée Saint-Jean, partiellement conservée à ses côtés. A l'Est, les combles du chœur renferment les traces d'échancrures attestant son rôle défensif. L'édifice se compose d'un vaisseau central de quatre travées, couvert de voûtes sur croisées d'ogives, accosté de deux collatéraux. Le chœur à pans est précédé d'une travée droite.

Remaniée au XVIIe siècle (ajout d'une extension occidentale renfermant une tribune et un escalier en vis la desservant), annexée à une fabrique d'armes blanches à la Révolution qui supprima la paroisse, l'église fut rendue au culte en 1794 (la paroisse ayant été rétablie lors du Concordat de 1801<sup>175</sup>). Elle fit l'objet ensuite d'un nouveau programme ornemental (décor mural, mobilier néogothique, vitraux du maître verrier clermontois Mailhot réalisés de 1892 à 1896)<sup>176</sup>. Elle est aujourd'hui désaffectée.

Un cimetière y était rattaché pour servir aux sépultures des habitants de la paroisse. C'est ce dont témoigne le plan de la ville de Thiers dressé vers 1768 (fig. 9). Les terrains, figurés sur ce document au sud et à l'ouest de l'église, étaient répartis en cinq zones délimitées par une allée centrale transversale nord-sud et deux allées secondaires longitudinales. La trame, dictée par le relief du terrain, fut en grandes lignes conservée lors des aménagements entrepris par la municipalité en 1831. La partie occidentale, longeant la rue Anna Chabrol, plantée de vignes, correspond au terrain qui sera achetée par la municipalité à Champandard en 1837 afin d'agrandir le cimetière.

Deux autres documents, extraits des Archives Départementales<sup>177</sup>, évoquent encore le cimetière ancien. En effet, deux délibérations du conseil municipal, datées du 12 avril 1838 et du 19 décembre 1838, font état de « pierres tumulaires » sises sur le site dont la présence était contraignante pour agrandir le cimetière.

## La création d'un cimetière commun aux paroisses Saint-Genès et Saint-Jean : le cimetière Saint-Jean à partir de 1831

L'apport des sources écrites, conservées pour la plupart aux Archives Départementales du Puy-de-Dôme, d'autres aux Archives Municipales de Thiers, permet de retracer les phases de

---

<sup>174</sup> Hubert Jacqueton, *Etude sur la ville de Thiers*, Laffitte Reprints : Marseille, 1977, Réimpression de l'édition de Paris, 1894, 128.

<sup>175</sup> AD 63, 2 F 1916. Guillemot, Notes sur Thiers, 6 avril 1893.

<sup>176</sup> Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le coteau : Horvath, 1987, pp. 248 et 249.

<sup>177</sup> AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, délibération du conseil municipal, 12 avril 1838.

AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, 19 décembre 1838.

construction et d'évolution du cimetière Saint-Jean, réunissant les sépultures des paroissiens de Saint-Genès et de Saint-Jean.

Comme nous l'avons souligné précédemment, l'installation de sépultures appartenant aux paroissiens de Saint-Genès mais également de Saint-Jean dût se faire sans interruption de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à l'année 1831. C'est à cette date, en effet, que s'organisa véritablement la gestion municipale des nouvelles concessions à Saint-Jean.

Par délibération des 15 mai et 14 juin 1831<sup>178</sup>, la ville de Thiers décidait et déterminait les conditions de concession de terrain pour les deux paroisses - le cimetière Saint-Jean étant jusqu'à cette date réservé aux morts de sa paroisse. Le 20 mai 1831, le règlement « des concessions de terrain au cimetière pour pierres tumulaires »<sup>179</sup> fut établi. Il prévoyait : des concessions perpétuelles, la durée des concessions temporaires (à 10 ans) ainsi que la superficie que devront occuper les concessions...

Le 20 août de la même année, l'architecte de la ville, Roger, établit le descriptif du futur cimetière et en dressa le plan<sup>180</sup> (fig. 10). D'une superficie de 40 ares, le site se composait d'une zone au sud réservée aux « fosses communes » prévues pour recevoir 300 individus. La partie nord, occupant la grande terrasse naturelle, était régie par un plan orthogonal découpé en 6 îlots réservés aux concessions de 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> série. Les 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> séries adoptèrent des plans trapézoïdaux ou triangulaires adaptés aux configurations particulières du terrain qui laissait place, à l'ouest et au sud-ouest, au chemin des Martinets qui, depuis la place Saint-Jean, menait aux forges sur la Durolle.

Une allée centrale du nord au sud était prévue sur toute la profondeur du cimetière. Une croix en poncturait le tracé dans sa partie centrale (E, fig.10) ; il est possible que ce monument soit celui qui figure sur le plan de 1768 (fig.9) – le plan de Roger incluant ainsi des dispositions préexistantes. L'architecte projetait la construction d'une chapelle-caveau (F, fig.10) à l'extrémité méridionale pour clore la grande allée. Le destinataire du monument n'est pas précisé. On remarque cependant, après superposition du plan de Roger et du plan actuel du cimetière, que le tombeau-chapelle de la famille Darrot, datable par des critères stylistiques du deuxième quart du XIX<sup>e</sup> siècle, peut correspondre à l'emplacement projeté. Avec l'appui de cette hypothèse, il faudrait considérer que le tracé de l'allée centrale prévu par l'architecte n'a pas été tout à fait respecté mais légèrement dévié selon un angle sud-ouest (fig.12).

En août 1832<sup>181</sup>, le conseil municipal demandait la réévaluation des tarifs des concessions voté le 20 mai 1831 et jugé trop élevés pour une population peu fortunée. En conséquence, le maire proposait de nouveaux tarifs, à savoir : 45 francs pour les concessions temporaires de 10 ans (superficie 2 m<sup>2</sup>), 45 francs le mètre carré pour les concessions perpétuelles (de 2 m carré à 12 m<sup>2</sup>) ; un tiers de la somme retenue pour ces dernières revenant à l'hospice et les deux tiers à la ville. L'ordonnance royale du 6 décembre 1832<sup>182</sup> autorisait les « concessions de terrains temporaires et perpétuelles pour sépultures particulières et de familles ».

Le plan cadastral dressé en 1836 représente les limites du cimetière (parcelle n°1040) cantonné aux abords de l'église Saint-Jean (fig. 11) : y figure le grand tombeau que nous supposons être la chapelle de style gréco-égyptien de la Famille Darrot (Cf. fiche 0059). A l'ouest, la parcelle n°1092 correspond à la vigne que Champandard, son propriétaire, vendra à la commune afin que celle-ci puisse agrandir le cimetière.

<sup>178</sup> AD 63, 2 0 430/14. Lettre du sous-préfet au Préfet, 14 juin 1831.

<sup>179</sup> AD 63, 2 0 430/14. Concessions de terrain au cimetière pour pierres tumulaires, copie de tarifs, 20 mai 1831.

<sup>180</sup> AD 63, 2 0 430/14. Descriptif et Plan du cimetière, par Roger, architecte, 20 août 1831.

<sup>181</sup> AD 63, 2 0 430/14. Copie de délibération du conseil municipal concernant les tarifs de concession.

<sup>182</sup> AD 63, 2 0 430/14. Ordonnance royale du 6 décembre 1832.

Dès 1837-1838<sup>183</sup>, la municipalité observant que le terrain était trop petit et investi pour une partie « par des pierre tumulaires<sup>184</sup> contraignant l'occupation entière du terrain » envisageait déjà son agrandissement. Il fallut ainsi acquérir le terrain contigu situé à l'Ouest. En mars 1839 donc, la ville, représentée par le maire, M. Darrot-Farjon, acquit du sieur Champandard - qui s'était engagé à la vente le 27 février 1837- un terrain planté d'une vigne, d'une superficie de 22 ares et 28 centiares<sup>185</sup>. Le nouveau périmètre allait ainsi supprimer le chemin des Martinets, préservé jusque-là.

En 1840<sup>186</sup>, la municipalité, au vu le décret du 23 prairial An XII et de la réclamation du curé de Saint-Genès (du 16 septembre 1839) faite à l'occasion de l'inhumation d'une habitante de culte protestants, décidait de disposer de lieux d'inhumation distincts pour chaque culte. Un are de terrain, situé à l'angle nord-ouest du clos acquis par la commune de Champandard pour l'agrandissement du cimetière, fut ainsi réservé au culte protestant : l'espace en fut déterminé provisoirement par des fossés et accessible par une porte particulière. Par la suite, et comme en témoigne le plan dressé en 1876 par l'architecte Lecat<sup>187</sup> (fig.14), l'enclos des Protestants fut matérialisé par un mur de séparation ; il était alors soit desservi par, soit une nouvelle porte indépendante, soit la porte ouverte en 1840. La baie, qui existe toujours au niveau du tombeau 1034, est parfaitement liée à une reprise du mur de l'enclos datant sans doute dès travaux projetés en 1876 et débutant au niveau des tombeaux 1032 et 1033. En revanche, rien ne subsiste de la clôture intérieure du cimetière des Protestants ; il faudrait ainsi penser, au vu des tombeaux actuels qui sont tous postérieurs à l'année 1904, que le cimetière protestant n'a jamais accueilli d'inhumations, ou que celles-ci ont été par la suite transférées dans un autre lieu.

Dès 1844<sup>188</sup>, l'espace du cimetière s'avérait insuffisant devant l'accroissement des demandes de concession ; aussi, le maire et son conseil proposent-ils « pour éviter cet envahissement » la hausse du tarif et la division en trois classes des concessions conformément à l'ordonnance royale du 6 décembre 1843 : concession à perpétuité (à 300 francs pour deux centiares carrés, trentenaires (à 150 francs par 2 m<sup>2</sup>), temporaires (10 ans, à 25 francs par m<sup>2</sup>).

Dix ans plus tard, et malgré les mesures prises par la municipalité, l'accroissement de la population coutelière était telle que l'agrandissement du cimetière fut une fois encore d'actualité. En 1853 donc, la ville assistée de l'architecte de la ville, Maillot, projeta la construction d'un mur de soutènement pour achever la clôture sud-est<sup>189</sup> (pour la somme totale de 2000 francs). Cette partie, accusant une forte déclivité excluant jusque-là la mise en place d'inhumations<sup>190</sup>, put prétendre à une extension.

L'ouvrage, qui prolongea ainsi le mur existant dans les autres parties, se développa sur 30 m pour une hauteur de 3,50 m. Bâti en pierre sèche, en moellons de grandes dimensions, disposés

---

<sup>183</sup> AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, délibération du conseil municipal, 12 avril 1838.

AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, 19 décembre 1838.

<sup>184</sup> Ne serait-ce pas les pierres correspondant aux tombeaux appartenant au cimetière « primitif » de Saint-Jean ?

<sup>185</sup> AD 63, 2 0 430/14. Ordonnance royale du 3 mars 1839.

<sup>186</sup> AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations de la mairie de la ville, 28 septembre 1840.

Lettre du préfet au sous-préfet - Etablissement d'un nouveau cimetière pour les sépultures des protestants, 5 octobre 1840.

<sup>187</sup> AD 63, 2 0 430/14. Plan Général du cimetière de St jean, 14 avril 1876, par l'architecte soussigné, Lecat.

<sup>188</sup> AD 63, 2 0 430/14, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 14 mai 1844.

<sup>189</sup> AD 63, 2 0 430/14. Construction d'un mur de soutènement pour achever la clôture sud-est du cimetière de Thiers, Analyse des prix, Métré, par l'architecte Maillot, 28 avril 1853.

<sup>190</sup> AD 63, 2 0 430/14. Préfecture du Puy-de-Dôme, Construction d'un mur de clôture au cimetière de Thiers, 19 juillet 1853.

en boutisses, en assises réglées et horizontales, il « s'appuya à la pointe d'un rocher qui se trouve dans la partie inférieure du cimetière ». Les matériaux furent extraits du rocher même sur lequel vint s'appuyer la maçonnerie. Pour cela, l'architecte de la ville exigea de la part de l'entrepreneur la plus grande prudence afin de protéger les usines placées en contrebas sur la rive de la Durolle.

Plusieurs entreprises en maçonneries furent sollicitées en 1853 : Michel Dupouse Cussar<sup>191</sup>, Antoine Pétot et Jean L'Héraud, maître-maçon, habitants de Thiers<sup>192</sup>, Jean-Baptiste Peny<sup>193</sup>, Jean Sabatier-Saint-Aubin, entrepreneur à Thiers<sup>194</sup>, dont la candidature fut fortement appuyée par Maillot<sup>195</sup>. C'est à lui que le marché fut attribué en date du 25 septembre 1853<sup>196</sup>.

Deux ans plus tard, en 1855, l'architecte Maillot constatait que 292 m<sup>2</sup> de plus (429 m<sup>2</sup> étaient concédés à cette époque aux concessions) pouvaient encore être gagnés au sud et à l'est<sup>197</sup>.

Les archives de la ville conservent pour la période comprise entre l'achat de la vigne Champandard (1840) et les extensions sud et sud-est (1853) quelques actes d'enregistrement de concessions : celle de la famille Vincelet-Caburol, le 17 septembre 1845<sup>198</sup>, de la famille Fleury-Delayre le 20 février 1847<sup>199</sup>, celle encore de la famille Dumas-Verdier (Etienne Dumas-Verdier, fabricant de coutellerie), le 20 février 1848<sup>200</sup>, celle enfin de la famille Douroux-Gaudissan, le 18 octobre 1858<sup>201</sup>.

En 1872, M. Cerisier (maire de 1871 à 1874), fit ériger dans l'allée centrale un monument en forme de grande et haute croix à la mémoire de son fils mort jeune. L'installation de cet édifice de commémoration est, pour l'étude du cimetière, un repère significatif puisqu'il permet de dater antérieurement à 1872 deux photographies conservées aux Archives Municipales, non datées et non signées. Ces documents restituent ainsi l'état du site entre 1853 et 1872<sup>202</sup>. La première, de très grande qualité, porte sur le carton sur laquelle elle est collée, l'inscription suivante : « Vue du cimetière de St Jean, Photographie prise par M. Pline ami et collaborateur de Daguerre, Don de M. Francis Gibert » (fig. 12). Il faudrait dater le cliché entre 1853, date de la réalisation des murs sud de l'enclos par l'entrepreneur Jean Sabatier-Saint-Aubin, et 1872, date de l'érection du monument Cerisier, qui ne figure pas sur le document. En revanche, des blocs de pierre en attente situés auprès du mur de soutènement fraîchement, semble-t-il, réalisé évoquent un chantier en cours de finition. Le second document photographique correspondant à une épreuve de tirage d'une plaque de verre, fut sans doute réalisé par le même photographe : l'angle de prise de vue est cependant légèrement différent, pris plus à l'ouest (fig. 13).

La population ne cessant d'augmenter, l'étendue du cimetière s'avérait une fois de plus trop restreinte : il ne restait plus alors qu'une vingtaine de mètres seulement à pourvoir. Le constat

---

<sup>191</sup> AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, de Michel Dupouse, 25 septembre 1853.

<sup>192</sup> AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, d'Antoine Pétot et Jean L'Héraud, 20 juillet, 1853.

<sup>193</sup> AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, de Jean-Baptiste Pény, 25 septembre 1853.

<sup>194</sup> AD 63, 2 0 430/14. Lettre du maire, 10 octobre 1853.

<sup>195</sup> AD 63, 2 0 430/14. Lettre de recommandation pour Sabatier Saint-Aubin par Maillot, 25 septembre 1853.

<sup>196</sup> AD 63, 2 0 430/14. Adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'un mur de clôture et de soutènement, 25 septembre 1853.

<sup>197</sup> AD 63, 2 0 430/14. Visite faite au cimetière le 21 août 1855.

<sup>198</sup> AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Vincelet-Caburol.

<sup>199</sup> AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Fleury-Delayre.

<sup>200</sup> AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Dumas-Verdier.

<sup>201</sup> AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Douroux-Gaudissan.

<sup>202</sup> AM Thiers, Fonds photographique.

engagea une position et un projet plus radicaux avec la création en 1875 d'un nouveau cimetière<sup>203</sup> ; le cimetière Saint-Jean devant alors servir à l'unique usage de la paroisse Saint-Jean. Au même moment, on proposait la suppression du cimetière du Moutier (suppression qui sera réalisée en vue de la création d'une nouvelle route). Il fallut donc chercher un nouvel emplacement destiné aux paroisses de Saint-Genès et du Moutier<sup>204</sup>. Une proposition consista en l'agrandissement du cimetière Saint-Jean mais le projet, jugé trop onéreux étant donnée la forte déclivité du terrain, fut rejeté ; une seconde proposition concernait le quartier de la gare. La troisième, considérant le tènement des Limandons où il n'existait aucune habitation proche, fut approuvée. En 1878, le plan du nouveau cimetière fut dressé<sup>205</sup>.

De nouveaux travaux d'aménagements furent néanmoins entrepris à Saint-Jean. L'architecte Lecat, qui fit par ailleurs la tombe 3073, dressait en 1876 pour ce cimetière le plan d'une division intérieure incluant la cristallisation, à l'angle nord-ouest, du cimetière des Protestants<sup>206</sup>, ainsi que quatre nouvelles lignes de concessions au sud, à l'est et à l'ouest (fig.14).

En 1896<sup>207</sup>, le conseil municipal souhaita alléger une fois de plus le tarif des concessions enregistré le 20 mai 1831 mais n'en fut pas autorisé par l'administration préfectorale.

En 1925, l'architecte de la ville, A. Cabanié, dressait un rapport et un devis<sup>208</sup> concernant l'enlèvement d'un rocher décollé surplombant les usines et la rivière, ainsi que la réfection d'une partie du mur de clôture. L'entrepreneur de travaux publics, Vigier-Naud, fut chargé de l'opération le 14 mars 1925<sup>209</sup> par le maire M. Clouvel.

Les derniers documents relatant l'historique des concessions sont les registres des concessions, débutant à l'année 1838, conservés à la mairie de Thiers.

## Conclusion

L'étude des sources écrites, graphiques, photographiques et cartographiques du cimetière Saint-Jean permet de retracer son évolution depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle.

En effet, le document le plus ancien est un plan de la ville daté de 1768 sur lequel figure au sud et ouest de l'église Saint-Jean-du-Passet un cimetière paroissial composé d'allées délimitant cinq zones d'inhumations. Le lieu dut accueillir dès le premier quart du XIXe siècle non seulement les sépultures des paroissiens de Saint-Jean mais également celles des personnes rattachées à la paroisse Saint-Genès. En effet, sous l'impulsion d'une nouvelle législation formalisée par le décret du 23 Prairial An XII (12 juin 1804) ordonnant le transfert des cimetières hors l'enceinte des villes, la commune de Thiers dut procéder à la suppression du cimetière Saint-Genès, sis jusque-là intra-muros.

La gestion et la réappropriation du cimetière Saint-Jean furent engagées par la commune dès 1831 avec la rédaction d'un règlement de concessions daté du 20 mai. Le 20 août de la même année, l'architecte de la ville, Roger, dressa un plan de répartition des nouvelles concessions en

---

<sup>203</sup> AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations du conseil municipal, séance du 14 août 1875.

<sup>204</sup> AD 63, 2 0 430/14. Cimetière du Moutier, Lecat architecte, 14 avril 1876.

<sup>205</sup> AD 63, 2 0 430/14. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal concernant le cimetière des Limandons, séance du 27 juin 1878.

<sup>206</sup> AD 63, 2 0 430/14. Plan général du cimetière de Saint-Jean par Lecat.

<sup>207</sup> AD 63, 2 0 430/14. Concession des terrains, proposition de changement du tarif, 23 septembre 1896.

<sup>208</sup> AD 63, 2 0 430/14. Projet de réparation au cimetière de Saint-Jean par A. Cabanié, 2 février 1925.

<sup>209</sup> AD 63, 2 0 430/14. Contrat mairie - Vigier-Naud, 14 mars 1925.

AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations du conseil municipal du 22 février 1925.

conservant la trame ancienne du cimetière. Les demandes affluant et la place s'avérant vite insuffisante, la municipalité procéda à l'agrandissement du cimetière en achetant en 1839 à M. Champandard une vigne située à l'ouest le long de la rue des Murailles de Coagne (actuelle rue Anna Chabrol). C'est ici, au nord-ouest du cimetière « primitif », que l'on réserva un espace destinés aux Protestants (l'emplacement est figuré sur le plan de Lecat en 1876).

Malgré cette première extension, le cimetière ne pouvait pas répondre aux demandes d'une population coutelière alors en plein développement. Le terrain fut ainsi agrandi et aménagé au sud-est sous la direction de l'architecte de la ville, Maillot, et de l'entreprise Sabatier-Saint-Aubin à laquelle la municipalité confia les travaux en 1853. C'est lors de cette période ou quelques années après que fut prise une photographie exceptionnelle, conservée aux Archives Municipales, qui fixe l'image d'un cimetière en pleine évolution.

L'année 1872 fut marquée par l'édification, au centre de l'allée majeure du cimetière, du monument érigé par le maire, M. Cerisier, dédié à la mémoire de son fils.

Sous une demande toujours très vive, la municipalité décida en 1875 de réserver le cimetière à la seule la paroisse Saint-Jean. Un nouveau cimetière aménagé aux Limandons accueillit ainsi les personnes des paroisses de Saint-Genès et du Moutier. Il fallut néanmoins entreprendre de nouveaux travaux d'aménagement des lignes de concessions à Saint-Jean dès 1876 ; c'est à l'architecte Lecat que revint le projet dont il dressa le plan.

## BIBLIOGRAPHIE

### Sources imprimées

Régis Bertrand, « Historique des cimetières », dans *Journée d'étude sur le thème des cimetières mémoire des lieux*, jeudi 25 octobre 2001, SPPEF.

Documentation Office de Tourisme de Thiers, et site Internet : [www.thiers-tourisme.fr](http://www.thiers-tourisme.fr)

Histoire des communes du Puy-de-Dôme. Sous la direction d'André-Georges Manry. Le coteau : Horvath, 1987, pp. 248 et 249.

Hubert Jacqueton, *Etude sur la ville de Thiers*, Laffitte Reprints : Marseille, 1977, Réimpression de l'édition de Paris, 1894, 128.

Pascal Piéra, Daniel Lamotte, *Le cimetière des Carmes à Clermont-Ferrand*, Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, T. LXII, 2004.

André Kristos, « La première enceinte – suite », *Le pays thiernois*, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, p. 9.

André Kristos, « La porte Notre-Dame de Bonnes nouvelles », *Le pays thiernois*, n°6, octobre 1985, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.2.

Georges Therre, Jacques Ytournel, *Mémoire en images*, Thiers, Saint-Cyr-sur-Loire : éditions Alain Sutton, 2003, T.2.

### Sources photographiques, cartographiques et graphiques

AM Thiers CC32, copie du plan de 1768.

AM Thiers, plan cadastral de 1836 et sa copie.

AM Thiers, Fonds photographique.

Mairie de Thiers, Plan et numérotation des sépultures.

AD 63, 2 0 430/14. Descriptif et Plan du cimetière, par Roger, architecte, 20 août 1831.

AD 63, 2 0 430/14. Plan Général du cimetière de St Jean, 14 avril 1876, par l'architecte soussigné, Lecat.

### Sources manuscrites

#### . Archives Municipales de Thiers

AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Vincelet-Caburol.

AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Fleury-Delayre.

AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Dumas-Verdier.

AM Thiers, 2/8080. Concession à perpétuité famille Douroux-Gaudissan.

AM Thiers, 2/8080. Cahiers des concessions du cimetière Saint-Jean en 1838.

#### . Archives Départementales du Puy-de-Dôme

AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, délibération du conseil municipal, 12 avril 1838.  
AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, 19 décembre 1838.  
AD 63, 2 0 430/14. Lettre du sous-préfet au Préfet, 14 juin 1831.  
AD 63, 2 0 430/14. Concessions de terrain au cimetière pour pierres tumulaires, copie de tarifs, 20 mai 1831.  
AD 63, 2 0 430/14. Copie de délibération du conseil municipal concernant les tarifs de concession.  
AD 63, 2 0 430/14. Ordonnance royale du 6 décembre 1832.  
AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, délibération du conseil municipal, 12 avril 1838.  
AD 63, 2 0 430/14. Agrandissement du cimetière, 19 décembre 1838.  
AD 63, 2 0 430/14. Ordonnance royale du 3 mars 1839.  
AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations de la mairie de la ville, 28 septembre 1840.  
Lettre du préfet au sous-préfet - Etablissement d'un nouveau cimetière pour les sépultures des protestants, 5 octobre 1840.  
AD 63, 2 0 430/14, Extrait du registre des délibérations du conseil municipal, 14 mai 1844.  
AD 63, 2 0 430/14. Construction d'un mur de soutènement pour achever la clôture sud-est du cimetière de Thiers, Analyse des prix, Métré, par l'architecte Maillot, 28 avril 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Préfecture du Puy-de-Dôme, Construction d'un mur de clôture au cimetière de Thiers, 19 juillet 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, de Michel Dupouse, 25 septembre 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, d'Antoine Pétot et Jean L'Héraud, 20 juillet, 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Réponse au cahier des charges, de Jean-Baptiste Pény, 25 septembre 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Lettre du maire, 10 octobre 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Lettre de recommandation pour Sabatier Saint-Aubin par Maillot, 25 septembre 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Adjudication des travaux à exécuter pour la construction d'un mur de clôture et de soutènement, 25 septembre 1853.  
AD 63, 2 0 430/14. Visite faite au cimetière le 21 août 1855.  
AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations du conseil municipal, séance du 14 août 1875.  
AD 63, 2 0 430/14. Extrait du registre des délibérations du conseil municipal concernant le cimetière des Limandons, séance du 27 juin 1878.  
AD 63, 2 0 430/14. Concession des terrains, proposition de changement du tarif, 23 septembre 1896.  
AD 63, 2 0 430/14. Projet de réparation au cimetière de Saint-Jean par A. Cabanié, 2 février 1925.  
AD 63, 2 0 430/14. Contrat mairie - Vigier-Naud, 14 mars 1925.  
AD 63, 2 0 430/14. Extrait des délibérations du conseil municipal du 22 février 1925.

## ILLUSTRATIONS



Fig. 1 : Le clocher de l'église Saint-Jean et le cimetière.  
Cl. B. Wagon, 2008



Fig. 2 : Le cimetière vu depuis le clocher de l'église Saint-Jean.  
Cl. B. Wagon, 2008



Fig. 3 : Le cimetière vu depuis le clocher de l'église Saint-Jean. Cl. B. Wagon, 2008

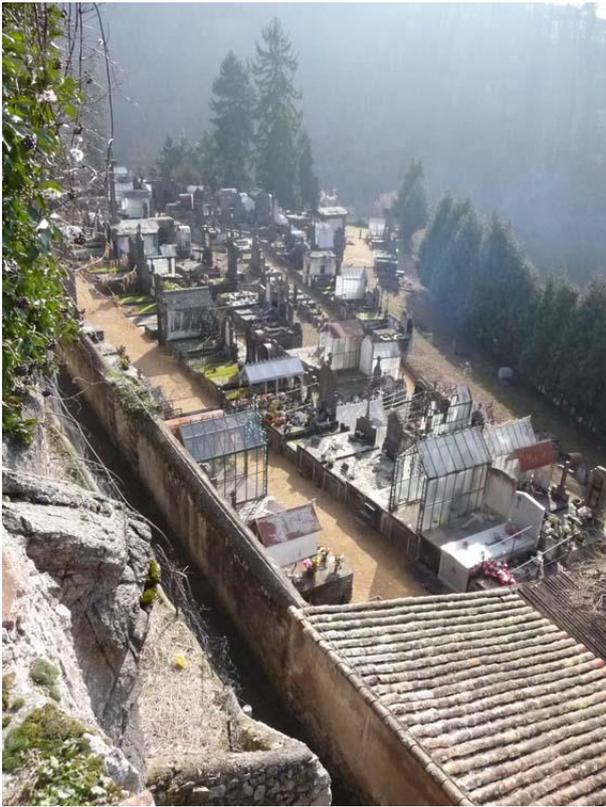


Fig. 4 : Le cimetière vu depuis le quartier Saint-Jean (parcelle 534. Cl. B. Wagon, 2008



Fig. 6 : Le monument de M. Cerisier, maire de Thiers, élevé en 1872 dans l'allée centrale. Cl. V. Rousset, 2009



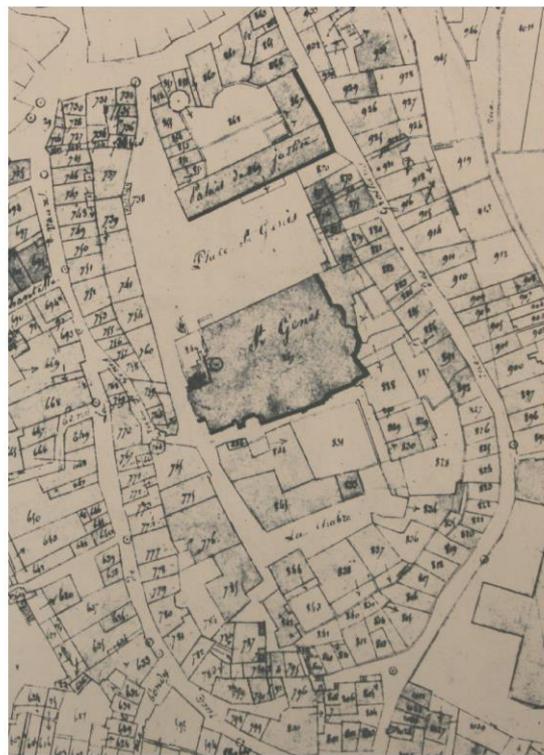
Fig. 5 : Le portail et l'allée centrale du cimetière Saint-Jean. Cl. V. Rousset, 2009

RE DU CIMETIERE SAINT-GENES



Fig. 7 : Cimetière Saint-Genès (plan de la ville de Thiers vers 1768 , détail)

PLACE SAINT-GENES AMENAGEE A L'EMPLACEMENT DU CIMETIERE



PLAN CADASTRAL DE LA VILLE DE THIERS - 1836 (et sa copie, en bas)

Fig. 8 : Place Saint-Genès (plan cadastral de la ville de Thiers, 1836, original et copie, détails)

L'EGLISE SAINT-JEAN ET SON CIMETIERE

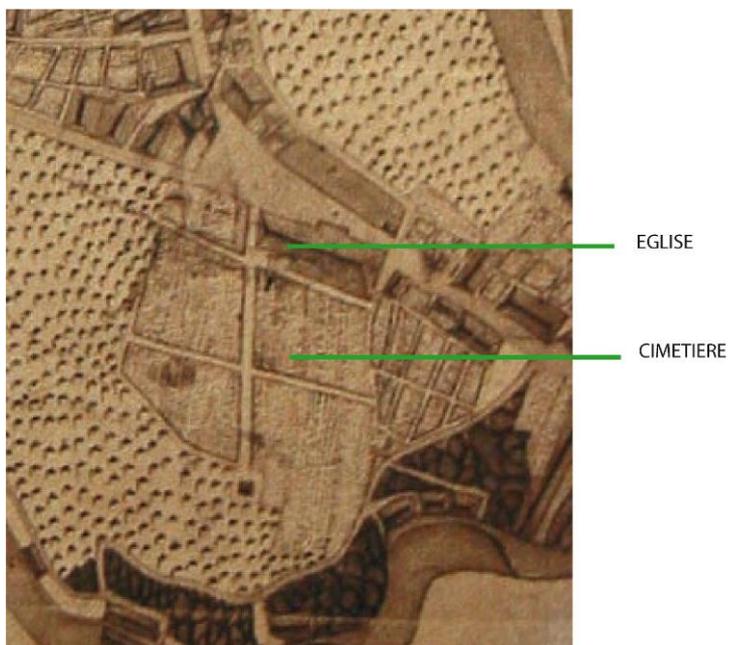


Fig. 9 : Cimetière Saint-Jean (plan de la ville de Thiers, 1768, détail). L'enclos, divisé en 5 parties, est tramé d'une allée centrale nord-sud et de deux allées secondaires est-ouest. Au sud-ouest et à l'ouest, le long de l'ancienne rue des Murailles de Coagne (actuelle rue Anna Chabrol), les vignes occupent le site.

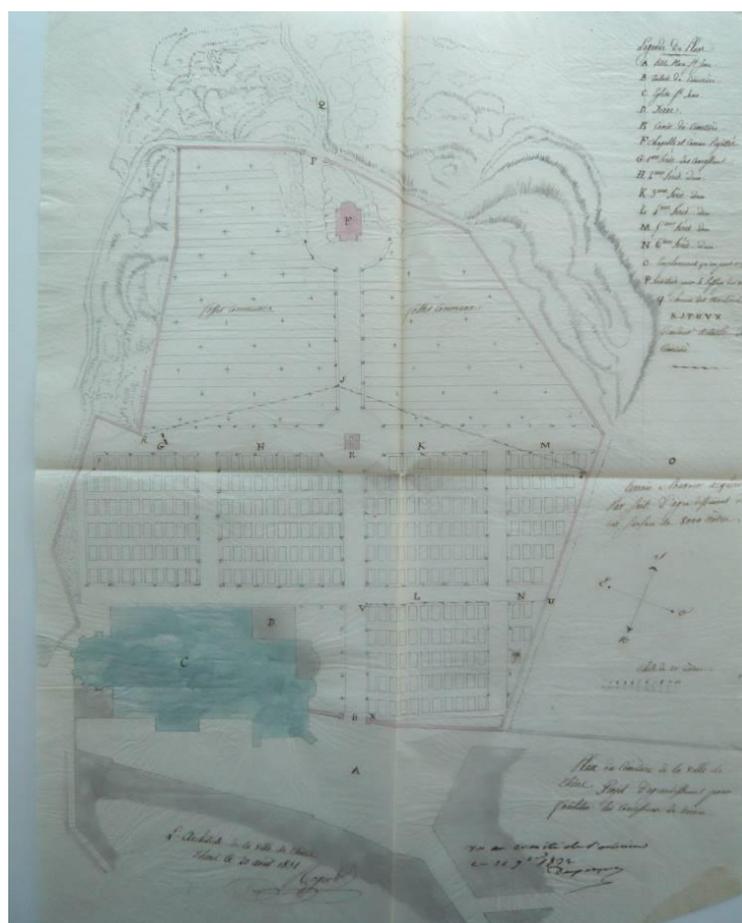


Fig. 10 : Descriptif et Plan du cimetière Saint-Jean par Roger, architecte, le 20 août 1831. (AD 63 2 O 430-14) Le projet d'aménagement pour les nouvelles concessions adopte les grandes lignes de division du cimetière ancien.

CIMETIERE SAINT-JEAN

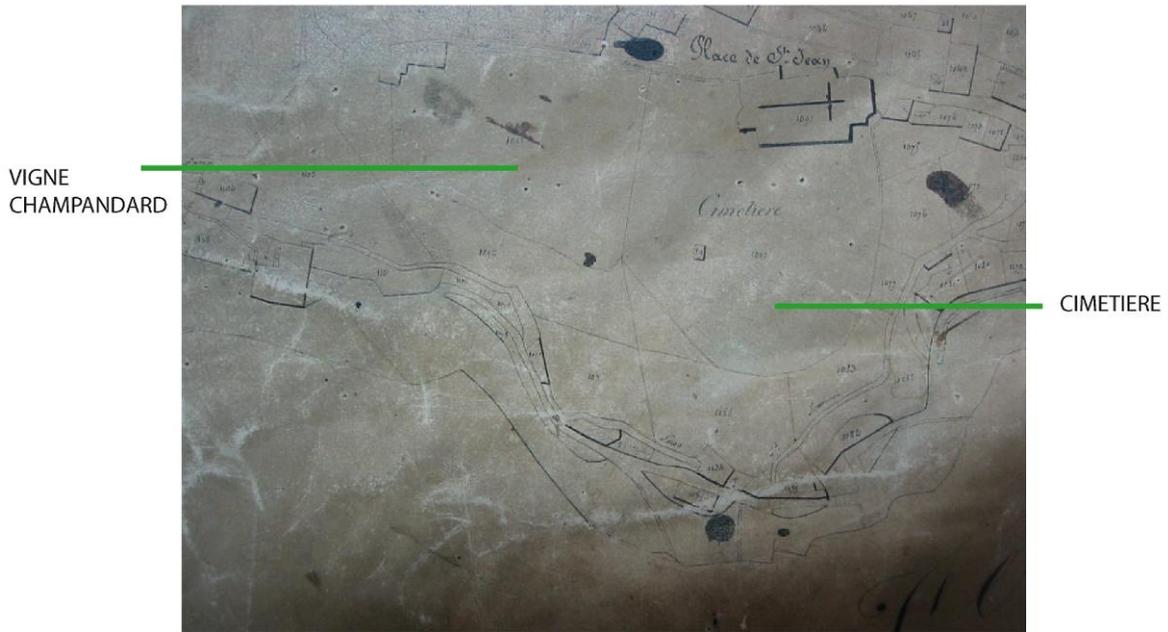


Fig. 11 : Cimetière Saint-Jean (plan cadastral de la ville de Thiers, 1836, détail). Le document représente le périmètre du cimetière resté inchangé depuis 1768.

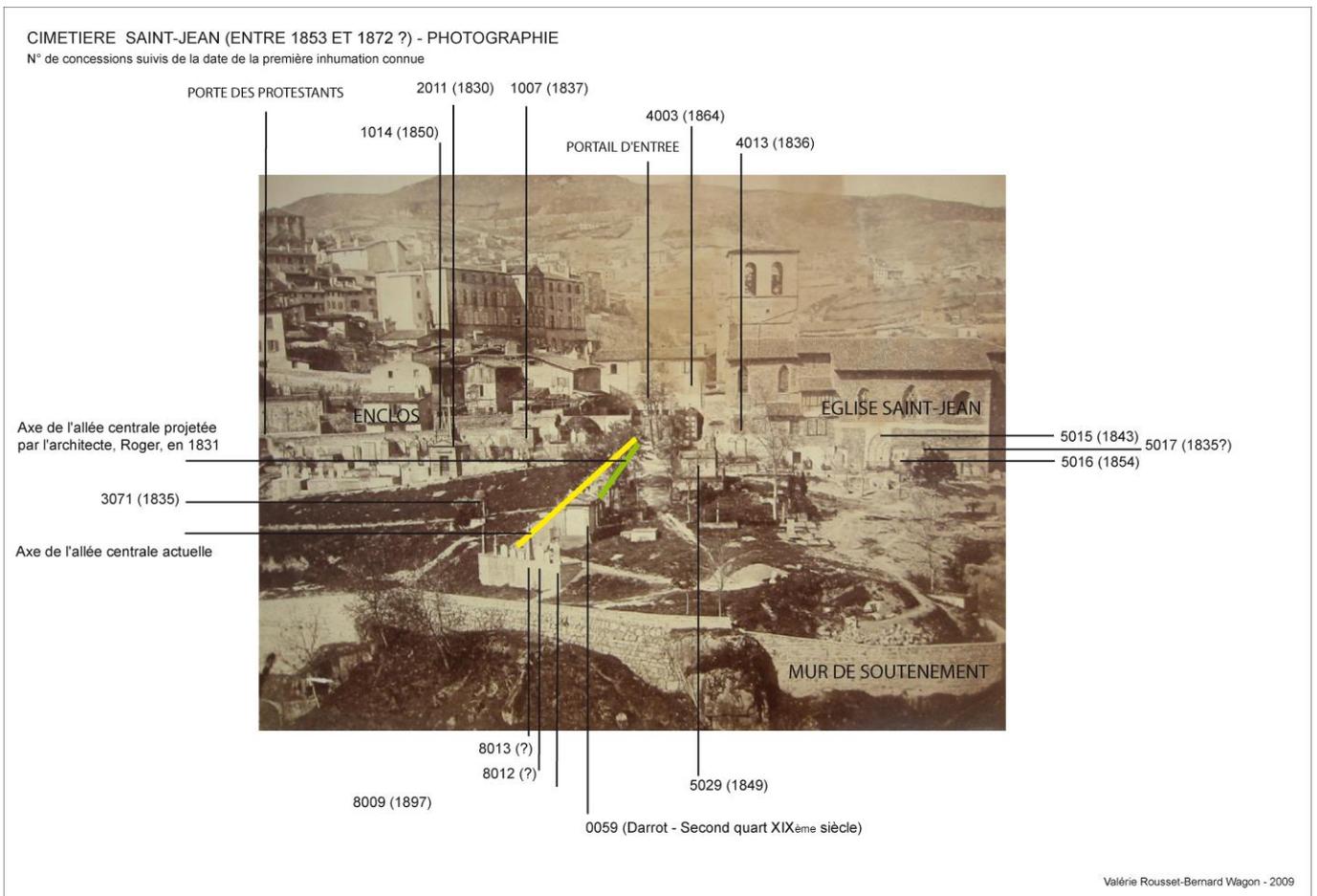


Fig. 12 : Cimetière Saint-Jean, photographie non datée, non signée (entre 1853 et 1872 ?). AM Thiers



Fig. 13 : Le cimetière Saint-Jean. Photographie, non datée, non signée (Troisième quart du XIXe siècle ?). AM Thiers.

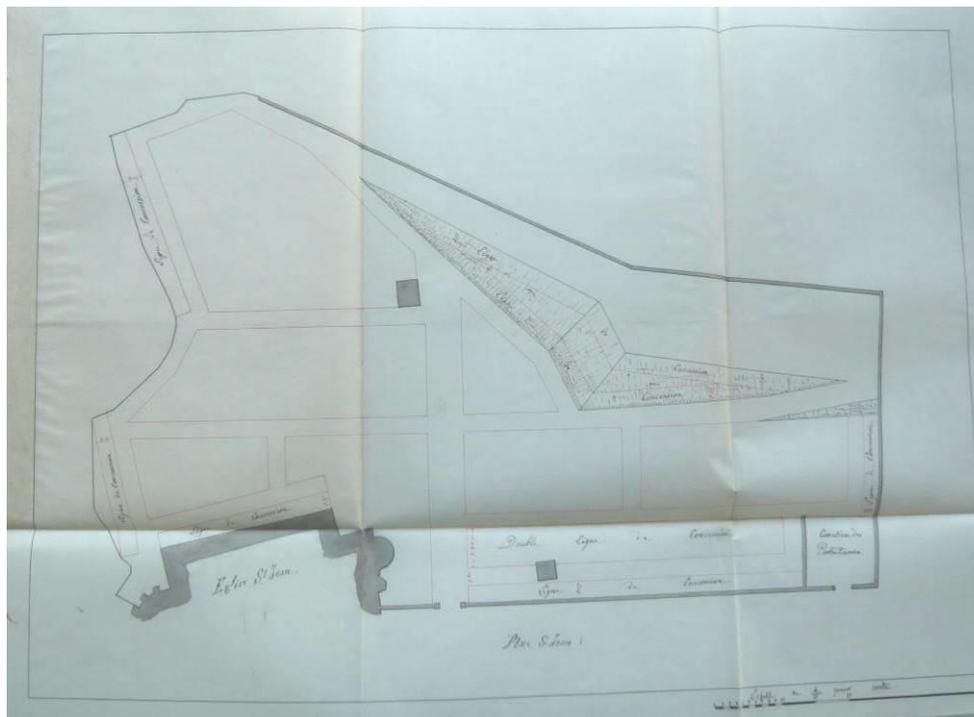


Fig. 14 : Plan Général du cimetière Saint-Jean, 14 avril 1876, par l'architecte soussigné Lecat. AD 63, 2 O 430/14

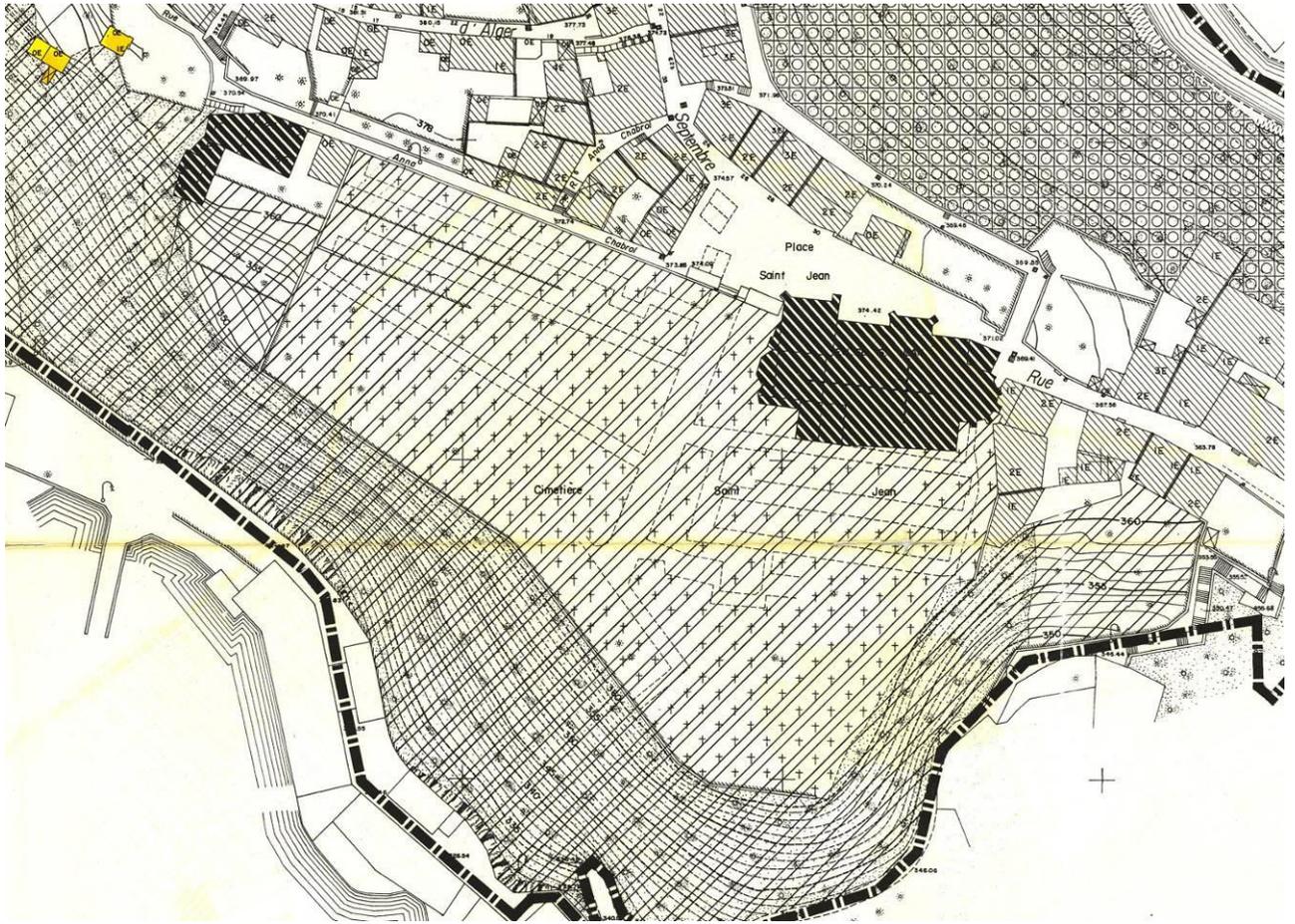


Fig. 15 : Plan de l'église et du cimetière Saint-Jean (détail du plan PSMV, 1980, De Tourtier, architecte)



Fig.16 : Tombeau 3072



Fig.17 : Tombeau 2001



Fig.18 : Tombeau 0018

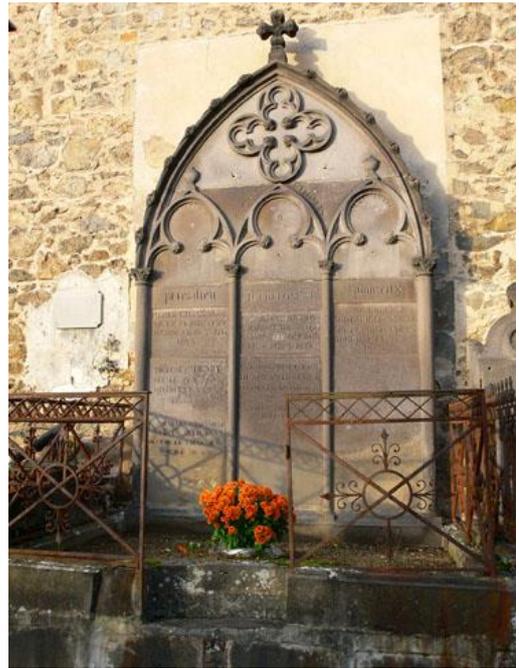


Fig.19 : Tombeau 5015



Fig.20 : tombeau 5029



Fig. 21 tombeau 0041



Fig.30 : Tombeau 3046



Fig. 23 : Tombeau 3071



Fig.25 : Tombeau 0059



Fig.24 : Tombeau 3073



Fig. 22 : Tombeau 0050



Fig.26 : Tombeau 1007



Fig.27 : Tombeau 2077

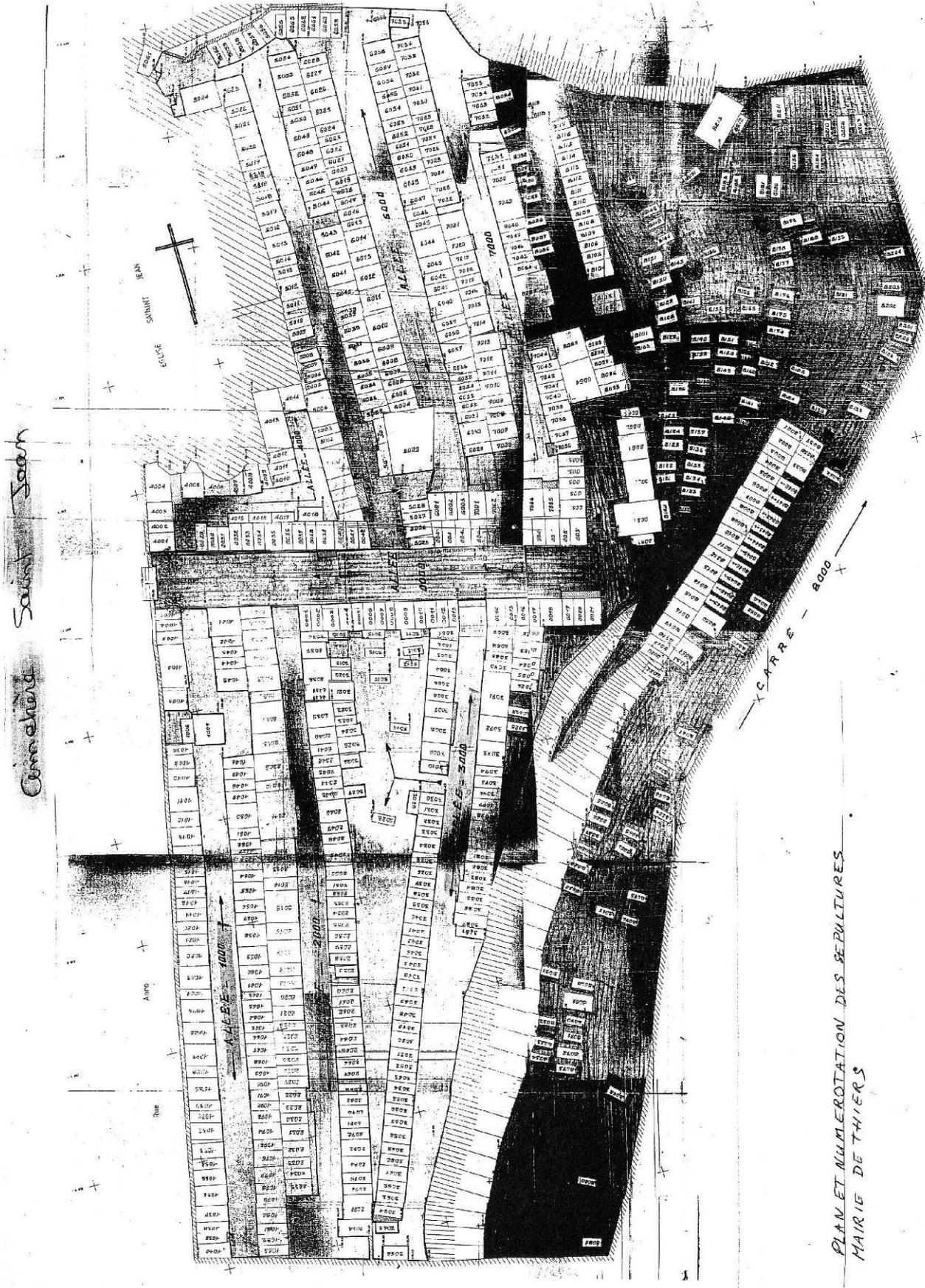


Fig.28 : Tombeau 3035



Fig 29 : Tombeau 3026

# PLAN ET NUMEROTATION DES SEPULTURES



PLAN ET NUMEROTATION DES SEPULTURES  
MAIRIE DE THIERS

63 FICHES DESCRIPTIVES ONT ETE CREEES

## ANNEXES 2 - SAINT-GENES

### L'ÉGLISE ET SES ABORDS Le cloître de Saint-Genès

« Pour la mise en valeur d'un site emblématique et central de la Ville »

*Valérie Rousset, historienne de l'art, archéologue du bâti,  
Bernard Wagon, architecte-urbaniste*

**20 octobre 2008**

#### I – INTRODUCTION – UN LIEU à ENJEUX

##### *Un lieu enjeu culturel par nature*

Espace sommital de la ville, promontoire sur les méandres de la Durolle, lieu fondateur, l'ensemble religieux de Saint-Genès mérite un projet culturel à la mesure de son passé. L'église Saint-Genès présente un grand intérêt architectural ; la façade du bras sud du transept, bien dégagée sur le vide de l'ancien cloître, offre un décor exceptionnel par son appareil polychrome. Enfin l'espace dégagé du chevet se présente comme une terrasse panoramique sur le paysage. Les bâtiments, issus après quelques transformations importantes, de l'ancienne Prévôté présentent encore des formes et des détails architecturaux intéressantes (escaliers, arcs et voûtes...). La forme et la dimension de l'espace offrent donc un potentiel de développement important.

##### *Amener les habitants et les visiteurs au cœur historique de Thiers et au sommet de la ville*

*Situé en dehors de tout axe de transit et de circuit commercial, d'accès complexe, le site de Saint-Genès se présente aujourd'hui comme un espace confidentiel au cœur de la Ville. La « montée » à ce site mériterait d'être accompagnée par une occupation quelque peu événementielle, en relais avec le musée de la Coutellerie, ou avec le Musée de la Coutellerie comme relais.... Dans ce sens la mise en valeur de l'espace de l'ancien cloître et le réemploi attractif du bâti qui l'entoure pourraient à la fois satisfaire les visiteurs avec la mise en place d'une évocation du cœur ancien et fondateur de la ville et les habitants avec l'installation d'un espace vert et ludique satisfaire les besoins de rééquilibrage du rapport de la population et des visiteurs et ludique.*

*Enfin les jardins urbains sont quasi inexistantes, en centre-ville, la reconstitution d'un espace vert à forte valeur géométrique – comme un square- pourrait jouer un rôle d'espace vert « enclos » ; ou bien la mise à profit de cet espace comme complément à un lieu d'expression artistique pourrait être l'occasion de créer un lieu où des œuvres d'art (par exemple des sculptures de métal) pourraient trouver leur place.*

## II - HISTOIRE URBAINE

### *L'église Saint-Genès*

L'église Saint-Genès, en position centrale à l'intérieur des murs de la place forte, et l'ancien château des seigneurs de Thiers, constituent les entités fondatrices du *castrum* de Thiers. L'édifice, d'origine mérovingienne, fut reconstruit au XI<sup>e</sup> siècle et dotée en 1016 d'un chapitre de douze chanoines<sup>210</sup> dont les bâtiments canoniaux se développaient au sud-est (un seul pan de mur appartenant au bâtiment site la « Clôtra » en évoque aujourd'hui la présence).

D'après Grégoire de Tours, Avitus, évêque de Clermont en 571, éleva le premier édifice à l'endroit où un saint martyr du nom de Genès révéla l'existence de son tombeau à un laboureur. Des éléments de mosaïques découverts en 1863 sous le pavage de la première travée de la nef lors des travaux d'installation d'un nouvel orgue en évoqueraient l'existence d'après Louis Bréhier<sup>211</sup> et Mallay, architecte diocésain. Leur datation a cependant été remise en cause par Henri Stern qui date les mosaïques de la fin du XII<sup>e</sup> siècle<sup>212</sup>. *La Gallia Christiana*<sup>213</sup> confirme la date de la fondation du premier sanctuaire au VI<sup>e</sup> siècle en rapportant une inscription disparue qui existait dans le chœur mentionnant aussi une reconstruction en 1107. L'église, alors prétendue en bois, aurait été incendiée au VIII<sup>e</sup> siècle puis reconstruite au XI<sup>e</sup> siècle. Elle est dotée d'un chapitre de douze chanoines en 1016 par Guy seigneur de Thiers comme en témoigne la charte de fondation signée par pape Benoît VIII<sup>214</sup>. L'édifice est ainsi rebâti. Au XIII<sup>e</sup>, la large nef reçoit une voûte de pierre que l'on peut voir aujourd'hui. Au XV<sup>e</sup>, des chapelles de dévotion sont accolées aux bas-côtés ; celle de Guillaume de Montboissier, abbé de Moutier (1499-1504) vient se greffer sur toute la largeur du bras nord du transept. En 1568, les protestants qui prennent la ville et la pille, incendièrent l'église. A la Révolution, le chapitre est dissous. Au XIX<sup>e</sup> siècle des modifications peu esthétiques touchèrent la nef à hauteur du narthex et la croisée du transept au-dessus de laquelle fut édifié un clocher<sup>215</sup>. Les travaux menés en 1860-63 supprimèrent le mur pignon ouest pourvu d'un porche profond abritant un immense escalier donnant accès à un portail en plein cintre comme en porte le témoignage une lithographie de Taylor et Nodier de 1829<sup>216</sup>.

L'édifice, devenu « Temple de la Raison » en 1794<sup>217</sup>, était bordé au nord par le cimetière que traversait côté ouest l'ancienne rue du Palais, au sud par les bâtiments claustraux organisés autour d'une cour dite au XV<sup>e</sup> siècle « la place commune du Saint-Esprit »<sup>218</sup>.

C'est une construction complexe constituée d'une large nef de trois travées précédée d'un narthex et flanquée au sud et au nord par des bas-côtés. Un large transept peu saillant, couvert à la croisée d'une imposante coupole, précède le chœur constitué d'une abside semi circulaire accostée de deux absidioles voûtées en cul-de-four, l'une au sud de plan rectangulaire, l'autre au nord, polygonale. Le chevet comme le bras sud du transept est orné de bandes décoratives en damier.

La construction de l'édifice réalisée en moyen appareil cubique de moellons de granit et d'arkose débuta au milieu du XI<sup>e</sup> siècle par le chœur tripartite ouvert par des arcs outrepassés sur un grand transept couronné d'un mur percé de baies ternées. A l'extérieur, le bras sud du transept est doté de trois fenêtres à colonnettes prenant appui sur une corniche sculptée d'un motif de damier. La nef ainsi que les bas-côtés étaient charpentés. Dans la partie supérieure où s'ouvrent des fenêtres plus petites se développent d'autres motifs de mosaïque polychromes aux tons bruns, rouges et jaunes.

On décida dans le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle de voûter le vaisseau réservé aux fidèles. De nouveaux arcs doubleaux furent ainsi bâtis dans la nef et flanqués de colonnes portant des chapiteaux corinthiens. Pour contrebuter la poussée de la voûte projetée, il fallut voûter de demi-berceaux les bas-côtés. La largeur de la nef (9,20 m) rendant trop audacieuse la réalisation du voûtement, on abandonna le projet. Elle resta ainsi couverte

<sup>210</sup> Gallia Christiana, II, Instrumenta, col. 75-77.

<sup>211</sup> Au pays de la coutellerie. Huit jours à Thiers. Thiers : éditions A. Favyé, 1921, 5<sup>e</sup> édition, p. 98.

<sup>212</sup> Marcel Aubert. In : Bulletin de la Société nationale des antiquaires de France, 1955, p. 162.

<sup>213</sup> La Gallia Christiana, II, col.243 ; Instrumenta, col 75-77/

<sup>214</sup> Gallia Christiana, II, Instrumenta, col. 75-77.

<sup>215</sup> *Op. Cit.* p. 330

<sup>216</sup> Dominique de Larouzière-Montlosier, L'insertion romane en Auvergne, de la poutre à la voûte X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, Ed. Créer, 2003, p.330.

<sup>217</sup> Lucien Gillet, Quelques aspects de la Révolution à Thiers. In : Le pays thiernois et son histoire, n°25, mai 2001. Association « Le pays thiernois », Thiers, 2001, p. 5.

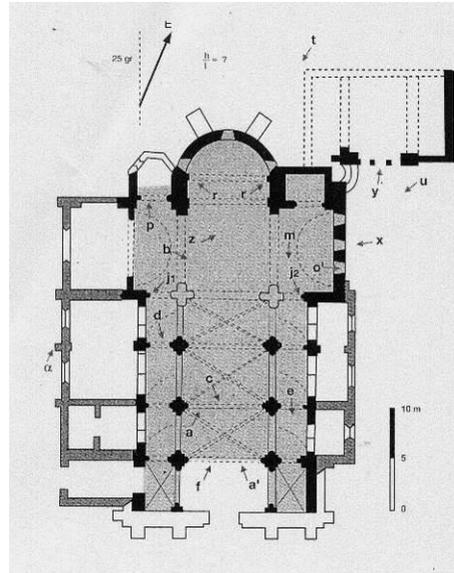
<sup>218</sup> André Kristos, La première enceinte. In : Le Pays thiernois, n°1, octobre 1983. Association « Le Pays thiernois », Thiers, 1983, p. 6.

d'une charpente jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'avancée des techniques constructives assura le lancement d'une voûte sur croisée d'ogives dans la plus large des églises romanes d'Auvergne<sup>219</sup>.

Au XII<sup>e</sup> siècle, une coupole sur trompes, ornée d'une peinture murale figurant le Christ en majesté, fut bâtie à la croisée du transept (initialement charpenté). Bien qu'elle fut restaurée au XVI<sup>e</sup> siècle, l'absidiole nord conserve son arc d'entrée roman (milieu XI<sup>e</sup> siècle) porté par deux colonnes aux chapiteaux ornés de palmettes.

Les bâtiments claustraux disposés au sud de l'église disparurent avant la Révolution. Il ne subsiste qu'une grande baie datant du XI<sup>e</sup> siècle.

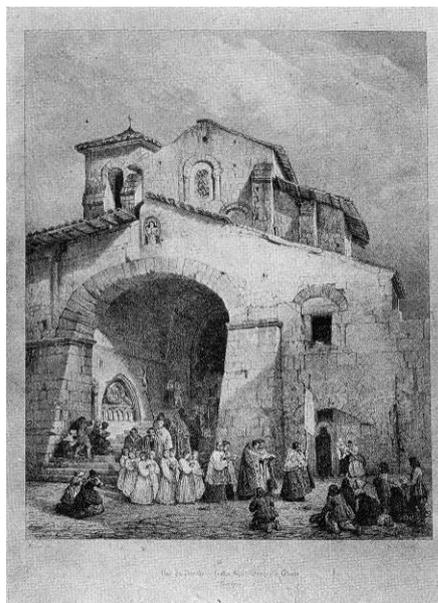
Plan de l'église Saint-Genès. In : Dominique de Larouzière-Montlosier, *L'invention romane en Auvergne. De la poutre à la voûte, Xe-XI<sup>e</sup> siècles.*  
Ed. Créer, 2003



Le bras sud du transept de l'église Saint-Genès et l'ancienne cour du chapitre en 1846.  
Lithographie Mathieu, dessin Durant.

<sup>219</sup> Dominique de Larouzière-Montlosier, *op. cit.*, 342.

L'ancien porche de l'église Saint-Genès,  
1830. Extrait de Taylor et Nodier, *Voyages  
pittoresques et romantiques dans l'ancienne  
France, Auvergne*. Ed. Engelman, Paris,  
1829.



## Le cimetière Saint-Genès

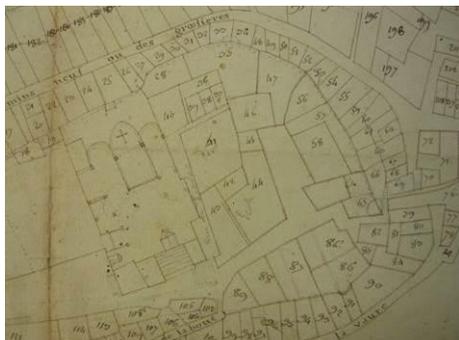
Entre le château et l'église Saint-Genès se trouvait le cimetière, cité pour la première fois dans les terriers du XV<sup>e</sup> siècle. Il fut supprimé au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la construction du palais de justice (le niveau de sol fut alors abaissé d'au moins 2 m). En Août 1474, un arrangement entre le seigneur de Thiers et le chapitre Saint-Genès fut passé pour recréer l'actuelle rue du Palais afin d'en diminuer la pente (devant l'actuelle Caisse d'Epargne) et de construire un mur de 7 à 8 pieds de hauteur pour soutenir le cimetière<sup>220</sup>. Au sud de l'église, étaient implantés les bâtiments canoniaux ainsi que les maisons de la Prévôté<sup>221</sup>. A l'est, se trouvait la bibliothèque du chapitre situé dans l'immeuble incluant la *pedde* Saint-Genès.

<sup>220</sup> André Kristos, La première enceinte - suite. In : *Le pays thiernois*, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, p. 9.

<sup>221</sup> André Kristos, La première enceinte à Thiers. In : *Le pays thiernois*, n°13, juin 1990, Association « Le pays thiernois », Thiers, p.13.

### III- LA LECTURE DE LA PARTIE MERIDIONALE DE L'ANCIEN QUARTIER CANONIAL

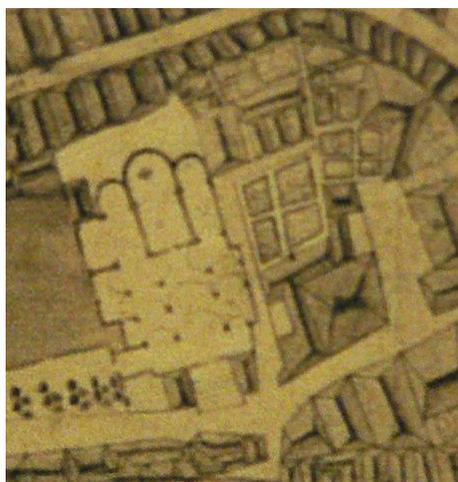
La structure d'un cloître composé de galeries couvertes n'est pas véritablement attestée. On peut seulement faire l'hypothèse au vu de pans de murs situés au sud-est du sanctuaire et des plans cadastraux des XVIIIe et XIXe siècles d'un ensemble canonial composé de différents bâtiments ordonnés autour d'une aire de plan quasi carré de grandes dimensions. Cette dernière est identifiable sur les plans de 1750, 1768 et de 1836. Son empreinte est par ailleurs partiellement conservée dans le plan du groupe scolaire édifié ici vers 1950.



Atlas de plans, vers 1750. Archives communales, CC32

Parcelle n°40 : la Clôtra. Parcelle n°26, 27 : emplacement de la porte Notre-Dame de Bonnes Nouvelles (d'après A. Kristos). Parcelle n°41 : jardin d'un cloître ?

Plan de 1768.



Plan de 1768. La Clôtra jouxtant l'absidiole sud de l'église forme l'un des angles du « cloître » disparu. Celui-ci est évoqué par un parterre quadripartite représenté sur le plan de 1768. Cet espace a été investi dans les années 1950 par la cour et les préaux de l'école.

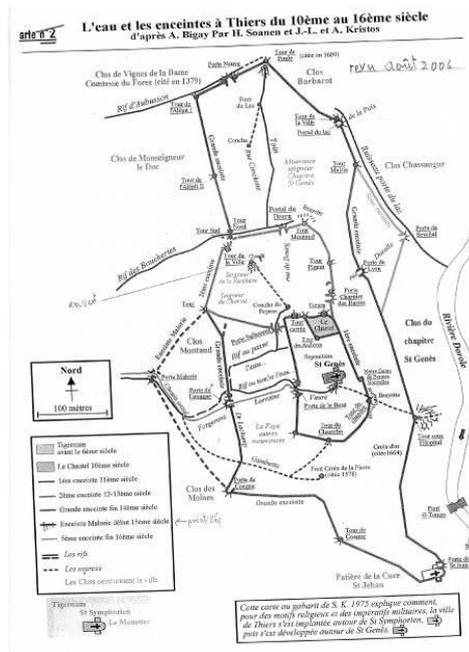
Cadastre de 1836. Le carré de l'ancien « cloître » est suggéré par une grande parcelle non bâtie.



L'emplacement de l'ancien « cloître » vers 1840. La Clôtra (ancienne salle de la chapelle romane ?) ferme l'angle nord-est de l'espace réservé aux chanoines. Le mur bas visible sur la gravure pourrait évoquer un ancien mur bahut séparant des galeries couvertes du jardin. Trois corbeaux fichés dans la façade sud du transept semblent situer la couverture d'une galerie de cloître, à moins qu'il ne s'agisse que d'un auvent protégeant la porte méridionale de l'église.



Base Mémoire, Ministère de la Culture. Cl. Camille Enlart.



La porte Notre-Dame de Bonnes Nouvelles, du nom d'une chapelle sise dans le cimetière Saint-Genès (au nord de l'église), se situait à l'est de la plate-forme. On découvre ses vestiges vers 1983 lors de la démolition de maisons dans la rue Mancel Chabot. L'actuelle *pedde* Saint-Genès fut vraisemblablement aménagée au XVIIe siècle dans l'ancien rempart afin de remplacer la porte Notre-Dame<sup>222</sup>.

<sup>222</sup> André Kristos, La première enceinte - suite. In : Le pays thiernois, n°17, octobre 1992, Association « Le pays thiernois », Thiers, pp.14-16.

## AUJOURD'HUI

La Clôtra vers 1980 (avant sa quasi destruction) et aujourd'hui.

Le percement tripartite de la Clôtra (salle de la chapelle) subsiste, ainsi que quelques maçonneries du appartenant à d'autres bâtiments canoniaux.



La façade sud du transept de l'église. Corbeaux situant la couverture de l'ancien cloître dont l'accès, depuis l'église Saint-Genès, était commandé par une porte aujourd'hui murée.



Contrefort bâti en 1979 pour soulager la charge de la voûte de la nef.



Vestiges d'un bâtiment des XVe – XVIe siècles appartenant au chapitre Saint-Genès et sis contre l'ancienne Clôtra.

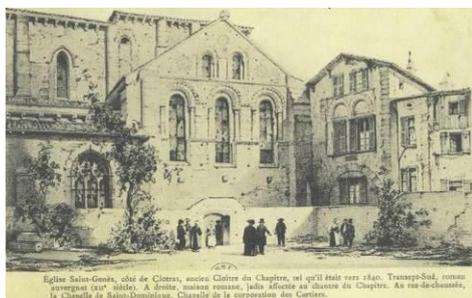


Les vestiges de la Clôtra et du bâtiment qui la jouxtait au sud.



Vestiges du bâtiment jouxtant la Clôtra. Le préau a été adossé aux vestiges maçonnés.

Le pignon du bras sud du transept de l'église Saint-Genès vu depuis la cour de l'école. La suppression du préau et l'abaissement du mur de clôture de la cour de l'école permettraient une vision quasi générale du transept.

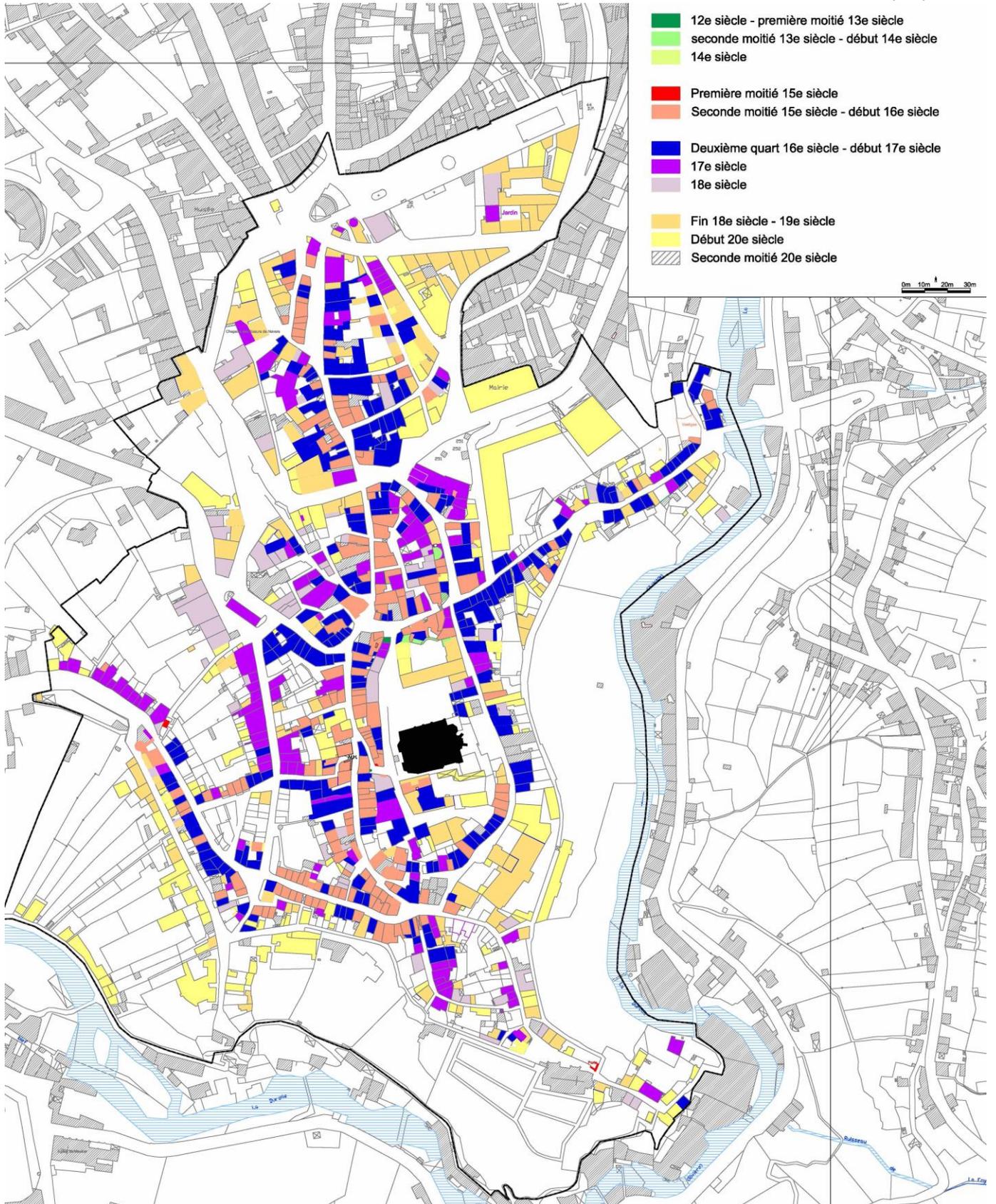


Le pignon du bras sud du transept de l'église vu depuis la place Colomb.  
Le décor en damier, représentatif de l'architecture romane auvergnate, n'est aujourd'hui visible (partiellement) par le public que depuis la place Colomb.

## **ANNEXES 3 - CARTES THEMATIQUES**

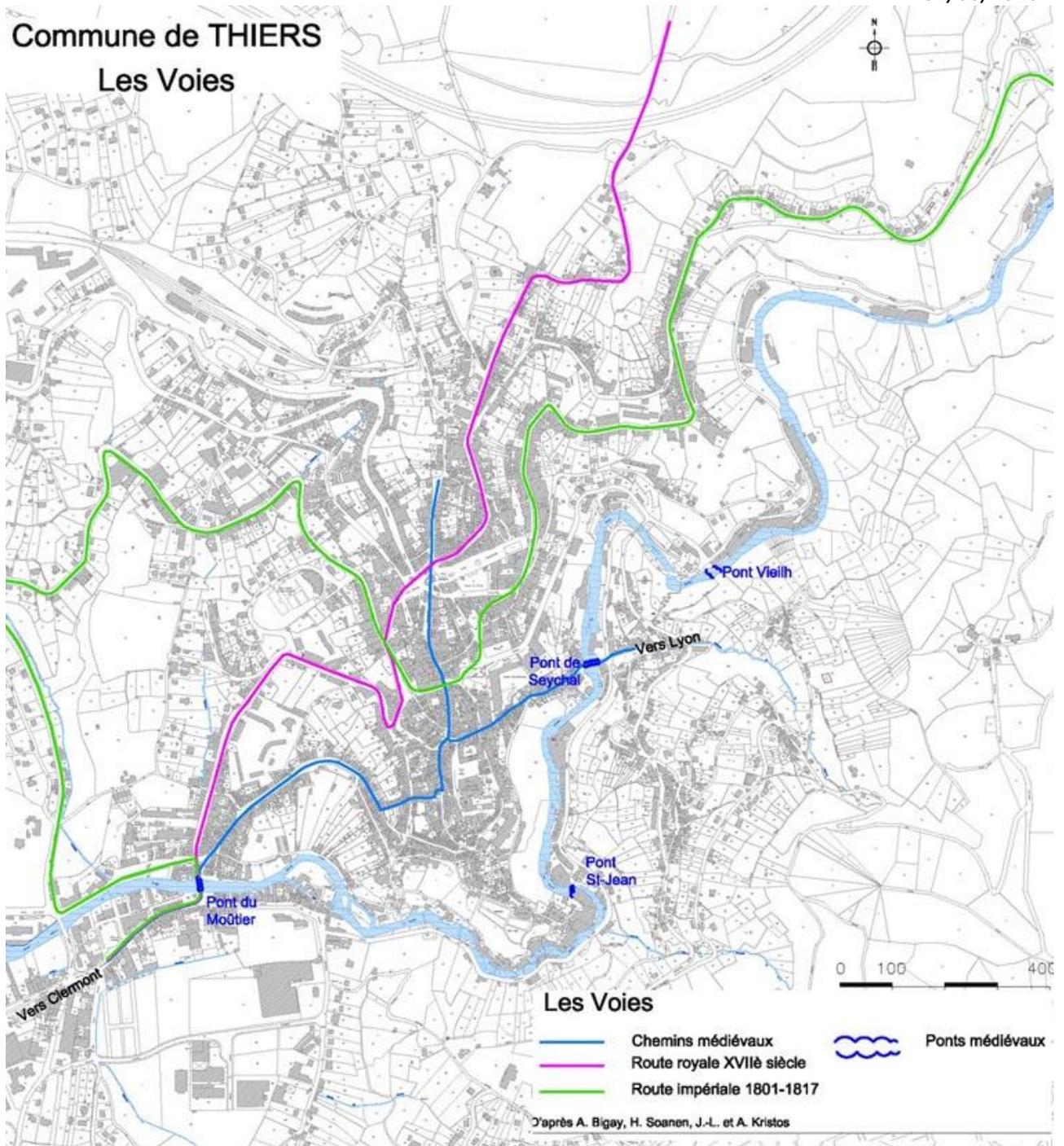
# Carte chronologique

31/08/2010



# Carte chronologique – les voies majeures

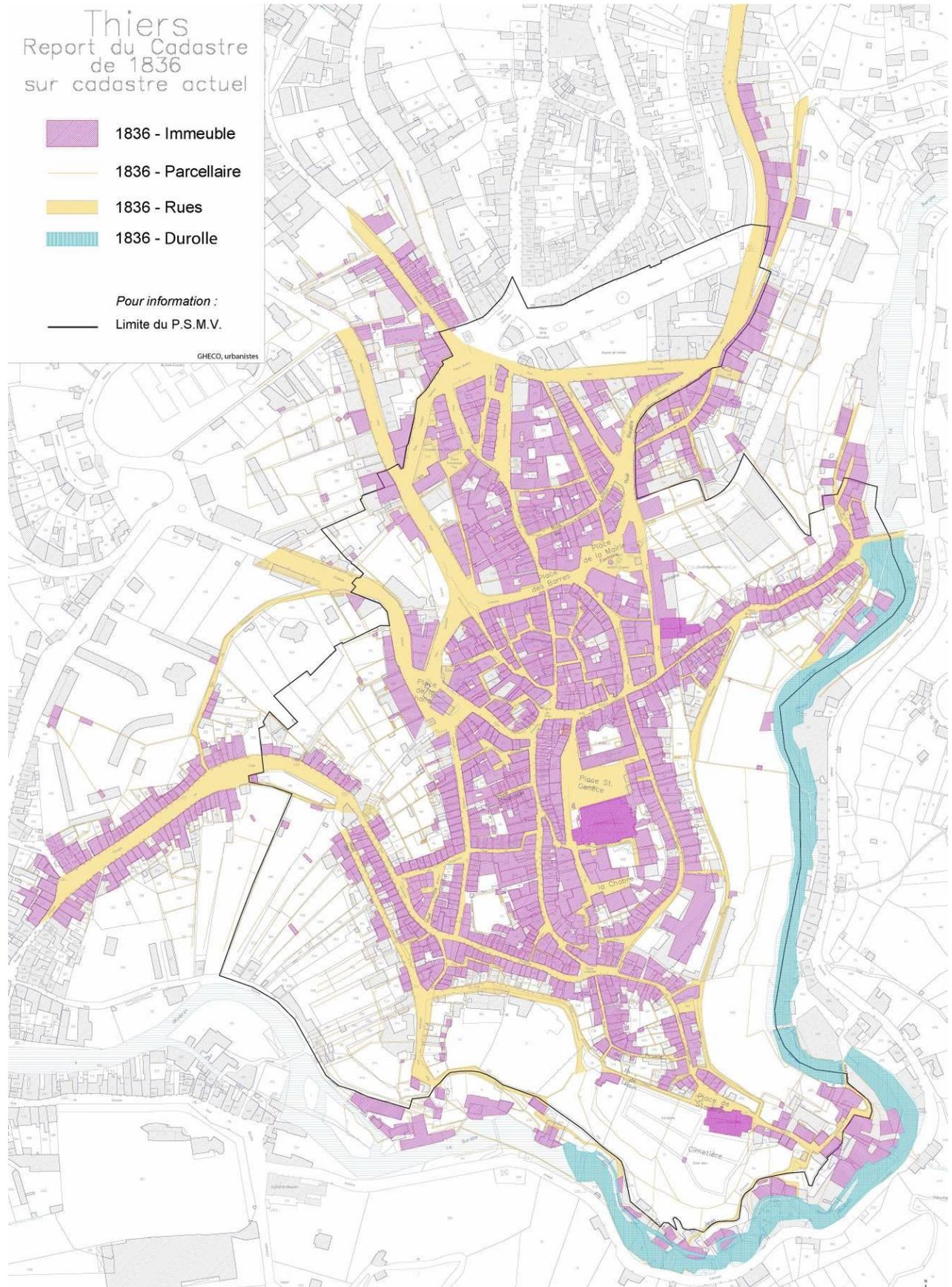
31/08/2010







# REPORT DU CADASTRE DE 1836

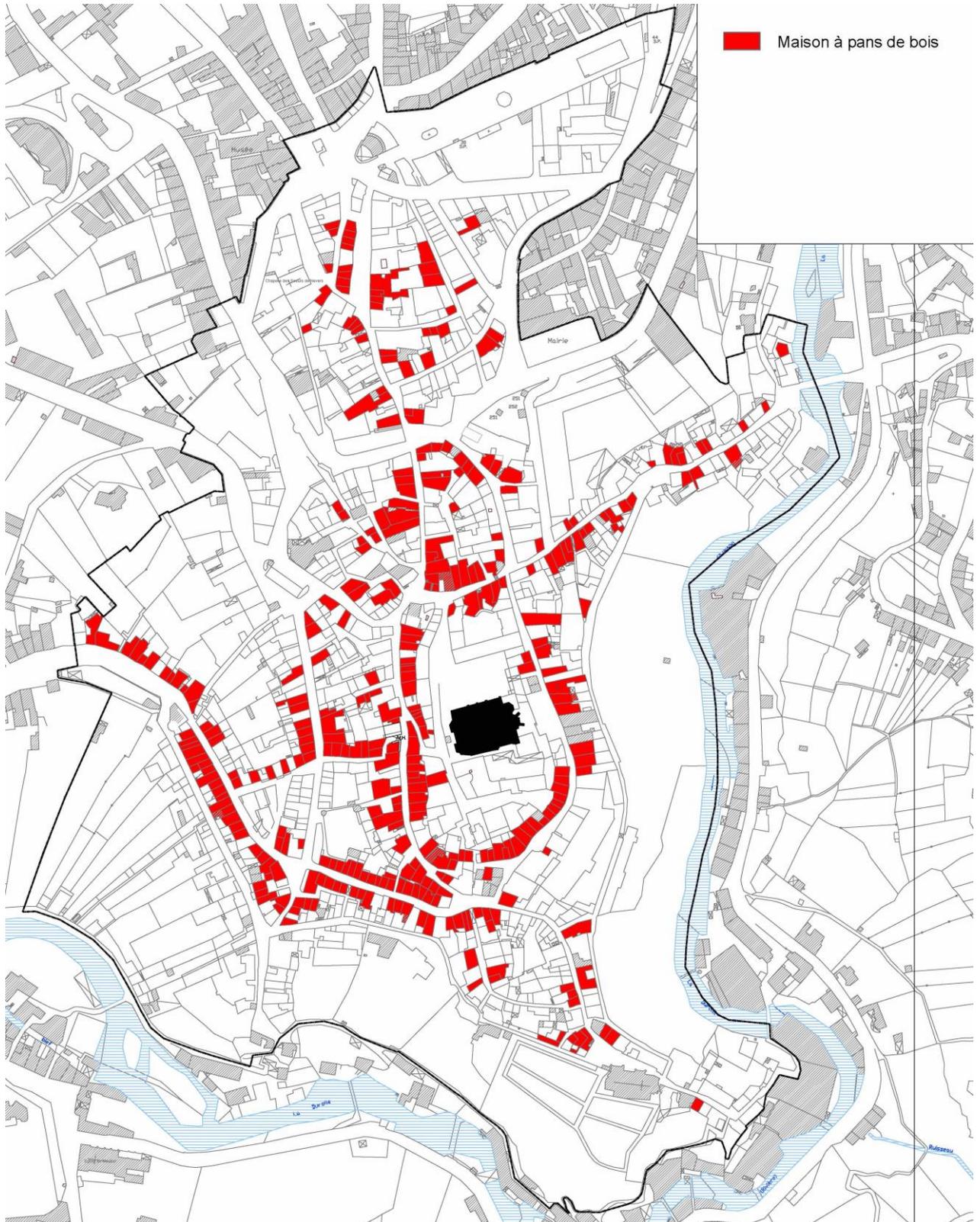


Report du cadastre de 1836 sur le fond de plan de 2008



# Carte chronologique

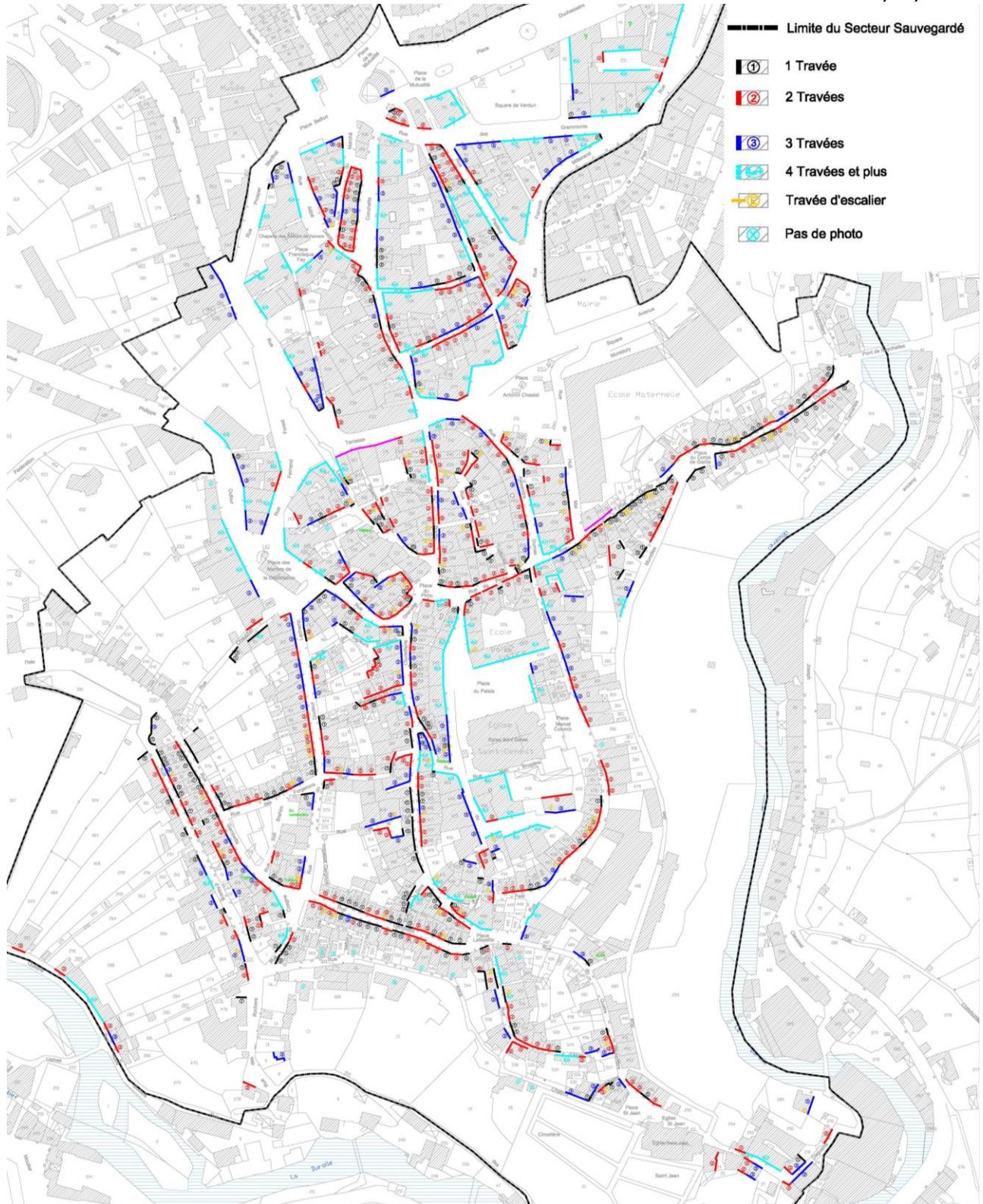
31/08/2010





# Carte d'immeubles classés par travées de baies

20/06/2011





## ANNEXE 4 – NOM DES RUES

### EVOLUTION DU NOM DES RUES

NOMS DES RUES DE THIERS Rouge = rues en PSMV	NOMS DE RUES ANCIENS d'après A. BIGAY (Histoires de Thiers, 1946)
Alger (rue d')	rue de Piaure (1900)
Alsace (rue d')	rue de la Lavanderie (1770)
Barante (rue de)	rue Bartasse (1533) ; rue des Capucins (1768) ; rue Bartasse (1890)
Belfort (place)	
Bienfaisance (rue)	
Bigay (rue Alexandre)	
Bourg (rue du)	rue du Bourg (1501) ; rue des Escuyers (1501) ; rue du Bourg (1900)
Brugère (rue Jean)	rue du Cloître (1780) ; rue de Clôtras (1890) ; rue des Ecoles (1910)
Chabanne-Brossard (rue)	rue de l'Egout (1730) ; rue des Archers (1760-1900)
Chabot (rue Mancel)	rue des Chemins-Neufs (1531) ; rue du Clos-St-Genès (1561) ; rue des Groslières (1661)
Chabrol (rue Anna)	rue des Murailles-de-Coagne (1900)
Chabrol (rue Petite Anna)	
Chastel (place Antonin)	
Château (impasse du)	rue des Rochons (1501)
Chauchat (rue)	rue des Degrés ou des Escaliers-de-la-Ville (1900)
Coagne (rue de)	rue de Coagne (1533) ; rue de Bondy (1560) ; rue de la Lavanderie (1740) ; rue de Coagne (1900)
Colomb (place Marcel)	
Conchette (rue)	rue de la Porte-Formet (1407) ; rue en son entier, rue de la Conchette (1479) ; rue de la Conche (1501) ; rue Conchette (1533) ; en sa partie du haut, rue de la Porte-Neuve (1872)
Corps de Garde (place)	
Coutellerie (impasse de la rue de la)	Cour de Raïasse (1504) ; impasse de la Vaure (1890)
Coutellerie (rue de la)	rue de la Croix-de-la Pierre (1379) ; rue Sallement (1501) ; rue de la Vaure (1504) ; Grand'rue de l'Hôpital (1504) ; rue des Gallias (1504) ; rue de la Croix-de-la-Pierre (1610) ; la Grand'Rue (1880) ; rue de la Vaure (1900)
Daguerre (rue)	rue Courbe
Delotz (rue Abbé)	rue Allepic (1533) ; Place du Marché aux chevaux (1760) ; rue Hallepic (1900)
Dore (rue de la)	rue Blanche-Roche (1477) ; rue de Bondy (1890)
Duchasseint (place)	
Dufour (avenue Philippe)	les Chemins-Neufs (1675-1900)
Dufour (rue)	
Dumas (rue Alexandre)	rue des Barres (1501) ; rue des Chemins-Neufs (1584) rue des Barres

Dumas (la petite rue allant de la rue à la rue de la Sous-Préfecture)	rue St Polgues
Durolle (rue des Murailles)	
Durolle (rue)	rue Durolle ou du Portal (1531)
Fay (rue Francisque)	rue Vieille-de-Bartasse (1480) ; rue des Sœurs-de-Nevers (1780) ; rue de la Bienfaisance (1910)
Fay (place Francisque)	
Faye (rue de la)	
Fédération (rue de la)	rue de l'Ecorche (1900)
Forest (rue Fernand)	
Forgerons (rue des)	rue qui Pend (1530) ; rue des Escaliers-du-Replat (1585) ; rue du Replat (1890)
Forges (rue des)	rue des Forges (1604)
Forges (impasse des)	Impasse de Roche-Blanche (1890)
Gambetta (rue)	rue Malaurie (1413) ; rue de Ferraigne (1500) ; dans sa partie haute, rue de la Roche-Blanche (1400-1504) rue Mallaurie (1657) rue Malorie(1900)
Gergovie (impasse)	impasse Blanche
Grammonts (rue des)	rue des Grammonts, rue de la Victoire, rue des Grammonts
Grenette (rue)	rue d'Escoutoux (1501) ; rue des Ecoles (1640) ; rue Grenette (1900)
Guérin (avenue Pierre)	
Halle (place de la)	place de la Halle (1850)
Hasard (Coin des)	Place du Marché aux Fromages (1200) ; marché Gontier (1830)
Hôtel de Ville (place de l')	dans sa partie occidentale, place des Barres
Huit mai (rue du)	
Lachamp (rue du Docteur)	rue Neuve (1590) ; rue d'Escoutoux (1620) ; rue de Limagne (1680) ; rue Neuve (1900)
La Fayette (place)	place de la Croix-de-la-Pierre
Lasteyras (rue)	rue de Pourcharesse (1501) ; rue Etroite (1560) ; rue du Nigout (1660) ; rue du Charriol (1850) ; rue des Boucheries (1890)
Lorraine (rue de)	rue des Estourneaux (1504) ; dans sa partie haute, rue de l'Arc (1581) ; rue qui Pend (1657) ; rue de Limagne (1687) ; rue qui Pend (1890)
Lyon (rue de)	
Marc (rue Gabriel)	rue Saint Marc (1900)
Marché (rue du)	rue du Marchadit (1479) ; rue du Marché (1532)
Marilhat (rue Prosper)	rue Haute
Martyrs de la Déportation (place des)	
Mercièrre (rue)	rue des Constables (1532) ; rue du Charriol (1730) ; dans sa partie basse, rue Etroite (1890)
Mercièrre (impasse de la rue)	rue de la Faye (1501)
Mitterrand (rue François)	
Montmillant (impasse)	

Murailles (rue des)	
Mutualité (place de la)	place du Marché-au-bois (1880) ; place Belfort (1900) ; place Montdory (1937)
Paix (rue de la)	rue de l'Arc
Palais (Petite rue du)	
Palais (rue du)	jusqu'à la Petite-rue-du-Palais, rue du Château (1780) ; depuis la Petite-rue-du-Palais jusqu'à la rue Mancel-Chabot, rue de la Chabre (1334-1900)
Palais (place du)	place de la Chabre (1334)
Palais Petit (rue du)	rue de la Bout (1591-1786) ; rue St Genès (1880)
Papeteries (rue des)	La Payette ou Monteaux
Papin (rue Denis)	rue des Cloutiers (1550) ; rue des Glostiers (1603) ; rue du Lac (1770) ; rue Clorière (1880)
Pasteur (rue)	rue du Piquet (1532-1910)
Patural-Puy (rue)	rue Barbarot
Pirou (place du)	place du Perron ou du Prétoire (1301)
Pirou (rue du)	rue du Pirou (1501-1945)
Poste (rue de la)	Grande-Rue-du-Lac (1533) ; rue du Lac (1534-1900)
Quatre Septembre (rue du)	rue Saint-Jean (1604-1900)
Quatre Septembre (place du)	Place Saint Jean (1900)
Quesne (rue Abbé)	
Quinet (rue Edgar)	rue Chanelle (1900)
Rochers (rue des)	
Rouget de l'Isle (rue)	le Pavé
Saint Genès (escaliers descendant de la Place à la rue Mancel-Chabot)	rue du Replat-des-Groslières (1680) ; le Perthus de Mme Hormey (1794)
Saint Genès (Place)	place Saint Genès
Saint-Jean (place)	
Sapeurs-Pompiers (rue des)	rue du Fossé (1408) ; rues des ors doux queux (terriers 1476) rue du Jardin-des-Cœurs (1501) ; rue des Horts et des Cours (1872) ; rue du Fossé (1890)
Sidi Brahim (rue)	rue du Replat (1687) ; rue de la Roche (1890)
Sous-Préfecture (rue de la)	rue des Treilles (1640) ; rue du Collège (1880) ; rue de l'Ancien-Collège (1900)
Tanneries (impasse des)	
Terrasse (rue)	
Transvaal (rue du)	dans sa partie haute, rue de Pénail (1533) ; rue de la Cour-des-Champs (1534) ; dans sa partie basse, rue de la Porte- Charnier (1533)
Traversière (rue)	rue Neuve-du-Lac (1530) ; de Las Tours (1592) ; de la Voûte-du-Lac (1603) ; de la Tomas (1616) ; de Bolenard (1642) ; de la Tour (1890)
Vieilles Ecoles (rue des)	rue des Ecoles (1533)
Vingt-Neuf Juillet (impasse du)	rue de Chantelle (1501)
Voltaire (place)	le Pré aux Choux ; le Barry ; les Platanes